Le Progrès des enfants au Canada

Le millénaire

1990-2000

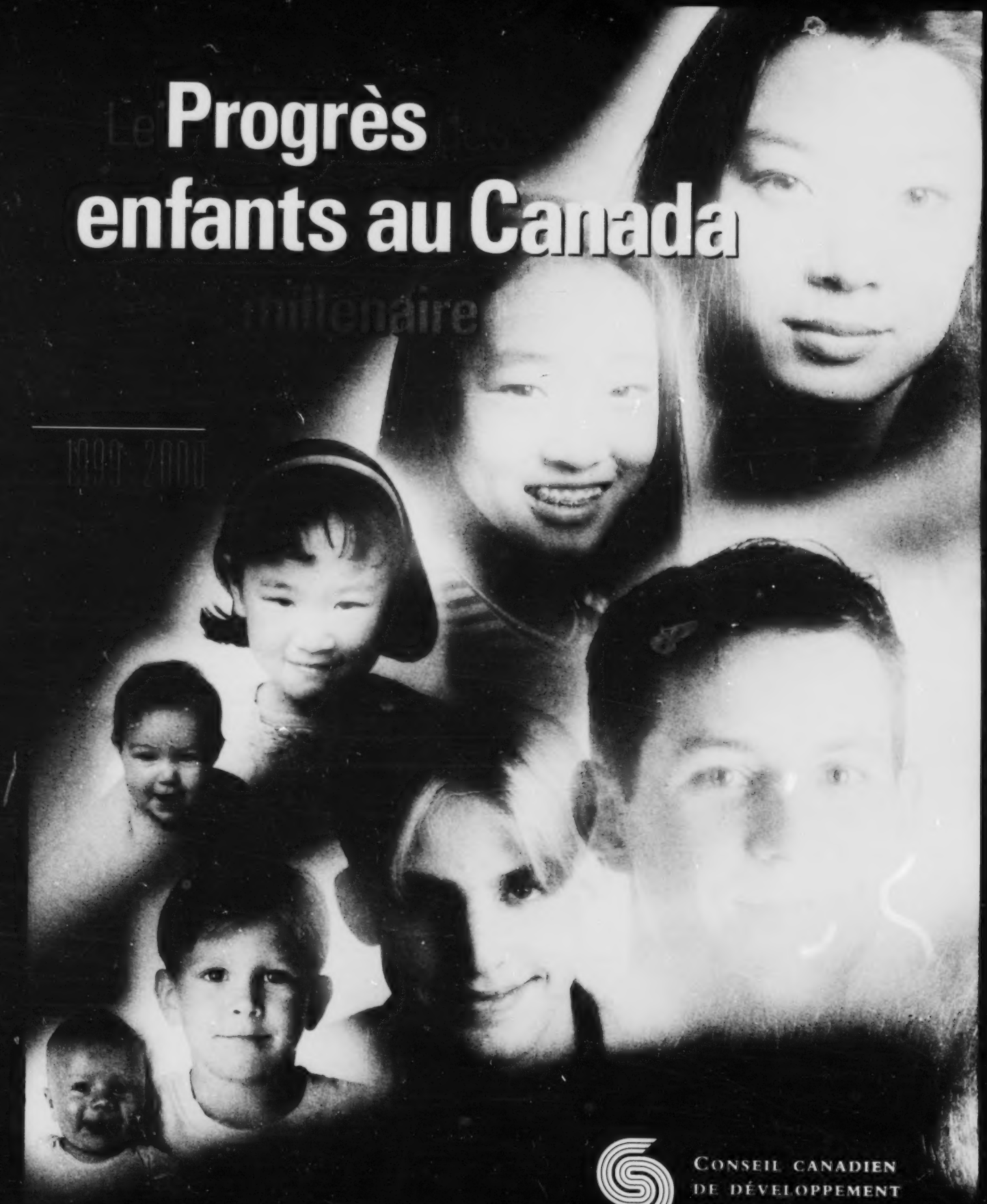

Conseil canadien de développement social

Droits d'auteurs © 1999 du Conseil canadien de développement social. Tous droits réservés. Aucune partie du présent ouvrage ne peut être reproduite ni transmise sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, électronique ou mécanique, y compris la photocopie, ni selon tout autre système informatisé de mise en mémoire ou de recherche des données, sans la permission écrite de l'éditeur.

Les analyses et opinions présentées dans cette publication sont celles des auteurs et ne reflètent pas nécessairement la position ni les politiques de la Fondation Laidlaw, de Santé Canada, ni du Centre national de prévention du crime.

Données de catalogage avant publication (Canada)

Le progrès des enfants au Canada

1996–

Publié aussi en anglais sous le titre :
The progress of Canada's children.

ISSN 1208-9117

ISBN 0-88810-490-1 (livraison de 1999/2000)

1. Enfants-Canada-Conditions sociales.
2. Enfants-Canada-Conditions économiques.
3. Famille-Canada-Conditions sociales.
4. Famille-Canada-Conditions économiques.
5. Indicateurs sociaux-Canada.
6. Indicateurs de santé-Canada.
I. Conseil canadien de développement social.

HQ792.C3P814 305.23'0971'05 C97-300209-3

Design et montage : Accurate

Traduction : Arlette Sinquin

Imprimé sur papier recyclé canadien.

Le CCDS remercie également la Fondation Laidlaw pour son soutien inestimable au développement de ce projet pendant les cinq dernières années, ainsi que le ministère de la Justice Canada pour son appui au *Progrès au cours des années*. Nous remercions aussi Santé Canada et le Centre national de prévention du crime pour leurs contributions généreuses envers le numéro de 1999/2000 du *Progrès des enfants au Canada*.

Nos remerciements spéciaux à Développement des ressources humaines Canada pour son encouragement soutenu aux travaux de recherche du CCDS, et à toute l'équipe du CCDS dont les membres participent avec enthousiasme à ce projet.

Nous remercions spécialement aussi les participants de la table ronde sur le millénaire qui a été réunie pour produire le *Progrès* de cette année. Leurs contributions sont hautement appréciées, et la liste de leurs noms est à l'intérieur du dos de la couverture.

101-01123/

TABLE DES MATIÈRES

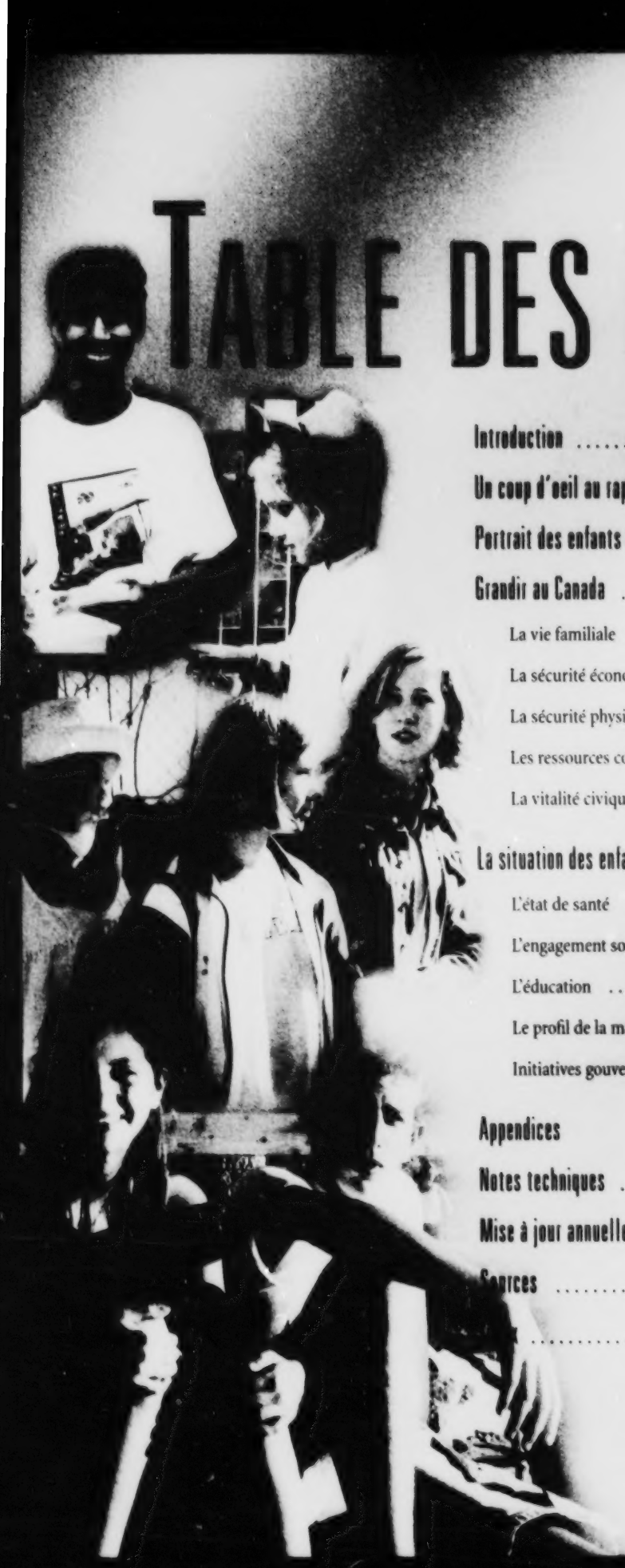

Introduction 2

Un coup d'oeil au rapport du Progrès 5

Portrait des enfants et des jeunes 9

Grandir au Canada 11

- La vie familiale 12
- La sécurité économique 16
- La sécurité physique 20
- Les ressources communautaires 25
- La vitalité civique 33

La situation des enfants et des jeunes 35

- L'état de santé 36
- L'engagement social 42
- L'éducation 47
- Le profil de la main d'oeuvre pour les jeunes 52
- Initiatives gouvernementales concernant les enfants et les jeunes ... 56

Appendices

Notes techniques 60

Mise à jour annuelle : indicateurs sélectionnés 61

Sources 67

[illegible] 71

Qu'offrira le Canada à nos enfants?

Cet article rend compte des réflexions d'un groupe d'experts sur le bien-être des enfants et des jeunes, qui s'est réuni en 1999 à l'occasion de tables rondes tenues dans le cadre des préparatifs pour cette édition du* Progrès des enfants au Canada. *Il décrit les préoccupations et les visions au sujet des enfants et des jeunes dont il a été question au cours des deux jours de discussion.

À l'aube du 21e siècle, le Canada se trouve à la croisée des chemins. Les années 1990 ont été marquées par des réductions de budgets consacrés à l'éducation, aux soins de santé et aux services sociaux – secteurs cruciaux pour le développement sain des enfants et des familles. Le nouveau millénaire sera-t-il une période de réinvestissement dans le bien-être de nos enfants et de nos jeunes, ou une période où les inégalités augmenteront, où les services continueront de se fragmenter et où les familles avec des enfants et des jeunes seront laissées à elles-mêmes pour élever les citoyens de demain?

Nous décrivons ici certains des obstacles qui entravent le bien-être optimal des enfants, et proposons des avenues pour les éliminer.

Pourquoi les enfants et les jeunes au Canada n'atteignent-ils pas tous leur potentiel optimal?

Les gouvernements ont peu d'égards pour les familles. Les familles ne sont pas simplement des usines de production des travailleurs de demain, pas plus que les enfants ne sont des biens de consommation. En tant qu'éléments constitutifs de notre société, les familles offrent des avantages sociaux qui s'étendent au-delà du foyer et enrichissent nos vies de façon plus complexe que les simples déductions sur un formulaire d'impôt sur le revenu. Cependant, dans notre société en évolution rapide, les familles ont besoin d'attention et de soutiens constants pour réussir. Les gouvernements à tous les niveaux pourraient faire beaucoup plus pour favoriser le fonctionnement sain des familles.

Les entreprises s'intéressent peu aux familles. Les entreprises existent pour faire des profits et accroître la richesse de leurs actionnaires. Ce souci d'augmenter les valeurs pour les actionnaires a atteint de nouveaux sommets ces dernières années, ce qui a incité les entreprises à intensifier leurs pressions sur les gouvernements pour qu'ils abrogent des règlements de manière à ce qu'elles puissent mieux soutenir la concurrence au sein de l'économie mondiale. Qu'en est-il toutefois des valeurs familiales? Les employés des entreprises sont également des parents dévoués au bien-être de leurs enfants. La plupart des lieux de travail n'offrent pas de régime de travail souple ou de congés pour obligations familiales. Ainsi, bien des parents doivent sacrifier leur santé pour s'occuper de leurs enfants. Forcer les parents à choisir entre le travail et la famille n'est pas une solution.

La croissance économique est préconisée comme un moyen d'améliorer notre qualité de vie. L'économie domine l'actualité, et les gouvernements à tous les niveaux cherchent des moyens d'augmenter la croissance et la productivité du Canada – concept qui demeure mal défini. Les sociétés privées augmentent leurs profits en réduisant leurs effectifs et en augmentant les heures de travail des employés qui restent. Quels effets cette poursuite de la compétitivité à l'échelle internationale a-t-elle donc sur la qualité de vie? Vaut-il la peine que cette poursuite se fasse à un rythme aussi rapide? Qui y gagne vraiment?

L'intensification du matérialisme mène à l'affaiblissement de la spiritualité. Une conséquence malheureuse de cette obsession pour la croissance économique est l'établissement d'un rapport d'égalité entre le matérialisme et la spiritualité. Selon ce système de valeurs, plus on dépense, plus on est heureux. La véritable croissance spirituelle est considérée comme non productive et inefficiente.

Les gouvernements se justifient par la mondialisation. L'accent accru mis sur la croissance économique a donné lieu à la tendance à imputer à la mondialisation les changements apportés aux politiques économiques et sociales du Canada. Les gouvernements ont souvent prétendu qu'ils ne peuvent aller à l'encontre des tendances économiques mondiales impersonnelles et dominantes. S'il est vrai que les gouvernements doivent s'adapter aux frontières plus fluides et à l'évolution rapide des taux de change, cela ne signifie pas pour autant que le Canada doive renoncer à sa souveraineté en tant que nation.

L'enseignement s'est appauvri. Les pressions pour accroître la productivité se sont transmises des gouvernements jusqu'aux écoles élémentaires. À l'échelle du Canada, on révise les programmes des écoles primaires et des écoles secondaires pour enseigner aux élèves des compétences qui leur seront plus utiles sur le marché du travail, plutôt qu'au foyer ou dans la communauté. Ces politiques laissent peu de place à la créativité et à l'imagination – qualités également essentielles dans une économie axée sur l'information.

Les politiques publiques s'accrochent au passé. Les politiques publiques canadiennes – de la fiscalité aux services sociaux – sont honteusement désuètes. La majorité des parents doivent combiner le travail rémunéré et non rémunéré pour joindre les deux bouts lorsqu'ils élèvent leurs enfants. Mais les politiques publiques canadiennes reposent toujours sur des normes des années 1950, époque où les mères demeuraient au foyer pour s'occuper de leurs enfants et où le salaire du père suffisait pour faire vivre la famille. Plus vite les décideurs reconnaîtront ces changements, mieux nos enfants et nos familles seront servis.

Trop peu de femmes prennent les décisions. Bien que la plupart des femmes soient maintenant sur le marché du travail rémunéré, elles sont toujours sous-représentées aux conseils d'administration des entreprises du pays et parmi les décideurs politiques. Dans une large mesure, les pressions des dernières décennies pour la création d'une société plus humanitaire et davantage axée sur l'entraide sont venues des femmes. L'augmentation du nombre de femmes dans les postes de décision donnera de meilleurs résultats pour les enfants et les familles.

Orientations pour le changement

Compte tenu des nombreux facteurs qui jouent contre les enfants et les familles, il est surprenant qu'ils se portent aussi bien. Toutefois, si le Canada se donnait les objectifs suivants, nous pourrions améliorer la situation des enfants et des jeunes, en particulier pour ceux qui risquent le plus de rester en arrière.

Faire du bien-être des familles la priorité des politiques publiques. La société canadienne repose sur les familles. Il est temps que les politiques publiques reconnaissent la valeur de l'éducation des enfants. On peut y arriver en mesurant les effets des politiques sur les familles, notamment des politiques liées à l'économie, aux relations sociales et à l'environnement. Comme le gouvernement fédéral a un excédent budgétaire et que la plupart des provinces s'approchent de cette situation, il est temps de réinvestir dans des programmes et services qui renforceront la situation des enfants et des familles.

Créer un monde sûr pour les enfants. La qualité de l'air que respirent nos enfants s'est dégradée dans les grands centres urbains du Canada. L'engorgement des routes s'intensifie sans que l'on se préoccupe beaucoup de ses conséquences à court terme et à long terme sur notre santé. De plus, la peur – réelle ou imaginée – peut causer des torts irréparables à un enfant. Au foyer, un parent violent peut faire naître la peur de l'intimité et la méfiance à l'égard des adultes, qui peuvent durer toute la vie. À l'école, les durs à cuire – des enfants souvent aux prises avec leurs propres difficultés émotionnelles – peuvent faire de la vie d'autres enfants un cauchemar perpétuel. Beaucoup trop souvent, ces enfants – aussi bien les victimes que leurs tortionnaires – finissent par être pris en charge par les services de protection de l'enfance ou se retrouvent en foyer nourricier. Il faut que les attitudes des Canadiens changent à l'égard de l'environnement et que le système de protection de l'enfance soit convenablement financé pour que nos enfants soient à l'abri des abus.

À propos du rapport de cette année

En 1991, le Canada est devenu l'un des signataires de la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfance. Dans *Le Progrès des enfants au Canada*, nous nous servons d'indicateurs objectifs afin de mesurer si le Canada utilise équitablement ses ressources pour garantir les droits de nos enfants.

Les enfants et les jeunes au Canada ont déclaré leurs propres priorités pour les droits humains. Près de 200 000 d'entre eux ont voté en 1999 pour les droits qu'ils jugeaient être les plus importants – en tant qu'individus et que membres de leur famille et de leur communauté. Ils avaient mis en haut de liste les droits à la famille, à l'alimentation, au logement et à la santé.

Le numéro du *Progrès* de cette année comprend une rétrospective des dix dernières années pour examiner si nous avons réussi, en tant que pays, à assurer que ces droits, entre autres droits importants enchâssés dans la Convention, soient fournis à nos jeunes. D'après notre analyse de cette situation et les conseils des experts, nous nous tournons vers l'avenir pour offrir une vision de ce dont le Canada aurait l'air en 2020 s'il était un pays adapté à l'enfance, à la jeunesse et à la famille.

Susciter l'engagement à part entière des jeunes. Pour l'observateur non critique, la visibilité accrue des jeunes dans les média d'aujourd'hui reflète la priorité qu'on leur accorde. Cependant, la « culture des jeunes » est surtout un outil de marketing visant à vendre des modes et des disques compacts. Elle n'aide pas les jeunes à rehausser leur estime de soi et ne soulage pas les tensions entre les générations. Nous devons créer un environnement qui aide les jeunes à faire une transition plus harmonieuse vers l'âge adulte et de l'école au marché du travail.

Abolir le rôle parental « pressé par le temps ». La combinaison de régimes de travail en évolution rapide et de services de garde insuffisants a créé un mode de vie que peu de familles peuvent – ou devraient soutenir. Les parents qui travaillent à plein temps pour empêcher leur famille de sombrer dans la pauvreté se sentent de plus en plus coupables de faire garder leurs enfants ou de les laisser seuls. Nous devons écouter les demandes de meilleurs services de garde et d'heures de travail plus souples.

Réduire les disparités sur le plan du revenu. Les effets négatifs d'un faible revenu familial sur le développement de l'enfant ne sont plus contestés. Sur le plan de l'apprentissage, de la santé et des capacités scolaires, les enfants issus de familles dont le revenu est inférieur à 30 000 $ sont toujours défavorisés par rapport aux enfants issus de familles à revenu moyen ou élevé. En créant la Prestation nationale pour enfants, le gouvernement fédéral a fait un pas en avant pour alléger les difficultés des familles à faible revenu. Il faut toutefois d'autres investissements.

Transférer davantage de ressources au contrôle local. Qui sait ce qui convient le mieux à une communauté? Qui devrait évaluer les besoins de la communauté? Nombre des problèmes que connaissent les enfants canadiens sont les plus fréquents dans les villes –terrains de jeux désuets ou dangereux, accès réduit aux loisirs et aux activités culturelles, et pénurie de logements convenables en sont des exemples. Pourtant, les villes sont les moins capables de s'occuper de ces problèmes. La lutte contre le déficit – qui a surtout été livrée à huis clos à Ottawa – a privé les villes d'un financement crucial qui doit être rétabli. Il faudrait instituer un fonds de développement des communautés financé par le gouvernement fédéral pour permettre aux villes d'aider leurs enfants, puisque ce sont les personnes les plus près des communautés qui savent le mieux comment répondre aux besoins de leurs enfants.

Le Canada a fait beaucoup pour favoriser le bien-être des enfants et des jeunes, par exemple, la création de systèmes universels de soins de santé et d'éducation. Il lui reste cependant beaucoup à faire pour assurer le bien-être de tous ses enfants. Trop d'enfants vont au lit en ayant faim, prennent du retard à l'école et vivent du stress causé par notre société au rythme accéléré. Il existe des moyens d'améliorer la vie de nos enfants et de nos jeunes. Ce devrait être notre défi du millénaire de concrétiser ces améliorations. ●

UN COUP D'OEIL AU RAPPORT DU PROGRÈS

Familles, enfants et jeunes

La plupart des enfants vivent en famille biparentale. En [illegible] d'enfants jusqu'à l'âge de 13 ans [illegible] biparentale. Cependant la proportion de familles monoparentales a doublé dans les 35 dernières années, passant de 11% à 22%.

Plus de la moitié de la population Autochtone au Canada est composée d'enfants et de jeunes. Au Canada, les 454 000 jeunes Autochtones constituent 5% de tous les enfants de moins de 15 ans et 4% des jeunes de 15 à 24 ans.

Pourcentage de jeunes Canadiens vivant dans une famille parlant une autre langue que le français ou l'anglais. De 1991 à 1996, la proportion d'enfants de 14 ans et moins vivant dans une famille parlant une autre langue que le français ou l'anglais est passée de 6,5% à 7,5%. La langue non officielle la plus courante était le chinois.

QU'EST-CE QUI CONTRIBUE AU BIEN-ÊTRE DES ENFANTS ET DES JEUNES?

La vie familiale

La vie familiale est positive pour la plupart des enfants. En 1996, seulement 7% des enfants jusqu'à l'âge de 13 ans vivaient dans une famille considérée dysfonctionnelle, une légère amélioration depuis 1994. De plus, la proportion de parents qui n'ont pas recours au châtiment corporel augmente.

Davantage de familles ont du mal à concilier leur travail et leurs responsabilités familiales. De 1991 à 1998, la proportion de travailleurs avec des personnes à charge qui déclaraient beaucoup de stress à cause de difficultés à concilier travail et famille, a augmenté de 38% à 44%.

Davantage de jeunes retardent le départ de chez leurs parents. De 1981 à 1996, la proportion de jeunes de 20 à 24 ans qui vivaient encore chez leurs parents est passée de 43% à 57%.

La sécurité économique

Seulement un tiers des Canadiens disent que leur situation financière s'est améliorée depuis deux ou trois ans. Près de la moitié de Canadiens avec un revenu familial supérieur à 60 000 $ disaient que leur situation financière s'était améliorée, par contre moins de 20% de ceux avec un revenu familial inférieur à 30 000 $ déclaraient une amélioration.

Les disparités du revenu entre familles continuent à augmenter. En 1996, les familles canadiennes les plus pauvres gagnaient 13% de tous les gains, une baisse par rapport à 17% en 1989. Dans les années 1990, les risques des enfants de vivre dans la pauvreté ont augmenté s'ils vivaient avec des parents jeunes ou un seul parent, ou si leur(s) parent(s) appartenai(en)t à une minorité visible.

Le taux de pauvreté des enfants demeure élevé. Le nombre d'enfants pauvres au Canada a baissé de 7% de 1996 à 1997, mais il y avait encore 50% de plus d'enfants pauvres qu'en 1989.

La sécurité physique

Les enfants et les jeunes sont plus à l'abri du crime. Depuis 1991, le taux national de criminalité a baissé de presque 22%. En 1998, le taux de crimes violents a diminué pour la sixième année consécutive.

Moins de jeunes tués dans des accidents de la route. Les programmes de permis de conduire échelonnés, adoptés par six provinces, aident à réduire le nombre de collisions : l'Ontario, la Nouvelle-Écosse et le Québec indiquent une baisse remarquable du taux de collisions fatales.

Des produits chimiques dangereux dans les aliments, l'air et l'eau posent encore des risques mal évalués aux enfants au Canada. La législation nationale qui régit l'usage des pesticides date de 30 ans.

Les enfants sont exposés aux toxines des moisissures dans les écoles. On trouve le plus fréquemment des moisissures dans les unités de classe portatives, qui ont de mauvais systèmes de ventilation et d'écoulement des eaux.

La majorité des jeunes adolescents se sentent en sécurité à l'école la plupart du temps. Un peu plus de la moitié des enfants de 10 à 13 ans se sentent en sécurité à l'école tout le temps, et un tiers s'y sentent en sécurité la plupart du temps. Un quart d'entre eux disent que d'autres enfants leur disent des méchancetés et 9% déclarent être taxés.

Les ressources communautaires

Les places de services de garde dans la plupart des provinces ont diminué ou sont restées au même niveau dans les cinq dernières années. Pourtant, 81% des Canadiens sont en faveur d'une plus grande action de la part du gouvernement pour les services de garde.

Les dépenses publiques dans l'éducation ont augmenté d'environ 3% de 1992 à 1996, mais elles ont baissé en proportion du Produit intérieur brut.

Les frais de scolarité ont augmenté dans toutes les provinces de 1998 à 1999 sauf au Québec et en C-B. Les étudiants en Nouvelle-Écosse et en Ontario paient les tarifs de cours les plus élevés, en moyenne 4 000 $ par an.

Davantage d'enfants pris en charge par les agences de protection de l'enfance. Les experts attribuent ce fait à une plus grande prise de conscience du public dans les années 1990 en ce qui concerne les abus et la négligence envers les enfants, à une législation plus stricte et aux conditions qui s'empirent chez les pauvres.

Le nombre d'enfants sans-abri est à la hausse. Rien qu'à Toronto, le nombre de familles admises en maison d'hébergement a augmenté de 76% de 1988 à 1996, et il y avait plus de 5 000 enfants sans-abri en 1996.

Les enfants font partie de la population croissante de ceux qui ont recours aux banques alimentaires. Plus de 40% de ceux qui ont recours aux banques alimentaires ont moins de 18 ans. En mars 1999, en moyenne un Canadien sur 38 a eu recours à une banque alimentaire.

La vitalité civique

Le nombre de Canadiens [illegible] aux œuvres de bienfaisance a légèrement augmenté de 1997 à 1998, tandis que le don médian au Canada est resté constant à 170 $. Les résidents de l'Île-du-Prince-Édouard donnaient le plus, ceux du Québec le moins.

La proportion de Canadiens ayant voté aux élections fédérales a diminué dans toutes les provinces dans les années 1990.

COMMENT VONT-ILS SORTENT LES ENFANTS ET LES JEUNES?

L'état de santé

La taux de mortalité infantile continue à baisser. Le Canada se place devant les E-U et la Nouvelle-Zélande, mais derrière le Japon et les pays scandinaves. Cependant, les taux de mortalité infantile pour les enfants Autochtones au Canada sont plus élevés que pour les autres enfants. Les Territoires du Nord-Ouest rapportaient les taux les plus élevés, avec 11 décès pour 1 000 naissances en vie.

Davantage de bébés allaités au lait maternel. En 1996, plus de 75% des enfants de moins de 2 ans étaient allaités, une hausse par rapport à 69% en 1994. Les taux d'allaitement ont augmenté dans toutes les provinces, avec le taux le plus élevé en Alberta – 90%.

Les taux d'asthme déclarés chez les enfants et les jeunes augmentent. Environ 14% des adolescents en 1996 souffraient d'asthme, ainsi que 8% des enfants de moins de 4 ans.

Les maladies respiratoires sont la principale cause d'hospitalisation des enfants de moins de 10 ans au Canada. Elles représentaient plus de 40% des hospitalisations des enfants de 1 à 4 ans et un tiers pour les enfants de 5 à 9 ans.

Davantage d'adolescents fument. En 1996/97, près d'un tiers des jeunes de 15 à 19 fumaient des cigarettes. Depuis 1990, les femmes de 15 à 19 ans qui fument ont augmenté de 21 à 31%; et chez les hommes, le pourcentage est passé de 22 à 27%.

Le risque de maladies transmises sexuellement parmi les adolescents est inquiétant. Plus d'un quart des cas déclarés de VIH au Canada provenaient de jeunes de 20 à 29 ans. Environ la moitié des femmes de 15 à 19 ans qui sont sexuellement actives et un tiers des jeunes hommes disaient avoir des relations sexuelles sans protection en 1994.

L'engagement social

Les jeunes Canadiens considèrent important la gentillesse et l'honnêteté. Un sondage national d'opinion a révélé que plus de 90% des jeunes considèrent important d'aider ceux qui sont en plus mauvaise situation qu'eux-mêmes. Plus de 75% des jeunes Canadiens pensent qu'il est important d'avoir un(e) partenaire pour la vie, et plus de 60% pensent qu'il est important d'avoir des enfants.

Davantage de jeunes filles indiquent avoir des amies proches. La proportion d'enfants en classe de 6e et au secondaire 2 qui disent avoir moins de deux ami(e)s proches a baissé de 1990 à 1998, surtout chez les filles au secondaire 2. Mais en 1998, moins de garçons qu'en 1990 disaient avoir des amis à qui ils 8pouvaient se confier.

Plus de 300 000 enfants de moins de 12 ans ont été témoins de violence chez eux en 1996, une baisse de 8% par rapport à 1994. Les enfants qui sont témoins de violence ont plus tendance à avoir des sentiments d'anxiété et de peur et d'adopter des comportements antisociaux, comme la bagarre et l'intimidation des autres.

Taux de criminalité juvénile en baisse. De 1997 à 1998, le taux d'inculpations criminelles de jeunes a baissé de 4%. Les taux juvénils de crimes à la propriété ont baissé depuis 1991, bien que les crimes violents aient augmenté au début des années 1990, pour commencer à baisser seulement légèrement après 1995.

L'éducation

Les parents de plus de la moitié des enfants de 6 à 13 ans accordent beaucoup d'importance aux notes scolaires de leur enfant.

Les parents de plus de 80% des enfants de 6 à 13 ans aident leur enfant à faire ses devoirs au moins une fois par semaine. La proportion diminue quand les enfants grandissent.

Les parents à faible revenu font la lecture à leurs jeunes enfants et aident leurs enfants plus âgés à faire leurs devoirs aussi souvent que les parents dans d'autres catégories de revenu. Cependant, ils ont moins tendance à participer aux activités de l'école fréquentée par leur enfant.

Le niveau de lecture et d'écriture des jeunes Canadiens de 13 ans et de 16 ans correspond en général aux attentes des experts. Cependant en 1998, moins de jeunes de 13 ans qu'en 1994 avaient des capacités aux niveaux les plus élevés. Les jeunes filles continuent à avoir de meilleurs résultats que les jeunes hommes dans les tests de lecture et d'écriture en 1998.

De 1994 à 1996, la proportion d'enfants de 4 et 5 ans qui jouaient des jeux électroniques et de vidéos au moins quelques fois par semaine a augmenté. Les garçons ont plus tendance que les filles à jouer à des jeux électroniques et de vidéos au Canada.

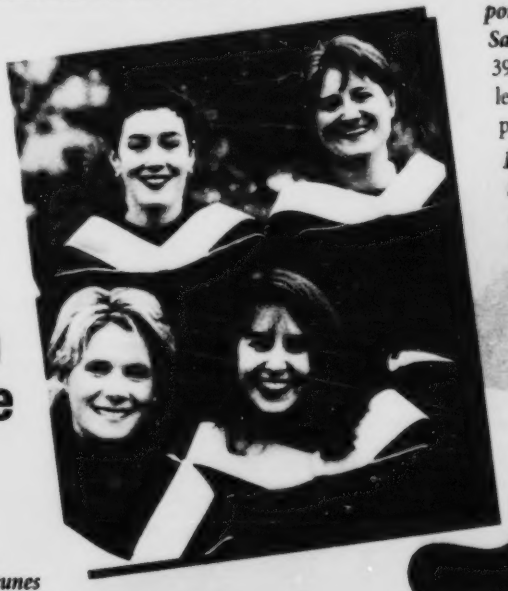

Le profil de la main d'oeuvre pour les jeunes

En 1998, le taux de chômage des jeunes se situait juste au-dessus de 15%. Même si cela représentait une baisse par rapport à plus de 17% au début des années 1990, le taux de chômage des adultes était lui inférieur à 7%.

Nombre croissant de jeunes travailleurs autonomes au Canada. En 1996, près de 80 000 jeunes Canadiens de 15 à 24 ans étaient travailleurs autonomes, soit 14 000 de plus qu'en 1991. Près de 15 000 jeunes Canadiens avaient leur propre entreprise avant d'avoir 25 ans.

Plus de 80% des diplômés du postsecondaire qui avaient terminé leurs études en 1995 avaient trouvé un emploi en 1997. Cependant, seulement 41% de ceux travaillaient à plein temps avaient un emploi directement relié à leur domaine d'études.

Initiatives gouvernementales concernant les enfants et les jeunes

Le Québec a joué un rôle de chef de file dans le développement de politiques familiales, en effectuant des changements importants aux prestations fiscales et du revenu et en mettant en place des services aux familles avec enfants. Ils comprennent un service de garde d'enfants d'âge préscolaire à 5 $ par jour et une augmentation de l'aide au logement pour les familles à revenu faible et modeste.

Annonce de la nouvelle Loi sur le système pénal pour les adolescents au Canada. Elle va remplacer la Loi sur les jeunes contrevenants et elle encourage des mesures de rechange aux tribunaux pour les jeunes qui ont commis des délits mineurs non violents.

Nouvelles installations de services de garde pour les enfants des Premières Nations en Saskatchewan. À l'aide d'un financement fédéral, 39 nouvelles installations de services de garde pour les enfants des Premières Nations ont été développées de 1996 à 1999.

Le gouvernement fédéral a annoncé son intention d'améliorer les prestations pour enfants à partir de l'an 2000. Il s'est engagé à consacrer à l'augmentation des prestations pour enfants dans le cadre de l'Accord fiscal de 1997 et à l'augmentation de la Prestation fiscale pour enfants.

PORTRAIT DES ENFANTS ET DES JEUNES

au Canada

faire le suivi de ces changements, afin de développer des politiques et des programmes qui répondent à leurs b

Même si le nombre d'enfants et de jeunes a augmenté au Canada depuis 1981, ils représentent maintenant une plus petite proportion de la population – en passant de 42% de la population au début des années 1980 à 33% à partir de 1998. Il y avait environ 6 millions d'enfants de moins de 15 ans en 1998, et 4,1 millions de jeunes de 15 à 24 ans.

Diversité chez les enfants et les jeunes au Canada

Enfants et jeunes Autochtones

À l'inverse de la tendance générale au Canada, la proportion d'enfants et de jeunes Autochtones est en croissance – en 1996, ils représentaient 53% de toute la population Autochtone. Au Canada, les 424 000 jeunes Autochtones constituent 5% de tous les enfants de moins de 15 ans et 4% des jeunes de 15 à 24 ans. Les enfants et les jeunes Autochtones comprennent ceux qui sont identifiés comme Amérindiens, Métis ou Inuit.

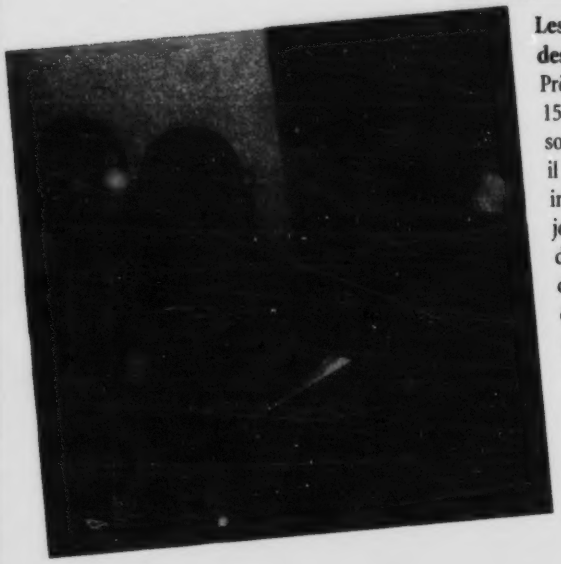

Les grandes villes, le domicile des enfants et jeunes immigrants

Près de 5% des enfants de moins de 15 ans et environ 11% des jeunes sont nés hors du Canada. En 1996, il y avait près de 300 000 enfants immigrants et plus de 430 000 jeunes immigrants. Les deux tiers des enfants immigrants et 40% des jeunes vivaient au Canada depuis moins de cinq ans.

Les deux tiers des enfants et des jeunes immigrants vivent à Montréal, Toronto et Vancouver, et près de 90% vivent en Ontario, en Colombie-Britannique et au Québec.

PROVENANCE DES JEUNES IMMIGRANTS AU CANADA

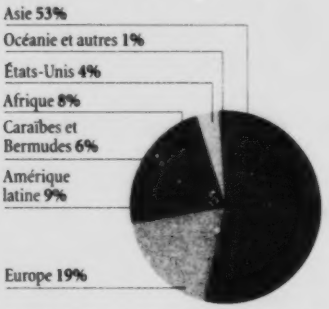

Note : Canadiens jusqu'à l'âge de 24 ans dont la famille a immigré au Canada entre 1991 et 1996, par lieu de naissance.

Source : Préparé par le Conseil canadien de développement social d'après des données du Recensement de 1996, calculs sur mesure.

Langue maternelle

Parmi les 5,9 millions d'enfants jusqu'à l'âge de 14 ans au Canada en 1996, 7,5% vivaient dans une famille parlant une autre langue que l'anglais ou le français – une hausse par rapport à 6,5% en 1991. Sur les 3,9 millions de jeunes de 15 à 24 ans en 1996, 8,1% vivaient dans une famille qui ne parlait aucune des langues officielles à la maison – une augmentation par rapport à 6,7% en 1991. La langue la plus courante était le chinois, suivie des langues autochtones, de l'espagnol et du punjabi. En Colombie-Britannique, la proportion de la population parlant une langue non-officielle à la maison a presque doublé de 1971 à 1996. En Ontario, elle a augmenté de 40%.

Les enfants et leur famille

La plupart des enfants vivent en famille biparentale

La plupart des jeunes enfants vivent en famille biparentale avec leurs parents biologiques. Selon l'ELNEJ, sur les 5,5 millions d'enfants Canadiens jusqu'à l'âge de 13 ans en 1996 :

- 84% vivaient avec deux parents
- 16% vivaient avec un parent
- 78% vivaient avec leurs parents biologiques
- 9% vivaient avec au moins un beau-parent.

Pour les enfants jusqu'à l'âge de 11 ans, les proportions étaient pratiquement les mêmes de 1994 à 1996.

La proportion de familles monoparentales a doublé dans les 35 dernières années. En 1961, 11% des familles avec enfants avaient une mère chef de famille; en 1991, ce chiffre était passé à 20% et en 1996 il avait augmenté à 22%. La majorité des familles monoparentales (83%) étaient dirigées par une femme, chiffre qui n'a pas changé depuis 1991.

La plupart des parents ont un certain niveau d'éducation postsecondaire

En 1996, plus des deux tiers des parents avec des enfants de moins de 14 ans avaient une certaine éducation postsecondaire, et 40% de tous les parents interrogés pour l'ELNEJ (surtout des mères) et 44% de leurs conjoints avaient un certificat ou un diplôme.

STRUCTURE DES FAMILLES AVEC ENFANTS AU CANADA

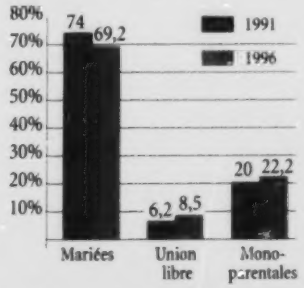

Source : Préparé par le Conseil canadien de développement social, d'après des données du Recensement, Le Pays, *1996.*

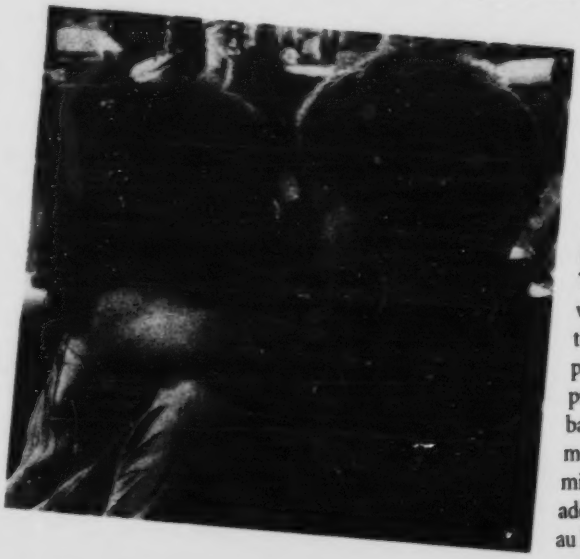

Les femmes ont moins d'enfants

Les femmes au Canada ont bien moins de bébés que jamais auparavant. En 1997, au cours de leurs années de fertilité, les femmes donnaient en moyenne 1,5 naissance, une baisse par rapport à près de 4 naissances en 1959. Il y a eu environ 349 000 nouveaux-nés en 1997 – une baisse de près de 5% sur l'année précédente et la plus grande diminution depuis 1987.

Les familles sont donc plus petites

En 1976, 34% de toutes les familles avec des enfants à charge avaient un enfant unique; à partir de 1998, ce chiffre avait augmenté à 41% des familles. Et alors que 14% des familles en 1976 avaient quatre enfants ou plus, ce chiffre avait baissé à 4% en 1998.

Les femmes deviennent mères plus tard

Pour le premier bébé de la famille, près d'un nouveau-né sur trois naissait d'une mère de 30 ans ou plus, par rapport à un sur cinq il y a dix ans. Tandis que les femmes dans la vingtaine continuaient de mettre au monde la majorité des premiers nouveaux-nés, leur proportion du total des mères a baissé de près de 70% en 1987 à moins de 60%. Le taux de premières naissances chez les mères adolescentes est resté à 11% tout au long de la décennie. ●

PREMIERS ACCOUCHEMENTS, SELON L'ÂGE DE LA MÈRE, CANADA ET PROVINCES, 1997

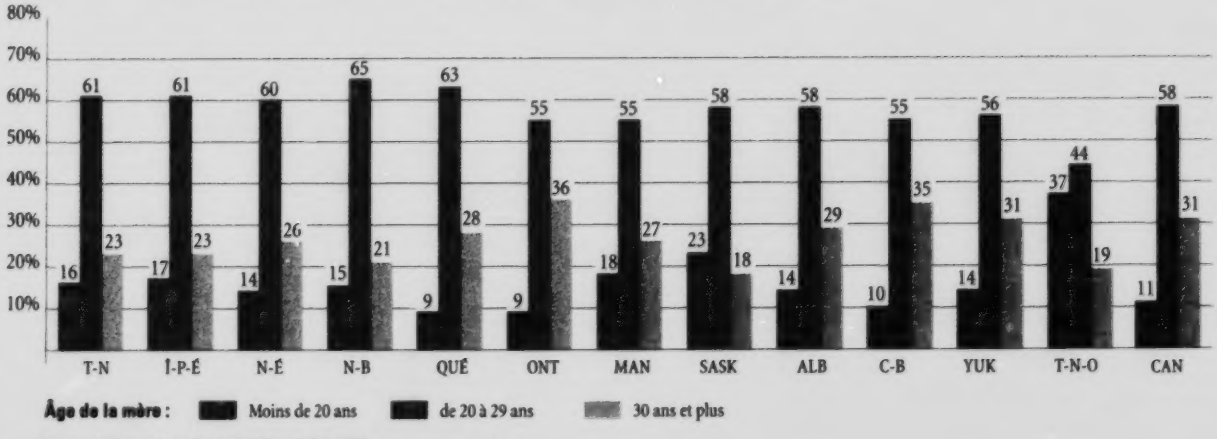

Source : Statistique Canada, Le Quotidien, *16 juin 1999.*

GRANDIR AU CANADA

Comment pouvons-nous savoir si les enfants et les jeunes ont ce qu'il faut pour devenir des adultes sains et autonomes? Dans cette section du *Progrès des enfants au Canada*, nous évaluons cinq grands indicateurs sociaux et économiques qui sont critiques pour les chances dans la vie des enfants Canadiens :

- la vie familiale
- la sécurité économique
- la sécurité physique
- les ressources communautaires
- la vitalité civique

Dans le cadre de chacun de ces vastes indicateurs, nous examinons des facteurs déterminants spécifiques du bien-être comme les répercussions sur les enfants du milieu scolaire, du revenu familial et de la qualité de l'environnement physique.

Pris dans leur ensemble, ces facteurs déterminants représentent l'investissement de la famille, de la communauté et de la société dans leurs enfants et leurs jeunes. La réussite des jeunes aujourd'hui reflète l'investissement social, économique et civique effectué dans le passé. Même si des facteurs comme un revenu familial suffisant, l'attention parentale ou l'accès aux services de santé et sociaux ne garantissent pas toujours que les enfants et les jeunes seront heureux et sains, ils augmentent les chances des enfants Canadiens de s'épanouir et de devenir des citoyens contribuant pleinement à la société.

La dynamique familiale

Dans un monde en évolution rapide, les changements au niveau des structures familiales, de la mobilité, de l'emploi et de la sécurité économique ont des répercussions profondes sur les rapports entre membres de la famille. *Le Progrès* utilise des données de l'Enquête longitudinale nationale sur les enfants et les jeunes (ELNEJ) pour faire le suivi des indicateurs suivants sur la dynamique familiale : la dépression parentale, la qualité des relations familiales, les méthodes parentales et le recours au châtiment corporel. Tous ces facteurs affectent la façon dont les familles élèvent leurs enfants.

Du côté positif, de 1994 à 1996 la majorité des familles canadiennes a continué à très bien s'en sortir, et même mieux selon certains indicateurs. Par contre, certaines familles ont du mal à s'en sortir en raison de leur situation économique.

Dépression

La dépression parentale ou de la personne qui prend soin de membres de la famille peut avoir des répercussions graves sur le développement et l'épanouissement de l'enfant. Les parents dépressifs sont souvent découragés sur l'avenir, manquent d'énergie et sont fermés émotivement. Heureusement la grande majorité des enfants jusqu'à l'âge de 11 ans ne vivent pas avec des parents qui souffrent de dépression – seulement 8,8% d'entre eux, une légère baisse depuis 1994, où leur proportion était de 9,5%. Ce taux se répète dans toutes les tranches d'âge jusqu'aux enfants de 12 et 13 ans. Cependant, les données de 1996 montrent à nouveau que la dépression parentale est liée au revenu familial : à mesure que les familles montent sur l'échelle des revenus, la proportion d'enfants vivant avec un parent déprimé diminue.

ENFANTS DE MOINS DE 12 ANS VIVANT AVEC UN PARENT DÉPRESSIF, SELON LE REVENU FAMILIAL, 1994 ET 1996

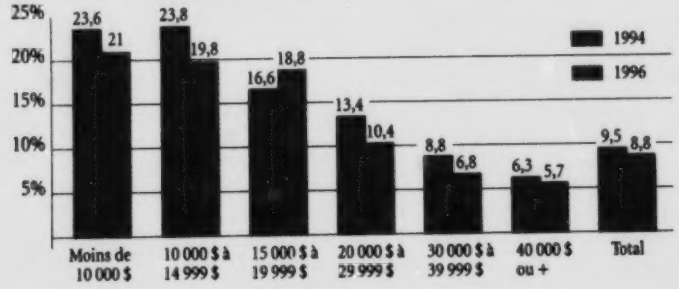

Note : Revenus familiaux en dollars constants de 1994.
Source : Préparé par le Conseil canadien de développement social d'après les données de l'ELNEJ, 1994 et 1996.

Relations familiales

La qualité des relations familiales est particulièrement importante pour l'épanouissement de l'enfant et la recherche a démontré un lien significatif entre les familles dysfonctionnelles et les troubles de santé mentale chez les enfants. L'ELNEJ mesure le fonctionnement familial en étudiant la bonne coopération entre membres de la famille – par exemple leur manière de résoudre les problèmes, de communiquer, de se traiter émotionnellement les uns les autres et d'assumer leurs divers rôles.

La majorité des enfants au Canada vivent dans une famille qui fonctionne bien, et cette situation s'est légèrement améliorée de 1994 à 1996. En 1996, 93% des enfants jusqu'à l'âge de 13 ans vivaient ainsi, et seulement 7% étaient élevés dans une famille considérée dysfonctionnelle. Les jeunes enfants avaient plus tendance que les enfants plus âgés à vivre dans une famille ayant du mal à bien fonctionner :

8,5% des enfants de moins de 3 ans vivaient dans une famille dysfonctionnelle, par rapport à 6,3% des enfants de 12 à 13 ans. À nouveau, les familles plus aisées avaient une plus basse proportion d'enfants élevés dans un milieu considéré dysfonctionnel que les familles à plus faible revenu.

De 1994 à 1996, la proportion d'enfants de moins de 11 ans vivant dans une famille avec des problèmes de fonctionnement a diminué de 8,5% à 7,3%. Cette baisse a eu lieu dans toutes les tranches de revenu sauf deux.

Méthodes parentales

Depuis longtemps on a reconnu que des méthodes parentales positives et rationnelles sont cruciales pour le développement sain de l'enfant. Heureusement, en 1996 comme en 1994, la plupart des parents déclaraient avoir des rapports positifs et une approche cohérente à la discipline. Les données montraient aussi que les parents ont plus tendance à adopter des méthodes parentales positives avec les enfants plus jeunes qu'avec les autres. Sur une échelle de 1 à 20 mesurant les comportements parentaux positifs – comme féliciter, parler, jouer et rire ensemble – 82% des parents d'enfants jusqu'à l'âge de 23 mois marquaient 16 points ou plus. Cependant, ce comportement parental positif devenait moins fréquent à mesure que les enfants grandissaient, et seulement 29% des parents d'enfants de 2 à 11 ans marquaient 16 points ou plus. La majorité des parents ont dit qu'ils essayaient d'être rationnels dans leur rôle parental et leur façon de discipliner leurs enfants.

Châtiment corporel

Il y a de plus en plus d'indications que le châtiment corporel peut avoir des conséquences néfastes sur la santé mentale de l'enfant. Au Canada, la majorité des parents n'ont pas recours au châtiment corporel sur leurs enfants. En 1996, 64% des enfants de 2 à 11 ans vivaient avec des parents qui disaient ne jamais avoir recours au châtiment corporel, par rapport à 56% en 1994. D'autre part 28,5% vivaient avec des parents qui avaient rarement recours au châtiment corporel et 7,5% vivaient avec des parents qui avaient parfois, souvent ou toujours recours au châtiment corporel. Les parents ont moins tendance à avoir recours au châtiment corporel avec les enfants plus âgés qu'avec les plus jeunes. ●

ENFANTS ÉLEVÉS AVEC DES MÉTHODES PARENTALES POSITIVES, 1996

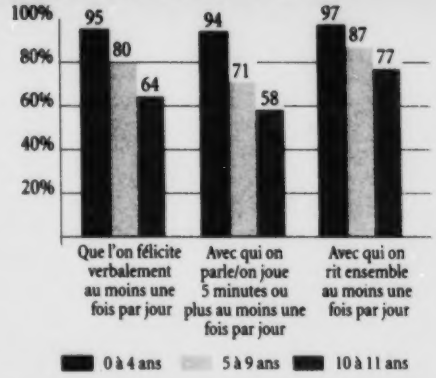

ENFANTS DONT LES PARENTS N'ONT JAMAIS RECOURS AU CHÂTIMENT CORPOREL, 1994 & 1996

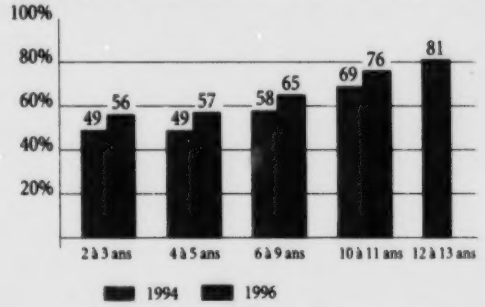

Source : Préparé par le Conseil canadien de développement social d'après les données de l'ELNEJ, 1994 et 1996.

ENFANTS DE 12 ET 13 ANS EN 1996 DANS DES FAMILLES QUI :

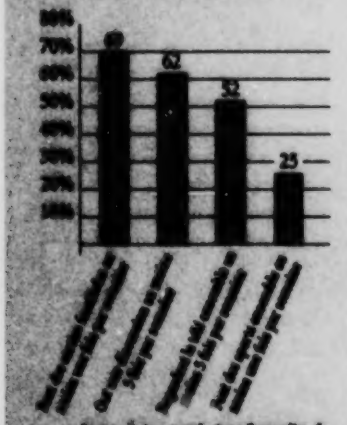

Passer du temps avec les adolescents

À mesure que les jeunes adolescents se transforment physiquement et évoluent vers l'indépendance, leurs relations avec leurs parents changent évidemment. Cela peut être un défi de passer du temps avec eux, pourtant c'est un élément important du rôle parental de soutien. En 1996, l'ELNEJ a recueilli des données sur la manière dont les parents passaient du temps avec leurs jeunes adolescents de 12 et 13 ans. Le graphique montre que la majorité des familles trouve une variété de façons de passer du temps avec leurs jeunes adolescents. ●

LES JEUNES PARLENT DES RELATIONS FAMILIALES

là. Si j'ai
chose, d'habi-
se à mon frère».
ans, Moncton)

«En général nous ne passons pas beaucoup de temps ensemble, parce que mon père doit partir à 7h30 le matin. Ma mère s'en va vers 8h, alors je ne les vois pas beaucoup».

(Kathleen, 11 ans, Ottawa)

8,5% des enfants de moins de 3 ans vivaient dans une famille dysfonctionnelle, par rapport à 6,3% des enfants de 12 à 13 ans. À nouveau, les familles plus aisées avaient une plus basse proportion d'enfants élevés dans un milieu considéré dysfonctionnel que les familles à plus faible revenu.

De 1994 à 1996, la proportion d'enfants de moins de 11 ans vivant dans une famille avec des problèmes de fonctionnement a diminué de 8,5% à 7,3%. Cette baisse a eu lieu dans toutes les tranches de revenu sauf deux.

Méthodes parentales

Depuis longtemps on a reconnu que des méthodes parentales positives et rationnelles sont cruciales pour le développement sain de l'enfant. Heureusement, en 1996 comme en 1994, la plupart des parents déclaraient avoir des rapports positifs et une approche cohérente à la discipline. Les données montraient aussi que les parents ont plus tendance à adopter des méthodes parentales positives avec les enfants plus jeunes qu'avec les autres. Sur une échelle de 1 à 20 mesurant les comportements parentaux positifs – comme féliciter, parler, jouer et rire ensemble – 82% des parents d'enfants jusqu'à l'âge de 23 mois marquaient 16 points ou plus. Cependant, ce comportement parental positif devenait moins fréquent à mesure que les enfants grandissaient, et seulement 29% des parents d'enfants de 2 à 11 ans marquaient 16 points ou plus. La majorité des parents ont dit qu'ils essayaient d'être rationnels dans leur rôle parental et leur façon de discipliner leurs enfants.

Châtiment corporel

Il y a de plus en plus d'indications que le châtiment corporel peut avoir des conséquences néfastes sur la santé mentale de l'enfant. Au Canada, la majorité des parents n'ont pas recours au châtiment corporel sur leurs enfants. En 1996, 64% des enfants de 2 à 11 ans vivaient avec des parents qui disaient ne jamais avoir recours au châtiment corporel, par rapport à 56% en 1994. D'autre part 28,5% vivaient avec des parents qui avaient rarement recours au châtiment corporel et 7,5% vivaient avec des parents qui avaient parfois, souvent ou toujours recours au châtiment corporel. Les parents ont moins tendance à avoir recours au châtiment corporel avec les enfants plus âgés qu'avec les plus jeunes. ✹

ENFANTS ÉLEVÉS AVEC DES MÉTHODES PARENTALES POSITIVES, 1996

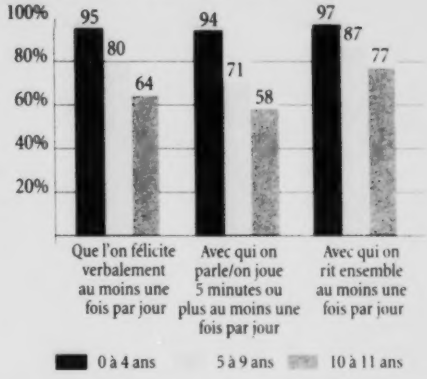

ENFANTS DONT LES PARENTS N'ONT JAMAIS RECOURS AU CHÂTIMENT CORPOREL, 1994 & 1996

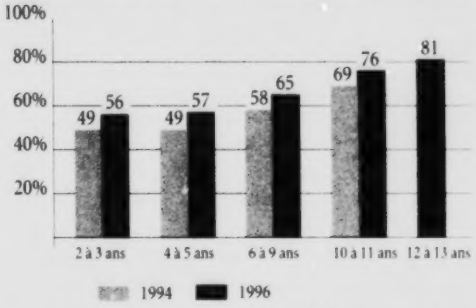

Source : Préparé par le Conseil canadien de développement social d'après les données de l'ELNEJ, 1994 et 1996.

ENFANTS DE 12 ET 13 ANS EN 1996 DANS DES FAMILLES QUI :

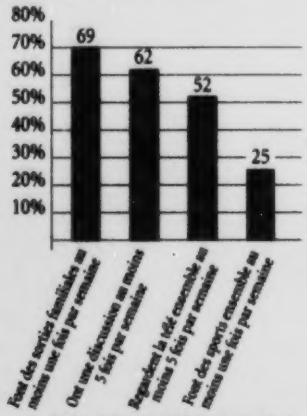

Source : Préparé par le Conseil canadien de développement social d'après les données de l'ELNEJ, 1996.

Passer du temps avec les adolescents

À mesure que les jeunes adolescents se transforment physiquement et évoluent vers l'indépendance, leurs relations avec leurs parents changent évidemment. Cela peut être un défi de passer du temps avec eux, pourtant c'est un élément important du rôle parental de soutien. En 1996, l'ELNEJ a recueilli des données sur la manière dont les parents passaient du temps avec leurs jeunes adolescents de 12 et 13 ans. Le graphique montre que la majorité des familles trouve une variété de façons de passer du temps avec leurs jeunes adolescents. ✹

LES JEUNES PARLENT DES RELATIONS FAMILIALES

«Parfois je suis irrité parce que mes parents ne sont pas là. Si j'ai besoin de quelque chose, d'habitude je m'adresse à mon frère».
(Tom, 13 ans, Moncton)

«En général nous ne passons pas beaucoup de temps ensemble, parce que mon père doit partir à 7h30 le matin. Ma mère s'en va vers 8h, alors je ne les vois pas beaucoup».
(Kathleen, 11 ans, Ottawa)

Concilier la vie familiale et professionnelle est une source de stress

par Linda Duxbury et Chris Higgins

Familles où les deux parents travaillent hors du logis sont devenues la norme au Canada – une tendance considérablement différente d'il y a 25 ans, lorsque la plupart des maris avaient un salaire et la plupart des femmes étaient ménagères. De nos jours, 72% des enfants en famille biparentale ont leurs deux parents qui travaillent. Le nombre d'enfants élevés par un seul parent qui travaille hors du domicile augmente aussi – de 61% en 1995 à 68 % en 1997.

L'un des résultats de cette tendance est l'augmentation du nombre d'enfants et de jeunes qui vivent avec un niveau élevé de stress à la maison parce que leurs parents ont du mal à équilibrer leur vie professionnelle et leurs responsabilités familiales. Nous avons fait une étude des travailleurs au Canada en 1991 et en 1998 qui a révélé que :

- Le nombre de travailleurs avec des personnes à charge qui déclarent beaucoup de stress pour concilier leur vie familiale et leur emploi est resté élevé tout au long des années 1990 – 38% en 1991 et 44% en 1998.
- Les femmes avec des personnes à charge subissent un plus haut niveau de stress causé par leur travail et la famille que les hommes, malgré la hausse du nombre d'hommes qui signalent avoir du mal à concilier travail et famille.
- Davantage d'hommes et de femmes professionnels indiquent un niveau plus élevé de conflit entre travail et famille que de travailleurs non professionnels.
- Les travailleurs avec des personnes à charge indiquent systématiquement avoir plus de mal à concilier travail et vie familiale que ceux qui n'ont personne à charge.
- Les parents avec des enfants de moins de 5 ans et de plus de 12 ans indiquent les niveaux les plus élevés de conflit entre travail et famille. Ce qui signale que nos provisions de garde de la petite enfance sont insuffisantes pour la plupart des familles et qu'il n'y a pas assez de soutiens communautaires pour les parents d'adolescents et pour les adolescents eux-mêmes.

Le stress dû au travail et aux responsabilités familiales crée des problèmes

Les parents qui ont du mal à concilier leur travail et leur vie de famille ont plus tendance à souffrir de stress, de dépression et d'une plus mauvaise santé. L'intensité du stress augmente chez les parents, même si le nombre indiquant un conflit entre travail et famille est resté relativement constant dans les années 1990. Plus de femmes que d'hommes et plus de travailleurs professionnels que non professionnels rapportent un niveau élevé de stress.

Un grand nombre d'enfants vivent maintenant avec des parents qui sont déprimés à cause de leurs difficultés à concilier travail et famille. Environ 28% des hommes professionnels et un taux ahurissant de 43% de femmes avec un emploi non professionnel et avec des personnes à charge déclarent un haut niveau d'humeur déprimée.

Plus de gens trouvent aussi qu'ils ont moins de flexibilité en milieu de travail pour répondre à leurs obligations familiales. Ils vivent dans un très haut niveau d'insécurité de l'emploi ce qui ne fait qu'ajouter à leur stress.

Notre recherche révèle que peu d'organismes au Canada offrent à leurs employés le soutien nécessaire pour concilier leurs obligations de travail et leurs responsabilités familiales. Nous avons un besoin urgent de politiques et de programmes visant à éliminer le stress subi à la fois par les enfants et leurs parents qui essayent d'équilibrer leur vie familiale et leur emploi. ●

Linda Duxbury est professeure à l'Université Carleton (School of Business) à Ottawa. Chris Higgins est professeur à la Richard Ivey School of Business, à l'Université de Western Ontario, London.

Tout au long des années 1990, la proportion d'enfants en famille biparentale dont les deux parents travaillaient hors du logis est restée élevée – à environ 70%. Les jeunes enfants avaient autant de probabilités que les enfants plus âgés d'avoir deux parents qui ont un emploi. La proportion d'enfants en famille monoparentale dont le parent travaille a aussi augmenté.

ENFANTS DE MOINS DE 7 ANS AVEC PARENTS DANS LA MAIN D'OEUVRE, 1991 À 1997

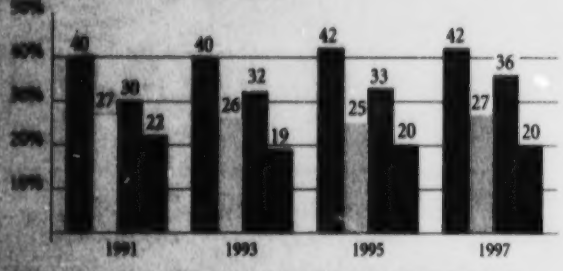

ENFANTS DE MOINS DE 18 ANS AVEC PARENTS DANS LA MAIN D'OEUVRE, 1991 À 1997

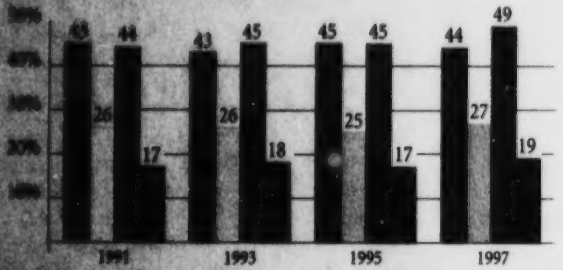

Type de famille : Deux parents emploi à plein temps; 1 parent à plein temps, 1 à temps partiel; Monoparentale, emploi à plein temps; Monoparentale, emploi à temps partiel

Source : Préparé par le Conseil canadien de développement social d'après des microdonnées de l'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu, de Statistique Canada, années sélectionnées.

Les capacités parentales sont plus faibles qu'on ne s'y attendait

Lorsque la Fondation Investir dans l'enfance a fait un sondage national auprès des parents, les lacunes dans les connaissances des parents sur le développement de leurs enfants ont été tristement dévoilées. L'enquête devait déterminer si les parents d'enfants de moins de six ans «avaient les connaissances, les compétences et la confiance en soi pour leur assurer le meilleur départ possible dans la vie». Les résultats ont révélé que les connaissances parentales étaient «très éparpillées et très peu approfondies», selon Nancy Birnbaum, présidente de la Fondation Investir dans l'enfance. Comme signes encourageants, presque tous les parents ont dit que leur rôle de parent était la tâche la plus importante de leur vie, et 85% savaient que les bébés apprennent dès l'instant où ils sont nés.

Il était moins encourageant de constater que seulement 50% des parents étaient vraiment au courant que le développement intellectuel de l'enfant était directement affecté par leur propre degré de tendresse envers eux et seulement 34% savaient que les expériences des trois premières années de la vie de l'enfant allaient se répercuter sur leurs capacités scolaires. L'enquête a aussi trouvé qu'un tiers des parents avaient du mal à comprendre les sentiments et les besoins de leurs enfants tandis que la moitié déclaraient manquer de compétences parentales. «Les parents n'ont pas confiance dans leur capacité en tant que parents» dit le Dr Carol Crill Russell, vice-présidente de la recherche et des programmes de la fondation.

Le Dr Russell attribue ces lacunes en connaissances parentales à des lacunes dans le système éducatif au Canada. «Je crois qu'il est important que les gens en apprennent autant sur le développement humain que sur tout autre sujet», dit-elle. En attendant, la fondation parraine des campagnes de prise de conscience et d'éducation du public visant à changer les attitudes sur les jeunes enfants au Canada. «Si nous sommes au courant que les premières années sont cruciales et si nous savons comment améliorer l'épanouissement de l'enfant, je pense que nous aurons fait un grand pas en avant».

Le Dr Russell souligne que pour assurer un bon développement de l'enfant, la responsabilité n'échoue pas juste aux parents, mais à tous les Canadiens. Seulement 40% des parents interrogés sont d'accord avec l'énoncé «Je pense que le Canada considère importants ses jeunes enfants». Même si les coupures aux services à l'enfance ont peut-être influencé cette opinion, le Dr Russell dit que les parents sont touchés directement par les attitudes du public auxquelles ils font face tous les jours. «Les parents ne vivent pas en vase clos. Et ils nous disent qu'ils ne se sentent pas bien acceptés dans les endroits publics de nos jours, à moins que leurs enfants soient silencieux et obéissants». ●

Les jeunes retardent le départ de chez leurs parents

Shannon Templeton, 21 ans, est le cas typique d'un nombre croissant de jeunes qui vivent encore chez leurs parents passé 18 ans. Statistique Canada rapporte que de 1981 à 1996, le pourcentage de jeunes femmes de 20 à 34 ans qui vivent chez leurs parents a augmenté de 16% à 23%, chez les jeunes hommes, le pourcentage est passé de 28% à 33%. Pour les les jeunes de 20 à 24 ans encore au domicile des parents, la proportion a grimpé de 43% en 1981 à près de 57% en 1996. La plupart de ces hausses coïncidaient avec les récessions économiques du début des années 1980 et des années 1990.

Les jeunes adultes vivant chez leurs parents ont tendance à être plus âgés qu'avant. En 1981, environ un quart des femmes et des hommes non mariés qui habitaient chez leurs parents avaient 25 ans ou plus; à partir de 1996, ce pourcentage était passé à 33% et 40%, respectivement.

Shannon, une résidente de Kanata, en Ontario, dit que le coût de l'université et le manque d'emplois bien payés sont les deux raisons principales pour lesquelles elle vit chez ses parents, comme la plupart de ses amies. Bien qu'elle travaille 35 heures par semaine, il serait pratiquement impossible de mettre de côté de l'argent pour l'université si elle devait aussi payer un loyer. Même si Shannon a de bonnes relations avec ses parents, elle a l'impression de retarder certains défis qui viennent avec une vie indépendante. «Je ne suis pas aussi responsable que je devrais l'être à mon avis. Mais quand je vais déménager, je veux être sûre d'être stable et confortable». ●

JEUNES ADULTES DE 20 À 24 ANS VIVANT CHEZ LEURS PARENTS, 1981 À 1996

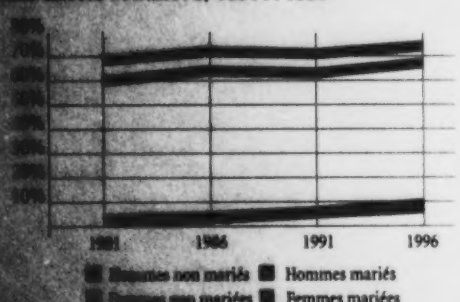

Source : M. Boyd et D. Norris - Continuer de vivre chez ses parents - Une tendance sociale canadienne, printemps 1999.

Concilier la vie familiale et professionnelle est une source de stress

par Linda Duxbury et Chris Higgins

Les familles où les deux parents travaillent hors du logis sont devenues la norme au Canada – une tendance considérablement différente d'il y a 25 ans, lorsque la plupart des maris avaient un salaire et la plupart des femmes étaient ménagères. De nos jours, 72% des enfants en famille biparentale ont leurs deux parents qui travaillent. Le nombre d'enfants élevés par un seul parent qui travaille hors du domicile augmente aussi – de 61% en 1995 à 68 % en 1997.

L'un des résultats de cette tendance est l'augmentation du nombre d'enfants et de jeunes qui vivent avec un niveau élevé de stress à la maison parce que leurs parents ont du mal à équilibrer leur vie professionnelle et leurs responsabilités familiales. Nous avons fait une étude des travailleurs au Canada en 1991 et en 1998 qui a révélé que :

- Le nombre de travailleurs avec des personnes à charge qui déclarent beaucoup de stress pour concilier leur vie familiale et leur emploi est resté élevé tout au long des années 1990 – 38% en 1991 et 44% en 1998.
- Les femmes avec des personnes à charge subissent un plus haut niveau de stress causé par leur travail et la famille que les hommes, malgré la hausse du nombre d'hommes qui signalent avoir du mal à concilier travail et famille.
- Davantage d'hommes et de femmes professionnels indiquent un niveau plus élevé de conflit entre travail et famille que de travailleurs non professionnels.
- Les travailleurs avec des personnes à charge indiquent systématiquement avoir plus de mal à concilier travail et vie familiale que ceux qui n'ont personne à charge.
- Les parents avec des enfants de moins de 5 ans et de plus de 12 ans indiquent les niveaux les plus élevés de conflit entre travail et famille. Ce qui signale que nos provisions de garde de la petite enfance sont insuffisantes pour la plupart des familles et qu'il n'y a pas assez de soutiens communautaires pour les parents d'adolescents et pour les adolescents eux-mêmes.

Le stress dû au travail et aux responsabilités familiales crée des problèmes

Les parents qui ont du mal à concilier leur travail et leur vie de famille ont plus tendance à souffrir de stress, de dépression et d'une plus mauvaise santé. L'intensité du stress augmente chez les parents, même si le nombre indiquant un conflit entre travail et famille est resté relativement constant dans les années 1990. Plus de femmes que d'hommes et plus de travailleurs professionnels que non professionnels rapportent un niveau élevé de stress.

Un grand nombre d'enfants vivent maintenant avec des parents qui sont déprimés à cause de leurs difficultés à concilier travail et famille. Environ 28% des hommes professionnels et un taux ahurissant de 43% de femmes avec un emploi non professionnel et avec des personnes à charge déclarent un haut niveau d'humeur déprimée.

Plus de gens trouvent aussi qu'ils ont moins de flexibilité en milieu de travail pour répondre à leurs obligations familiales. Ils vivent dans un très haut niveau d'insécurité de l'emploi ce qui ne fait qu'ajouter à leur stress.

Notre recherche révèle que peu d'organismes au Canada offrent à leurs employés le soutien nécessaire pour concilier leurs obligations de travail et leurs responsabilités familiales. Nous avons un besoin urgent de politiques et de programmes visant à éliminer le stress subi à la fois par les enfants et leurs parents qui essayent d'équilibrer leur vie familiale et leur emploi. ✷

Linda Duxbury est professeure à l'Université Carleton (School of Business) à Ottawa. Chris Higgins est professeur à la Richard Ivey School of Business, à l'Université de Western Ontario, London.

Tout au long des années 1990, la proportion d'enfants en famille biparentale dont les deux parents travaillaient hors du logis est restée élevée – à environ 70%. Les jeunes enfants avaient autant de probabilités que les enfants plus âgés d'avoir deux parents qui ont un emploi. La proportion d'enfants en famille monoparentale dont le parent travaille a aussi augmenté.

ENFANTS DE MOINS DE 7 ANS AVEC PARENTS DANS LA MAIN D'OEUVRE, 1991 À 1997

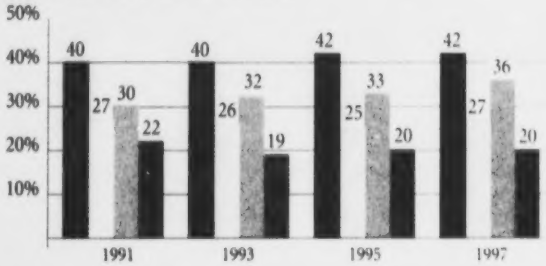

ENFANTS DE MOINS DE 18 ANS AVEC PARENTS DANS LA MAIN D'OEUVRE, 1991 À 1997

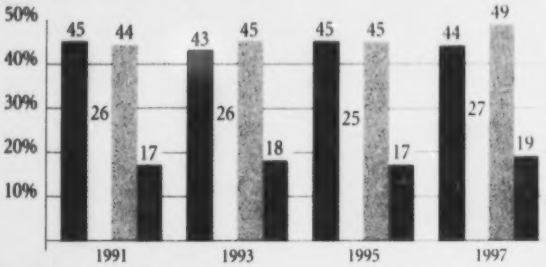

Source : Préparé par le Conseil canadien de développement social d'après des microdonnées de l'Enquête sur les finances des consommateurs, de Statistique Canada, années sélectionnées.

Les capacités parentales sont plus faibles qu'on ne s'y attendait

Lorsque la Fondation Investir dans l'enfance a fait un sondage national des parents, les lacunes dans les connaissances des parents sur le développement de leurs enfants ont été tristement dévoilées. L'enquête devait déterminer si les parents d'enfants de moins de six ans «avaient les connaissances, les compétences et la confiance en soi pour leur assurer le meilleur départ possible dans la vie». Les résultats ont révélé que les connaissances parentales étaient «très éparpillées et très peu approfondies», selon Nancy Birnbaum, présidente de la Fondation Investir dans l'enfance. Comme signes encourageants, presque tous les parents ont dit que leur rôle de parent était la tâche la plus importante de leur vie, et 85% savaient que les bébés apprennent dès l'instant où ils sont nés.

Il était moins encourageant de constater que seulement 50% des parents étaient vraiment au courant que le développement intellectuel de l'enfant était directement affecté par leur propre degré de tendresse envers eux et seulement 34% savaient que les expériences des trois premières années de la vie de l'enfant allaient se répercuter sur leurs capacités scolaires. L'enquête a aussi trouvé qu'un tiers des parents avaient du mal à comprendre les sentiments et les besoins de leurs enfants tandis que la moitié déclaraient manquer de compétences parentales. «Les parents n'ont pas confiance dans leur capacité en tant que parents» dit le Dr Carol Crill Russell, vice-présidente de la recherche et des programmes de la fondation.

Le Dr Russell attribue ces lacunes en connaissances parentales à des lacunes dans le système éducatif au Canada. «Je crois qu'il est important que les gens en apprennent autant sur le développement humain que sur tout autre sujet», dit-elle. En attendant, la fondation parraine des campagnes de prise de conscience et d'éducation du public visant à changer les attitudes sur les jeunes enfants au Canada. «Si nous sommes au courant que les premières années sont cruciales et si nous savons comment améliorer l'épanouissement de l'enfant, je pense que nous aurons fait un grand pas en avant».

Le Dr Russell souligne que pour assurer un bon développement de l'enfant, la responsabilité n'échoue pas juste aux parents, mais à tous les Canadiens. Seulement 40% des parents interrogés sont d'accord avec l'énoncé «Je pense que le Canada considère importants ses jeunes enfants». Même si les coupures aux services à l'enfance ont peut-être influencé cette opinion, le Dr Russell dit que les parents sont touchés directement par les attitudes du public auxquelles ils font face tous les jours. «Les parents ne vivent pas en vase clos. Et ils nous disent qu'ils ne se sentent pas bien acceptés dans les endroits publics de nos jours, à moins que leurs enfants soient silencieux et obéissants». ✹

Les jeunes retardent le départ de chez leurs parents

Shannon Tompkins, 21 ans, est le cas typique d'un nombre croissant de jeunes qui vivent encore chez leurs parents passé 18 ans. Statistique Canada rapporte que de 1981 à 1996, le pourcentage de jeunes femmes de 20 à 34 ans qui vivent chez leurs parents a augmenté de 16% à 23%; chez les jeunes hommes, le pourcentage est passé de 26% à 33%. Pour les les jeunes de 20 à 24 ans encore au domicile des parents, la proportion a grimpé de 43% en 1981 à près de 57% en 1996. La plupart de ces hausses coïncidaient avec les récessions économiques du début des années 1980 et des années 1990.

Les jeunes adultes vivant chez leurs parents ont tendance à être plus âgés qu'avant. En 1981, environ un quart des femmes et des hommes non mariés qui habitaient chez leurs parents avaient 25 ans ou plus; à partir de 1996, ce pourcentage était passé à 33% et 40%, respectivement.

Shannon, une résidente de Kanata, en Ontario, dit que le coût de l'université et le manque d'emplois bien payés sont les deux raisons principales pour lesquelles elle vit chez ses parents, comme la plupart de ses amies. Bien qu'elle travaille 35 heures par semaine, il serait pratiquement impossible de mettre de côté de l'argent pour l'université si elle devait aussi payer un loyer. Même si Shannon a de bonnes relations avec ses parents, elle a l'impression de retarder certains défis qui viennent avec une vie indépendante. «Je ne suis pas aussi responsable que je devrais l'être à mon avis. Mais quand je vais déménager, je veux être sûre d'être stable et confortable». ✹

JEUNES ADULTES DE 20 À 24 ANS VIVANT CHEZ LEURS PARENTS, 1981 À 1996

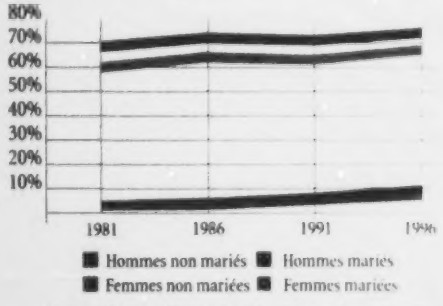

Source : M. Boyd et D. Norris - Continuer de vivre chez ses parents dans Tendances sociales canadiennes, *printemps 1999*

LA SÉCURITÉ ÉCONOMIQUE

La sécurité économique correspond à un niveau de vie assuré qui permet aux familles d'avoir les conditions nécessaires pour participer pleinement et sans exclusion aux activités économiques, politiques, sociales et culturelles de leur communauté.

Les divisions se sont accrues en terme de sécurité économique

par David P. Ross

De 1989 à 1997 – deux périodes semblables dans le cycle économique – la tranche des 40% du haut parmi les familles avec un revenu de travail qui avaient des enfants ont vu leur part des revenus s'améliorer. Les familles avec des revenus dans la tranche des 40% du bas ont subi une baisse de leur part des revenus et celles des 20% du milieu de l'échelle n'ont vu ni amélioration ni baisse.

Il est inquiétant qu'à mesure que l'économie canadienne se reprenait dans les années 1990, les disparités dans les niveaux de revenu familial ont elles augmenté. En 1989, les familles canadiennes les plus pauvres ramenaient à la maison 17% de tous les gains, mais à partir de 1996 leur part avait chuté à seulement 13% – représentant un transfert de plusieurs milliards de dollars dans l'ensemble des revenus, en passant des familles pauvres aux familles qui sont déjà en haut de l'échelle.

Caractéristiques familiales	% vivant dans la pauvreté 1991	% vivant dans la pauvreté 1996
Monoparentale-femme	60	61
Parents de moins de 25 ans	36	42
Minorité visible	27	43
Caractéristiques pour les enfants		
Enfants Autochtones	non disponible	52
Enfants handicapés	27	37
Tous les enfants	19	21

Source : Préparé par le Conseil canadien de développement social d'après des données du Recensement de 1991 et de 1996.

Dans les années 1990, les risques des enfants de vivre dans la pauvreté ont augmenté s'ils vivaient avec des parents jeunes ou un seul parent, si un parent était handicapé ou appartenait à une minorité visible.

La sécurité économique des familles de la tranche des 60% du bas a été encore plus comprimée par une décennie de restreinte fiscale. Les coupures aux dépenses publiques à tous les paliers ont entraîné des demandes accrues chez les familles pour payer davantage de leur poche les services publics, comme les soins de santé, l'éducation publique, le logement, les activités récréatives et culturelles. On a aussi exigé des familles de se prendre plus en charge et de moins compter sur l'assistance de l'État.

Dans les années 1990, les risques des enfants de vivre dans la pauvreté ont augmenté s'ils vivaient avec des parents jeunes ou un seul parent, si un parent était handicapé ou appartenait à une minorité visible. Malheureusement, la situation de ces enfants et familles montre peu de signes d'amélioration. Si les tendances des années 1990 persistent, les enfants et les familles dans les 40% du haut de l'échelle des revenus vont continuer à bien vivre dans le prochain millénaire, tandis que ceux dans les 40% du bas vont poursuivre encore davantage leur dégringolade économique. ✹

David P. Ross est un économiste et ex-directeur du Conseil canadien de développement social.

Tous les Canadiens profitent-ils de la reprise économique?

À l'hiver de 1999, l'économie canadienne avait repris son plein essor. Les taux de chômage baissaient et pour certains, les revenus augmentaient. Selon un sondage Angus Reid en 1999 :

- 56% des Canadiens avec un revenu supérieur à 60 000 $ disaient gagner plus maintenant qu'il y a deux ou trois ans, mais seulement 38% des Canadiens avec un revenu de moins de 30 000 $ pouvaient en dire autant.
- Seulement un tiers des Canadiens disaient être en meilleure situation financière aujourd'hui qu'il y a deux ou trois ans, et près de 70% disaient que leur situation financière était la même ou pire. Près de la moitié des gens interrogés et avec un revenu familial de plus de 60 000 $ disaient que leur situation financière s'était améliorée, mais moins de 20% de ceux avec un revenu familial de moins de 30 000 $ déclaraient une amélioration.
- Près de la moitié des Canadiens disaient avoir moins de revenu disponible aujourd'hui qu'il y a deux ou trois ans, 30% disaient que c'était à peu près pareil et un quart disaient avoir plus de revenu disponible. Plus de la moitié des gens avec un revenu familial de moins de 30 000 $ disaient que leur revenu disponible avait baissé, par rapport à seulement 38% des gens avec un revenu familial de plus de 60 000 $.
- La plupart des Canadiens n'ont pas réduit leur endettement personnel au cours des deux ou trois dernières années. Près d'un tiers indiquaient avoir davantage de dettes, près de la moitié avaient le même niveau de dettes et seulement un quart avaient moins de dettes. Les Canadiens à revenu plus élevé avaient le plus tendance à déclarer que leur endettement personnel avait diminué. ✹

LA SÉCURITÉ ÉCONOMIQUE DES CANADIENS

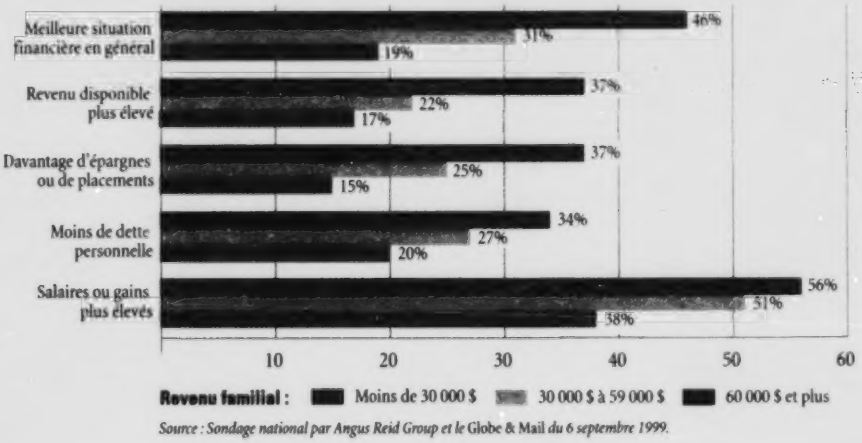

Source : Sondage national par Angus Reid Group et le Globe & Mail *du 6 septembre 1999.*

La pauvreté c'est . . .

- *Souhaiter de pouvoir aller au McDonald*
- *recevoir un panier du Fonds du Père Noël*
- *avoir honte que son père ne peut trouver un emploi*
- *ne pas pouvoir acheter de livres à la foire aux livres*
- *ne pas aller à des fêtes d'anniversaire*
- *entendre sa mère et son père se disputer pour l'argent*
- *ne jamais avoir un animal, parce que ça coûte trop cher*
- *souhaiter d'avoir une jolie maison*
- *ne pas avoir les moyens d'aller faire du camping*
- *ne pas avoir un hot dog la journée des hot dogs*
- *ne pas être en mesure d'avoir des amis à coucher*
- *prétendre d'avoir oublier son dîner*
- *avoir peur de dire à sa mère qu'on a besoin de nouvelles espadrilles*
- *ne pas avoir de petit déjeûner parfois*
- *ne pas être en mesure de jouer au hockey*
- *cacher vos pieds pour que le professeur ne se fâche pas parce vous n'avez pas de bottes*
- *ne pas être en mesure d'aller aux Scouts ou de jouer au soccer*
- *ne pas pouvoir prendre des leçons de natation*
- *ne pas avoir les moyens de prendre des vacances*
- *ne pas avoir de jolies barrettes pour les cheveux*
- *se faire moquer de soi pour la façon de s'habiller*
- *ne pas aller aux sorties scolaires.*

Enfants en classe de 4e et de 5e à North Bay, Ontario

Taux de pauvreté des enfants encore trop élevés

Le nombre d'enfants vivant dans la pauvreté a baissé de près de 7% de 1996 à 1997 – à environ 1,4 million. Mais cela représentait encore environ 50% de plus d'enfants pauvres qu'en 1989, lorsque la Chambre des communes avait adopté à l'unanimité la résolution d'éliminer la pauvreté des enfants d'ici à l'an 2000.

Bien que la plupart des enfants pauvres vivent en famille biparentale, les enfants en famille monoparentale ont encore beaucoup plus de probabilités d'être pauvres que ceux en famille biparentale.

Il y a des différences importantes dans les tendances de la pauvreté infantile entre les provinces. En Ontario, le taux de pauvreté infantile a presque doublé depuis 1989; dans d'autres provinces il a augmenté moins rapidement, tandis que le taux de pauvreté infantile a diminué légèrement en dessous du niveau de 1989 en Alberta et en Saskatchewan.

L'intensité de la pauvreté

Même s'il y avait moins d'enfants pauvres en 1997 qu'en 1996, en général leur situation était pire. La famille monoparentale moyenne en 1997 aurait eu besoin de près de 8 800 $ de plus juste pour atteindre le seuil de pauvreté, tandis qu'une famille biparentale aurait eu besoin de plus de 10 000 $. Cette intensité de la pauvreté s'est aggravée pour les deux types de familles de 1989 à 1997. ●

LA PAUVRETÉ* DES ENFANTS AU CANADA, 1989-1997

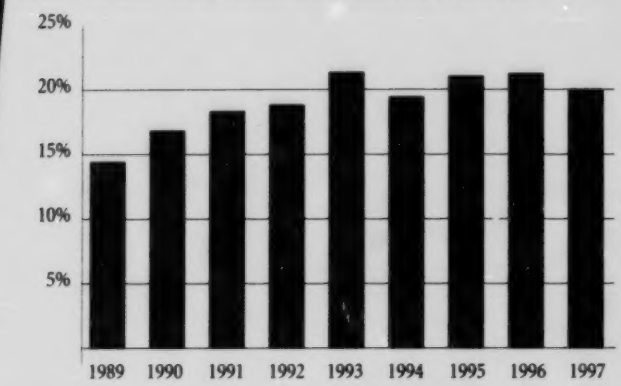

ÉCART MOYEN DE PAUVRETÉ*, PAR TYPE DE FAMILLE, ANNÉES SÉLECTIONNÉES

En dollars constants de 1997.

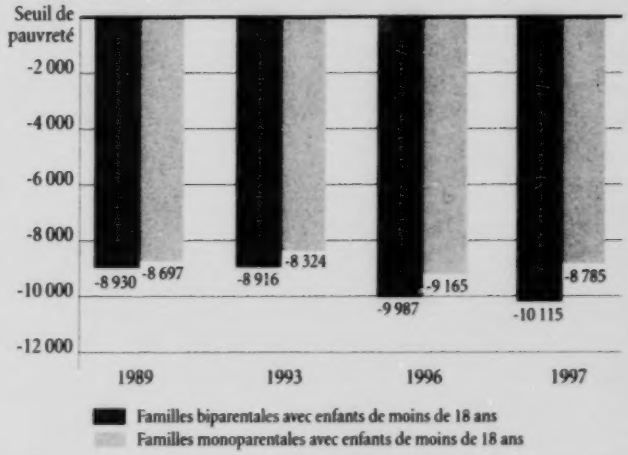

PAUVRETÉ* DES ENFANTS, PAR PROVINCE, ANNÉES SÉLECTIONNÉES

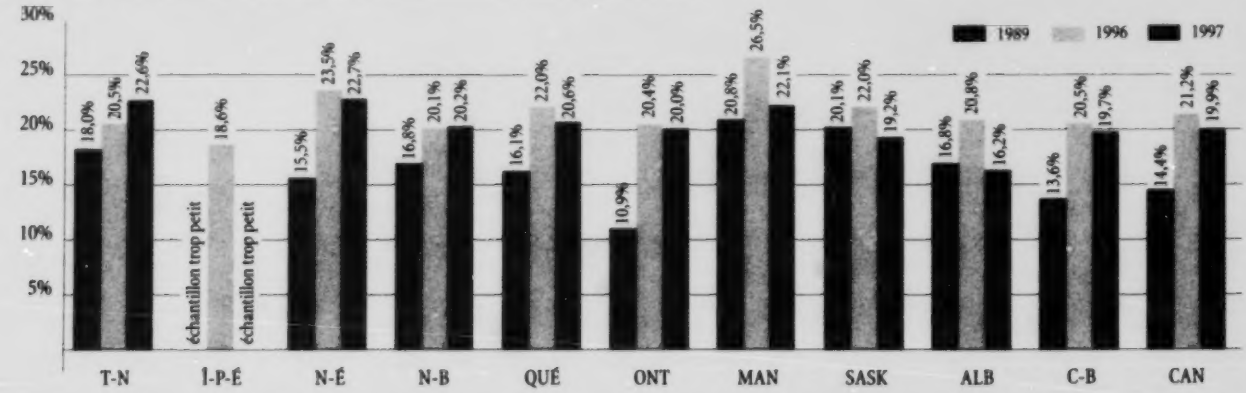

Note : Le taux de pauvreté est mesuré selon les seuils de faible revenu (SFR) de Statistique Canada, base de 1986 pour 1989 à 1991, et base de 1992 pour 1992 à 1997. Le chef de famille et le conjoint ont moins de 65 ans. Source : Préparé par le Conseil canadien de développement social d'après l'Enquête sur les finances des consommateurs, 1998, de Statistique Canada.

Comment les familles dépensent-elles leur argent?

Les caractéristiques des dépenses dans les familles avec enfants ont montré peu de changement de 1996 à 1997, avec les impôts sur le revenu personnel représentant toujours la plus grosse dépense pour les familles biparentales et le coût du logement représentant la plus grosse dépense pour les familles monoparentales. Le montant moyen dépensé par un couple avec enfants – en incluant la nourriture, le logement, les frais de garde, les impôts et les transports – était de 67 274 $, par rapport à 35 573 $ pour les familles monoparentales.

Le revenu moyen des familles biparentales avec enfants en 1997 était de 69 446 $ (avant impôts), par rapport à 32 596 $ pour les familles monoparentales.

Chez tous les Canadiens, les ménages ont dépensé 15% de plus en soins de santé de 1996 à 1997. Cette augmentation est surtout due à des dépenses pour des médicaments, des produits pharmaceutiques et des primes d'assurance-maladie. Les 20% des ménages avec les plus bas revenus ont augmenté leurs dépenses en soins de santé de 23%, par rapport à une augmentation de 12% pour les 20% des ménages avec les revenus les plus élevés. Les familles biparentales avec enfants ont dépensé en moyenne 1 370 $ en soins de santé et les familles monoparentales 790 $.

Chez tous les Canadiens, les dépenses pour l'éducation ont augmenté de 19% pour passer à une moyenne de 860 $ par ménage en 1997. L'augmentation était due en grande partie à une hausse des frais de scolarité. En moyenne, les familles biparentales avec enfants ont dépensé 1 214 $ en éducation, tandis que les familles monoparentales y ont consacré 716 $.

Chez tous les Canadiens, les dépenses en frais de loisirs – en allant de l'équipement de terrains de jeux aux billets de cinéma – ont augmenté de 5% en 1997. Les familles biparentales ont dépensé en moyenne 897 $ pour les loisirs et les familles monoparentales 547 $. ●

MOYENNE DES DÉPENSES DES FAMILLES AVEC ENFANTS*, 1997

	Type de famille	
	biparentale	monoparentale
Impôts personnels	23,1%	13,6%
Logement	18,8%	23,6%
Nourriture	11,2%	13,6%
Moyens de transport	12,4%	11,7%
Primes d'assurance personnelle et de pension	6,1%	5,1%
Loisirs	5,9%	5,5%
Habillement	4,6%	4,9%
Entretien ménager	3,6%	4,7%
Ameublement et équipement ménager	2,6%	2,5%
Soins de santé	2,0%	2,2%
Éducation	1,8%	2%
Dons et contributions	1,4%	2,3%
Soins personnels	1,3%	1,5%
Frais de garde d'enfants	1,0%	1,1%
Autre	4,1%	5,6%
Montant total dépensé (100%)	67 274 $	35 573 $

**Note : Les familles biparentales et monoparentales comprennent tous les enfants jamais mariés de tout âge, y compris les enfants pris en charge.*
Source : Statistique Canada, Les habitudes de dépenses au Canada, 1997, *1999.*

Les prestations parentales affectent la première année des nouveaux-nés

La première année de la vie est une partie cruciale de l'épanouissement sain de l'enfant, mais les préoccupations économiques influencent la décision des femmes de passer ou non cette période avec leur bébé. C'est à cause de ces préoccupations économiques que plus de la moitié des mères dans la main d'oeuvre retournent au travail avant que leur nourrisson ait atteint 7 mois. Une récente recherche a révélé que l'accès aux prestations des congés de maternité du programme d'Assurance-emploi (a-e) fait une grosse différence dans la rapidité avec laquelle les mères retournent à leur emploi après la naissance de leur bébé.

Les modifications aux règlements de l'Assurance-emploi ont rendu plus difficile aux nouvelles mères d'être admissibles aux prestations. Depuis 1996, le nombre minimum d'heures de travail nécessaires pour être admissible aux congés de maternité est passé de 300 à 700 heures, et les femmes qui travaillent à temps partiel doivent travailler beaucoup plus de semaines avant d'être admissibles. En conséquence de ces modifications, moins de femmes qui travaillent à temps partiel et qui ont des revenus plus bas sont admissibles aux prestations de maternité de l'a-e. La grande majorité des travailleuses autonomes en sont exclues. En 1998, moins de la moitié des mères de nouveaux-nés touchaient des prestations quelconques de maternité.

Une étude récente a trouvé que 21% des quelque 370 000 femmes dans la main d'oeuvre qui ont accouché en 1993 ou 1994 étaient de retour au travail dès la fin du premier mois de la naissance du bébé. Environ 42% des mères retournaient au travail de cinq à sept mois après la naissance. Les femmes qui ne touchaient aucune prestation de maternité et celles qui travaillaient à leur compte retournaient à leur emploi plus vite que les mères qui avaient droit aux prestations de maternité.

Environ un tiers (34%) des femmes qui sont retournées au travail un mois après la naissance de leur bébé étaient travailleuses autonomes, par rapport à juste 2% de celles qui retournaient au travail plus tard. Parmi les nouvelles mères qui étaient de retour au travail au bout d'un mois, 60% n'avaient reçu aucune prestation de maternité de l'a-e, par rapport à seulement 9% de celles qui prenaient de deux à 24 mois avant de retourner au travail. ●

Comment les familles dépensent-elles leur argent?

Les caractéristiques des dépenses dans les familles avec enfants ont montré peu de changement de 1996 à 1997, avec les impôts sur le revenu personnel représentant toujours la plus grosse dépense pour les familles biparentales et le coût du logement représentant la plus grosse dépense pour les familles monoparentales. Le montant moyen dépensé par un couple avec enfants – en incluant la nourriture, le logement, les frais de garde, les impôts et les transports – était de 67 274 $, par rapport à 35 573 $ pour les familles monoparentales.

Le revenu moyen des familles biparentales avec enfants en 1997 était de 69 446 $ (avant impôts), par rapport à 32 596 $ pour les familles monoparentales.

Chez tous les Canadiens, les ménages ont dépensé 15% de plus en soins de santé de 1996 à 1997. Cette augmentation est surtout due à des dépenses pour des médicaments, des produits pharmaceutiques et des primes d'assurance-maladie. Les 20% des ménages avec les plus bas revenus ont augmenté leurs dépenses en soins de santé de 23%, par rapport à une augmentation de 12% pour les 20% des ménages avec les revenus les plus élevés. Les familles biparentales avec enfants ont dépensé en moyenne 1 370 $ en soins de santé et les familles monoparentales 790 $.

Chez tous les Canadiens, les dépenses pour l'éducation ont augmenté de 19% pour passer à une moyenne de 860 $ par ménage en 1997. L'augmentation était due en grande partie à une hausse des frais de scolarité. En moyenne, les familles biparentales avec enfants ont dépensé 1 214 $ en éducation, tandis que les familles monoparentales y ont consacré 716 $.

Chez tous les Canadiens, les dépenses en frais de loisirs – en allant de l'équipement de terrains de jeux aux billets de cinéma – ont augmenté de 5% en 1997. Les familles biparentales ont dépensé en moyenne 897 $ pour les loisirs et les familles monoparentales 547 $. ✹

MOYENNE DES DÉPENSES DES FAMILLES AVEC ENFANTS*, 1997

	Type de famille	
	biparentale	monoparentale
Impôts personnels	23,1%	13,6%
Logement	18,8%	23,6%
Nourriture	11,2%	13,6%
Moyens de transport	12,4%	11,7%
Primes d'assurance personnelle et de pension	6,1%	5,1%
Loisirs	5,9%	5,5%
Habillement	4,6%	4,9%
Entretien menager	3,6%	4,7%
Ameublement et équipement ménager	2,6%	2,5%
Soins de santé	2,0%	2,2%
Éducation	1,8%	2%
Dons et contributions	1,4%	2,3%
Soins personnels	1,3%	1,5%
Frais de garde d'enfants	1,0%	1,1%
Autre	4,1%	5,6%
Montant total dépensé (100%)	67 274 $	35 573 $

**Note : Les familles biparentales et monoparentales comprennent tous les enfants jamais mariés de tout âge, y compris les enfants pris en charge.*
Source : Statistique Canada, Les habitudes de dépenses au Canada, 1997, 1999.

Les prestations parentales affectent la première année des nouveaux-nés

La première année de la vie est une partie cruciale de l'épanouissement sain de l'enfant, mais les préoccupations économiques influencent la décision des femmes de passer ou non cette période avec leur bébé. C'est à cause de ces préoccupations économiques que plus de la moitié des mères dans la main d'oeuvre retournent au travail avant que leur nourrisson ait atteint 7 mois. Une récente recherche a révélé que l'accès aux prestations des congés de maternité du programme d'Assurance-emploi (a-e) fait une grosse différence dans la rapidité avec laquelle les mères retournent à leur emploi après la naissance de leur bébé.

Les modifications aux règlements de l'Assurance-emploi ont rendu plus difficile aux nouvelles mères d'être admissibles aux prestations. Depuis 1996, le nombre minimum d'heures de travail nécessaires pour être admissible aux congés de maternité est passé de 300 à 700 heures, et les femmes qui travaillent à temps partiel doivent travailler beaucoup plus de semaines avant d'être admissibles. En conséquence de ces modifications, moins de femmes qui travaillent à temps partiel et qui ont des revenus plus bas sont admissibles aux prestations de maternité de l'a-e. La grande majorité des travailleuses autonomes en sont exclues. En 1998, moins de la moitié des mères de nouveaux-nés touchaient des prestations quelconques de maternité.

Une étude récente a trouvé que 21% des quelque 370 000 femmes dans la main d'oeuvre qui ont accouché en 1993 ou 1994 étaient de retour au travail dès la fin du premier mois de la naissance du bébé. Environ 42% des mères retournaient au travail de cinq à sept mois après la naissance. Les femmes qui ne touchaient aucune prestation de maternité et celles qui travaillaient à leur compte retournaient à leur emploi plus vite que les mères qui avaient droit aux prestations de maternité.

Environ un tiers (34%) des femmes qui sont retournées au travail un mois après la naissance de leur bébé étaient travailleuses autonomes, par rapport à juste 2% de celles qui retournaient au travail plus tard. Parmi les nouvelles mères qui étaient de retour au travail au bout d'un mois, 60% n'avaient reçu aucune prestation de maternité de l'a-e, par rapport à seulement 9% de celles qui prenaient de deux à 24 mois avant de retourner au travail. ✹

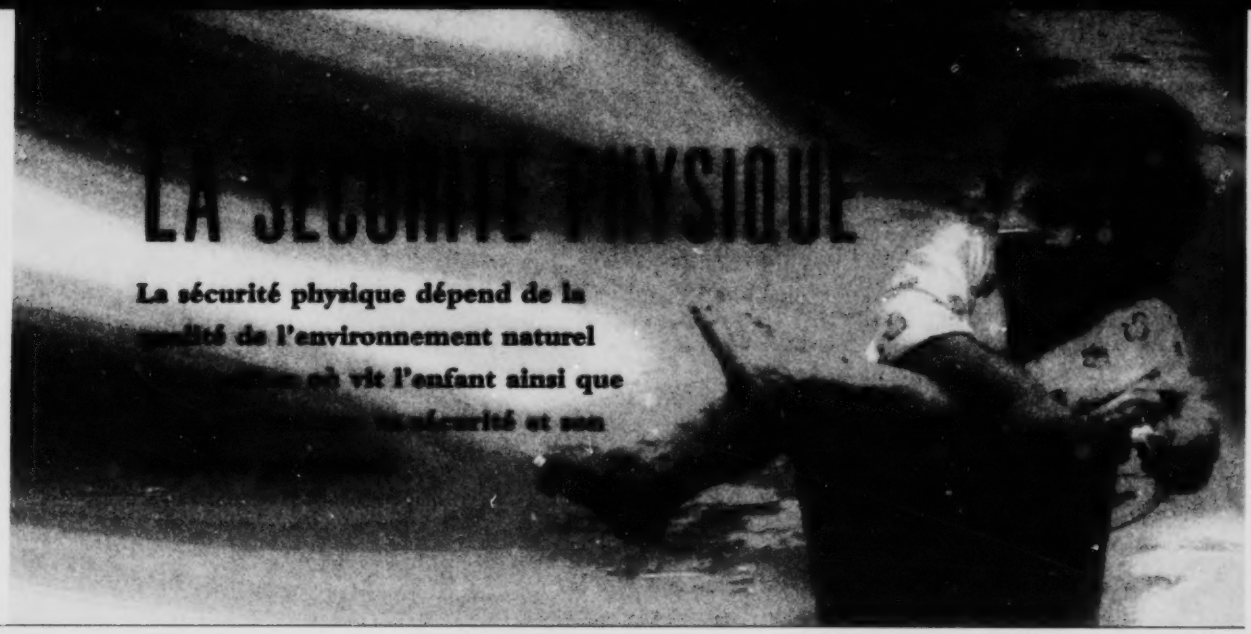

Le Canada a besoin d'une meilleure protection de l'environnement pour les enfants

par Graham Chance

Tandis que nous nous débattons pour savoir dans quelle mesure les contaminants chimiques contribuent à certaines tendances, comme l'augmentation de l'infertilité, les problèmes d'apprentissage, l'asthme et le cancer, il est important de garder ceci à l'esprit : les scientifiques ne cessent de trouver des répercussions significatives, souvent permanentes, pour des doses incroyablement faibles de contaminants.

Les preuves se multiplient que plusieurs des problèmes de santé chez les enfants sont causés ou exacerbés par la pollution de l'environnement. Voici quelques exemples des principaux problèmes de santé environnementale qui affectent les enfants :

- L'asthme chez les enfants et les jeunes a augmenté considérablement dans les derniers dix ans. C'est maintenant la principale cause d'hospitalisation des enfants au Canada et plusieurs autres pays.
- Les enfants exposés à la fumée de cigarettes à la maison ont plus de jours d'activité réduite, où ils doivent garder le lit et ils manquent plus de jours de classe chaque année que les autres enfants. Au Canada, 33% des enfants de moins de 12 ans sont régulièrement exposés à la fumée de cigarettes à la maison, avec des taux grimpant jusqu'à 44% au Québec et à l'Ile-du-Prince-Édouard, et à 43% à Terre-Neuve.
- Les eaux polluées peuvent affecter les enfants quand ils se baignent dans des rivières ou des lacs et par la consommation de certains poissons d'eau douce.
- Les enfants peuvent être victimes de déficiences dans le développement de leurs glandes endocrines et leur système immunitaire et d'effets toxiques sur leur comportement neurologique à la suite d'exposition à des pesticides, des polluants organiques et autres substances chimiques.

Malheureusement, il y a peu d'entente entre le milieu scientifique et les gouvernements sur le pourquoi – ou même si – l'exposition à des substances chimiques toxiques dans l'environnement a des conséquences endommageant la santé. En raison du manque d'enquêtes, méthodes de surveillance et bases de données appropriées, nous n'avons pas suffisamment d'information au Canada au sujet de l'impact des contaminants environnementaux sur les enfants.

Mais ce que nous savons, c'est que le développement de l'enfant, du stade de la conception à l'adolescence, est un processus délicat et complexe qui peut être affecté par la pollution de l'environnement. Si l'exposition à des substances toxiques se passe pendant des stades de croissance critiques, les systèmes touchés peuvent subir des dommages permanents. Les foetus dans l'utérus et les nouveaux-nés sont particulièrement à risque car leur cerveau subit un développement complexe, et la majorité de cette croissance ne peut être corrigée plus tard dans la vie.

La meilleure approche que pourrait adopter le Canada afin de minimiser les dangers environnementaux envers les enfants serait de passer en Loi le principe de précaution qui a déjà été établi dans huit pays européens. Selon ce principe, quand il y a des indications qu'un produit contaminant peut causer des dangers pour la santé – même si ce n'est pas complètement prouvé – nous devrions prendre des précautions légales pour que les êtres humains – *et spécialement les enfants* – ne soient pas exposés à ces substances. ●

Graham Chance est médecin et ancien président de l'Institut canadien de la santé infantile.

LES JEUNES PARLENT DE L'ENVIRONNEMENT

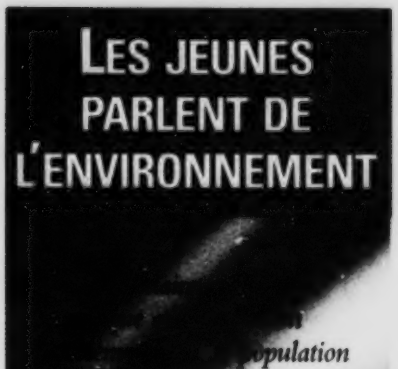

...population ...e gens.»
(..., Montréal)

«...pense que notre ... se sent beaucoup plus concernée par l'environnement que ne l'étaient nos parents.»
(Dawn, 24 ans, Ottawa)

«Le Canada est l'un des pays les plus mal contrôlés en terme de pollution.»
(Jean, 19 ans, Montréal)

Les moisissures dans les écoles sont un danger environnemental

À ... le Canada, l'exposition des enfants ...es toxines provenant de moisissures ... dans les écoles est devenue un vrai problème. Chez certains, l'exposition aux moisissures cause des réactions allergiques graves, des maux de tête et la nausée.

Des moisissures ont été signalées dans trois écoles de l'Île-du-Prince-Édouard, deux écoles au Manitoba, deux au New Brunswick ainsi qu'en Nouvelle Écosse et dans deux établissements scolaires en C-B. Plusieurs sous-sols d'écoles à Terre-Neuve sont aussi suspects. Le problème en Ontario est très répandu.

Le problème le plus grave est le stachybotrys chartarum, une moisissure noire qui se développe sur des matières comme le papier, les partitions en bois et les tuiles de plafonds – matériaux communs dans la plupart des unités portatives. Le stachybotrys est connu pour avoir tué du bétail en Europe et a été lié à neuf décès de nourrissons à Cleveland, en Ohio.

Les moisissures peuvent devenir un danger pour la santé dans tout le pays étant donné que la plupart des unités portatives ont été construites sur le même modèle et avec les mêmes matériaux. En Ontario, 4 000 unités portatives sur les 10 000 environ en usage ont dépassé leur durée prévue de 15 ans. Même si les nouvelles unités portatives sont conçues pour résister aux moisissures et permettre une meilleure ventilation, les conseils scolaires qui ont des fonds restreints ne peuvent souvent pas se les permettre.

Les conseils scolaires de Peel et Durham en Ontario ont pris des mesures pour éliminer la contamination par les moisissures. Depuis 1991, les fonctionnaires dans la région de Durham ont surveillé la qualité de l'air à l'intérieur, tandis que les fenêtres et les bouches d'aération sont calfeutrées tous les deux ans dans le cadre d'un programme d'entretien de prévention. Lorsque les fonctionnaires de Peel ont trouvé des moisissures dans presque toutes leurs unités portatives, ils ont simplement fait détruire celles qui ne pouvaient pas être réparées ou rénovées et fait construire des annexes permanentes. ●

Le contrôle des pesticides laisse à désirer

Presque tous les habitants en Amérique du Nord ont des niveaux détectables de pesticides dans leur corps. Une étude américaine a révélé que les enfants ingèrent les pesticides à un taux plus élevé parce qu'ils consomment plus de fruits et de jus par rapport à leur poids que les adultes, et que les fruits et jus contiennent souvent des résidus de pesticides, même après être lavés ou mis en bouteilles.

Au Canada, il n'y a aucune collecte systématique de données sur la consommation moyenne d'alimentation ou les résidus de pesticides dans la nourriture. L'Institut canadien de la santé infantile indique que les scientifiques utilisent encore des données recueillies en 1972 sur la consommation alimentaire des nourrissons et des enfants.

Il y a plus de 23 000 produits chimiques utilisés au Canada dans les agents de conservation d'aliments, les pesticides agricoles ou ménagers, les fluides de nettoyage à sec, les carburants et autres produits, mais on ne sait pas grand chose sur leurs effets ou les risques qu'ils présentent. La Loi sur l'usage des pesticides date de 30 ans, malgré les engagements du gouvernement de la réformer. Selon le Commissaire à l'environnement et au développement durable, le Canada est à la traîne derrière d'autres pays dans la réévaluation des pesticides qui avaient été approuvés il y a de cela des années, quand les normes étaient plus basses. Ce qui crée des risques inconnus pour la santé des enfants et des jeunes d'aujourd'hui. ●

LES JEUNES PARLENT DE L'ENVIRONNEMENT

De façon claire, je pense que cela va être un problème avec une population de 6 milliards de gens.»
(Tom, 20 ans, Montréal)

«Je pense que notre génération se sent beaucoup plus concernée par l'environnement que ne l'étaient nos parents.»
(Dawn, 24 ans, Ottawa)

«Le Canada est l'un des pays les plus mal contrôlés en terme de pollution.»
(Jean, 19 ans, Montréal)

Les moisissures dans les écoles sont un danger environnemental

À travers le Canada, l'exposition des enfants à des toxines provenant de moisissures dans les écoles est devenue un vrai problème. Chez certains, l'exposition aux moisissures cause des réactions allergiques graves, des maux de tête et la nausée.

Des moisissures ont été signalées dans trois écoles de l'Île-du-Prince-Édouard, deux écoles au Manitoba, deux au New Brunswick ainsi qu'en Nouvelle Écosse et dans deux établissements scolaires en C.-B. Plusieurs sous-sols d'écoles à Terre-Neuve sont aussi suspects. Le problème en Ontario est très répandu.

Le problème le plus grave est le stachybotrys chartarum, une moisissure noire qui se développe sur des matières comme le papier, les partitions en bois et les tuiles de plafonds – matériaux communs dans la plupart des unités portatives. Le stachybotrys est connu pour avoir tué du bétail en Europe et a été lié à neuf décès de nourrissons à Cleveland, en Ohio.

Les moisissures peuvent devenir un danger pour la santé dans tout le pays étant donné que la plupart des unités portatives ont été construites sur le même modèle et avec les mêmes matériaux. En Ontario, 4 000 unités portatives sur les 10 000 environ en usage ont dépassé leur durée prévue de 15 ans. Même si les nouvelles unités portatives sont conçues pour résister aux moisissures et permettre une meilleure ventilation, les conseils scolaires qui ont des fonds restreints ne peuvent souvent pas se les permettre.

Les conseils scolaires de Peel et Durham en Ontario ont pris des mesures pour éliminer la contamination par les moisissures. Depuis 1991, les fonctionnaires dans la région de Durham ont surveillé la qualité de l'air à l'intérieur, tandis que les fenêtres et les bouches d'aération sont calfeutrées tous les deux ans dans le cadre d'un programme d'entretien de prévention. Lorsque les fonctionnaires de Peel ont trouvé des moisissures dans presque toutes leurs unités portatives, ils ont simplement fait détruire celles qui ne pouvaient pas être réparées ou rénovées et fait construire des annexes permanentes. ✸

Le contrôle des pesticides laisse à désirer

Presque tous les habitants en Amérique du Nord ont des niveaux détectables de pesticides dans leur corps. Une étude américaine a révélé que les enfants ingèrent les pesticides à un taux plus élevé parce qu'ils consomment plus de fruits et de jus par rapport à leur poids que les adultes, et que les fruits et jus contiennent souvent des résidus de pesticides, même après être lavés ou mis en bouteilles.

Au Canada, il n'y a aucune collecte systématique de données sur la consommation moyenne d'alimentation ou les résidus de pesticides dans la nourriture. L'Institut canadien de la santé infantile indique que les scientifiques utilisent encore des données recueillies en 1972 sur la consommation alimentaire des nourrissons et des enfants.

Il y a plus de 23 000 produits chimiques utilisés au Canada dans les agents de conservation d'aliments, les pesticides agricoles ou ménagers, les fluides de nettoyage à sec, les carburants et autres produits, mais on ne sait pas grand chose sur leurs effets ou les risques qu'ils présentent. La Loi sur l'usage des pesticides date de 30 ans, malgré les engagements du gouvernement de la réformer. Selon le Commissaire à l'environnement et au développement durable, le Canada est à la traîne derrrière d'autres pays dans la réévaluation des pesticides qui avaient été approuvés il y a de cela des années, quand les normes étaient plus basses. Ce qui crée des risques inconnus pour la santé des enfants et des jeunes d'aujourd'hui. ✸

Moins de jeunes tués dans des accidents de la route

Les accidents de voiture sont la principale cause de décès dûs à des blessures chez les jeunes. En 1996, ils ont été responsables de la mort de près de 800 jeunes de 15 à 24 ans et en ont blessé 60 000 autres. Le taux de décès par accident de voiture chez les jeunes était le double de celui de l'ensemble de la population, et les jeunes hommes en étaient le plus souvent les victimes. En 1996, le taux de décès des jeunes hommes de 15 à 19 ans était de 23 pour 100 000, par rapport à un taux de 12 pour 100 000 chez les jeunes femmes du même âge. Chez les hommes de 20 à 24 ans, le taux était le triple de celui des jeunes femmes (28 pour 100 000 par rapport à 9 pour 100 000).

Même si ces taux ne sont pas acceptables, ils sont en baisse. L'une des raisons est que six provinces ont adopté un système de permis de conduire échelonnés pour les nouveaux conducteurs de tout âge. Cette méthode allonge la durée d'apprentissage pour les nouveaux conducteurs et leur permet de gagner de l'expérience en réduisant au début leur conduite à des situations à moindre risque, puis en éliminant graduellement ces restrictions. La Nouvelle-Écosse et l'Ontario étaient les premières provinces qui ont développé les permis de conduire échelonnés, en 1994. Depuis lors, la Colombie-Britannique, le Nouveau-Brunswick, Terre-Neuve et le Québec leur ont emboîté le pas.

- En Ontario, avant les permis de conduire échelonnés, les conducteurs de 16 ans avaient un taux de collision environ trois fois plus élevé que celui de l'ensemble de la population. Depuis la mise en place de ce système, le taux de collision fatale des conducteurs de 16 ans est descendu à celui de l'ensemble de la population, et le taux de collison général est en fait plus bas.
- En Nouvelle-Écosse, il y a eu une baisse de 24% des collisions par des conducteurs de 16 ans dans la première année du programme de permis de conduire échelonnés et une baisse de 37% sur les trois premières années du programme.
- Au Québec, une étude préliminaire a révélé une baisse nette de 12% dans le nombre de conducteurs avec un permis à niveau apprenti ou intermédiaire impliqués dans des accidents causant des blessures. Il y a eu aussi une baisse nette de 12% du nombre de personnes tuées ou gravement blessées par des conducteurs avec un permis à niveau apprenti ou intermédiaire. ●

CONDUCTEURS CANADIENS BLESSÉS OU TUÉS, 1991 À 1997 Taux pour 10 000

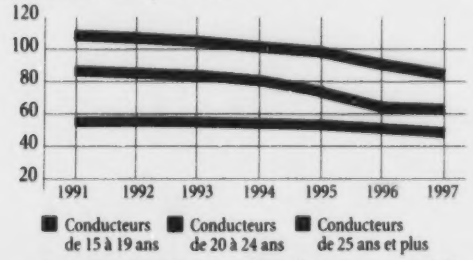

Source : Préparé par le Conseil canadien de développement social à l'aide de données de Transports Canada, 1991 à 1997.

LES JEUNES PARLENT DES ÉCOLES

...e grande école ...
...e de ce qui s'est ...
(Adriana, 13 ans, ...)

«Il y en a qui intimident les autres dans mon école. Ils menacent ceux qui disent quelque chose qui leur déplaît.»
(Sharon, 14 ans, Moncton)

«À mon école, c'est surtout verbal, mais parfois il y en a qui plaquent quelqu'un contre un placard de vestiaire.'»
(Doug, 12 ans, Moncton)

LES JEUNES PARLENT DU PERMIS DE CONDUIRE

...pense que c'était ... obtenir un permis. C'est une grande responsabilité de conduire une voiture. Il faut avoir la patience de passer à travers ce programme.»
(Steve, 21 ans, Ottawa)

«Beaucoup de jeunes ont trop confiance en eux. Ils ont attendu 16 ans et maintenant ils ont leur permis. C'est toute une affaire.»
(Frank, 18 ans, Moncton)

Les taux de criminalité continuent à baisser

Bien que la télévision et les cinémas regorgent de scènes de violence et que les gens pensent que les taux de criminalité augmentent, le Canada devient en fait un pays plus sûr pour ses enfants et les jeunes.

Le nombre des taux d'activités criminelles est sujette aux différences qu'il y a à les déclarer, mais les données disponibles indiquent que le taux de criminalité continue à baisser au Canada. De 1997 à 1998, le taux de criminalité a baissé pour [illegible] année consécutive, pour atteindre son plus bas niveau depuis près de 20 ans. Depuis 1991, le taux national de criminalité a diminué de presque 22%.

Les crimes violents – environ 11% de tous les crimes déclarés – ont diminué pour [illegible] année consécutive. La plupart des crimes violents (69%) sont des voies de fait. Parmi les voies de

Les enfants se sentent-ils en sécurité à l'école?

Tout au long de l'année, les média ont porté l'attention sur le taxage (comportement d'intimidation) dans les écoles. L'ELNEJ a demandé aux jeunes s'ils se sentaient en sécurité à l'école.

Un peu plus de la moitié (55%) de tous les enfants de 10 à 13 ans au Canada ont dit se sentir en sécurité à l'école tout le temps; un tiers (36%) se sentaient en sécurité la plupart du temps et 10% se sentaient en sécurité seulement parfois, rarement ou jamais. Dans l'ensemble, les enfants ont la même réaction sur le trajet pour aller ou revenir de l'école : 62% se sentent en sécurité tout le temps, 29% se sentent en sécurité la plupart du temps et 9% seulement parfois, rarement ou jamais. Chez les 10-11 ans, ces proportions sont restées pratiquement les mêmes de 1994 à 1996.

Les enfants plus jeunes ont moins tendance à se sentir en sécurité à l'école, ou sur le trajet aller et retour, que les enfants plus âgés.

Pourquoi les enfants ne se sentent pas en sécurité à l'école?

- 26% des enfants de 10 à 13 ans ont dit que d'autres enfants leur disent des méchancetés, tout le temps, la plupart du temps ou parfois.
- 9% sont taxés à l'école, tout le temps, la plupart du temps ou parfois.
- 4% disent qu'ils sont taxés sur le trajet à l'école tout le temps, la plupart du temps ou parfois.
- 14% disent qu'ils se sentent rejetés tout le temps, la plupart du temps ou parfois.

Comment les écoles répondent-elles à ces situations?

Les adultes dans les écoles peuvent avoir une profonde influence sur le degré de sécurité ressenti par les enfants, et ils peuvent établir des règles d'intolérance de la violence. En réponse à l'ELNEJ, 88% des enseignants des 10 à 13 ans ont été d'accord ou fortement d'accord qu'ils laissent rarement passer l'agressivité physique parmi les enfants et 79% ont indiqué qu'ils laissent rarement passer l'agressivité verbale. Cependant, il y avait moins de consensus sur la façon de traiter le comportement agressif. Seulement 63% des enseignants étaient d'accord ou fortement d'accord avec l'énoncé «les enseignants dans cette école sont arrivés à une entente sur les méthodes de discipliner les enfants qui désobéissent aux règlements»; 19% n'étaient pas d'accord avec l'énoncé et 18% n'avaient pas d'opinion.

La plupart des enseignants (54%) pensaient qu'il y avait suffisamment de ressources à l'école pour gérer les problèmes de discipline, 25% pensaient que non et 21% ne savaient pas. ●

ENFANTS DE 10 À 13 ANS QUI SE SENTENT EN SÉCURITÉ À L'ÉCOLE, 1996

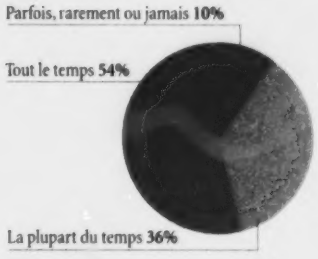

ENFANTS DE 10 À 13 ANS QUI SE SENTENT PARFOIS, RAREMENT OU JAMAIS EN SÉCURITÉ, 1996

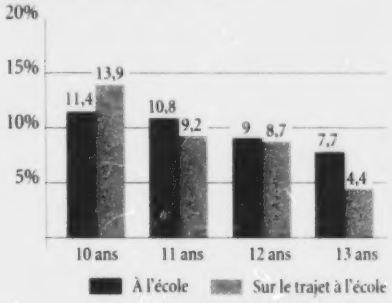

Source : Préparé par le Conseil canadien de développement social, à l'aide de données de l'ELNEJ, 1996.

fait déclarées à la police, 20% des victimes sont des enfants ou des jeunes de moins de 18 ans (qui forment 24% de la population). Le taux d'homicide a baissé de 6,2%, continuant une tendance à la baisse depuis la moitié des années 1970, et l'utilisation des armes à feu a diminué régulièrement, en passant de 6,5% de tous les incidents violents en 1994 à moins de 5% en 1998. La criminalité liée à la drogue et la prostitution faisait partie des quelques crimes à la hausse.

La plupart des provinces ont suivi cette tendance nationale à la diminution des taux de criminalité, avec les plus fortes baisses au Yukon, à l'Î-P-É et en Ontario. Les taux de criminalité ont augmenté seulement à Terre-Neuve, en Saskatchewan et dans les Territoires du Nord-Ouest. La Saskatchewan a rapporté une augmentation de la criminalité depuis 1994, et l'Ouest a des taux plus élevés de criminalité que le reste du Canada. ●

TAUX CANADIENS DE CRIMINALITÉ, 1991 À 1998

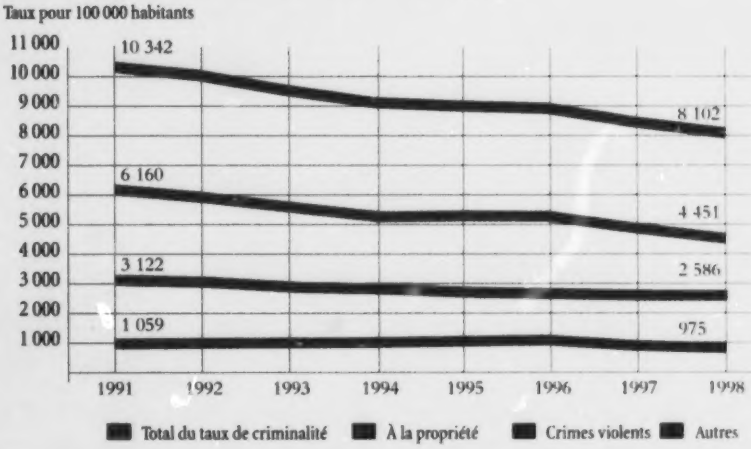

Source : Sylvain Tremblay, Statistique de la criminalité au Canada, 1998, *Ottawa : Centre canadien de la statistique juridique, 1999.*

Moins de jeunes tués dans des accidents de la route

Les accidents de voiture sont la principale cause de décès dûs à des blessures chez les jeunes. En 1996, ils ont été responsables de la mort de près de 800 jeunes de 15 à 24 ans et en ont blessé 60 000 autres. Le taux de décès par accident de voiture chez les jeunes était le double de celui de l'ensemble de la population, et les jeunes hommes en étaient le plus souvent les victimes. En 1996, le taux de décès des jeunes hommes de 15 à 19 ans était de 23 pour 100 000, par rapport à un taux de 12 pour 100 000 chez les jeunes femmes du même âge. Chez les hommes de 20 à 24 ans, le taux était le triple de celui des jeunes femmes (28 pour 100 000 par rapport à 9 pour 100 000).

Même si ces taux ne sont pas acceptables, ils sont en baisse. L'une des raisons est que six provinces ont adopté un système de permis de conduire échelonnés pour les nouveaux conducteurs de tout âge. Cette méthode allonge la durée d'apprentissage pour les nouveaux conducteurs et leur permet de gagner de l'expérience en réduisant au début leur conduite à des situations à moindre risque, puis en éliminant graduellement ces restrictions. La Nouvelle-Écosse et l'Ontario étaient les premières provinces qui ont développé les permis de conduire échelonnés, en 1994. Depuis lors, la Colombie-Britannique, le Nouveau-Brunswick, Terre-Neuve et le Québec leur ont emboîté le pas.

- En Ontario, avant les permis de conduire échelonnés, les conducteurs de 16 ans avaient un taux de collision environ trois fois plus élevé que celui de l'ensemble de la population. Depuis la mise en place de ce système, le taux de collision fatale des conducteurs de 16 ans est descendu à celui de l'ensemble de la population, et le taux de collison général est en fait plus bas.
- En Nouvelle-Écosse, il y a eu une baisse de 24% des collisions par des conducteurs de 16 ans dans la première année du programme de permis de conduire échelonnés et une baisse de 37% sur les trois premières années du programme.
- Au Québec, une étude préliminaire a révélé une baisse nette de 12% dans le nombre de conducteurs avec un permis à niveau apprenti ou intermédiaire impliqués dans des accidents causant des blessures. Il y a eu aussi une baisse nette de 12% du nombre de personnes tuées ou gravement blessées par des conducteurs avec un permis à niveau apprenti ou intermédiaire. ✱

CONDUCTEURS CANADIENS BLESSÉS OU TUÉS, 1991 À 1997 Taux pour 10 000

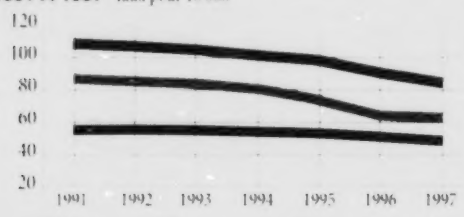

Source : Préparé par le Conseil canadien de développement social à l'aide de données de Transports Canada, 1991 à 1997.

LES JEUNES PARLENT DES ÉCOLES

«C'est une grande école et ça fait peur parfois, à cause de ce qui s'est passé à Columbine.»
(Adriana, 13 ans, Ottawa)

«Il y en a qui intimident les autres dans mon école. Ils menacent ceux qui disent quelque chose qui leur déplaît.»
(Sharon, 14 ans, Moncton)

«À mon école, c'est surtout verbal, mais parfois il y en a qui plaquent quelqu'un contre un placard de vestiaire.»
(Doug, 12 ans, Moncton)

LES JEUNES PARLENT DU PERMIS DE CONDUIRE

«Je pense que c'était trop facile avant d'obtenir un permis. C'est une grosse responsabilité de conduire une voiture. Il faut avoir la patience de passer à travers ce programme.»
(Steve, 21 ans, Ottawa)

«Beaucoup de jeunes ont trop confiance en eux. Ils ont attendu 16 ans et maintenant ils ont leur permis. C'est toute une affaire.»
(Frank, 18 ans, Moncton)

Les taux de criminalité continuent à baisser

Bien que la télévision et les cinémas regorgent de scènes de violence et que les gens pensent que les taux de criminalité augmentent, le Canada devient en fait un pays plus sûr pour les enfants et les jeunes.

La mesure des taux d'activités criminelles est sujette aux difficultés qu'il y a à les déclarer, mais les données disponibles indiquent que le taux de criminalité continue à baisser au Canada. De 1997 à 1998, le taux de criminalité a baissé pour la septième année consécutive, pour atteindre son plus bas degré depuis près de 20 ans. Depuis 1991, le taux national de criminalité a diminué de presque 22%.

Les crimes violents – environ 12% de tous les crimes déclarés – ont diminué pour la sixième année consécutive. La plupart des crimes violents (62%) sont des voies de fait. Parmi les voies de

Les enfants se sentent-ils en sécurité à l'école?

Tout au long de l'année, les média ont porté l'attention sur le taxage (comportement d'intimidation) dans les écoles. L'ELNEJ a demandé aux jeunes s'ils se sentaient en sécurité à l'école.

Un peu plus de la moitié (55%) de tous les enfants de 10 à 13 ans au Canada ont dit se sentir en sécurité à l'école tout le temps; un tiers (36%) se sentaient en sécurité la plupart du temps et 10% se sentaient en sécurité seulement parfois, rarement ou jamais. Dans l'ensemble, les enfants ont la même réaction sur le trajet pour aller ou revenir de l'école : 62% se sentent en sécurité tout le temps, 29% se sentent en sécurité la plupart du temps et 9% seulement parfois, rarement ou jamais. Chez les 10-11 ans, ces proportions sont restées pratiquement les mêmes de 1994 à 1996.

Les enfants plus jeunes ont moins tendance à se sentir en sécurité à l'école, ou sur le trajet aller et retour, que les enfants plus âgés.

Pourquoi les enfants ne se sentent pas en sécurité à l'école?

- 26% des enfants de 10 à 13 ans ont dit que d'autres enfants leur disent des méchancetés, tout le temps, la plupart du temps ou parfois.
- 9% sont taxés à l'école, tout le temps, la plupart du temps ou parfois.
- 4% disent qu'ils sont taxés sur le trajet à l'école tout le temps, la plupart du temps ou parfois.
- 14% disent qu'ils se sentent rejetés tout le temps, la plupart du temps ou parfois.

Comment les écoles répondent-elles à ces situations?

Les adultes dans les écoles peuvent avoir une profonde influence sur le degré de sécurité ressenti par les enfants, et ils peuvent établir des règles d'intolérance de la violence. En réponse à l'ELNEJ, 88% des enseignants des 10 à 13 ans ont été d'accord ou fortement d'accord qu'ils laissent rarement passer l'agressivité physique parmi les enfants et 79% ont indiqué qu'ils laissent rarement passer l'agressivité verbale. Cependant, il y avait moins de consensus sur la façon de traiter le comportement agressif. Seulement 63% des enseignants étaient d'accord ou fortement d'accord avec l'énoncé «les enseignants dans cette école sont arrivés à une entente sur les méthodes de discipliner les enfants qui désobéissent aux règlements»; 19% n'étaient pas d'accord avec l'énoncé et 18% n'avaient pas d'opinion.

La plupart des enseignants (54%) pensaient qu'il y avait suffisamment de ressources à l'école pour gérer les problèmes de discipline, 25% pensaient que non et 21% ne savaient pas. ✸

ENFANTS DE 10 À 13 ANS QUI SE SENTENT EN SÉCURITÉ À L'ÉCOLE, 1996

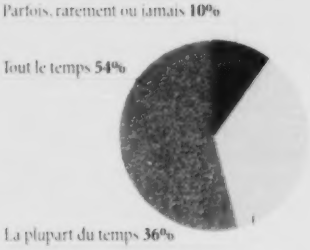

ENFANTS DE 10 À 13 ANS QUI SE SENTENT PARFOIS, RAREMENT OU JAMAIS EN SÉCURITÉ, 1996

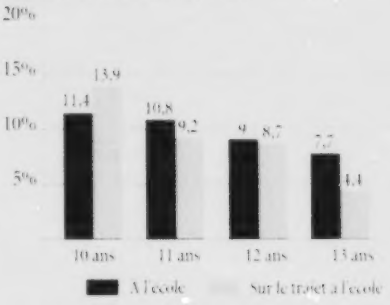

Source : Préparé par le Conseil canadien de développement social, à l'aide de données de l'ELNEJ, 1996.

fait déclarées à la police, 20% des victimes sont des enfants ou des jeunes de moins de 18 ans (qui forment 24% de la population). Le taux d'homicide a baissé de 6,2%, continuant une tendance à la baisse depuis la moitié des années 1970, et l'utilisation des armes à feu a diminué régulièrement, en passant de 6,5% de tous les incidents violents en 1994 à moins de 5% en 1998. La criminalité liée à la drogue et la prostitution faisait partie des quelques crimes à la hausse.

La plupart des provinces ont suivi cette tendance nationale à la diminution des taux de criminalité, avec les plus fortes baisses au Yukon, à l'Î-P-É et en Ontario. Les taux de criminalité ont augmenté seulement à Terre-Neuve, en Saskatchewan et dans les Territoires du Nord-Ouest. La Saskatchewan a rapporté une augmentation de la criminalité depuis 1994, et l'Ouest a des taux plus élevés de criminalité que le reste du Canada. ✸

TAUX CANADIENS DE CRIMINALITÉ, 1991 À 1998

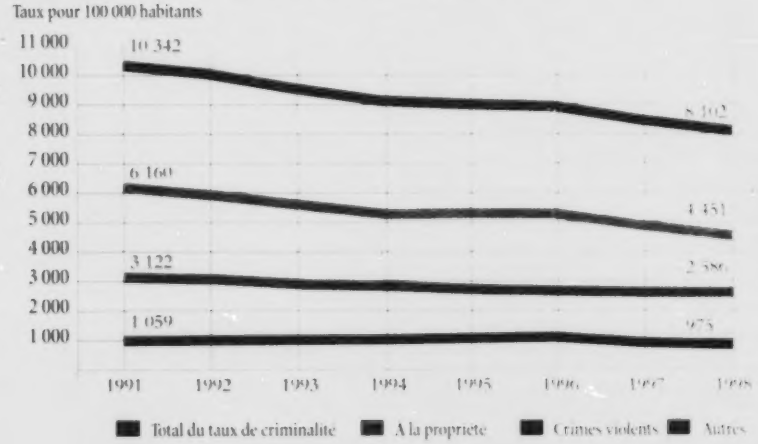

Source : Sylvain Tremblay, Statistique de la criminalité au Canada, 1998. Ottawa : Centre canadien de la statistique juridique, 1999.

À combien de pollution les enfants sont-ils exposés?

La Commission de coopération environnementale (CEC) a fait une étude de la pollution en Amérique du Nord. Elle a fait des découvertes inquiétantes sur les effets des polluants industriels émis directement dans l'atmosphère, au sol et dans l'eau, ou encore envoyés hors du site pour traitement ou élimination, la plupart du temps dans des terrains d'enfouissement de déchets industriels. Tandis que la pollution industrielle dans l'ensemble aux É-U et au Canada a diminué en 1996, avec une baisse de 2,3% depuis 1995, certaines provinces n'ont pas un bon dossier. L'Ontario est devenu le deuxième polluant en Amérique du Nord, se classant juste après le Texas, parmi toutes les provinces du Canada et les états des É-U. Voici le classement par province. ●

Classement	Province	Quantité totale d'émissions et de transferts de déchets polluants (en Kg)	% de changement 1995-1996
2	ONT	68 763 262	-3,4
20	QUÉ	22 940 209	-3,5
27	ALB	15 174 849	-6,5
40	C-B	6 271 403	-22,6
43	N-B	4 852 765	-23,6
47	MAN	3 308 100	+81,8
51	N-É	1 600 964	-5,3
56	SASK	799 321	-21,6
59	T-N	400 708	+41,0
62	Î-P-É	17 553	+30,8

Source : À l'heure des comptes – les rejets et les transferts de polluants en Amérique du Nord, 1996, *Montréal : Commission de coopération environnementale (CEC), 1999.*

Les enfants leurrés dans le commerce du sexe au Canada

Comme les Philippines et la Thaïlande, le Canada est maintenant une destination pour les gens qui cherchent à avoir des relations sexuelles avec les enfants, selon Jannit Rabinovitch, coordinatrice d'un projet national intitulé «Out from the Shadows and Into the Light». Rabinovitch dit que des consultations avec la police, les travailleurs de la santé publique et les enseignants de l'école primaire montrent que les enfants Canadiens sont achetés et vendus pour des activités sexuelles. «Il y a un commerce sexuel d'enfants partout au Canada, en allant des grandes villes aux camps forestiers les plus isolés. Cela se passe même dans des lieux trop petits pour avoir un nom».

Du 1er avril 1997 au 31 mars 1998, on a déposé 192 plaintes contre des adultes pour des infractions sexuelles à la Loi impliquant des enfants. Mais les experts disent que le nombre est en fait beaucoup plus élevé. Rien qu'à Vancouver, on estime qu'il se passe une centaine d'infractions *par jour.*

Cherry Kingsley connait personnellement les répercussions du commerce sexuel des enfants. En travaillant avec Rabinovitch comme gérante du projet et présentatrice principale auprès du public, elle incorpore ses propres expériences de prostitution dans ses allocutions auprès des jeunes, des stratèges de politiques et des média.

Sous le parrainage d'Aide à l'enfance-Canada, ceux qui travaillent pour le projet mènent des campagnes de sensibilisation et d'éducation du public, des ateliers nationaux et donnent du soutien aux enfants qui essayent d'échapper au commerce sexuel. Kingsley est en train de créer un répertoire national des services et ressources qui sont disponibles pour les enfants exploités sexuellement et, en collaboration avec Rabinovitch, elle organise des coalitions d'enfants exploités sexuellement dans des communautés à travers tout le Canada. «Nous devons travailler avec les jeunes pour créer les services et les soutiens dont ils ont besoin, de façon à ce que les proxénètes ne soient pas les seuls à leur faire des avances». ●

Les mythes qui entourent le commerce du sexe donnent l'impression que la vie dans la rue est acceptable, même attrayante. La réalité risque plutôt d'être une vie dure, brutale avec un haut degré de pauvreté, de violence et de maladies.

Mythe : **«Tu seras riche et tu pourras t'acheter une voiture et prendre de belles vacances».**

Réalité : **La liberté, ce n'est pas vivre avec 10 $ par jour dans une chambre en meublé. Ton souteneur ne te donneras de l'argent que pour ta nourriture et tes cigarettes. Tu aurais plus d'argent au salaire minimum.**

Mythe : **«Tu porteras des beaux vêtements et tu auras l'air d'un modèle».**

Réalité : **Qu'il pleuve ou qu'il gèle dehors, tu seras obligée de porter des vêtements provocateurs et ta vie sera contrôlée par un souteneur qui t'exploitera financièrement et sexuellement. Il aura un contrôle total sur ta vie.** ●

Extrait de : «Out from the Shadows and Into the Light», Aide à l'enfance-Canada.

Soutien solide aux services de garde mais les services s'effritent

par Martha Friendly et Donna Lero

Un sondage national en 1998 a révélé que 90% des Canadiens pensaient que des services de garde de haute qualité sont importants pour aider à assurer le bien-être social et économique au Canada à l'avenir, et 81% étaient d'avis que les gouvernements devraient améliorer le système de garderies d'enfants. Une autre enquête a trouvé que 76% des Canadiens croient que les services de garde devraient être disponibles pour toutes les familles, avec des coûts partagés entre les gouvernements et les familles.

Cependant, malgré un vaste soutien public pour les services de garde, les tendances dans les années 1990 vont à l'inverse. Les services de garde ont subi de plus en plus d'érosion, de fragmentation et de disparité. Même si les dépenses provinciales *totales* en services de garde ont augmenté dans les années 1990, le partage des coûts du Fédéral a été éliminé et les dépenses dans trois provinces ont en fait diminué. L'approvisionnement de places réglementées – jamais suffisant – a été réduit ou statique dans la plupart des provinces, avec de nouveaux fonds ciblant les enfants de familles à faible revenu et les enfants Autochtones. En même temps, certains parents restent à l'assistance sociale, parce que – comme bien des parents à faible et moyen revenu – ils ne peuvent trouver ou se permettre de payer des services de garde.

Régulièrement, la recherche montre que tous les enfants – pas seulement les enfants pauvres ou à risque - bénéficient de services de garde à la petite enfance et d'éducation de haute qualité. Les experts en politiques de la petite enfance reconnaissent que le Canada a besoin d'un système holistique et cohérent de services de garde qui aide au développement de l'enfant *et* fournisse du soutien aux parents pendant qu'ils travaillent, étudient ou suivent une formation.

En 1996, le Québec a lancé un programme universel pour le développement et la garde de la petite enfance, pendant qu'un parent travaille ou se forme, qui sera éventuellement accessible à tous les enfants, même les nourrissons. À partir de 2001, les parents d'enfants de moins de 13 ans paieront 5 $ par jour pour ces services et le gouvernement du Québec couvrira la plupart des coûts. Le programme, échelonné sur plus de cinq ans, va augmenter de plus en plus les places, assurer des salaires suffisants aux employés de garde et améliorer la coordination et la fourniture des services. Il sera complémenté par des congés parentaux améliorés, et c'est un modèle applicable au reste du Canada.

L'approche du Québec à la garde et l'éducation de la petite enfance en tant que service public fondamental est la direction que nous recommandons et elle pourrait devenir la pièce centrale de la politique publique dans tout le Canada, grâce au Programme d'action national pour les enfants ●

Tendances des services de garde dans les années 1990

- *Dans les cinq dernières années, les places de garde d'enfants dans la plupart des provinces ont soit diminué soit sont restées au même niveau.*
- *Les subventions pour les parents à faible revenu n'ont pas suivi le cours de l'inflation ou des tendances salariales. Quatre provinces subventionnaient moins d'enfants en 1998 qu'en 1992 et dans quatre autres, les niveaux d'admissibilité sont restés statiques dans cette période.*
- *Six provinces ont utilisé les épargnes réalisées sur les familles à l'assistance sociale grâce à la Prestation nationale pour enfants pour augmenter leurs dépenses en services de garde presque exclusivement pour les familles à faible revenu.*

Une enquête nationale en 1998 sur les travailleurs de services de garde a révélé que :

- *71% du personnel enseignant en services de garde d'enfants avait une éducation post-secondaire, par rapport à 58% en 1991.*
- *Leur salaire annuel moyen était de 22 700 $, en s'étalant de 13 600 $ à Terre-Neuve, à 26 000 $ en Ontario. (Le salaire moyen des employés de stationnements était de 21 000 $). Dans les années 1990, les enseignants des services de garde ont augmenté leur pouvoir d'achat seulement dans quatre provinces.*

Martha Friendly est coordinatrice de Childcare Resource and Research Unit, Université de Toronto. Donna Lero est professeure au Department of Family Relations and Applied Nutrition, Université de Guelph.

À combien de pollution les enfants sont-ils exposés?

La Commission de coopération environnementale (CEC) a fait une étude de la pollution en Amérique du Nord. Elle a fait des découvertes inquiétantes sur les effets des polluants industriels émis directement dans l'atmosphère, au sol et dans l'eau, ou encore envoyés hors du site pour traitement ou élimination, la plupart du temps dans des terrains d'enfouissement de déchets industriels. Tandis que la pollution industrielle dans l'ensemble aux É-U et au Canada a diminué en 1996, avec une baisse de 2,3% depuis 1995, certaines provinces n'ont pas un bon dossier. L'Ontario est devenu le deuxième polluant en Amérique du Nord, se classant juste après le Texas, parmi toutes les provinces du Canada et les états des É-U. Voici le classement par province. ✹

Classement	Province	Quantité totale d'émissions et de transferts de déchets polluants (en Kg)	% de changement 1995-1996
2	ONT	68 763 262	-3,4
20	QUÉ	22 940 209	-3,5
27	ALB	15 174 849	-6,5
40	C-B	6 271 403	-22,6
43	N-B	4 852 765	-23,6
47	MAN	3 308 100	+81,8
51	N-É	1 600 964	-5,3
56	SASK	799 321	-21,6
59	T-N	400 708	+41,0
62	Î-P-É	17 553	+30,8

Source : À l'heure des comptes – les rejets et les transferts de polluants en Amérique du Nord, 1996, *Montréal : Commission de coopération environnementale (CEC), 1999.*

Les enfants leurrés dans le commerce du sexe au Canada

Comme les Philippines et la Thaïlande, le Canada est maintenant une destination pour les gens qui cherchent à avoir des relations sexuelles avec les enfants, selon Jannit Rabinovitch, coordinatrice d'un projet national intitulé «Out from the Shadows and Into the Light». Rabinovitch dit que des consultations avec la police, les travailleurs de la santé publique et les enseignants de l'école primaire montrent que les enfants Canadiens sont achetés et vendus pour des activités sexuelles. «Il y a un commerce sexuel d'enfants partout au Canada, en allant des grandes villes aux camps forestiers les plus isolés. Cela se passe même dans des lieux trop petits pour avoir un nom».

Du 1er avril 1997 au 31 mars 1998, on a déposé 192 plaintes contre des adultes pour des infractions sexuelles à la Loi impliquant des enfants. Mais les experts disent que le nombre est en fait beaucoup plus élevé. Rien qu'à Vancouver, on estime qu'il se passe une centaine d'infractions *par jour.*

Cherry Kingsley connait personnellement les répercussions du commerce sexuel des enfants. En travaillant avec Rabinovitch comme gérante du projet et présentatrice principale auprès du public, elle incorpore ses propres expériences de prostitution dans ses allocutions auprès des jeunes, des stratèges de politiques et des média.

Sous le parrainage d'Aide à l'enfance-Canada, ceux qui travaillent pour le projet mènent des campagnes de sensibilisation et d'éducation du public, des ateliers nationaux et donnent du soutien aux enfants qui essayent d'échapper au commerce sexuel. Kingsley est en train de créer un répertoire national des services et ressources qui sont disponibles pour les enfants exploités sexuellement et, en collaboration avec Rabinovitch, elle organise des coalitions d'enfants exploités sexuellement dans des communautés à travers le Canada. «Nous devons travailler avec les jeunes pour créer les services et les soutiens dont ils ont besoin, de façon à ce que les proxénètes ne soient pas les seuls à leur faire des avances». ✹

Les mythes qui entourent le commerce du sexe donnent l'impression que la vie dans la rue est acceptable, même attrayante. La réalité risque plutôt d'être une vie dure, brutale avec un haut degré de pauvreté, de violence et de maladies.

Mythe : **«Tu seras riche et tu pourras t'acheter une voiture et prendre de belles vacances».**

Réalité : **La liberté, ce n'est pas vivre avec 10 $ par jour dans une chambre en meublé. Ton souteneur ne te donneras de l'argent que pour ta nourriture et tes cigarettes. Tu aurais plus d'argent au salaire minimum.**

Mythe : **«Tu porteras des beaux vêtements et tu auras l'air d'un modèle».**

Réalité : **Qu'il pleuve ou qu'il gèle dehors, tu seras obligée de porter des vêtements provocateurs et ta vie sera contrôlée par un souteneur qui t'exploiteras financièrement et sexuellement. Il aura un contrôle total sur ta vie.** ✹

Extrait de : «Out from the Shadows and Into the Light», *Aide à l'enfance-Canada.*

LES RESSOURCES COMMUNAUTAIRES

Les ressources communautaires sont les dispositifs et les soutiens disponibles pour les enfants et les jeunes au sein de leur communauté, y compris l'éducation et la formation, le logement, les soins de santé, les services aux enfants et aux familles ainsi que les activités culturelles et récréatives.

Soutien solide aux services de garde mais les services s'effritent

par Martha Friendly et Donna Lero

Un sondage national en 1998 a révélé que 90% des Canadiens pensaient que des services de garde de haute qualité sont importants pour aider à assurer le bien-être social et économique au Canada à l'avenir, et 81% étaient d'avis que les gouvernements devraient améliorer le système de garderies d'enfants. Une autre enquête a trouvé que 76% des Canadiens croient que les services de garde devraient être disponibles pour toutes les familles, avec des coûts partagés entre les gouvernements et les familles.

Cependant, malgré un vaste soutien public pour les services de garde, les tendances dans les années 1990 vont à l'inverse. Les services de garde ont subi de plus en plus d'érosion, de fragmentation et de disparité. Même si les dépenses provinciales *totales* en services de garde ont augmenté dans les années 1990, le partage des coûts du Fédéral a été éliminé et les dépenses dans trois provinces ont en fait diminué. L'approvisionnement de places réglementées – jamais suffisant – a été réduit ou statique dans la plupart des provinces, avec de nouveaux fonds ciblant les enfants de familles à faible revenu et les enfants Autochtones. En même temps, certains parents restent à l'assistance sociale, parce que – comme bien des parents à faible et moyen revenu – ils ne peuvent trouver ou se permettre de payer des services de garde.

Régulièrement, la recherche montre que tous les enfants – pas seulement les enfants pauvres ou à risque - bénéficient de services de garde à la petite enfance et d'éducation de haute qualité. Les experts en politiques de la petite enfance reconnaissent que le Canada a besoin d'un système holistique et cohérent de services de garde qui aide au développement de l'enfant *et* fournisse du soutien aux parents pendant qu'ils travaillent, étudient ou suivent une formation.

En 1996, le Québec a lancé un programme universel pour le développement et la garde de la petite enfance, pendant qu'un parent travaille ou se forme, qui sera éventuellement accessible à tous les enfants, même les nourrissons. À partir de 2001, les parents d'enfants de moins de 13 ans paieront 5 $ par jour pour ces services et le gouvernement du Québec couvrira la plupart des coûts. Le programme, échelonné sur plus de cinq ans, va augmenter de plus en plus les places, assurer des salaires suffisants aux employés de garde et améliorer la coordination et la fourniture des services. Il sera complémenté par des congés parentaux améliorés, et c'est un modèle applicable au reste du Canada.

L'approche du Québec à la garde et l'éducation de la petite enfance en tant que service public fondamental est la direction que nous recommandons et elle pourrait devenir la pièce centrale de la politique publique dans tout le Canada, grâce au Programme d'action national pour les enfants. ●

Tendances des services de garde dans les années 1990

- *Dans les cinq dernières années, les places de garde d'enfants dans la plupart des provinces ont soit diminué soit sont restées au même niveau.*
- *Les subventions pour les parents à faible revenu n'ont pas suivi le cours de l'inflation ou des tendances salariales. Quatre provinces subventionnaient moins d'enfants en 1998 qu'en 1992 et dans quatre autres, les niveaux d'admissibilité sont restés statiques dans cette période.*
- *Six provinces ont utilisé les épargnes réalisées sur les familles à l'assistance sociale grâce à la Prestation nationale pour enfants pour augmenter leurs dépenses en services de garde presque exclusivement pour les familles à faible revenu.*

Une enquête nationale en 1998 sur les travailleurs de services de garde a révélé que :

- *71% du personnel enseignant en services de garde d'enfants avait une éducation post secondaire, par rapport à 58% en 1991.*
- *Leur salaire annuel moyen était de 22 700 $, en s'étalant de 13 600 $ à Terre-Neuve, à 26 000 $ en Ontario. (Le salaire moyen des employés de stationnements était de 21 000 $). Dans les années 1990, les enseignants des services de garde ont augmenté leur pouvoir d'achat seulement dans quatre provinces.*

Martha Friendly est coordinatrice de Childcare Resource and Research Unit, Université de Toronto. Donna Lero est professeure au Department of Family Relations and Applied Nutrition, Université de Guelph.

Qui s'occupe de nos enfants?

Selon l'Enquête longitudinale nationale sur les enfants et les jeunes, près de 2 millions d'enfants jusqu'à l'âge de 11 ans (soit 43%) étaient gardés par quelqu'un d'autre que leurs parents en 1996, pendant que leurs parents étudiaient ou travaillaient.

- **22% étaient dans un milieu de garde agréé, comme un centre de garde de jour, une garderie familiale ou un programme avant/après l'école.**
- **19% étaient gardés par un membre de la famille autre que frère ou soeur.**
- **16% étaient gardés par un frère ou une soeur.**
- **37% étaient gardés par une personne non apparentée dans un milieu non réglementé.**

Environ un quart (24,4%) des enfants de moins d'1 an étaient gardés par quelqu'un d'autre pendant que leur(s) parent(s) travaillaient ou étudiaient.

Cette proportion augmentait à 46% pour les enfants de 1 à 5 ans et à 44% pour ceux de 6 à 11 ans.

Dans l'ensemble, 21% des parents ont dit avoir changé leurs dispositions de garde au moins une fois dans les derniers douze mois et 6% avaient changé leurs arrangements deux fois ou plus.

- les principales raisons données pour ces changements étaient que la personne qui gardait ou le programme de garde n'était plus disponible (27%), ou que la famille avait déménagé ou que sa situation de travail ou ses arrangements de droits de garde avaient changé (21%).
- 14% disaient que les besoins de leur enfant avaient changé et 13% disaient qu'ils n'avaient pas été satisfaits de la personne ou du programme de garde.
- 12% disaient qu'un meilleur arrangement était devenu disponible. ✸

ENFANTS DE MOINS DE 12 ANS DONT LES PARENTS TRAVAILLENT OU ÉTUDIENT, PAR TYPE DE GARDE D'ENFANTS, 1996

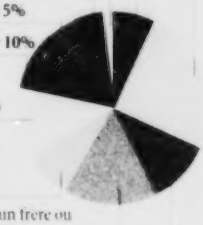

En milieu familial non agréé, sans lien de parenté **25%**

En milieu familial agréé, sans lien de parenté **7%**

Autre **2%**

Programme avant/après l'école **5%**

Se gardent seuls **5%**

Garderie de jour **10%**

À domicile, par personne non apparentée **12%**

À domicile, par membre de la famille **8%**

À domicile, par un frère ou une soeur **16%**

En milieu familial, chez membre de la famille **11%**

Note : Les chiffres ont été arrondis. La taille de l'échantillon était de 1 980 094.
Source : Préparé par le Conseil canadien de développement social d'après des données de l'ENJEU, 1996.

Les frais de scolarité continuent à grimper

Les étudiants retournant à l'université en 1999 ont fait face à des augmentations importantes des frais de scolarité, en moyenne 7% de plus que les tarifs de 1998; et cela représente la plus petite des augmentations au cours des quelques dernières années.

Les frais de scolarité ont augmenté dans toutes les provinces sauf la C-B et le Québec. En Colombie-Britannique, les tarifs étaient gelés pour la cinquième année consécutive; au Québec, les frais de résidents étaient gelés à 1 668 $ tandis que les étudiants venant d'ailleurs ont subi une augmentation de 10% (à la suite d'une hausse de 8,5% en 1997/98). En Nouvelle-Ecosse et en Ontario, les frais sont restés les plus élevés à 4 113 $ et 3 872 $ respectivement.

La hausse des frais de scolarité est une conséquence directe des réductions de financement du gouvernement aux universités. Dans l'année scolaire 1997/98, les frais de scolarité ont formé presque 20% des revenus totaux universitaires, par rapport à 15% en 1993/94 et plus du double du niveau de 1980/81. Au cours de la même période, la portion des revenus de subventions et de contrats du gouvernement aux universités a baissé de 64% à 55%. ✸

FRAIS DE SCOLARITE MOYENS DU PREMIER CYCLE, ARTS, 1990/91 ET 1999/2000

	1990/1991 en $	1998/1999 en $	1999/2000 en $	1990/91 à 1999/2000 % de changement	1998/99 à 1999/2000 % de changement
CAN	1 496	3 156	3 379	125,9	7,1
T-N	1 344	3 150	3 300	145,5	4,8
Î-P-É	1 840	3 310	3 460	89,1	4,1
N-É	1 943	3 904	4 113	111,7	5,3
N-B	1 898	3 194	3 329	75,4	4,2
QUE*	902	2 278	2 387	164,6	4,8
ONT	1 653	3 534	3 872	134,2	9,6
MAN	1 415	2 724	2 940	107,8	8,0
SASK	1 526	3 130	3 164	107,4	1,1
ALB	1 244	3 452	3 658	194,1	6,0
C-B	1 727	2 451	2 470	43,0	0,8

Note : Les frais moyens de cours ont été calculés en fonction du nombre d'étudiants.
**Les frais comprennent dans leur moyenne les étudiants résidents de la province et ceux non résidents.*
Source : Statistique Canada, Frais de scolarité à l'université, dans Le Quotidien, 25 août 1999.

Qui s'occupe de nos enfants?

Selon l'Enquête longitudinale nationale sur les enfants et les jeunes, près de 2 millions d'enfants jusqu'à l'âge de 11 ans (soit 43%) étaient gardés par quelqu'un d'autre que leurs parents en 1996, pendant que leurs parents étudiaient ou travaillaient.

- 22% étaient dans un milieu de garde agréé, comme un centre de garde de jour, une garderie familiale ou un programme avant/après l'école.
- 19% étaient gardés par un membre de la famille autre que frère ou soeur.
- 16% étaient gardés par un frère ou une soeur.
- 37% étaient gardés par une personne non apparentée dans un milieu non réglementé.

Environ un quart (24,4%) des enfants de moins d'1 an étaient gardés par quelqu'un d'autre pendant que leur(s) parent(s) travaillaient ou étudiaient.

Cette proportion augmentait à 46% pour les enfants de 1 à 5 ans et à 44% pour ceux de 6 à 11 ans.

Dans l'ensemble, 21% des parents ont dit avoir changé leurs dispositions de garde au moins une fois dans les derniers douze mois et 6% avaient changé leurs arrangements deux fois ou plus.

- les principales raisons données pour ces changements étaient que la personne qui gardait ou le programme de garde n'était plus disponible (27%), ou que la famille avait déménagé ou que sa situation de travail ou ses arrangements de droits de garde avaient changé (21%).
- 14% disaient que les besoins de leur enfant avaient changé et 13% disaient qu'ils n'avaient pas été satisfaits de la personne ou du programme de garde.
- 12% disaient qu'un meilleur arrangement était devenu disponible. ●

ENFANTS DE MOINS DE 12 ANS DONT LES PARENTS TRAVAILLENT OU ÉTUDIENT, PAR TYPE DE GARDE D'ENFANTS, 1996

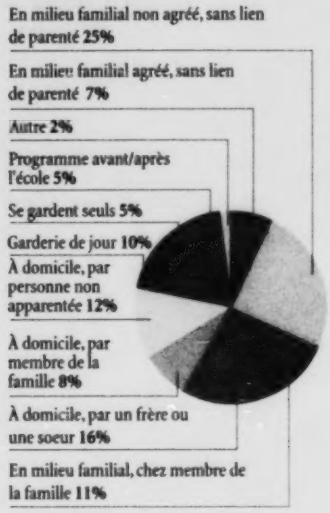

Note : Les chiffres ont été arrondis. La taille de l'échantillon était de 1 980 091.
Source : Préparé par le Conseil canadien de développement social d'après des données de l'ELNEJ, 1996.

Les frais de scolarité continuent à grimper

Les étudiants retournant à l'université en 1999 ont fait face à des augmentations importantes des frais de scolarité, en moyenne 7% de plus que les tarifs de 1998; et cela représente la plus petite des augmentations au cours des quelques dernières années.

Les frais de scolarité ont augmenté dans toutes les provinces sauf la C-B et le Québec. En Colombie-Britannique, les tarifs étaient gelés pour la cinquième année consécutive; au Québec, les frais de résidents étaient gelés à 1 668 $ tandis que les étudiants venant d'ailleurs ont subi une augmentation de 10% (à la suite d'une hausse de 8,5% en 1997/98). En Nouvelle-Écosse et en Ontario, les frais sont restés les plus élevés à 4 113 $ et 3 872 $ respectivement.

La hausse des frais de scolarité est une conséquence directe des réductions de financement du gouvernement aux universités. Dans l'année scolaire 1997/98, les frais de scolarité ont formé presque 20% des revenus totaux universitaires, par rapport à 15% en 1993/94 et plus du double du niveau de 1980/81. Au cours de la même période, la portion des revenus de subventions et de contrats du gouvernement aux universités a baissé de 64% à 55%. ●

FRAIS DE SCOLARITÉ MOYENS DU PREMIER CYCLE, ARTS, 1990/91 ET 1999/2000

	1990/1991 en $	1998/1999 en $	1999/2000 en $	1990/91 à 1999/2000 % de changement	1998/99 à 1999/2000 % de changement
CAN	1 496	3 156	3 379	125,9	7,1
T-N	1 344	3 150	3 300	145,5	4,8
Î-P-É	1 840	3 310	3 480	89,1	5,1
N-É	1 943	3 904	4 113	111,7	5,3
N-B	1 898	3 194	3 329	75,4	4,2
QUÉ*	902	2 278	2 387	164,6	4,8
ONT	1 653	3 534	3 872	134,2	9,6
MAN	1 415	2 724	2 940	107,8	8,0
SASK	1 526	3 130	3 164	107,4	1,1
ALB	1 244	3 452	3 658	194,1	6,0
C-B	1 727	2 451	2 470	43,0	0,8

Note : Les frais moyens de cours ont été calculés en fonction du nombre d'étudiants.
**Les frais comprennent dans leur moyenne les étudiants résidents de la province et ceux non résidents.*
Source : Statistique Canada, Frais de scolarité à l'université, dans Le Quotidien, *25 août 1999.*

L'éducation publique en proie aux changements

Les années 1990 ont marqué une période d'insécurité et de changements dans l'éducation au Canada. En 1999, un sondage Angus Reid a révélé qu'environ 40% des parents n'étaient pas satisfaits de la qualité de l'éducation donnée à leurs enfants. Une étude en 1998 en Ontario a trouvé que les parents plaçaient l'éducation au premier plan de leurs préoccupations en ce qui concerne leurs enfants. Un bon tiers des parents ont dit qu'ils transféreraient leurs enfants de l'éducation publique à une école privée s'ils le pouvaient.

Pendant que les parents s'inquiétaient de l'aptitude du système scolaire à fournir les connaissances de base à leurs enfants, les gouvernements eux coupaient les dépenses et resserraient les services dans le cadre d'une tendance générale à éliminer le déficit public et à réduire la dette.

De 1991 à 1996, le nombre total d'enfants et de jeunes inscrits dans des écoles maternelles, élémentaires et secondaires a augmenté d'environ 4% pour passer à 5,4 millions; le nombre en école maternelle a augmenté d'environ 4%, à 508 000. De 1992 à 1996, le ratio enseignant/élève a augmenté de 16 à 17 élèves par enseignant au Canada, avec la plus grande hausse en Ontario, qui est passé de 15 à près de 18 élèves par enseignant.

Même si les dépenses en éducation ont augmenté d'environ 3% de 1992 à 1996, elles sont tombées de 8% à 7,4% en proportion du produit intérieur brut. Pour la première fois, les conseils scolaires ont déclaré une baisse de leurs dépenses entre 1995 et 1996 (les derniers chiffres disponibles), bien qu'il y ait des variantes par région. Les budgets ont été coupés en Ontario, au Québec et dans les provinces de l'Atlantique, mais ont augmenté d'environ 3% dans les provinces de l'Ouest. Les coûts annuels moyens par élève ont chuté de 5% de 1991 à 1996 – en passant de 7 200 $ à 6 840 $ en dollars constants de 1996.

Au début du millénaire, les tendances en éducation continuent vers des programmes scolaires plus sophistiqués mais avec moins d'argent. Dans plusieurs provinces, les conseils scolaires sont en train de fermer les écoles des petites communautés et de déplacer les élèves dans des installations plus grandes afin d'épargner de l'argent. On demande aux enseignants de donner des cours nouveaux et plus complexes, mais souvent avec moins d'argent pour acheter du matériel complémentaire d'enseignement.

L'éducation postsecondaire

Tandis que le nombre d'étudiants universitaires à plein temps a légèrement augmenté (1%) et que le nombre d'étudiants à plein temps en collège communautaire a augmenté d'environ 9% de 1992/93 à 1997/98, par contre le nombre d'étudiants à temps partiel a baissé. Les inscriptions à temps partiel ont baissé de 21% chez les étudiants universitaires et de 13% chez les étudiants collégiaux. La recherche suggère que les coupures de financement pourraient être un facteur majeur dans la baisse importante des étudiants à temps partiel. Les universités ont l'air de concentrer leurs ressources sur les étudiants à plein temps, et par conséquent, offrent moins de cours à temps partiel.

DÉPENSES EN ÉDUCATION, 1985 À 1995

	Dépenses (en millions de $)	En % du PIB	$ par habitant
1985	34 564,1	7,2	1 332
1986	37 074,5	7,3	1 415
1987	38 421,6	7,0	1 447
1988	41 959,0	6,9	1 560
1989	44 531,7	6,8	1 626
1990	48 679,6	7,3	1 752
1991	53 144,3	7,9	1 890
1992	55 800,5	8,0	1 956
1993	57 056,3	7,9	1 975
1994	58 560,0	7,7	2 002
1995	58 943,7	7,4	1 990

Source : Statistique Canada, L'Éducation au Canada, *1998.*

Les inscriptions dans les études à plein temps ont augmenté dans les universités de cinq provinces de 1992/93 à 1997/98. La plus grande hausse s'est produite en C-B où le nombre d'étudiants à plein temps a augmenté de 16%. Les inscriptions à plein temps ont aussi augmenté en Alberta, au Manitoba, en Nouvelle-Écosse et en Saskatchewan. Cependant, les inscriptions dans des cours à temps partiel n'ont augmenté qu'en Alberta (4%) et en C-B (9%). Les universités des autres provinces ont subi des baisses de deux chiffres dans leurs inscriptions à temps partiel.

La proportion de jeunes femmes de 18 à 24 ans inscrites à plein temps dans des universités ou collèges a vu une légère hausse au cours de la décennie, de 35% à 37%, tandis que la proportion de jeunes hommes est restée la même, à environ 31%. ●

Les défis aux agences de protection de l'enfance se multiplient

par Bruce Rivers

«Au cours des cinq dernières années il y a eu une révolution au Canada dans le milieu du bien-être et de la protection de l'enfance. Tristement, cette révolution n'est pas survenue à cause d'une meilleure distribution des services ni de commentaires bien informés de la clientèle et de ceux qui donnent les services, mais plutôt à cause de morts d'enfants».

Le nombre d'enfants pris en charge par les agences de protection de l'enfance a augmenté dans les années 1990 en raison d'une plus grande prise de conscience publique de la gravité des abus et de la négligence envers les enfants, d'une législation plus stricte et de conditions s'empirant chez les personnes pauvres. Rien qu'en Ontario, on a vu une hausse de 10% du nombre d'enfants pauvres pris en charge au cours de l'année passée.

Du côté positif, les agences de protection de l'enfance ont développé de nouveaux outils pour évaluer la situation de risque dans laquelle se trouvent les enfants et qui aident à rendre plus objective – sans pour cela simplifier – la très difficile décision d'enlever ou non les enfants à leur famille. Certaines provinces ont augmenté les fonds versés aux services de protection de l'enfance après une décennie d'érosion. Cela est dû, au moins en partie, à une prise de conscience croissante à la suite de l'attention portée par les média à des enquêtes publiques récentes.

On réalise aussi de plus en plus que les personnes qui travaillent dans les programmes de bien-être à l'enfance ont grand besoin de formation, et de plus de formation, pour mener à bien cette tâche ingrate. Dans certaines agences, le roulement du personnel a entraîné un manque de suivi dans les relations avec les enfants et les familles – relations qui sont cruciales pour la tâche relative au bien-être des enfants.

Il y a quelques dizaines d'années, les lois de protection de l'enfance dans plusieurs provinces avaient été modifiées afin de préserver en priorité l'importance de la famille; maintenant on change les lois pour placer la priorité sur la sécurité des enfants, au-dessus de toute autre considération, y compris les liens familiaux. La définition légale de négligence des enfants a aussi été clarifiée et on a réduit la durée pendant laquelle les enfants peuvent rester dans le néant des litigations – un facteur qui avait contribué à la mort de certains enfants.

On reconnaît aussi de plus en plus la valeur d'habiliter les jeunes et de leur donner la parole, ce qui a mené au développement de nouveaux programmes dans certaines agences. Et ce qui est peut-être plus encourageant, plusieurs provinces commencent à reconnaître l'importance d'augmenter leurs investissements dans des programmes d'intervention pour aider au développement sain pendant la petite enfance dans l'espoir de rompre le cycle d'abus et de négligence. ●

Bruce Rivers est premier vice-président de la Ligue canadienne pour la protection de l'enfance et directeur exécutif de la Children's Aid Society of Metropolitan Toronto.

Quelle est la clientèle des agences de protection de l'enfance? À la Children's Aid Society of Metropolitan Toronto :

- *54% des parents ont des maladies mentales et psychologiques chroniques. De longues listes d'attente pour un traitement font que leurs enfants souffrent aussi.*
- *Plus de 60% des parents déclarent avoir eux-mêmes été victimes d'abus physiques ou sexuels.*
- *Presque 70% des enfants vivent au seuil de pauvreté ou en-dessous.*
- *Presque 60% des parents vivent seuls, sont très jeunes et isolés des autres membres de leur famille.*
- *31% des enfants ont été témoins de violence à la maison. La recherche a montré que les effets sont particulièrement profonds chez les jeunes garçons qui ont vu leur mère victime de violence.*
- *Chaque semaine à Toronto, il y a 10 cas rapportés d'abandon d'enfant. Plusieurs sont le résultat de parents qui travaillent par horaire à roulement et qui laissent de très jeunes enfants seuls à la maison.*
- *18% des enfants pris en charge, le sont en partie parce que leur famille est sans-abri.*
- *La prise en charge par l'agence coûte en moyenne 1 600 $ par mois par enfant, par rapport à 102 $ par mois pour des services fournis au domicile de l'enfant.*

Hausse de la demande en protection de l'enfance

L'enquête du CCDS auprès des ministères provinciaux s'occupant de la protection de l'enfance a révélé les tendances générales suivantes dans les sept provinces participantes :

- Six des sept provinces ont montré une augmentation du nombre d'enfants et de jeunes pris en charge entre 1994/95 et 1998/99; dans une des provinces, le nombre est resté le même.
- Le nombre d'enfants recevant des services de protection à domicile a augmenté en Alberta et en Ontario et a diminué en Nouvelle-Écosse et au Nouveau-Brunswick.
- Le nombre de rapports sur la protection de l'enfance reçus par les autorités de 1994/95 à 1998/99 a augmenté dans trois des provinces de l'enquête. Les rapports de protection de l'enfance ont augmenté de près de 14% en C-B et plus de 12% en Nouv.-Écosse; le Nouv.-Brunswick a reçu presque 3% de plus de rapports en 1998/99. En Alberta le nombre de rapports a baissé et au Manitoba il est resté pareil.
- En Alberta et en C-B, les autorités de protection de l'enfance ont mené plus d'enquêtes en 1998/99 qu'en 1994/95; leur nombre est resté relativement stable au Manitoba et en Saskatchewan. Tandis que les données en Ontario ne sont pas disponibles pour ces années-là, la province a mené plus d'enquêtes en 1997/98 qu'en 1995/96.
- Seulement trois des provinces ont fourni des données sur le nombre de travailleurs à la protection de l'enfance et dans chaque cas, les chiffres ont augmenté de 1994/95 à 1998/99. En C-B, le personnel de protection de l'enfance a augmenté de 107%, alors que la Saskatchewan avait plus de 22% de travailleurs en plus. De 1995/96 à 1998/99, le personnel en Nouvelle-Écosse a augmenté de 38%.
- Les dépenses pour la protection de l'enfance ont augmenté de 1994/95 à 1998/99 dans les six provinces qui ont fourni des données, ainsi que le nombre d'enfants pris en charge. Pendant cette période le ratio de dépenses pour la protection de l'enfance par rapport au nombre d'enfants pris en charge a augmenté dans 4 provinces et est resté relativement stable dans 2 autres. ●

ENFANTS ET JEUNES PRIS EN CHARGE, PAR PROVINCES SÉLECTIONNÉES,* 1994/95 À 1998/99

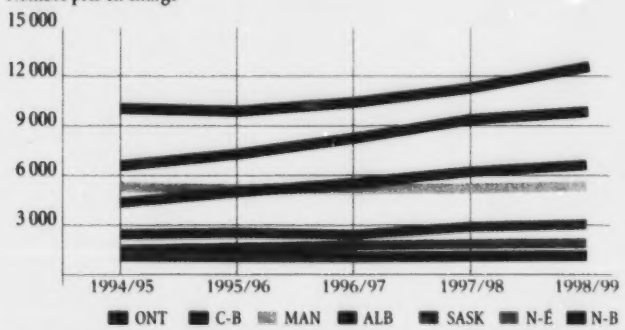

** Les comparaisons entre provinces ne sont pas possibles en raison de différences dans les méthodes de collecte de données et de la définition «d'enfants pris en charge».*

Sources : CCDS, Enquête auprès des ministères de protection de l'enfance au Canada, septembre-octobre 1999; Groupe de travail fédéral-provincial d'information sur les Services à l'enfance et la famille, Rapport statistique des Services à l'enfance et la famille 1994/95 à 1996/97, *février 1998; Ministère de l'enfance et de la famille de Colombie-Britannique, rapport annuel, 1996/97 et 1997/98; Services à la famille du Manitoba, rapport annuel, 1997/1998; Services de santé et communautaires du Nouveau-Brunswick, rapport annuel, 1997/1998.*

Les fournisseurs de services ont du mal à aider les enfants immigrants

Malgré les efforts pour estomper les obstacles, les besoins des enfants et des jeunes immigrants en matière de santé, d'éducation et de services sociaux ne sont pas remplis adéquatement, selon une enquête des fournisseurs de services dans les principales agglomérations urbaines menée en 1999. Le CCDS a enquêté auprès de 88 agences à travers tout le Canada, y compris des conseils scolaires, des fournisseurs de soins de santé, des agences d'assistance sociale et de services sociaux, des agences communautaires et des divisions de police qui fournissent des services pour les enfants et les jeunes qui ont immigré au Canada dans les cinq dernières années.

Plus des trois quarts des agences ont déclaré que les enfants et les familles d'immigrants font face à des obstacles pour avoir accès à leurs services. L'obstacle le plus courant est la langue, avec des problèmes comme le manque de personnel qui pourrait communiquer avec les enfants dans leur langue, l'accès insuffisant à des interprètes et pas assez de documentation écrite dans les diverses langues.

Les fournisseurs de services ont aussi remarqué que les familles immigrantes ne sont souvent pas au courant des services existants ou comment les utiliser. Ces familles peuvent aussi craindre ou mal comprendre les services canadiens. Et les fournisseurs de services n'ont pas toujours une très bonne compréhension de la vie ou de l'expérience par où sont passées ces familles.

Presque tous les organismes interrogés ont essayé de réduire ces obstacles. Tous, sauf 3%, fournissent des services dans d'autres langues que l'anglais ou le français. Environ les trois quarts ont des initiatives spécifiques à l'intention des familles d'immigrants, y compris de la formation en diversité culturelle pour leur personnel d'agence et le recrutement de personnel provenant de divers milieux ethniques.

La plupart des organismes, cependant, ont indiqué ne pas avoir les ressources nécessaires pour servir comme il le faudrait les nouveaux immigrants, et les récentes coupures budgétaires ont rendu la situation encore plus précaire. Près de la moitié disent que leurs ressources financières ont diminué et plus d'un tiers indiquent que leurs ressources humaines ont diminué au cours des cinq dernières années. ●

Les défis aux agences de protection de l'enfance se multiplient

par Bruce Rivers

«Au cours des cinq dernières années il y a eu une révolution au Canada dans le milieu du bien-être et de la protection de l'enfance. Tristement, cette révolution n'est pas survenue à cause d'une meilleure distribution des services ni de commentaires bien informés de la clientèle et de ceux qui donnent les services, mais plutôt à cause de morts d'enfants».

Le nombre d'enfants pris en charge par les agences de protection de l'enfance a augmenté dans les années 1990 en raison d'une plus grande prise de conscience publique de la gravité des abus et de la négligence envers les enfants, d'une législation plus stricte et de conditions s'empirant chez les personnes pauvres. Rien qu'en Ontario, on a vu une hausse de 10% du nombre d'enfants pauvres pris en charge au cours de l'année passée.

Du côté positif, les agences de protection de l'enfance ont développé de nouveaux outils pour évaluer la situation de risque dans laquelle se trouvent les enfants et qui aident à rendre plus objective – sans pour cela simplifier – la très difficile décision d'enlever ou non les enfants à leur famille. Certaines provinces ont augmenté les fonds versés aux services de protection de l'enfance après une décennie d'érosion. Cela est dû, au moins en partie, à une prise de conscience croissante à la suite de l'attention portée par les média à des enquêtes publiques récentes.

On réalise aussi de plus en plus que les personnes qui travaillent dans les programmes de bien-être à l'enfance ont grand besoin de formation, et de plus de formation, pour mener à bien cette tâche ingrate. Dans certaines agences, le roulement du personnel a entraîné un manque de suivi dans les relations avec les enfants et les familles – relations qui sont cruciales pour la tâche relative au bien-être des enfants.

Il y a quelques dizaines d'années, les lois de protection de l'enfance dans plusieurs provinces avaient été modifiées afin de préserver en priorité l'importance de la famille; maintenant on change les lois pour placer la priorité sur la sécurité des enfants, au-dessus de toute autre considération, y compris les liens familiaux. La définition légale de négligence des enfants a aussi été clarifiée et on a réduit la durée pendant laquelle les enfants peuvent rester dans le néant des litigations – un facteur qui avait contribué à la mort de certains enfants.

On reconnaît aussi de plus en plus la valeur d'habiliter les jeunes et de leur donner la parole, ce qui a mené au développement de nouveaux programmes dans certaines agences. Et ce qui est peut-être plus encourageant, plusieurs provinces commencent à reconnaître l'importance d'augmenter leurs investissements dans des programmes d'intervention pour aider au développement sain pendant la petite enfance dans l'espoir de rompre le cycle d'abus et de négligence. ✹

Bruce Rivers est premier vice-président de la Ligue canadienne pour la protection de l'enfance et directeur exécutif de la Children's Aid Society of Metropolitan Toronto.

Quelle est la clientèle des agences de protection de l'enfance? À la Children's Aid Society of Metropolitan Toronto :

- *54% des parents ont des maladies mentales et psychologiques chroniques. De longues listes d'attente pour un traitement font que leurs enfants souffrent aussi.*
- *Plus de 60% des parents déclarent avoir eux-mêmes été victimes d'abus physiques ou sexuels.*
- *Presque 70% des enfants vivent au seuil de pauvreté ou en-dessous.*
- *Presque 60% des parents vivent seuls, sont très jeunes et isolés des autres membres de leur famille.*
- *31% des enfants ont été témoins de violence à la maison. La recherche a montré que les effets sont particulièrement profonds chez les jeunes garçons qui ont vu leur mère victime de violence.*
- *Chaque semaine à Toronto, il y a 10 cas rapportés d'abandon d'enfant. Plusieurs sont le résultat de parents qui travaillent par horaire à roulement et qui laissent de très jeunes enfants seuls à la maison.*
- *18% des enfants pris en charge, le sont en partie parce que leur famille est sans-abri.*
- *La prise en charge par l'agence coûte en moyenne 1 600 $ par mois par enfant, par rapport à 102 $ par mois pour des services fournis au domicile de l'enfant.*

Hausse de la demande en protection de l'enfance

L'enquête du CCDS auprès des ministères provinciaux s'occupant de la protection de l'enfance a révélé les tendances générales suivantes dans les sept provinces participantes :

- Six des sept provinces ont montré une augmentation du nombre d'enfants et de jeunes pris en charge entre 1994/95 et 1998/99; dans une des provinces, le nombre est resté le même.
- Le nombre d'enfants recevant des services de protection à domicile a augmenté en Alberta et en Ontario et a diminué en Nouvelle-Écosse et au Nouveau-Brunswick.
- Le nombre de rapports sur la protection de l'enfance reçus par les autorités de 1994/95 à 1998/99 a augmenté dans trois des provinces de l'enquête. Les rapports de protection de l'enfance ont augmenté de près de 14% en C-B et plus de 12% en Nouv.-Écosse; le Nouv.-Brunswick a reçu presque 3% de plus de rapports en 1998/99. En Alberta le nombre de rapports a baissé et au Manitoba il est resté pareil.
- En Alberta et en C-B, les autorités de protection de l'enfance ont mené plus d'enquêtes en 1998/99 qu'en 1994/95; leur nombre est resté relativement stable au Manitoba et en Saskatchewan. Tandis que les données en Ontario ne sont pas disponibles pour ces années-là, la province a mené plus d'enquêtes en 1997/98 qu'en 1995/96.
- Seulement trois des provinces ont fourni des données sur le nombre de travailleurs à la protection de l'enfance et dans chaque cas, les chiffres ont augmenté de 1994/95 à 1998/99. En C-B, le personnel de protection de l'enfance a augmenté de 107%, alors que la Saskatchewan avait plus de 22% de travailleurs en plus. De 1995/96 à 1998/99, le personnel en Nouvelle-Écosse a augmenté de 38%.
- Les dépenses pour la protection de l'enfance ont augmenté de 1994/95 à 1998/99 dans les six provinces qui ont fourni des données, ainsi que le nombre d'enfants pris en charge. Pendant cette période le ratio de dépenses pour la protection de l'enfance par rapport au nombre d'enfants pris en charge a augmenté dans 4 provinces et est resté relativement stable dans 2 autres. ✹

ENFANTS ET JEUNES PRIS EN CHARGE, PAR PROVINCES SÉLECTIONNÉES,* 1994/95 À 1998/99

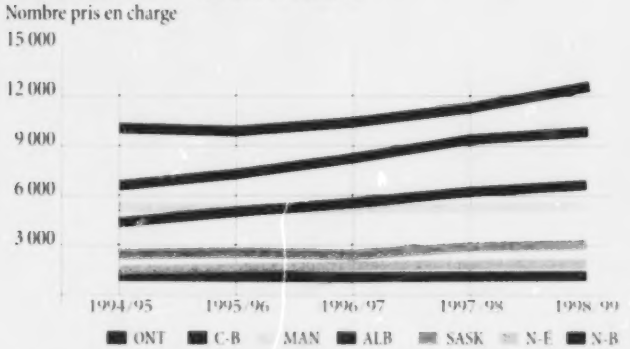

** Les comparaisons entre provinces ne sont pas possibles en raison de différences dans les méthodes de collecte de données et de la définition «d'enfants pris en charge».*

Sources : CCDS, Enquête auprès des ministères de protection de l'enfance au Canada, septembre-octobre 1999; Groupe de travail fédéral-provincial d'information sur les Services à l'enfance et la famille, Rapport statistique des Services à l'enfance et la famille 1994/95 à 1996/97, février 1998; Ministère de l'enfance et de la famille de Colombie-Britannique, rapport annuel, 1996/97 et 1997/98; Services à la famille du Manitoba, rapport annuel, 1997/1998; Services de santé et communautaires du Nouveau-Brunswick, rapport annuel, 1997/1998.

Les fournisseurs de services ont du mal à aider les enfants immigrants

Malgré les efforts pour estomper les obstacles, les besoins des enfants et des jeunes immigrants en matière de santé, d'éducation et de services sociaux ne sont pas remplis adéquatement, selon une enquête des fournisseurs de services dans les principales agglomérations urbaines menée en 1999. Le CCDS a enquêté auprès de 88 agences à travers tout le Canada, y compris des conseils scolaires, des fournisseurs de soins de santé, des agences d'assistance sociale et de services sociaux, des agences communautaires et des divisions de police qui fournissent des services pour les enfants et les jeunes qui ont immigré au Canada dans les cinq dernières années.

Plus des trois quarts des agences ont déclaré que les enfants et les familles d'immigrants font face à des obstacles pour avoir accès à leurs services. L'obstacle le plus courant est la langue, avec des problèmes comme le manque de personnel qui pourrait communiquer avec les enfants dans leur langue, l'accès insuffisant à des interprètes et pas assez de documentation écrite dans les diverses langues.

Les fournisseurs de services ont aussi remarqué que les familles immigrantes ne sont souvent pas au courant des services existants ou comment les utiliser. Ces familles peuvent aussi craindre ou mal comprendre les services canadiens. Et les fournisseurs de services n'ont pas toujours une très bonne compréhension de la vie ou de l'expérience par où sont passées ces familles.

Presque tous les organismes interrogés ont essayé de réduire ces obstacles. Tous, sauf 3%, fournissent des services dans d'autres langues que l'anglais ou le français. Environ les trois quarts ont des initiatives spécifiques à l'intention des familles d'immigrants, y compris de la formation en diversité culturelle pour leur personnel d'agence et le recrutement de personnel provenant de divers milieux ethniques.

La plupart des organismes, cependant, ont indiqué ne pas avoir les ressources nécessaires pour servir comme il le faudrait les nouveaux immigrants, et les récentes coupures budgétaires ont rendu la situation encore plus précaire. Près de la moitié disent que leurs ressources financières ont diminué et plus d'un tiers indiquent que leurs ressources humaines ont diminué au cours des cinq dernières années. ✹

Créer des soutiens pour la jeunesse autochtone dans les villes

«La majorité des personnes Autochtones vivent en milieu urbain et c'est là qu'on aborde une grande partie des problèmes. Avec la mise en place maintenant des Centres polyvalents pour les jeunes Autochtones en milieu urbain, je pense qu'il y a des raisons d'être optimiste».

Wayne Helgason, directeur exécutif, Social Planning Council of Winnipeg

Les jeunes Autochtones sont parmi les plus défavorisés dans les villes au Canada. Plusieurs se sentent aliénés des institutions de la société, ils ont des difficultés à l'école et à se trouver du travail et ils vivent souvent une vie troublée tant chez eux qu'à l'extérieur. Plus de la moitié des jeunes Autochtones en milieu urbain vivaient dans la pauvreté en 1995. Et ce segment de la population s'accroît, ce qui crée des pressions encore plus grandes pour améliorer leurs conditions de vie.

Afin de répondre aux besoins de ces jeunes, le Aboriginal Youth Council au sein de l'Association nationale des centres de l'amitié a participé à la mise en oeuvre de l'initiative des Centres polyvalents pour les jeunes Autochtones en milieu urbain et a été très actif dans l'établissement de 54 nouveaux centres à travers le Canada. Les centres, qui ont commencé à recevoir des fonds du ministère du Patrimoine canadien en 1999, offrent des programmes et des activités développés par la communauté Autochtone locale pour répondre à leurs besoins spécifiques et avec une forte participation de la jeunesse Autochtone.

LES JEUNES AUTOCHTONES FONT UNE LISTE PRIORITAIRE DES PROGRAMMES

Occasions d'emploi	64 %
Sports et récréation	64 %
Planification de carrière	63 %
Soutiens culturels	60 %
Promotion de la santé	57 %
Soutiens sociaux	54 %
Services communautaires	49 %
Soutiens anti-gang	29 %
Résolution de problèmes	25 %

Note : Le sondage a été fait auprès de 1 177 jeunes Autochtones en milieu urbain. L'âge moyen des répondants était de 17,6 ans.

Source : Centres polyvalents pour les jeunes Autochtones en milieu urbain, résultats préliminaires de la consultation, février 1998.

Les centres ont été développés après qu'une enquête nationale auprès plus de 2 000 jeunes Autochtones vivant hors réserve a révélé que plus de la moitié de ces jeunes ne participaient à aucun programme. Parmi les raisons courantes citées, les jeunes n'étaient au courant d'aucun programme, ou ils n'étaient pas intéressés à ceux qui existaient ou ils n'avaient pas les ressources pour y participer. Les répondants ont classé les besoins les plus importants comme suit : davantage de possibilités d'emploi, d'installations sportives et récréatives, de soutiens en planification de carrière et de soutiens culturels.

En réponse à ces demandes, les nouveaux centres pour la jeunesse donnent des cours pour améliorer le développement des compétences, en counselling de carrière et en formation; des soutiens parentaux pour améliorer l'estime de soi et des capacités d'autonomie; et des programmes de santé, culturels et récréatifs. L'objectif est de proposer des alternatives saines à des comportements sociaux négatifs et destructifs, comme l'adhésion aux gangs, la criminalité et l'intoxication par l'alcool et la drogue. ✹

On peut obtenir plus d'information sur ces centres auprès de Kevin Hill à l'Association nationale des centres de l'amitié, à ou en appelant au (613) 563-4844 poste 33.

Il y a davantage de sans-abri parmi les enfants

Les enfants et les jeunes forment le segment de la population des sans-abri qui grandit le plus rapidement au Canada et les résultats sont dévastateurs sur leur développement. D'après une enquête en 1998 à Toronto, les enfants vivant dans des maisons d'hébergement surpeuplées font l'expérience de fatigue et de stress qui leur causent des problèmes de concentration à l'école et pour faire leurs devoirs, et qui réduisent leurs chances de se faire des amitiés. D'autres études montrent que les enfants sans-abri courent un risque accru de malnutrition et de retards de développement, et ils ont des capacités visuelles et motrices plus faibles que les autres enfants.

Bien que des données complètes à l'échelle nationale ne soient pas disponibles sur le phénomène du manque d'abri parmi les enfants et les jeunes, les statistiques suivantes tracent une image inquiétante :

- **À Toronto, le nombre de familles admises en maisons d'hébergement a augmenté de 76% de 1988 à 1996. Plus de 5 000 enfants étaient sans-abri en 1996. Il y a plus de 100 000 personnes – dont plus de 31 000 enfants – sur des listes d'attente pour des logements sociaux. Au taux de placement actuel, les familles pourraient attendre jusqu'à 17 ans pour obtenir un logement.**
- **Plus de 9 000 enfants et jeunes de moins de 30 ans avaient recours à des refuges, des soupes populaires et des centres de passage pour les sans-abri à Montréal en 1996.**
- **Environ 900 enfants de moins de 18 ans utilisaient les services pour les sans-abri dans la ville de Québec en 1996, ainsi que plus de 3 000 jeunes de 18 à 29 ans.**
- **Plus de 900 enfants étaient avec leurs parents dans des maisons d'hébergement à Ottawa en 1998, soit près de**

L'utilisation des banques alimentaires continue à augmenter

- En mars 1999, plus de 320 000 enfants canadiens de moins de 18 ans avaient recours à une banque alimentaire – une hausse de 8% par rapport à 1998.
- Plus de 40% de tous ceux qui ont besoin des banques alimentaires sont des enfants et des jeunes de moins de 18 ans, alors qu'ils ne forment seulement que 25% de la population.
- Plus de 12% des banques alimentaires ont indiqué ne pas pouvoir répondre aux besoins dans leur communauté.
- En mars 1999, en moyenne un Canadien sur 38 a eu recours à une banque alimentaire. ✹

Le besoin de logements s'accroît

Un nombre croissant de familles canadiennes ont du mal à trouver un logement convenable à prix abordable ou encore courent le risque de perdre le toit au-dessus de leur tête. Ce qui à son tour contribue au nombre croissant d'enfants sans-abri qui ont recours aux banques alimentaires. De 1991 à 1996, le pourcentage de locataires avec des « besoins impérieux de logement » a augmenté dans toutes les provinces sauf deux. Dans l'ensemble, le nombre de locataires avec des besoins impérieux de logement a augmenté de près d'un tiers, en passant de 849 000 à 1 151 000 pendant cette période.

La Société canadienne d'hypothèques et de logements identifie une famille dans un besoin impérieux de logement si elle vit dans l'une ou plus des conditions suivantes : le logement manque d'installation complète de salle de bains ou a besoin de réparations majeures; est trop petit pour la taille et la composition de la famille; ou si le coût du logement est de 30% ou plus du revenu familial.

En 1996, environ 94% des locataires qui avaient un besoin impérieux de logement dépensaient 30% ou plus de leur revenu pour le logement. De 1991 à 1996, le pourcentage de couples avec des enfants qui dépensaient au moins un tiers de leur revenu pour le loyer a augmenté de 22% à 30%, et dans les familles monoparentales, la proportion a grimpé de 51% à 58%.

Bien que le pourcentage général de familles dans un logement avec des besoins de réparations majeures soit resté stable de 1991 à 1996 (environ 8%), les familles pauvres avec des enfants de moins de 18 ans représentaient une plus grande proportion de ce groupe. En 1996, environ 12% des couples pauvres avec des enfants de moins de 18 ans et 14% des familles monoparentales pauvres avec des enfants de moins de 18 ans vivaient dans un logement qui avait besoin de réparations majeures. ✹

20% de toutes les personnes qui utilisaient une maison d'hébergement. Dans la région d'Ottawa, il y a environ 15 000 ménages qui attendent un logement social. La durée moyenne est de cinq à sept ans.

- À Calgary, le nombre de familles utilisant des maisons d'hébergement pour les sans-abri a augmenté de 50% de 1994 à 1998. Un décompte d'une journée en mai 1998 a trouvé près de 200 enfants et jeunes de moins de 25 ans sans domicile.
- À Edmonton en mars 1999, environ 200 enfants et jeunes de moins de 19 ans étaient sans-abri, représentant près d'un sans-abri sur quatre dans cette ville. ✹

LOCATAIRES AVEC DES BESOINS IMPÉRIEUX DE LOGEMENT, CANADA ET PROVINCES

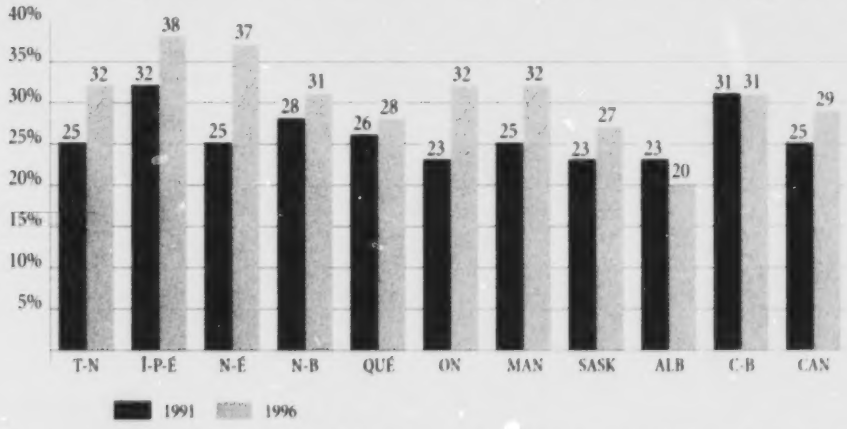

Source : Fédération canadienne des municipalités. Énoncé des choix possibles en vue de l'adoption d'une politique nationale en matière d'habitation - Appel à l'action, *juin 1999.*

Créer des soutiens pour la jeunesse autochtone dans les villes

«La majorité des personnes Autochtones vivent en milieu urbain et c'est là qu'on aborde une grande partie des problèmes. Avec la mise en place maintenant des Centres polyvalents pour les jeunes Autochtones en milieu urbain, je pense qu'il y a des raisons d'être optimiste».

Wayne Helgason, directeur exécutif, Social Planning Council of Winnipeg

Les jeunes Autochtones sont parmi les plus défavorisés dans les villes au Canada. Plusieurs se sentent aliénés des institutions de la société, ils ont des difficultés à l'école et à se trouver du travail et ils vivent souvent une vie troublée tant chez eux qu'à l'extérieur. Plus de la moitié des jeunes Autochtones en milieu urbain vivaient dans la pauvreté en 1995. Et ce segment de la population s'accroit, ce qui crée des pressions encore plus grandes pour améliorer leurs conditions de vie.

Afin de répondre aux besoins de ces jeunes, le Aboriginal Youth Council au sein de l'Association nationale des centres de l'amitié a participé à la mise en oeuvre de l'initiative des Centres polyvalents pour les jeunes Autochtones en milieu urbain et a été très actif dans l'établissement de 54 nouveaux centres à travers le Canada. Les centres, qui ont commencé à recevoir des fonds du ministère du Patrimoine canadien en 1999, offrent des programmes et des activités développés par la communauté Autochtone locale pour répondre à leurs besoins spécifiques et avec une forte participation de la jeunesse Autochtone.

LES JEUNES AUTOCHTONES FONT UNE LISTE PRIORITAIRE DES PROGRAMMES

Occasions d'emploi	64 %
Sports et récréation	64 %
Planification de carrière	63 %
Soutiens culturels	60 %
Promotion de la santé	57 %
Soutiens sociaux	54 %
Services communautaires	49 %
Soutiens anti-gang	29 %
Résolution de problèmes	25 %

Note : Le sondage a été fait auprès de 1 177 jeunes Autochtones en milieu urbain. L'âge moyen des répondants était de 17,6 ans.

Source : Centres polyvalents pour les jeunes Autochtones en milieu urbain, résultats préliminaires de la consultation, février 1998.

Les centres ont été développés après qu'une enquête nationale auprès plus de 2 000 jeunes Autochtones vivant hors réserve a révélé que plus de la moitié de ces jeunes ne participaient à aucun programme. Parmi les raisons courantes citées, les jeunes n'étaient au courant d'aucun programme, ou ils n'étaient pas intéressés à ceux qui existaient ou ils n'avaient pas les ressources pour y participer. Les répondants ont classé les besoins les plus importants comme suit : davantage de possibilités d'emploi, d'installations sportives et récréatives, de soutiens en planification de carrière et de soutiens culturels.

En réponse à ces demandes, les nouveaux centres pour la jeunesse donnent des cours pour améliorer le développement des compétences, en counselling de carrière et en formation; des soutiens parentaux pour améliorer l'estime de soi et des capacités d'autonomie; et des programmes de santé, culturels et récréatifs. L'objectif est de proposer des alternatives saines à des comportements sociaux négatifs et destructifs, comme l'adhésion aux gangs, la criminalité et l'intoxication par l'alcool et la drogue. ✹

On peut obtenir plus d'information sur ces centres auprès de Kevin Hill à l'Association nationale des centres de l'amitié, à ou en appelant au (613) 563-4844 poste 33.

Il y a davantage de sans-abri parmi les enfants

Les enfants et les jeunes forment le segment de la population des sans-abri qui grandit le plus rapidement au Canada et les résultats sont dévastateurs sur leur développement. D'après une enquête en 1998 à Toronto, les enfants vivant dans des maisons d'hébergement surpeuplées font l'expérience de fatigue et de stress qui leur causent des problèmes de concentration à l'école et pour faire leurs devoirs, et qui réduisent leurs chances de se faire des amitiés. D'autres études montrent que les enfants sans-abri courent un risque accru de malnutrition et de retards de développement, et ils ont des capacités visuelles et motrices plus faibles que les autres enfants.

Bien que des données complètes à l'échelle nationale ne soient pas disponibles sur le phénomène du manque d'abri parmi les enfants et les jeunes, les statistiques suivantes tracent une image inquiétante :

- **À Toronto, le nombre de familles admises en maisons d'hébergement a augmenté de 76% de 1988 à 1996. Plus de 5 000 enfants étaient sans-abri en 1996. Il y a plus de 100 000 personnes – dont plus de 31 000 enfants – sur des listes d'attente pour des logements sociaux. Au taux de placement actuel, les familles pourraient attendre jusqu'à 17 ans pour obtenir un logement.**
- **Plus de 9 000 enfants et jeunes de moins de 30 ans avaient recours à des refuges, des soupes populaires et des centres de passage pour les sans-abri à Montréal en 1996.**
- **Environ 900 enfants de moins de 18 ans utilisaient les services pour les sans-abri dans la ville de Québec en 1996, ainsi que plus de 3 000 jeunes de 18 à 29 ans.**
- **Plus de 900 enfants étaient avec leurs parents dans des maisons d'hébergement à Ottawa en 1998, soit près de**

L'utilisation des banques alimentaires continue à augmenter

- En mars 1999, plus de 320 000 enfants canadiens de moins de 18 ans avaient recours à une banque alimentaire – une hausse de 8% par rapport à 1998.
- Plus de 40% de tous ceux qui ont besoin des banques alimentaires sont des enfants et des jeunes de moins de 18 ans, alors qu'ils ne forment seulement que 25% de la population.
- Plus de 12% des banques alimentaires ont indiqué ne pas pouvoir répondre aux besoins dans leur communauté.
- En mars 1999, en moyenne un Canadien sur 38 a eu recours à une banque alimentaire. ✸

Le besoin de logements s'accroît

Un nombre croissant de familles canadiennes ont du mal à trouver un logement convenable à prix abordable ou encore courent le risque de perdre le toit au-dessus de leur tête. Ce qui à son tour contribue au nombre croissant d'enfants sans-abri qui ont recours aux banques alimentaires. De 1991 à 1996, le pourcentage de locataires avec des « besoins impérieux de logement » a augmenté dans toutes les provinces sauf deux. Dans l'ensemble, le nombre de locataires avec des besoins impérieux de logement a augmenté de près d'un tiers, en passant de 849 000 à 1 151 000 pendant cette période.

La Société canadienne d'hypothèques et de logements identifie une famille dans un besoin impérieux de logement si elle vit dans l'une ou plus des conditions suivantes : le logement manque d'installation complète de salle de bains ou a besoin de réparations majeures; est trop petit pour la taille et la composition de la famille; ou si le coût du logement est de 30% ou plus du revenu familial.

En 1996, environ 94% des locataires qui avaient un besoin impérieux de logement dépensaient 30% ou plus de leur revenu pour le logement. De 1991 à 1996, le pourcentage de couples avec des enfants qui dépensaient au moins un tiers de leur revenu pour le loyer a augmenté de 22% à 30%, et dans les familles monoparentales, la proportion a grimpé de 51% à 58%.

Bien que le pourcentage général de familles dans un logement avec des besoins de réparations majeures soit resté stable de 1991 à 1996 (environ 8%), les familles pauvres avec des enfants de moins de 18 ans représentaient une plus grande proportion de ce groupe. En 1996, environ 12% des couples pauvres avec des enfants de moins de 18 ans et 14% des familles monoparentales pauvres avec des enfants de moins de 18 ans vivaient dans un logement qui avait besoin de réparations majeures. ✸

20% de toutes les personnes qui utilisaient une maison d'hébergement. Dans la région d'Ottawa, il y a environ 15 000 ménages qui attendent un logement social. La durée moyenne est de cinq à sept ans.

- À Calgary, le nombre de familles utilisant des maisons d'hébergement pour les sans-abri a augmenté de 50% de 1994 à 1998. Un décompte d'une journée en mai 1998 a trouvé près de 200 enfants et jeunes de moins de 25 ans sans domicile.
- À Edmonton en mars 1999, environ 200 enfants et jeunes de moins de 19 ans étaient sans-abri, représentant près d'un sans-abri sur quatre dans cette ville. ✸

LOCATAIRES AVEC DES BESOINS IMPÉRIEUX DE LOGEMENT, CANADA ET PROVINCES

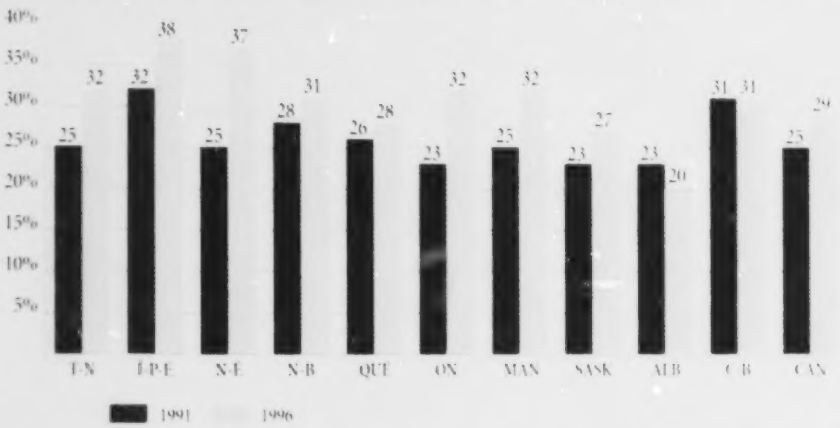

Source : Fédération canadienne des municipalités, Énoncé des choix possibles en vue de l'adoption d'une politique nationale en matière d'habitation – Appel à l'action, juin 1999.

Les activités récréatives sont cruciales pour le développement des enfants

«Les enfants passent probablement plus de temps dans une semaine moyenne en loisirs, à jouer et en récréation qu'à l'école. Pourtant nous laissons cela en marge. Beaucoup de personnes ne comprennent pas l'importance du jeu de qualité, qu'il soit fourni par une agence d'État, par la famille ou juste dans la rue. L'accès à des activités récréatives de qualité pour tous les enfants, cela revient à de la prévention en santé publique».

Ian Reid, Recreation and Leisure Studies, Université du Nouveau-Brunswick.

Les activités récréatives donnent aux enfants et aux jeunes la possibilité de développer des aptitudes et de bâtir leur identité. Lorsque les jeunes participent aux sports, aux programmes culturels et autres activités récréatives, ils ont une meilleure santé émotionelle et ont un meilleur rendement scolaire.

ACTIVITÉS RÉCRÉATIVES DES ENFANTS, SELON LE REVENU FAMILIAL, 1996

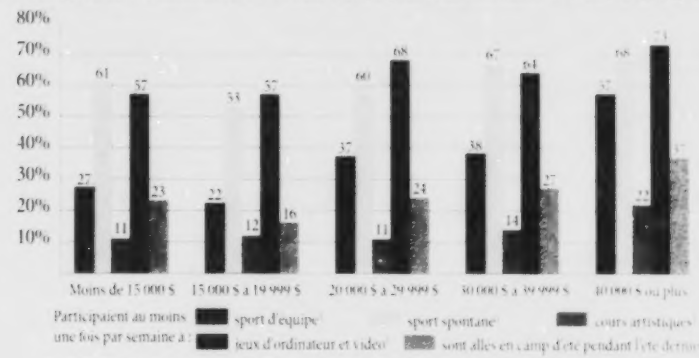

[1] Enfants de 4 à 9 ans [2] Enfants de 6 à 11 ans
Source : Préparé par le Conseil canadien de développement social d'après des données de l'ELNEJ, 1996.

Le Progrès utilise des données de l'ELNEJ comme l'une des sources pour faire le suivi de la participation des enfants aux activités récréatives. Les changements de 1994 à 1996 montrent des résultats mitigés : les enfants participent moins aux sports et aux cours artistiques; leur participation aux clubs ou groupes communautaires et aux jeux d'ordinateur/de vidéos est restée relativement stable; et la participation aux camps d'été a augmenté.

Les enfants pauvres continuent à manquer d'accès aux activités récréatives. Quel que soit le type d'activité, les enfants des familles à plus bas revenu participent moins que les enfants dans la tranche des revenus plus élevés.

Bien qu'il semble que la participation générale aux jeux vidéos/d'ordinateur et aux camps d'été est demeurée stable ou a augmenté, l'accès à ces deux types d'activités a diminué pour les enfants des familles dans la tranche des plus faibles revenus. ●

Les consultations d'enfants par des professionnels de la santé

De 1993 à 1996, les dépenses totales en soins de santé ont légèrement augmenté. Les dépenses dans le secteur hospitalier ont diminué, tandis que les dépenses dans le secteur de la santé publique ont augmenté. La proportion d'enfants de moins de 12 ans qui ont rendu visite à un médecin de famille ou un pédiatre a légèrement diminué de 1994 à 1996, mais la proportion qui a reçu une consultation par une infirmière hygiéniste ou une infirmière praticienne a augmenté.

Le recours aux infirmières hygiénistes ou aux infirmières praticiennes pour donner des soins de base aux enfants varie beaucoup d'une province à l'autre. Plus de 40% des enfants de moins de 12 ans dans les provinces moins peuplées, plus rurales de l'Î-P-É et de la Saskatchewan ont eu des consultations par ces professionnelles de la santé en 1996, par rapport à seulement 10% des enfants en Ontario, environ un tiers en Alberta, en C-B et à Terre-Neuve, et un quart des enfants au Québec et au Manitoba.

Alors que les taux de visites chez les médecins et chez les infirmières ne varient pas beaucoup entre enfants de familles à faible revenu ou à revenu élevé, les taux de ceux qui reçoivent des soins dentaires eux varient beaucoup. Seulement la moitié des enfants de familles avec un revenu inférieur à 30 000 $ ont vu un dentiste en 1996, par rapport à 60% des enfants de familles avec un revenu de 30 000 $ à 39 000 $ et à 70% des enfants de familles avec un revenu de 40 000 $ ou plus.

- **En 1997, il y avait un docteur pour 109 enfants de moins de 15 ans au Canada, une proportion qui est restée stable depuis 1993. Il y avait un médecin de famille pour 213 enfants, ratio qui a augmenté par rapport à un médecin pour 203 enfants en 1993.**
- **En 1997, il y avait une infirmière autorisée pour 26 enfants de moins de 15 ans, au lieu d'une infirmière pour 25 enfants en 1993.**
- **Les enfants de moins de 15 ans forment à peu près 20% de la population au Canada et ils ne totalisent que 9,6% de toutes les dépenses en soins de santé.** ●

Les activités récréatives sont cruciales pour le développement des enfants

«Les enfants passent probablement plus de temps dans une semaine moyenne en loisirs, à jouer et en récréation qu'à l'école. Pourtant nous laissons cela en marge. Beaucoup de personnes ne comprennent pas l'importance du jeu de qualité, qu'il soit fourni par une agence d'État, par la famille ou juste dans la rue. L'accès à des activités récréatives de qualité pour tous les enfants, cela revient à de la prévention en santé publique».

Ian Reid, Recreation and Leisure Studies, Université du Nouveau-Brunswick.

Les activités récréatives donnent aux enfants et aux jeunes la possibilité de développer des aptitudes et de bâtir leur identité. Lorsque les jeunes participent aux sports, aux programmes culturels et autres activités récréatives, ils ont une meilleure santé émotionelle et ont un meilleur rendement scolaire.

ACTIVITÉS RÉCRÉATIVES DES ENFANTS, SELON LE REVENU FAMILIAL, 1996

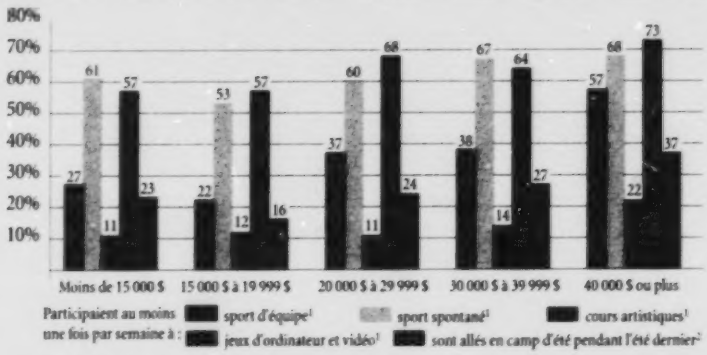

[1] Enfants de 4 à 9 ans [2] Enfants de 6 à 11 ans
Source : Préparé par le Conseil canadien de développement social d'après des données de l'ELNEJ, 1996.

Le Progrès utilise des données de l'ELNEJ comme l'une des sources pour faire le suivi de la participation des enfants aux activités récréatives. Les changements de 1994 à 1996 montrent des résultats mitigés : les enfants participent moins aux sports et aux cours artistiques; leur participation aux clubs ou groupes communautaires et aux jeux d'ordinateur/de vidéos est restée relativement stable; et la participation aux camps d'été a augmenté.

Les enfants pauvres continuent à manquer d'accès aux activités récréatives. Quel que soit le type d'activité, les enfants des familles à plus bas revenu participent moins que les enfants dans la tranche des revenus plus élevés.

Bien qu'il semble que la participation générale aux jeux vidéos/d'ordinateur et aux camps d'été est demeurée stable ou a augmenté, l'accès à ces deux types d'activités a diminué pour les enfants des familles dans la tranche des plus faibles revenus. ●

Les consultations d'enfants par des professionnels de la santé

De 1993 à 1996, les dépenses totales en soins de santé ont légèrement augmenté. Les dépenses dans le secteur hospitalier ont diminué, tandis que les dépenses dans le secteur de la santé publique ont augmenté. La proportion d'enfants de moins de 12 ans qui ont rendu visite à un médecin de famille ou un pédiatre a légèrement diminué de 1994 à 1996, mais la proportion qui a reçu une consultation par une infirmière hygiéniste ou une infirmière praticienne a augmenté.

Le recours aux infirmières hygiénistes ou aux infirmières praticiennes pour donner des soins de base aux enfants varie beaucoup d'une province à l'autre. Plus de 40% des enfants de moins de 12 ans dans les provinces moins peuplées, plus rurales de l'I.-P.-É et de la Saskatchewan ont eu des consultations par ces professionnelles de la santé en 1996, par rapport à seulement 10% des enfants en Ontario, environ un tiers en Alberta, en C-B et à Terre-Neuve, et un quart des enfants au Québec et au Manitoba.

Alors que les taux de visites chez les médecins et chez les infirmières ne varient pas beaucoup entre enfants de familles à faible revenu ou à revenu élevé, les taux de ceux qui reçoivent des soins dentaires eux varient beaucoup. Seulement la moitié des enfants de familles avec un revenu inférieur à 30 000 $ ont vu un dentiste en 1996, par rapport à 60% des enfants de familles avec un revenu de 30 000 $ à 39 000 $ et à 70% des enfants de familles avec un revenu de 40 000 $ ou plus.

- **En 1997, il y avait un docteur pour 109 enfants de moins de 15 ans au Canada, une proportion qui est restée stable depuis 1993. Il y avait un médecin de famille pour 213 enfants, ratio qui a augmenté par rapport à un médecin pour 203 enfants en 1993.**
- **En 1997, il y avait une infirmière autorisée pour 26 enfants de moins de 15 ans, au lieu d'une infirmière pour 25 enfants en 1993.**
- **Les enfants de moins de 15 ans forment à peu près 20% de la population au Canada et ils ne totalisent que 9,6% de toutes les dépenses en soins de santé. ●**

Les tendances en matière de vitalité civique reflètent des préoccupations économiques

Quand on parle de vitalité civique à l'égard des enfants et des jeunes, on se réfère à des gens, autres que leur famille immédiate, qui contribuent à leur bien-être. Ils donnent aux jeunes des occasions de s'épanouir et de se développer dans tout leur potentiel en les invitant à participer aux initiatives locales, et ils s'en font les porte-parole par l'intermédiaire d'organismes comme les Scouts, et les Clubs de garçons et filles du Canada.

Afin de mesurer le degré de civisme des Canadiens, le *Progrès* fait le suivi de trois indicateurs : les dons aux organismes charitables, la participation au bénévolat et la participation électorale. Le premier est un indicateur du degré de soutien donné par les Canadiens au-delà de leur famille proche. Le deuxième indique dans quelle mesure les Canadiens contribuent dynamiquement aux activités communautaires et le troisième est un indicateur du degré de rapport que ressentent les Canadiens entre leur civisme et le gouvernement.

Les tendances suivantes suggèrent que la participation des Canadiens est affectée par l'économie. Comme cela avait été documenté dans la publication en 1999 du Conseil canadien de développement social, *L'Indice de sécurité personnelle*, les revenus des Canadiens avaient été stagnants et leurs inquiétudes sur leur bien-être économique s'étaient accrues au cours de la décennie, où les gains réels à titre du revenu ne se sont produits qu'après 1998.

PARTICIPATION ÉLECTORALE AUX ÉLECTIONS FÉDÉRALES, CANADA ET PROVINCES

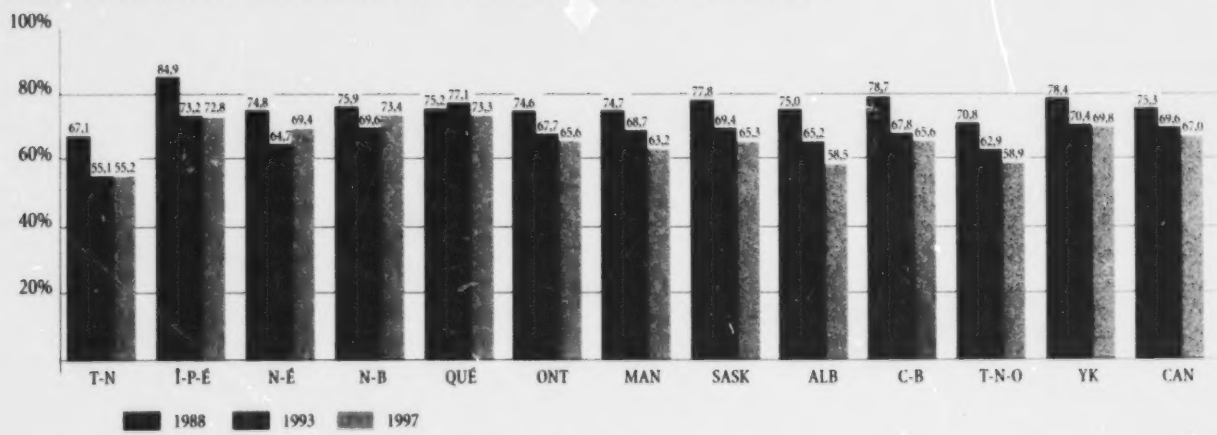

Source : Élections Canada, site web : www.elections.ca/election/results/res_table04_e.html

- Après avoir baissé en 1997, le nombre de Canadiens faisant des dons aux organismes de bienfaisance ont remonté en 1998 à des niveaux semblables à ce qu'ils avaient été tout au long de la décennie. Le don médian au Canada est resté constant, à 170 $, avec des médianes provinciales allant d'un niveau élevé de 280 $ a l'Î-P-É à un bas niveau de 100 $ au Québec.
- Une proportion de Canadiens légèrement plus faible a participé aux organismes bénévoles. En 1996, 29% des adultes de plus de 20 ans ont participé à des organismes bénévoles, une baisse par rapport aux 32% en 1994. Cependant, ceux qui font du bénévolat donnent plus de temps – 43% ont fait don d'au moins une semaine en 1996, par rapport à 38% en 1994.
- La proportion de Canadiens qui votent aux élections fédérales a baissé dans chaque province au cours des années 1990. ✸

DONS CHARITABLES, CANADA ET PROVINCES, 1998

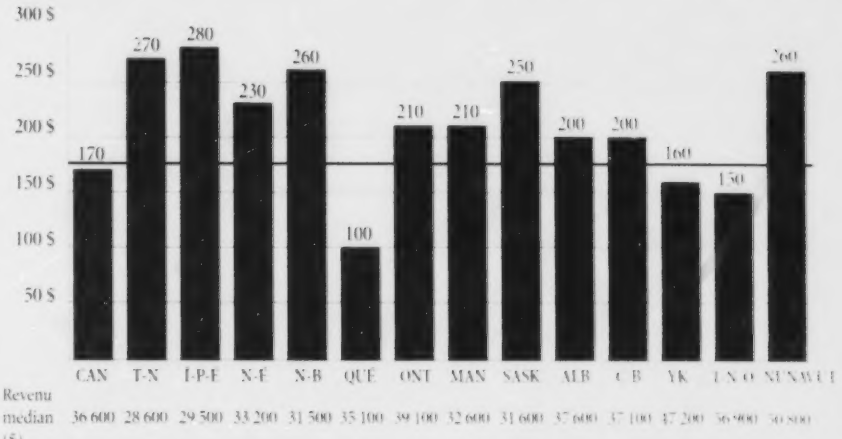

Note : On ne tient compte ici que des dons à des organismes approuvés et pour lesquels ont été émis des reçus pour fins d'impôt. Comme il est possible de reporter des dons jusqu'à cinq ans sur la déclaration d'impôts, les données pourraient contenir des dons faits avant, mais seulement déclarés pour déduction en 1997.
Les contribuables peuvent aussi combiner les dons avec ceux du conjoint(e) pour obtenir une déduction maximale.
Le nombre de personnes qui font des dons charitables pourrait être plus élevé que celui de personnes qui déclarent des dons.
Source : Statistique Canada, Dons de charité, 1998, dans Le Quotidien, 25 novembre 1999.

Relier les jeunes à travers le Canada

«Il est temps que les jeunes aient la possibilité de défendre leurs propres idées, de parler et d'être écoutés, et d'avoir réellement la parole». Michelle Yu, coordinatrice de l'Alliance nationale des jeunes.

Où les jeunes peuvent-ils trouver des semblables avec qui ils peuvent parler de questions importantes dans leur vie, comme la santé mentale et le mal de vivre? Où peuvent-ils trouver les ressources et les soutiens dont ils ont besoin pour faire face à ces questions? Comment les jeunes peuvent-ils se rejoindre à travers le Canada ou au sein de leur propre communauté?

Internet devient vite un outil quotidien dans un nombre croissant de ménages au Canada. Pour certains, il sert de base pour bâtir des soutiens communautaires. En tenant compte de cela, un nouveau programme national bilingue a été lancé avec le soutien de Santé Canada. L'Alliance nationale des jeunes (ANJ) vise à rendre un peu plus facile pour les jeunes au Canada de se rejoindre et de communiquer avec d'autres jeunes sur les pressions quotidiennes qu'ils ressentent en grandissant.

Le site Web de ce réseau fournit un lieu sûr aux jeunes pour bavarder, se défouler et échanger leurs histoires personnelles sur des « trucs sérieux » comme le suicide et la dépression, ou le stress quotidien des relations, de l'école et du boulot. En fournissant une base de données nationale, une ligne de discussion, un courrier électronique et des hyperliens, l'Alliance permet aux jeunes de parler ouvertement entre eux et de se passer l'information sur des activités qui marchent dans des communautés dans tout le pays. Cela donne aussi aux jeunes l'occasion de parler avec des gens qui s'intéressent aux jeunes et qui travaillent auprès d'eux, comme des professionnels de la santé et des travailleurs communautaires.

«L'Alliance n'essaye pas de réinventer la roue, mais de bâtir sur des initiatives qui se déroulent à travers le pays. Avec ANJ, il s'agit d'abord de soutien aux jeunes – ce que les jeunes pensent et ressentent», dit Yu.

Le réseau est conçu et opéré par des jeunes pour des jeunes. Il cherche à diminuer le stigmate de parler de santé mentale et du mal de vivre et encourage les jeunes à participer à résoudre les problèmes et à prendre des décisions relatives aux questions de santé mentale.

MÉNAGES UTILISANT INTERNET À DOMICILE, 1997 ET 1998

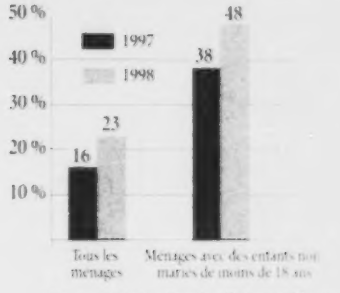

Source : Statistique Canada, « Utilisation d'Internet par ménage » dans Le Quotidien, 13 juillet 1999.

En l'an 2000, ANJ va faire une tournée nationale dans 13 communautés à travers le Canada pour animer des rencontres de jeunes. Chaque rencontre de la tournée YouthQuake! comprendra deux journées de réseautage et d'apprentissage et chacune sera organisée en fonction des besoins particuliers de la communauté visitée. Les ateliers couvriront des thèmes allant des ordinateurs, à l'emploi, à la santé et au développement communautaire. Pour en savoir plus sur YouthQuake! ou sur ANJ, allez faire un tour sur leur site Web à **www.nyn.on.ca/**. ✸

- Après avoir baissé en 1997, le nombre de Canadiens faisant des dons aux organismes de bienfaisance ont remonté en 1998 à des niveaux semblables à ce qu'ils avaient été tout au long de la décennie. Le don médian au Canada est resté constant, à 170 $, avec des médianes provinciales allant d'un niveau élevé de 280 $ à l'Î-P-É à un bas niveau de 100 $ au Québec.
- Une proportion de Canadiens légèrement plus faible a participé aux organismes bénévoles. En 1996, 29% des adultes de plus de 20 ans ont participé à des organismes bénévoles, une baisse par rapport aux 32% en 1994. Cependant, ceux qui font du bénévolat donnent plus de temps – 43% ont fait don d'au moins une semaine en 1996, par rapport à 38% en 1994.
- La proportion de Canadiens qui votent aux élections fédérales a baissé dans chaque province au cours des années 1990. ●

DONS CHARITABLES, CANADA ET PROVINCES, 1998

Don médian

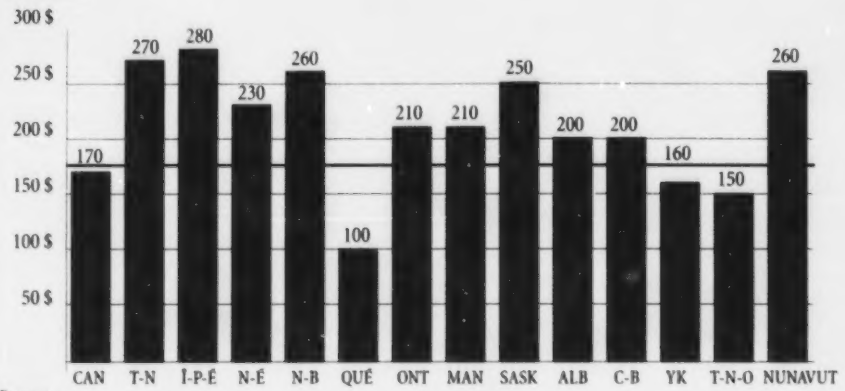

	CAN	T-N	Î-P-É	N-É	N-B	QUÉ	ONT	MAN	SASK	ALB	C-B	YK	T-N-O	NUNAVUT
Revenu médian ($)	36 600	28 600	29 500	33 200	31 500	35 100	39 100	32 600	31 600	37 600	37 100	47 200	56 900	50 800

Note : On ne tient compte ici que des dons à des organismes approuvés et pour lesquels ont été émis des reçus pour fins d'impôts. Comme il est possible de reporter des dons jusqu'à cinq ans sur la déclaration d'impôts, les données pourraient contenir des dons faits avant, mais seulement déclarés pour déduction en 1997.
Les contribuables peuvent aussi combiner les dons avec ceux du conjoint(e) pour obtenir une déduction maximale.
Le nombre de personnes qui font des dons charitables pourrait être plus élevé que celui de personnes qui déclarent des dons.
Source : Statistique Canada, Dons de charité, 1998, dans Le Quotidien, *25 novembre 1999.*

Relier les jeunes à travers le Canada

«Il est temps que les jeunes aient la possibilité de défendre leurs propres idées, de parler et d'être écoutés, et d'avoir réellement la parole». Michelle Yu, coordinatrice de l'Alliance nationale des jeunes.

Où les jeunes peuvent-ils trouver des semblables avec qui ils peuvent parler de questions importantes dans leur vie, comme la santé mentale et le mal de vivre? Où peuvent-ils trouver les ressources et les soutiens dont ils ont besoin pour faire face à ces questions? Comment les jeunes peuvent-ils se rejoindre à travers le Canada ou au sein de leur propre communauté?

Internet devient vite un outil quotidien dans un nombre croissant de ménages au Canada. Pour certains, il sert de base pour bâtir des soutiens communautaires. En tenant compte de cela, un nouveau programme national bilingue a été lancé avec le soutien de Santé Canada. L'Alliance nationale des jeunes (ANJ) vise à rendre un peu plus facile pour les jeunes au Canada de se rejoindre et de communiquer avec d'autres jeunes sur les pressions quotidiennes qu'ils ressentent en grandissant.

Le site Web de ce réseau fournit un lieu sûr aux jeunes pour bavarder, se défouler et échanger leurs histoires personnelles sur des « trucs sérieux » comme le suicide et la dépression, ou le stress quotidien des relations, de l'école et du boulot. En fournissant une base de données nationale, une ligne de discussion, un courrier électronique et des hyperliens, l'Alliance permet aux jeunes de parler ouvertement entre eux et de se passer l'information sur des activités qui marchent dans des communautés dans tout le pays. Cela donne aussi aux jeunes l'occasion de parler avec des gens qui s'intéressent aux jeunes et qui travaillent auprès d'eux, comme des professionnels de la santé et des travailleurs communautaires.

«L'Alliance n'essaye pas de réinventer la roue, mais de bâtir sur des initiatives qui se déroulent à travers le pays. Avec ANJ, il s'agit d'abord de soutien aux jeunes – ce que les jeunes pensent et ressentent», dit Yu.

Le réseau est conçu et opéré par des jeunes pour des jeunes. Il cherche à diminuer le stigmate de parler de santé mentale et du mal de vivre et encourage les jeunes à participer à résoudre les problèmes et à prendre des décisions relatives aux questions de santé mentale.

MÉNAGES UTILISANT INTERNET À DOMICILE, 1997 ET 1998

Source : Statistique Canada, «Utilisation d'Interne. par ménage,» dans Le Quotidien, *15 juillet 1999.*

En l'an 2000, ANJ va faire une tournée nationale dans 13 communautés à travers le Canada pour animer des rencontres de jeunes. Chaque rencontre de la tournée YouthQuake! comprendra deux journées de réseautage et d'apprentissage et chacune sera organisée en fonction des besoins particuliers de la communauté visitée. Les ateliers couvriront des thèmes allant des ordinateurs, à l'emploi, à la santé et au développement communautaire. Pour en savoir plus sur YouthQuake! ou sur ANJ, allez faire un tour sur leur site Web à www.nyn.on.ca/. ●

LA SITUATION DES ENFANTS ET DES JEUNES

L'épanouissement sain des jeunes Canadiens dépend de plusieurs facteurs importants, y compris une famille solide et aimante, un quartier sécuritaire et un revenu familial stable. Ces facteurs déterminent le développement des enfants et des jeunes. Ensemble, ils forment l'unique mélange d'occasions et de défis auxquels les enfants font face en avançant vers l'âge adulte.

Quels sont les résultats des efforts du Canada à l'égard de ses enfants et ses jeunes? *Le Progrès des enfants au Canada* examine quatre indicateurs du progrès des jeunes – leur état de santé, leur engagement social, leur éducation et leur situation sur le marché du travail – pour dresser un portrait détaillé du bien-être des enfants et des jeunes. Ces indicateurs nous permettent de mesurer les changements de la situation des enfants et des jeunes au fil des années. Cette année, nous montrons les changements, positifs et négatifs, qui se sont produits depuis 1994, l'année de référence pour ce projet.

L'ÉTAT DE SANTÉ

L'état de santé [illegible] des gens d'[illegible]. Cela dépend de la santé physique, sociale et affective ainsi que des risques physiques et sociaux au bien-être.

Les taux de décès et de blessures diminuent

Par rapport aux enfants et aux jeunes dans plusieurs autres parties du monde, les jeunes au Canada sont en très bonne santé. Au Canada, les blessures et le cancer – plutôt que les maladies contagieuses et la guerre – sont les causes principales de décès des jeunes, et depuis les années 1960, nous avons fait des progrès considérables pour réduire les décès dans l'enfance dûs soit à des blessures ou au cancer. Cependant, les taux d'amélioration dans ces deux secteurs ont ralenti dans les années 1990. Il est inquiétant aussi que les taux de décès continuent d'être nettement plus élevés chez les garçons que chez les filles, surtout parmi les 15 à 24 ans.

En 1997, les blessures représentaient 62% de tous les décès parmi les enfants et jeunes de 1 à 24 ans, et elles sont la principale cause de décès pour ce groupe d'âge. À mesure que les enfants vieillissent, les blessures sont proportionnellement responsables de plus de décès : environ un tiers des décès chez les enfants d'âge préscolaire proviennent de blessures, par rapport à plus des trois-quarts des décès chez les jeunes hommes de 20 à 24 ans et à 55% chez les jeunes femmes de cet âge.

Le taux de décès dû à des blessures a quelque peu diminué dans les années 1990, mais il y a encore trop de blessures. Les données de l'ELNEJ de 1996 indiquent que plus de 550 000 enfants de moins de 14 ans avaient eu au moins une blessure l'année précédente, représentant 10% de tous les enfants de cette tranche d'âge. Dans 25% des cas, il s'agissait d'une fracture.

Les taux de cancer restent stables

Alors qu'il y a eu des améliorations importantes dans le traitement du cancer chez les enfants pendant les quelques dernières dizaines d'années, le cancer est toujours la seconde cause de décès des enfants de la naissance à 14 ans – causant 189 morts en 1996. Avec les avancées dans les traitements, le taux de mortalité cancéreuse chez les jeunes a baissé de 7 décès pour 100 000 enfants en 1971, à 3 décès pour 100 000 en 1996. Selon les données disponibles, les taux de survie des enfants canadiens atteints du cancer se sont considérablement améliorés – plus des deux-tiers des enfants avec un diagnostic cancéreux vont probablement survivre au moins 10 ans. Cependant, l'incidence du cancer n'a pas diminué de 1984 à 1996 : chaque année, plus de 800 enfants de moins de 14 ans développent un cancer.

TAUX DE MORTALITÉ PAR TRANCHE D'ÂGE, 1990 ET 1997

Taux pour 100 000

	1990		1997	
Tranche d'âge	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
1 à 4 ans	43	32	31	27
5 à 9 ans	24	18	17	14
10 à 14 ans	27	18	24	16
15 à 19 ans	95	33	79	34
20 à 24 ans	120	40	95	32

Sources : Statistique Canada, Les principales causes de décès à différents âges, Canada, *1997; et Institut canadien de la santé infantile,* La santé des enfants du Canada, *1994.*

Les maladies respiratoires sont inquiétantes

La proportion d'enfants affectés de maladies respiratoires semble augmenter. Selon l'ELNEJ, 71% des enfants de 3 ans en 1996 avaient eu, au dire de leurs parents, au moins une infection de l'oreille depuis leur naissance, une hausse par rapport à 67% en 1994. Plus de la moitié de

ces enfants avaient eu trois infections de l'oreille ou plus. Treize pour cent des enfants de moins de 13 ans avaient eu de l'asthme. Les maladies respiratoires sont l'une des principales causes d'hospitalisation des enfants au Canada. On les considère la cause de 43% des hospitalisations d'enfants de 1 à 4 ans, d'un tiers des hospitalisations de ceux de 5 à 9 ans et de 20% des hospitalisations des enfants de 10 à 14 ans. ●

BLESSURES EN POURCENTAGE DE TOUS LES DÉCÈS, PAR TRANCHE D'ÂGE, 1997

Tranche d'âge	Hommes	Femmes
1 à 4 ans	34	30
5 à 9 ans	45	36
10 à 14 ans	59	41
15 à 19 ans	75	66
20 à 24 ans	76	55

Sources : Statistique Canada, Les principales causes de décès à différents âges, Canada, 1997.

La mortalité infantile est en baisse, mais on peut encore faire mieux

Le taux de mortalité infantile au Canada – l'une des mesures les plus courantes de la santé et du bien-être – a considérablement baissé depuis le début des années 1900, et a continué à descendre légèrement dans les années 1990. C'est un indicateur important de nos progrès dans l'amélioration de la santé maternelle et des soins aux nouveaux-nés.

Il reste malgré tout quelques sujets de préoccupation. Même si le taux de mortalité infantile au Canada est bien inférieur à ceux des États-Unis et de Nouvelle-Zélande, il est encore de 40% plus élevé que les taux au Japon, en Finlande, en Norvège et en Suède. De plus, les taux au Canada varient énormément selon les provinces et les territoires – ce qui indique qu'on a beaucoup plus de mal à prévenir la mortalité infantile dans certaines régions que dans d'autres.

Les taux de mortalité infantile de près de 11 décès pour 1 000 naissances en vie dans les Territoires du Nord-Ouest, de 8 pour 1 000 au Yukon et de près de 9 pour 1 000 en Saskatchewan – plus élevés même que ceux des États-Unis – sont probablement liés au nombre proportionnellement plus élevé d'enfants Autochtones naissant dans ces régions. Tristement, leur santé en général continue d'être bien plus mauvaise que celle des autres enfants canadiens.

On s'inquiète aussi que les naissances prématurées – les nouveaux-nés à moins de 37 semaines de grossesse – augmentent au Canada. Cela cause au moins les trois quarts de tous les morts-nés et des décès de nouveaux-nés de moins de 7 jours. Les naissances prématurées ont augmenté de 6,6% à 7,1% de toutes les naissances en vie au Canada de 1991 à 1998. Les spécialistes croient que cette hausse est due à l'augmentation du nombre de grossesses multiples et d'interventions obstétriques, entre autres facteurs. ●

TAUX DE MORTALITÉ INFANTILE DES NOUVEAUX-NÉS DE MOINS D'1 AN, AU CANADA, 1987-1997

Taux pour 1 000 naissances en vie

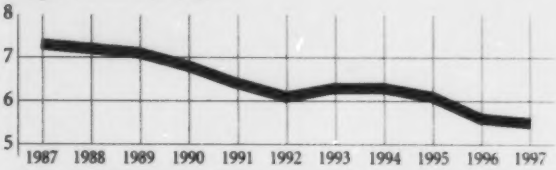

Sources : Statistique Canada, « Naissances », *dans* Le Quotidien, *années sélectionnées; et Institut canadien de la santé infantile,* La santé des enfants du Canada, *1994.*

TAUX DE MORTALITÉ INFANTILE PAR PAYS SÉLECTIONNÉ, 1996

Taux pour 1 000 naissances en vie

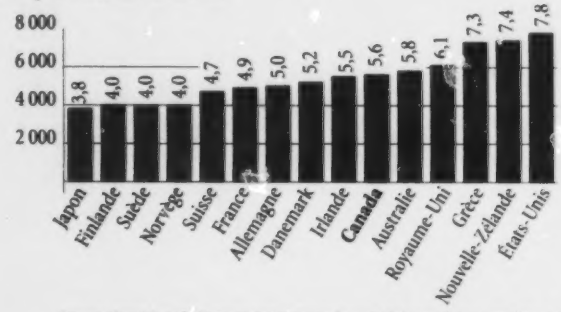

Sources : Santé Canada, Rapport statistique sur la santé de la population canadienne, *1999.*

TAUX DE MORTALITÉ INFANTILE PAR PROVINCE/TERRITOIRE, 1997

Taux pour 1 000 naissances en vie

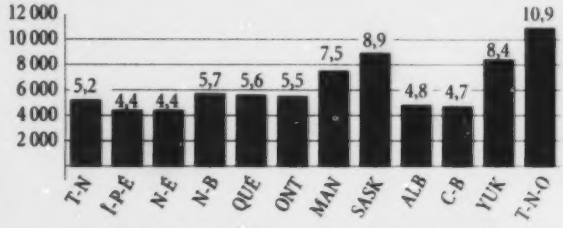

Source : Statistique Canada, « Naissances, 1997 », *dans* Le Quotidien, *16 juin 1999.*

ces enfants avaient eu trois infections de l'oreille ou plus. Treize pour cent des enfants de moins de 13 ans avaient eu de l'asthme. Les maladies respiratoires sont l'une des principales causes d'hospitalisation des enfants au Canada. On les considère la cause de 43% des hospitalisations d'enfants de 1 à 4 ans, d'un tiers des hospitalisations de ceux de 5 à 9 ans et de 20% des hospitalisations des enfants de 10 à 14 ans. ✹

BLESSURES EN POURCENTAGE DE TOUS LES DÉCÈS, PAR TRANCHE D'ÂGE, 1997

Tranche d'âge	Hommes	Femmes
1 à 4 ans	34	30
5 à 9 ans	45	36
10 à 14 ans	59	41
15 à 19 ans	75	66
20 à 24 ans	76	55

Source : Statistique Canada. Les principales causes de décès à différents âges, Canada, 1997.

La mortalité infantile est en baisse, mais on peut encore faire mieux

Le taux de mortalité infantile au Canada – l'une des mesures les plus courantes de la santé et du bien-être – a considérablement baissé depuis le début des années 1960, et a continué à descendre légèrement dans les années 1990. C'est un indicateur important de nos progrès dans l'amélioration de la santé maternelle et des soins aux nouveaux-nés.

Il reste malgré tout quelques sujets de préoccupation. Même si le taux de mortalité infantile au Canada est bien inférieur à ceux des États-Unis et de Nouvelle-Zélande, il est encore de 40% plus élevé que les taux au Japon, en Finlande, en Norvège et en Suède. De plus, les taux au Canada varient énormément selon les provinces et les territoires – ce qui indique qu'on a beaucoup plus de mal à prévenir la mortalité infantile dans certaines régions que dans d'autres.

Les taux de mortalité infantile de près de 11 décès pour 1 000 naissances en vie dans les Territoires du Nord-Ouest, de 8 pour 1 000 au Yukon et de près de 9 pour 1 000 en Saskatchewan – plus élevés même que ceux des États-Unis – sont probablement liés au nombre proportionnellement plus élevé d'enfants Autochtones naissant dans ces régions. Tristement, leur santé en général continue d'être bien plus mauvaise que celle des autres enfants canadiens.

On s'inquiète aussi que les naissances prématurées – les nouveaux-nés à moins de 37 semaines de grossesse – augmentent au Canada. Cela cause au moins les trois quarts de tous les morts-nés et des décès de nouveaux-nés de moins de 7 jours. Les naissances prématurées ont augmenté de 6,6% à 7,1% de toutes les naissances en vie au Canada de 1991 à 1996. Les spécialistes croient que cette hausse est due à l'augmentation du nombre de grossesses multiples et d'interventions obstétriques, entre autres facteurs. ✹

TAUX DE MORTALITÉ INFANTILE DES NOUVEAUX-NÉS DE MOINS D'1 AN, AU CANADA, 1987-1997

Taux pour 1 000 naissances en vie

Sources : Statistique Canada, « Naissances », dans Le Quotidien, *années sélectionnées, et Institut canadien de la santé infantile,* La santé des enfants du Canada, *1994.*

TAUX DE MORTALITÉ INFANTILE PAR PAYS SÉLECTIONNÉ, 1996

Taux pour 1 000 naissances en vie

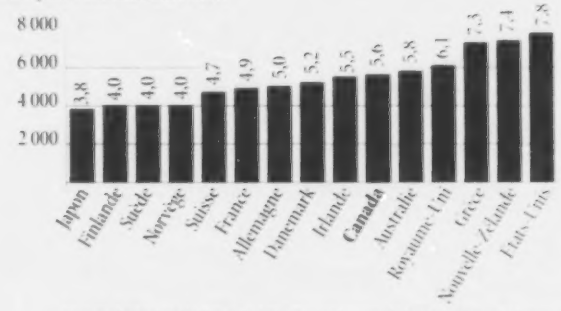

Sources : Santé Canada, Rapport statistique sur la santé de la population canadienne, *1999.*

TAUX DE MORTALITÉ INFANTILE PAR PROVINCE/TERRITOIRE, 1997

Taux pour 1 000 naissances en vie

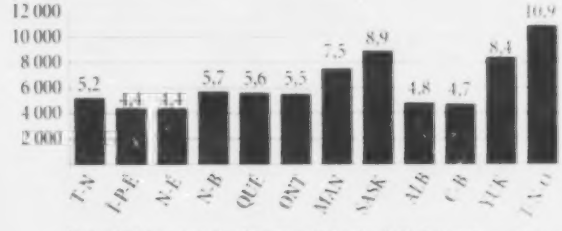

Source : Statistique Canada, « Naissances, 1997 », dans Le Quotidien, *[illegible] 1999.*

Davantage de bébés nourris au lait maternel

La plupart des experts en santé considèrent que le lait maternel est la meilleure nutrition possible pour les bébés et il devient une source alimentaire plus courante pour les bébés au Canada. Selon l'ELNEJ de 1996, plus de 75% des enfants de moins de 2 ans avaient été nourris au lait maternel, une hausse par rapport à 69% en 1994.

Les taux d'allaitement maternel varient énormément par province – d'un taux élevé de 90% des enfants en Alberta à un bas taux de moins de 60% à Terre-Neuve et au Québec – mais les taux dans toutes les provinces ont augmenté de 1994 à 1996.

Certaines mères ont plus tendance que d'autres à allaiter leurs bébés. Les mères de milieux à revenu élevé et celles qui ont un haut niveau d'éducation ont plus tendance à allaiter leurs enfants. De 1994 à 1996, la proportion de mères qui allaitaient a augmenté à tous niveaux de revenu, mais les mères avec un revenu supérieur avaient encore plus tendance à allaiter leurs bébés que celles à faible revenu.

C'est aussi encourageant que le nombre de mères qui allaitent pour au moins six mois augmente, étant donné que le Comité canadien pour l'allaitement considère six mois la durée minimum optimale. En 1996, près des deux tiers des mères qui allaitaient arrêtaient d'allaiter dans les six mois après la naissance, une baisse par rapport à plus de trois quarts en 1994. En 1996, seulement 31% des mères n'allaitaient que pour deux mois ou moins, une baisse par rapport à 41% en 1994.

ALLAITEMENT MATERNEL, SELON LE REVENU FAMILIAL, 1994 ET 1996

Revenu familial	1994	1996
Moins de 20 000 $	63%	67%
20 000 $ à 29 999 $	61%	75%
30 000 $ à 39 999 $	65%	77%
40 000 $ et plus	74%	80%

Note : Enfants de moins de 2 ans qui ont été allaités un certain temps.

Les raisons les plus fréquentes citées pour arrêter d'allaiter étaient que les mères n'avaient pas assez de lait, elles retournaient au travail ou aux études, elles avaient prévu d'arrêter ou voulaient sevrer le bébé. C'est un signe positif que le taux de mères qui pensaient ne pas avoir assez de lait a baissé d'environ 5 points de 1994 à 1996. Cela indique que plus de mères ont confiance dans leur capacité de réussir à allaiter. ●

RAISONS POUR ARRÊTER D'ALLAITER, 1994 ET 1996

	1994	1996
Pas assez de lait	26,7%	21,7%
Travail/études	17,6%	17,1%
Planifié ainsi	15,6%	18,0%
Sevrage	12,4%	17,5%
Peu pratique	12,3%	9,4%
Autre	10,5%	10,1%
Douleur des tétons/ trop pleins	6,8%	4,7%
Difficulté	5,6%	4,3%
Mère malade*	3,7%	3,9%
Préférence du biberon*	2,0%	1,6%
Sur avis médical*	2,0%	1,5%

** Estimations moins fiables en raison de la petite taille de l'échantillon.*
Note : Enfants de moins de 2 ans qui ont été allaités un certain temps, puis cessés de l'être.

ALLAITEMENT MATERNEL, PAR PROVINCE, 1994 ET 1996

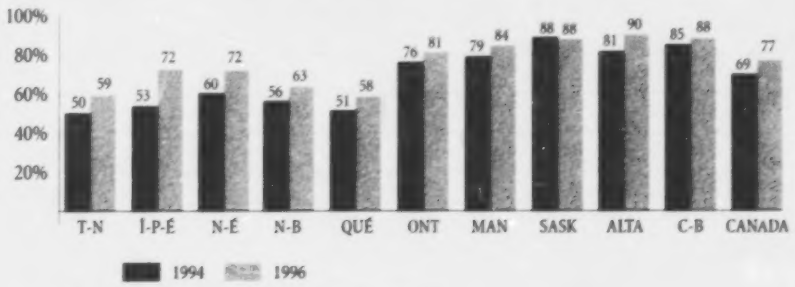

Note : Enfants de moins de 2 ans qui ont été allaités un certain temps.
Source : Préparé par le Conseil canadien de développement social d'après des données de l'ELNEJ, 1994 et 1996.

Les taux d'asthme continuent à grimper

Selon des enquêtes menées au Canada, les taux déclarés d'asthme chez les enfants et les jeunes de moins de 20 ans ont escaladé de 2% à plus de 12% de 1978 à 1996. Environ 14% des adolescents de 15 à 19 ans en 1996 souffraient d'asthme, par rapport à environ 8% des enfants de moins de 4 ans. Les garçons de moins de 15 ans avaient plus tendance que les filles à avoir de l'asthme, mais à partir de 15 ans, les jeunes femmes en souffraient plus souvent.

L'asthme – qui cause des sifflements et un souffle court – peut faire manquer l'école aux enfants et dans les pires cas entraîner l'hospitalisation. Une enquête sur des élèves atteints d'asthme a révélé que 19% avaient été aux urgences l'année précédente à cause de leur état.

Plusieurs attaques aigües d'asthme chez les enfants sont évitables. L'enquête a révélé que plus de la moitié des élèves avaient indiqué que la fumée de tabac leur donnait une crise d'asthme ou l'aggravait. Malgré cela, 48% disaient qu'ils étaient régulièrement exposés à la fumée des autres, le plus souvent chez eux. Parmi les élèves de 13 à 19 ans avec de l'asthme, 16% disaient fumer des cigarettes tous les jours,

Certains taux d'immunisation en dessous des objectifs fixés

Une des raisons pour lesquelles la plupart des enfants ont une bonne santé au Canada aujourd'hui est que la majorité sont vaccinés contre des maladies qui avaient l'habitude de tuer ou d'handicaper à vie les enfants quelques générations plus tôt. Les enfants au Canada ne souffrent plus de polio, et l'incidence de la rougeole a considérablement baissé dans les dernières années. Depuis 1995, l'incidence de la rougeole a diminué de 7 fois et les spécialistes de la santé prédisent qu'à partir de 2005, la rougeole sera éliminée au Canada.

Cependant, les objectifs fixés par Santé Canada n'ont pas été atteints pour les immunisations dans l'enfance contre toutes les principales maladies infectieuses. La coqueluche est la moins contrôlée de toutes les maladies évitables par vaccin chez les enfants, et il y a eu des inquiétudes sur l'efficacité du vaccin et ses effets adverses. En conséquence, l'incidence rapportée de coqueluche a atteint son plus haut niveau en dix ans en 1994/95, quand elle a touché 34 enfants sur 100 000. On a récemment développé un nouveau vaccin qui on espère répondra au problème.

La réussite même des programmes d'immunisation pourrait avoir contribué à certains des défis qui s'y posent. À mesure que des générations entières d'enfants ont grandi en l'absence de maladies qui avaient l'habitude de causer des ravages dans la population, comme adultes ils sont moins enclins à chercher la protection des vaccins pour leurs enfants. De plus, la confiance des parents dans les vaccins a été diminuée par des rapports exagérés et souvent erronés de réactions adverses graves. ●

tandis que 8% fumaient à l'occasion. Près de la moitié des enfants asthmatiques d'âge scolaire déclaraient que les animaux à la maison déclanchaient ou aggravaient leur état, mais plus de la moitié avaient au moins un animal à la maison.

Selon l'Enquête sociale générale, au moins 1,4 million d'enfants au Canada étaient exposés à la fumée de tabac dans l'air chez eux en 1995. ●

L'ASTHME CHEZ LES JEUNES DE MOINS DE 20 ANS AU CANADA, ANNÉES SÉLECTIONNÉES

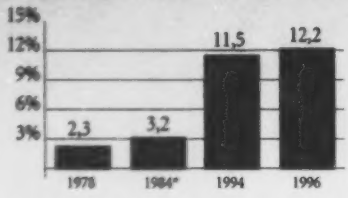

**Note : L'enquête de 1984 n'incluait que les enfants jusqu'à 14 ans. Les pourcentages correspondent à des estimations pondérées et sont arrondis au chiffre décimal le plus proche.*
Source : Santé Canada, À la hauteur : une mise à jour de la surveillance de la santé des jeunes du Canada, *1999.*

LES JEUNES PARLENT DE LA SANTÉ

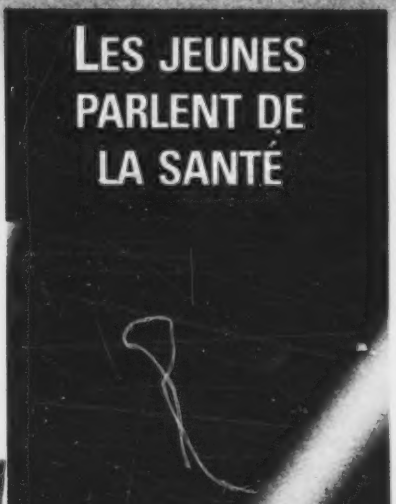

...nseig...
...me cl...
...e nou...
...t infor...

..., 16 ...ral)

...ne suis pas inquiète des MTS personnellement, mais plusieurs de mes amies couchent partout. Il y a environ cinq ans, trois ou quatre personnes au secondaire avaient le SIDA. Personne ne se protège.»
(Deborah, 24 ans, Ottawa)

«Vous pouvez poser des questions aux docteurs sur la contraception, les MTS et les drogues, mais c'est toujours difficile.»
(Sarah, 12 ans, Moncton)

Davantage de bébés nourris au lait maternel

La plupart des experts en santé considèrent que le lait maternel est la meilleure nutrition possible pour les bébés et il devient une source alimentaire plus courante pour les bébés au Canada. Selon l'ELNEJ de 1996, plus de 75% des enfants de moins de 2 ans avaient été nourris au lait maternel, une hausse par rapport à 69% en 1994.

Les taux d'allaitement maternel varient énormément par province – d'un taux élevé de 90% des enfants en Alberta à un bas taux de moins de 60% à Terre-Neuve et au Québec – mais les taux dans toutes les provinces ont augmenté de 1994 à 1996.

Certaines mères ont plus tendance que d'autres à allaiter leurs bébés. Les mères de milieux à revenu élevé et celles qui ont un haut niveau d'éducation ont plus tendance à allaiter leurs enfants. De 1994 à 1996, la proportion de mères qui allaitaient a augmenté à tous niveaux de revenu, mais les mères avec un revenu supérieur avaient encore plus tendance à allaiter leurs bébés que celles à faible revenu.

C'est aussi encourageant que le nombre de mères qui allaitent pour au moins six mois augmente, étant donné que le Comité canadien pour l'allaitement considère six mois la durée minimum optimale. En 1996, près des deux tiers des mères qui allaitaient arrêtaient d'allaiter dans les six mois après la naissance, une baisse par rapport à plus de trois quarts en 1994. En 1996, seulement 31% des mères n'allaitaient que pour deux mois ou moins, une baisse par rapport à 41% en 1994.

ALLAITEMENT MATERNEL, SELON LE REVENU FAMILIAL, 1994 ET 1996

Revenu familial	1994	1996
Moins de 20 000 $	63%	67%
20 000 $ à 29 999 $	61%	75%
30 000 $ à 39 999 $	65%	77%
40 000 $ et plus	74%	80%

Note : Enfants de moins de 2 ans qui ont été allaités un certain temps.

Les raisons les plus fréquentes citées pour arrêter d'allaiter étaient que les mères n'avaient pas assez de lait, elles retournaient au travail ou aux études, elles avaient prévu d'arrêter ou voulaient sevrer le bébé. C'est un signe positif que le taux de mères qui pensaient ne pas avoir assez de lait a baissé d'environ 5 points de 1994 à 1996. Cela indique que plus de mères ont confiance dans leur capacité de réussir à allaiter. ✸

RAISONS POUR ARRÊTER D'ALLAITER, 1994 ET 1996

	1994	1996
Pas assez de lait	26,7%	21,7%
Travail/études	17,6%	17,1%
Planifié ainsi	15,6%	18,0%
Sevrage	12,4%	17,5%
Peu pratique	12,3%	9,4%
Autre	10,5%	10,1%
Douleur des tétons/ trop pleins	6,8%	4,7%
Difficulté	5,6%	4,3%
Mère malade*	3,7%	3,9%
Préférence du biberon*	2,0%	1,6%
Sur avis médical*	2,0%	1,5%

** Estimations moins fiables en raison de la petite taille de l'échantillon.*
Note : Enfants de moins de 2 ans qui ont été allaités un certain temps, puis cessés de l'être.

ALLAITEMENT MATERNEL, PAR PROVINCE, 1994 ET 1996

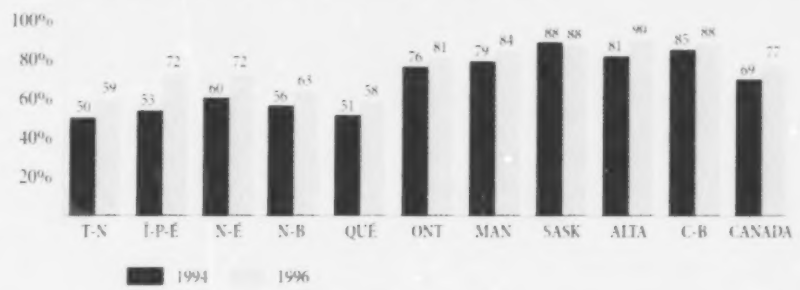

Note : Enfants de moins de 2 ans qui ont été allaités un certain temps.
Source : Préparé par le Conseil canadien de développement social d'après des données de l'ELNEJ, 1994 et 1996.

Les taux d'asthme continuent à grimper

Selon des enquêtes menées au Canada, les taux déclarés d'asthme chez les enfants et les jeunes de moins de 20 ans ont escaladé de 2% à plus de 12% de 1978 à 1996. Environ 14% des adolescents de 15 à 19 ans en 1996 souffraient d'asthme, par rapport à environ 8% des enfants de moins de 4 ans. Les garçons de moins de 15 ans avaient plus tendance que les filles à avoir de l'asthme, mais à partir de 15 ans, les jeunes femmes en souffraient plus souvent.

L'asthme – qui cause des sifflements et un souffle court – peut faire manquer l'école aux enfants et dans les pires cas entraîner l'hospitalisation. Une enquête sur des élèves atteints d'asthme a révélé que 19% avaient été aux urgences l'année précédente à cause de leur état.

Plusieurs attaques aigües d'asthme chez les enfants sont évitables. L'enquête a révélé que plus de la moitié des élèves avaient indiqué que la fumée de tabac leur donnait une crise d'asthme ou l'aggravait. Malgré cela, 48% disaient qu'ils étaient régulièrement exposés à la fumée des autres, le plus souvent chez eux. Parmi les élèves de 13 à 19 ans avec de l'asthme, 16% disaient fumer des cigarettes tous les jours,

Certains taux d'immunisation en dessous des objectifs fixés

L'une des raisons pour lesquelles la plupart des enfants ont une bonne santé au Canada aujourd'hui est que la majorité sont vaccinés contre des maladies qui avaient l'habitude de tuer ou d'handicaper à vie les enfants quelques générations plus tôt. Les enfants au Canada ne souffrent plus de polio, et l'incidence de la rougeole a considérablement baissé dans les dernières années. Depuis 1995, l'incidence de la rougeole a diminué de 7 fois et les spécialistes de la santé prédisent qu'à partir de 2005, la rougeole sera éliminée au Canada.

Cependant, les objectifs fixés par Santé Canada n'ont pas été atteints pour les immunisations dans l'enfance contre toutes les principales maladies infectieuses. La coqueluche est la moins contrôlée de toutes les maladies évitables par vaccin chez les enfants, et il y a eu des inquiétudes sur l'efficacité du vaccin et ses effets adverses. En conséquence, l'incidence rapportée de coqueluche a atteint son plus haut niveau en dix ans en 1994/95, quand elle a touché 34 enfants sur 100 000. On a récemment développé un nouveau vaccin qui on espère répondra au problème.

La réussite même des programmes d'immunisation pourrait avoir contribué à certains des défis qui s'y posent. À mesure que des générations entières d'enfants ont grandi en l'absence de maladies qui avaient l'habitude de causer des ravages dans la population, comme adultes ils sont moins enclins à chercher la protection des vaccins pour leurs enfants. De plus, la confiance des parents dans les vaccins a été diminuée par des rapports exagérés et souvent erronés de réactions adverses graves. ✹

tandis que 8% fumaient à l'occasion. Près de la moitié des enfants asthmatiques d'âge scolaire déclaraient que les animaux à la maison déclenchaient ou aggravaient leur état, mais plus de la moitié avaient au moins un animal à la maison.

Selon l'Enquête sociale générale, au moins 1,4 million d'enfants au Canada étaient exposés à la fumée de tabac dans l'air chez eux en 1995. ✹

L'ASTHME CHEZ LES JEUNES DE MOINS DE 20 ANS AU CANADA, ANNÉES SÉLECTIONNÉES

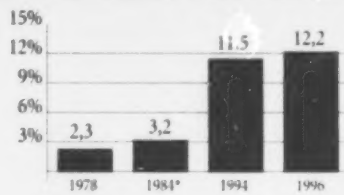

**Note : L'enquête de 1984 n'incluait que les enfants jusqu'à 14 ans. Les pourcentages correspondent à des estimations pondérées et sont arrondis au chiffre décimal le plus proche.*
Source : Santé Canada. À la hauteur : une mise à jour de la surveillance de la santé des jeunes du Canada, *1999.*

LES JEUNES PARLENT DE LA SANTÉ

...renseigne... ...à une clini... ...parce qu'on ne nous donne pas assez d'information à l'école.»
(Cindy, 16 ans, Montréal)

«Je ne suis pas inquiète des MTS personnellement, mais plusieurs de mes amies couchent partout. Il y a environ cinq ans, trois ou quatre personnes au secondaire avaient le SIDA. Personne ne se protège.»
(Deborah, 24 ans, Ottawa)

«Vous pouvez poser des questions aux docteurs sur la contraception, les MTS et les drogues, mais c'est toujours difficile.»
(Sarah, 12 ans, Moncton)

Davantage d'adolescents fument

La réduction des taxes sur le tabac, les magasins qui acceptent de vendre des cigarettes aux mineurs et un marketing du tabagisme orienté aux jeunes ont ensemble contribué à l'expansion de jeunes fumeurs au Canada. En 1996/1997, on estimait que 621 000 jeunes de 15 à 19 ans fumaient des cigarettes – près d'un tiers de cette tranche d'âge. Les jeunes femmes avaient légèrement plus tendance à fumer que les jeunes hommes – 31% par rapport à 27%. Environ 25% des jeunes de 15 à 17 ans et 35% des 18 à 19 ans fumaient à l'époque. De plus, 663 000 jeunes adultes de 20 à 24 ans fumaient, les jeunes hommes étant plus souvent dépendants au tabac que les jeunes femmes – 39% par rapport à 32%.

La popularité des cigarettes chez les jeunes était plus marquée au Québec, où 36% des jeunes de 15 à 19 ans et 45% des 20 à 24 ans avaient l'habitude de fumer. Depuis 1990, les jeunes femmes de 15 à 19 ans qui fument ont augmenté de 21% à 31%, et les jeunes hommes sont passés de 22% à 27%. Dans l'ensemble, plus de 329 000 Canadiens (nes) de 15 ans et plus ont commencé à fumer pour la première fois entre 1994/95 et 1996/97 – et la grande majorité avait moins de 25 ans.

La tendance à fumer chez les jeunes varie selon les régions qui ont conservé des taxes élevées sur les cigarettes dans les années 1990 et celles qui ont coupé les taxes. La consommation par tête d'habitant dans les provinces à taxes élevées a chuté de 24% de 1990 à 1998, et dans les provinces à faibles taxes, elles a baissé de moins de 8%. Une étude menée par Santé Canada en 1998 a aussi révélé que juste 61% des détaillants respectaient la Loi interdisant de vendre du tabac aux mineurs, en baisse par rapport à 67% en 1997. Une étude au Québec en 1999 a révélé que 73% des adolescents disaient qu'on ne leur demandait jamais, ou rarement, leur âge quand ils achetaient des cigarettes, et 70% disaient qu'on ne leur refusait jamais ou rarement. ✷

LES JEUNES QUI FUMENT, PAR RÉGION, 1996/97

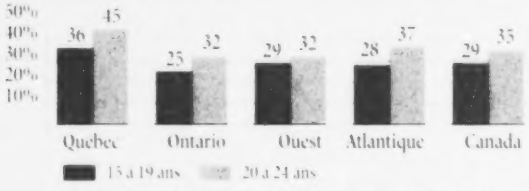

Source : Santé Canada, « Le tabagisme au Canada », dans Faits saillants de l'Enquête nationale sur la santé de la population, 1999.

FUMEURS DE 15 À 19 ANS, SELON LE SEXE, ANNÉES SÉLECTIONNÉES

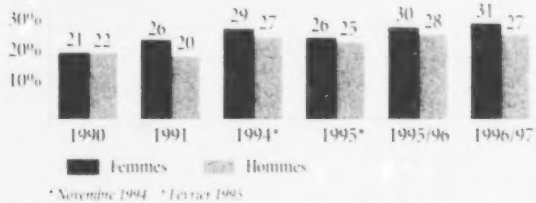

** Novembre 1994. ** Février 1995.*

Source : Santé Canada, « Le tabagisme au Canada durant les 10 dernières années », dans La publication mensuelle de promotion de la santé en direct, janvier 1999.

Ce que les adolescents pensent d'eux-mêmes

Des recherches récentes ont trouvé que les jeunes Canadiens diffèrent dans leur aptitude à faire face au stress et aux tensions de l'adolescence. Selon l'enquête sur *Les comportements de santé des jeunes d'âge scolaire* :

- **En 1998, la proportion de jeunes qui se déclaraient « très heureux » de leur vie diminuait abruptement de la 6e au secondaire 4. À partir du secondaire 4, plus d'un tiers des filles et 20% des garçons indiquaient qu'ils étaient déprimés au moins une fois par semaine, une légère baisse par rapport aux proportions de 1994.**
- **De 1990 à 1998, le nombre de jeunes avec des notes faibles concernant leur confiance en soi avait légèrement diminué. Cependant, les filles continuaient d'avoir des notes bien plus basses que les garçons dans les tests sur la confiance en soi, l'esprit de décision et l'acceptation de soi, et presque deux fois plus de filles que de garçons disaient qu'elles se sentaient souvent seules.**
- **Les filles ont encore beaucoup plus tendance que les garçons à dire qu'elles voudraient changer quelque chose à leur physique, surtout dès qu'elles atteignent la mi-adolescence. À partir du secondaire 4, plus de 75% des filles et plus de 50% des garçons étaient d'accord sur ce point en 1998.**

Ces préoccupations ont été confirmées dans l'Enquête nationale sur la santé de la population de 1996. Un sens élevé d'estime de soi, la conviction que la vie a un sens et que les défis ne sont pas insurmontables et le sentiment que la vie est sous contrôle étaient plus bas en général chez les jeunes de 12 à 19 ans que chez les Canadiens plus âgés. ✷

INDICATEURS DE BONNE SANTÉ MENTALE, PAR TRANCHE D'ÂGE, 1994/95

	Possède un sens élevé de …		
Tranche d'âge	Estime de soi	Rationalisation*	Maîtrise de soi*
12 à 14 ans	36	n/a	7
15 à 17 ans	41	n/a	16
18 à 19 ans	41	12	21
20 à 24 ans	46	15	23
25 à 34 ans	51	24	24
35 à 44 ans	53	27	23
45 à 54 ans	54	30	23
55 à 64 ans	49	33	19
65 à 74 ans	47	43	17
75 ans et plus	44	39	16

**Un sens de rationalisation correspond à une vue rationelle du monde dans laquelle les événements sont compréhensibles, les défis ne sont pas insurmontables et la vie a un sens. La maîtrise de soi représente dans quelle mesure une personne perçoit que ses chances dans la vie sont sous son propre contrôle.*

n/a : le sondage ne posait pas de question sur la rationalisation aux moins de 18 ans.

Source : Santé Canada, Rapport statistique sur la santé des Canadiens, *1999.*

Davantage d'adolescents fument

La réduction des taxes sur le tabac, les magasins qui acceptent de vendre des cigarettes aux mineurs et un marketing du tabagisme orienté aux jeunes ont ensemble contribué à l'expansion de jeunes fumeurs au Canada. En 1996/1997, on estimait que 621 000 jeunes de 15 à 19 ans fumaient des cigarettes – près d'un tiers de cette tranche d'âge. Les jeunes femmes avaient légèrement plus tendance à fumer que les jeunes hommes – 31% par rapport à 27%. Environ 25% des jeunes de 15 à 17 ans et 35% des 18 à 19 ans fumaient à l'époque. De plus, 663 000 jeunes adultes de 20 à 24 ans fumaient, les jeunes hommes étant plus souvent dépendants au tabac que les jeunes femmes – 39% par rapport à 32%.

La popularité des cigarettes chez les jeunes était plus marquée au Québec, où 36% des jeunes de 15 à 19 ans et 45% des 20 à 24 ans avaient l'habitude de fumer. Depuis 1990, les jeunes femmes de 15 à 19 ans qui fument ont augmenté de 21% à 31%, et les jeunes hommes sont passés de 22% à 27%. Dans l'ensemble, plus de 329 000 Canadiens (nes) de 15 ans et plus ont commencé à fumer pour la première fois entre 1994/95 et 1996/97 – et la grande majorité avait moins de 25 ans.

La tendance à fumer chez les jeunes varie selon les régions qui ont conservé des taxes élevées sur les cigarettes dans les années 1990 et celles qui ont coupé les taxes. La consommation par tête d'habitant dans les provinces à taxes élevées a chuté de 24% de 1990 à 1998, et dans les provinces à faibles taxes, elles a baissé de moins de 8%. Une étude menée par Santé Canada en 1998 a aussi révélé que juste 61% des détaillants respectaient la Loi interdisant de vendre du tabac aux mineurs, en baisse par rapport à 67% en 1997. Une étude au Québec en 1999 a révélé que 73% des adolescents disaient qu'on ne leur demandait jamais, ou rarement, leur âge quand ils achetaient des cigarettes, et 70% disaient qu'on ne leur refusait jamais ou rarement. ✹

LES JEUNES QUI FUMENT, PAR RÉGION, 1996/97

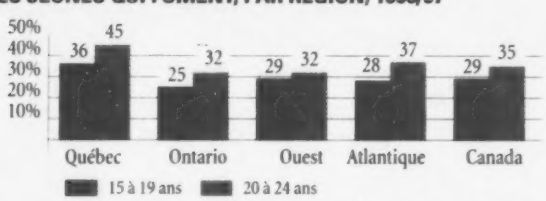

Source : Santé Canada, « Le tabagisme au Canada », dans Faits saillants de l'Enquête nationale sur la santé de la population, *1999.*

FUMEURS DE 15 À 19 ANS, SELON LE SEXE, ANNÉES SÉLECTIONNÉES

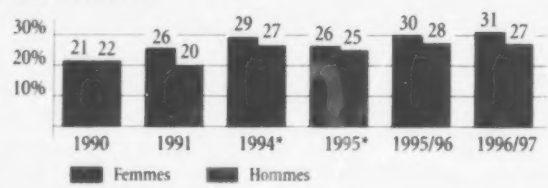

** Novembre 1994 * Février 1995*

Source : Santé Canada, « Le tabagisme au Canada durant les 16 dernières années » dans La publication mensuelle de promotion de la santé en direct, *janvier 1999.*

Ce que les adolescents pensent d'eux-mêmes

Des recherches récentes ont trouvé que les jeunes Canadiens diffèrent dans leur aptitude à faire face au stress et aux tensions de l'adolescence. Selon l'enquête sur *Les comportements de santé des jeunes d'âge scolaire* :

- **En 1998, la proportion de jeunes qui se déclaraient « très heureux » de leur vie diminuait abruptement de la 6e au secondaire 4. À partir du secondaire 4, plus d'un tiers des filles et 20% des garçons indiquaient qu'ils étaient déprimés au moins une fois par semaine, une légère baisse par rapport aux proportions de 1994.**
- **De 1990 à 1998, le nombre de jeunes avec des notes faibles concernant leur confiance en soi avait légèrement diminué. Cependant, les filles continuaient d'avoir des notes bien plus basses que les garçons dans les tests sur la confiance en soi, l'esprit de décision et l'acceptation de soi, et presque deux fois plus de filles que de garçons disaient qu'elles se sentaient souvent seules.**
- **Les filles ont encore beaucoup plus tendance que les garçons à dire qu'elles voudraient changer quelque chose à leur physique, surtout dès qu'elles atteignent la mi-adolescence. À partir du secondaire 4, plus de 75% des filles et plus de 50% des garçons étaient d'accord sur ce point en 1998.**

Ces préoccupations ont été confirmées dans l'Enquête nationale sur la santé de la population de 1996. Un sens élevé d'estime de soi, la conviction que la vie a un sens et que les défis ne sont pas insurmontables et le sentiment que la vie est sous contrôle étaient plus bas en général chez les jeunes de 12 à 19 ans que chez les Canadiens plus âgés. ✹

INDICATEURS DE BONNE SANTÉ MENTALE, PAR TRANCHE D'ÂGE, 1994/95

	Possède un sens élevé de …		
Tranche d'âge	Estime de soi	Rationalisation*	Maîtrise de soi*
12 à 14 ans	36	n/a	7
15 à 17 ans	41	n/a	16
18 à 19 ans	41	12	21
20 à 24 ans	46	15	23
25 à 34 ans	51	24	24
35 à 44 ans	53	27	23
45 à 54 ans	54	30	23
55 à 64 ans	49	33	19
65 à 74 ans	47	43	17
75 ans et plus	44	39	16

**Un sens de rationalisation correspond à une vue rationelle du monde dans laquelle les événements sont compréhensibles, les défis ne sont pas insurmontables et la vie a un sens. La maîtrise de soi représente dans quelle mesure une personne pense que ses chances dans la vie sont sous son propre contrôle.*

nta : le sondage ne posait pas de question sur la rationalisation aux moins de 18 ans.

Source : Santé Canada, Rapport statistique sur la santé des Canadiens, *1999.*

La santé sexuelle chez les jeunes

Comme nous l'avions rapporté l'année dernière dans *Le Progrès*, les taux de grossesse chez les jeunes ont augmenté dans les années 1990. Tandis que les taux de certaines maladies transmises sexuellement (comme la chlamydie) ont baissé, le taux d'infection des jeunes est encore plus élevé que dans toute autre tranche d'âge. Les jeunes femmes de 15 à 19 ans ont près de neuf fois le taux général rapporté de chlamydie. Et il y a d'autres sérieux sujets d'inquiétude sur l'état de leur santé sexuelle.

VIH, une préoccupation croissante

Alors que le nombre de cas rapportés de VIH chez les jeunes au Canada est resté bas dans les années 1990, l'âge médian de ceux qui sont contaminés a considérablement baissé – de 32 ans en 1982 à 23 ans en 1990. Le nombre de jeunes, plusieurs encore adolescents, qui vivent désormais avec le VIH est particulièrement inquiétant. D'après une enquête nationale, moins d'un quart de jeunes disent qu'ils ont pris un test de VIH, donc il se pourrait que beaucoup plus soient contaminés sans le savoir.

Dès décembre 1998, plus de 40 000 tests positifs de VIH avaient été rapportés à Santé Canada. Sur ce nombre, presque 11 000 provenaient de jeunes de 20 à 29 ans, représentant 28% du total. De plus, 563 cas (ou 1,5%) provenaient d'adolescents de 15 à 19 ans, et 630 cas (ou 1,6%) provenaient d'enfants de moins de 15 ans. En ce qui est des enfants, les principales sources d'infection venaient de produits du sang contaminés ou de leur mère avant la naissance.

JEUNES DE 15 À 19 ANS, VIH SÉROPOSITIFS, SELON LEUR CATÉGORIE DE RISQUE

au 31 décembre 1998

Hommes avec relations homosexuelles	40%
Contact hétérosexuel	24%
Drogues intraveineuses	15%
Sang et produits liés au sang	6%
Hommes avec relations homosexuelles/ Drogues intraveineuses	6%

N = 563

Source : Laboratoire de lutte contre la maladie, Santé Canada, « Le VIH et le SIDA chez les adolescents au Canada », dans Actualités en épidémiologie sur le VIH/SIDA, *mai 1999.*

Au contraire, plus de 60% des jeunes de 15 à 19 ans contaminés avaient attrapé le virus à la suite de relations homosexuelles ou de contacts hétérosexuels.

Trop de jeunes ne se protègent pas sexuellement

La profession médicale est spécialement inquiète pour les jeunes car une grande proportion de jeunes disent avoir des relations sexuelles sans condom – leur faisant courir plus de risques d'attraper le VIH/SIDA ou d'autres MTS. Environ la moitié des femmes de 15 à 19 ans actives sexuellement et un tiers des jeunes hommes disaient avoir des relations sexuelles sans condom en 1994. Chez les 20 à 24 ans, environ la même proportion de femmes et près de la moitié des hommes disaient ne pas utiliser de condom.

Chez les 20 à 24 ans, environ 21% des hommes actifs sexuellement disaient avoir eu plusieurs partenaires sexuelles sans condoms l'année précédente, ainsi que 17% de femmes. Chez les 15 à 19 ans, ces proportions passaient à 21% pour les femmes et à 15% pour les hommes.

L'éducation sexuelle décline

Une autre raison de s'inquiéter sur la santé sexuelle des jeunes est que dans ce domaine l'éducation et les services de prévention sont en déclin, selon une enquête de 1999 du Conseil des ministres de l'éducation. L'enquête a trouvé que le temps alloué dans les écoles à l'éducation sexuelle a été réduit à mesure que les institutions combinaient l'éducation sanitaire à la planification de carrière ou l'éducation physique. L'enquête a aussi révélé qu'il y avait moins d'infirmières hygiénistes dans les écoles, réduisant ainsi la quantité et la qualité des services préventifs de santé sexuelle offerts aux adolescents. Ces tendances risquent de contribuer à des habitudes sexuelles non sécuritaires chez les jeunes et ignorent la recherche bien documentée qui indique qu'il faut des efforts *soutenus et continuels* si on veut avoir une éducation sexuelle et des services de santé sexuelle pour les adolescents qui soient efficaces. ●

UTILISATION DE CONDOMS CHEZ LES JEUNES ACTIFS SEXUELLEMENT, SELON L'ÂGE ET LE SEXE, CANADA (SAUF LES TERRITOIRES), 1994/95

N'ont jamais ou que parfois utilisé un condom pendant la dernière année

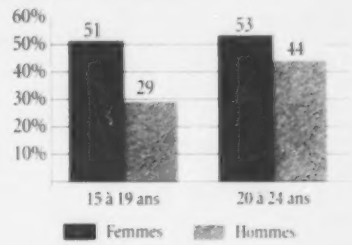

JEUNES ACTIFS SEXUELLEMENT, AVEC AU MOINS DEUX PARTENAIRES SEXUELS, SELON L'ÂGE ET LE SEXE, CANADA (SAUF LES TERRITOIRES) 1994/95

N'ont pas utilisé de condoms pendant la dernière année

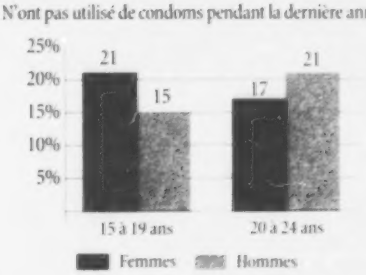

Source : Santé Canada, Pour un avenir en santé : deuxième rapport sur la santé de la population canadienne, *1999.*

L'ENGAGEMENT SOCIAL

L'engagement social correspond aux relations et à la nature des échanges – tant positifs que négatifs – avec les autres membres de la famille, les jeunes du même âge, les membres de la communauté, les institutions sociales et, dans un sens plus large, avec la société.

Les amitiés deviennent plus fortes au début de l'adolescence

À partir des premières années de l'adolescence, les relations des enfants avec leurs camarades prennent plus d'importance à mesure qu'ils deviennent plus indépendants de leurs parents. Le fait d'avoir des amis à qui se confier et sur qui ils peuvent compter pour les épauler et avec qui ils s'amusent, contribue énormément à leur sentiment de confiance en soi et à leurs relations avec leurs parents et à l'école. La recherche montre que les jeunes qui n'ont pas de bonnes relations d'amitié ont beaucoup plus tendance que les autres à manifester des troubles de santé physique et mentale.

Pour la première fois, des données de l'ELNEJ portant sur les relations des jeunes adolescents canadiens sont disponibles. Ces données indiquent que même si la plupart des garçons et des filles de 10 à 13 ans ont beaucoup d'amis, il y en a moins qui sont confiants que leurs amis leur portent estime. Les garçons sont moins confiants que les filles sur leur réputation auprès des autres.

RELATIONS DES ENFANTS DE 10 À 13 ANS, 1996

Ont répondu "vrai" ou "la plupart du temps" à ces énoncés :

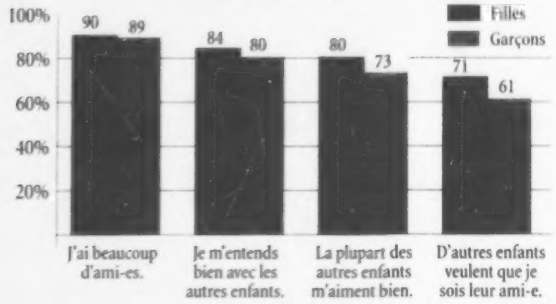

Source : Préparé par le Conseil canadien de développement social, d'après des données de l'ELNEJ, 1996.

ÉCOLIERS-ÈRES AVEC MOINS DE DEUX AMI-ES PROCHES

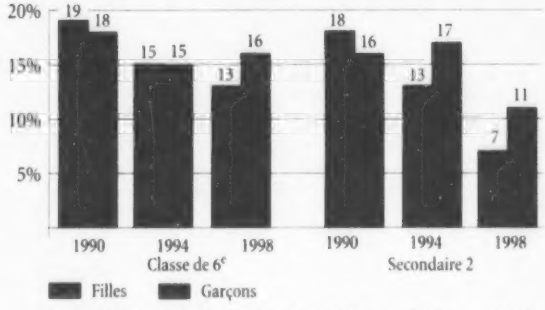

Source : AJC King, WF Boyce, et MA King. La santé des jeunes : Tendances au Canada. Les comportements de santé des jeunes d'âge scolaire, *1999.*

Il est encourageant de constater que selon les données de l'étude *Les comportements de santé des jeunes d'âge scolaire,* la proportion d'enfants en classe de 6e et au secondaire 2 qui ont moins de deux amis proches a baissé de 1990 à 1998, surtout chez les filles au secondaire 2. En 1990, près d'une fille sur cinq de ce groupe d'âge indiquait avoir moins de deux amies proches, mais à partir de 1998, la proportion n'était plus que d'une fille sur quatorze.

Alors que presque toutes les filles dans ce groupe d'âge disent qu'il est facile de parler à d'autres filles de questions personnelles, seulement environ deux tiers des garçons disent qu'ils peuvent se confier facilement à leurs amis. Chez les garçons de 6e et au secondaire 2, le nombre qui ne peut se confier facilement à des amis a augmenté tout au long des années 1990.

PARLER AVEC DES AMI-ES DU MÊME SEXE

"Facile" ou "très facile" de parler de choses vraiment personnelles

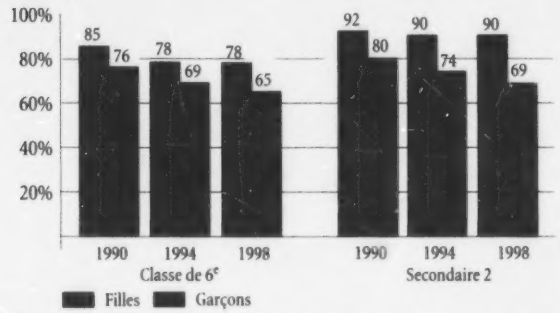

Source : AJC King, WF Boyce, et MA King. La santé des jeunes : Tendances au Canada. Les comportements de santé des jeunes d'âge scolaire, *1999.*

Tandis que nous devons encourager des amitiés saines entre jeunes adolescents, les données montrent aussi que les enfants de cet âge qui passent une grande quantité de temps libre en soirée avec leurs amis ont plus tendance à avoir des comportements à risque élevé, comme fumer, prendre de la drogue et boire de l'alcool. En 1998, environ un tiers des garçons et un quart des filles au secondaire 2 indiquaient passer cinq soirées ou plus par semaine avec leurs amis. Même si une bonne partie de ce temps correspond à des activités organisées avec des équipes ou des clubs, une grande partie du temps n'est pas sous la supervision d'adultes.

COMPORTEMENT DES JEUNES DE 12 ET 13 ANS, 1996

Au moins une fois :

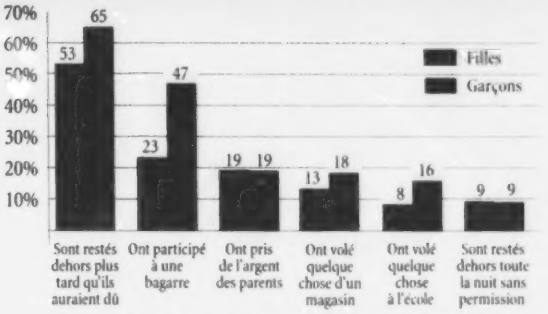

Source : Préparé par le Conseil canadien de développpement social, d'après des données de l'ELNEJ, 1996.

Dès que les enfants ont 12 ou 13 ans, ils ont plus tendance à rompre les règles parentales – ou la Loi. Près de 20% admettaient qu'ils avaient pris de l'argent de leurs parents et en gros la même proportion de garçons disaient qu'ils avaient volé quelque chose dans un magasin ou à l'école. Les filles avaient la moitié moins tendance que les garçons à indiquer qu'elles avaient volé quelque chose à l'école. Près de la moitié des garçons de cet âge indiquaient avoir fait partie d'une bagarre, par rapport à 23% des filles. La plupart des enfants de cet âge cependant déclaraient avoir commis ce genre d'actes moins de trois fois, ce qui indique que ce comportement pourrait faire partie d'une expérimentation dans le monde adulte plutôt que le commencement d'une tendance négative à long terme. ✹

Les jeunes Canadiens considèrent important la gentillesse et l'honnêteté

Par rapport aux jeunes dans 11 autres pays, les jeunes Canadiens donnent moins d'importance à la richesse et la célébrité et plus au fait d'être gentil avec les autres et à l'honnêteté. Selon un sondage d'Angus Reid, 90% des jeunes considèrent important d'être courtois et d'aider les autres. Plus de 90% pensent qu'il est important d'aider ceux qui sont plus démunis qu'eux-mêmes. La même proportion considère important de garder sa parole. Au contraire, seulement une petite minorité de jeunes au Canada pensent que c'est important d'être «vraiment célèbre, de posséder des tas de choses et d'être vraiment riche».

Tandis que la majorité des jeunes au Canada ne considèrent pas que les institutions traditionnelles comme l'église et le mariage sont importantes, ils donnent encore de la valeur à la spiritualité et à la responsabilité familiale. Moins de 40% des jeunes disent qu'il est important d'aller à l'église, mais légèrement plus de la moitié pensent qu'il est important de découvrir leur propre religion et de se marier. Plus des trois-quarts pensent qu'il est important d'avoir un(e) partenaire pour la vie. Plus de 60% pensent qu'il est important d'avoir des enfants et 71% pensent qu'il est important de résister à la tentation.

Les jeunes au Canada se sentent aussi concernés par leur communauté. Environ 51% sont préoccupés que les gens au siècle prochain auront moins de participation locale à leur communauté. ✹

VALEURS DES JEUNES DE 12 À 24 ANS, AU CANADA ET 10 AUTRES PAYS, 1999

Il est "important" ou "très important" de :

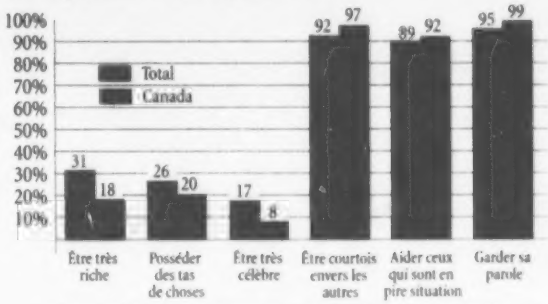

Source : Sondage Angus Reid Group Inc., "The Values of Youth," du 18 novembre 1999.

PARLER AVEC DES AMI-ES DU MÊME SEXE

"Facile" ou "très facile" de parler de choses vraiment personnelles

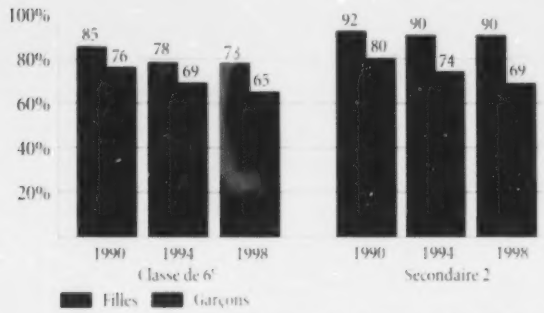

Source : Afc King, WL Boyce, et MA King, La santé des jeunes : Tendances au Canada. Les comportements de santé des jeunes d'âge scolaire, 1999.

Tandis que nous devons encourager des amitiés saines entre jeunes adolescents, les données montrent aussi que les enfants de cet âge qui passent une grande quantité de temps libre en soirée avec leurs amis ont plus tendance à avoir des comportements à risque élevé, comme fumer, prendre de la drogue et boire de l'alcool. En 1998, environ un tiers des garçons et un quart des filles au secondaire 2 indiquaient passer cinq soirées ou plus par semaine avec leurs amis. Même si une bonne partie de ce temps correspond à des activités organisées avec des équipes ou des clubs, une grande partie du temps n'est pas sous la supervision d'adultes.

COMPORTEMENT DES JEUNES DE 12 ET 13 ANS, 1996

Au moins une fois :

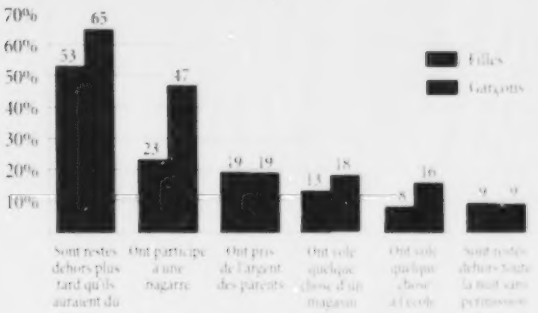

Source : Préparé par le Conseil canadien de développement social à partir des données de l'ESCOL 1996.

Dès que les enfants ont 12 ou 13 ans, ils ont plus tendance à rompre les règles parentales – ou la Loi. Près de 20% admettaient qu'ils avaient pris de l'argent de leurs parents et en gros la même proportion de garçons disaient qu'ils avaient volé quelque chose dans un magasin ou à l'école. Les filles avaient la moitié moins tendance que les garçons à indiquer qu'elles avaient volé quelque chose à l'école. Près de la moitié des garçons de cet âge indiquaient avoir fait partie d'une bagarre, par rapport à 23% des filles. La plupart des enfants de cet âge cependant déclaraient avoir commis ce genre d'actes moins de trois fois, ce qui indique que ce comportement pourrait faire partie d'une expérimentation dans le monde adulte plutôt que le commencement d'une tendance negative à long terme. ✷

Les jeunes Canadiens considèrent important la gentillesse et l'honnêteté

Par rapport aux jeunes dans 11 autres pays, les jeunes Canadiens donnent moins d'importance à la richesse et la célébrité et plus au fait d'être gentil avec les autres et à l'honnêteté. Selon un sondage d'Angus Reid, 90% des jeunes considèrent important d'être courtois et d'aider les autres. Plus de 90% pensent qu'il est important d'aider ceux qui sont plus démunis qu'eux-mêmes. La même proportion considère important de garder sa parole. Au contraire, seulement une petite minorité de jeunes au Canada pensent que c'est important d'être «vraiment célèbre, de posséder des tas de choses et d'être vraiment riche».

Tandis que la majorité des jeunes au Canada ne considèrent pas que les institutions traditionnelles comme l'église et le mariage sont importantes, ils donnent encore de la valeur à la spiritualité et à la responsabilité familiale. Moins de 40% des jeunes disent qu'il est important d'aller à l'église, mais légèrement plus de la moitié pensent qu'il est important de découvrir leur propre religion et de se marier. Plus des trois-quarts pensent qu'il est important d'avoir un(e) partenaire pour la vie. Plus de 60% pensent qu'il est important d'avoir des enfants et 71% pensent qu'il est important de résister à la tentation.

Les jeunes au Canada se sentent aussi concernés par leur communauté. Environ 51% sont préoccupés que les gens au siècle prochain auront moins de participation locale à leur communauté. ✷

VALEURS DES JEUNES DE 12 À 24 ANS, AU CANADA ET 10 AUTRES PAYS, 1999

Il est "important" ou "très important" de :

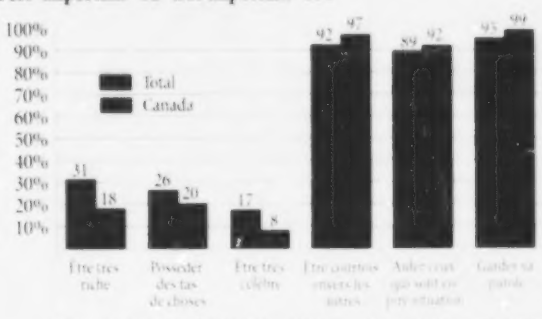

Source : Sondage Angus Reid (compilé par « The Globe and Mail », du 14 novembre 1999).

La criminalité juvénile continue à baisser

De 1997 à 1998, le taux d'inculpations criminelles de jeunes a baissé de 4%, pour passer à 4 363 inculpations pour 100 000 jeunes. Les taux juvénils de crimes à la propriété ont baissé depuis 1991, malgré une augmentation des crimes violents commis par des jeunes au début des années 1990 et qui ont commencé à baisser très légèrement seulement apres 1995.

Les crimes à la propriété constituent encore la majorité de la criminalité juvénile, représentant 51% de tous les crimes commis par les jeunes, par rapport à 37% dans les cas adultes. Le taux de jeunes inculpés de crimes violents n'est descendu que très peu de 1997 à 1998, restant de 77% plus élevé qu'il y a une décennie. En 1998, il y a eu 56 jeunes inculpés d'homicide, par rapport à 54 inculpés en 1997. Cependant, le taux de jeunes inculpés d'agression sexuelle a baissé pour la cinquième année consécutive, pour atteindre son plus bas niveau depuis 1988. Selon le Centre canadien de la statistique juridique, tant le nombre de jeunes inculpés de crimes que celui de jeunes non officiellement inculpés ont baissé dans les dernières années.

Au cours des derniers dix ans, le taux de jeunes filles inculpées de crimes violents a augmenté deux fois plus vite que le taux de jeunes hommes. Cependant, les jeunes hommes ont encore trois fois plus de probabilité que les jeunes filles d'être inculpés de crimes violents. ●

TAUX DE CRIMINALITÉ JUVÉNILE AU CANADA, 1987-1998

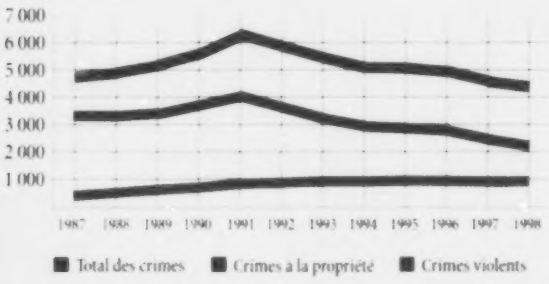

Source : Préparé par le Conseil canadien de développement social d'après des données de Statistique de la criminalité au Canada, 1998, dans Juristat, *années sélectionnées.*

Les enfants sont-ils en sécurité à la maison?

Alors que les taux de criminalité rapportés sont en baisse au Canada, un grand nombre d'enfants Canadiens sont exposés à la violence familiale, qui n'est souvent pas rapportée. D'avril 1997 à mars 1998, près de 43 000 enfants ont été emmenés par leur mère dans des maisons d'hébergement pour femmes victimes de violence. Un sondage national d'un jour en avril 1998 a révélé que près de 75% des enfants dans les maisons d'hébergement avaient moins de 10 ans. Environ un tiers des mères en maison d'hébergement à cause de violence conjugale ont dit qu'elles protégeaient aussi leurs enfants de la violence.

Selon l'ELNEJ, plus de 300 000 enfants de moins de 12 ans ont été témoins de violence chez eux en 1996. Ce qui était toutefois une baisse de 8% par rapport à 1994. Les enfants qui étaient déclarés avoir été témoins de violence avaient des taux plus élevés de problèmes que les enfants qui n'avaient pas été témoins de violence. Ils avaient plus tendance à montrer un comportement agressif, comme la bagarre, l'intimidation ou les menaces; plus tendance à avoir des sentiments d'anxiété, de dépression et de peur; plus tendance à faire preuve d'agression indirecte, comme inciter leurs camarades contre quelqu'un d'autre; et plus tendance à commettre des actes de délinquance, comme la destruction de propriété, le vandalisme ou le vol.

Une nouvelle étude de Santé Canada sur les cas rapportés d'abus et de négligence envers les enfants, qui sera publiée en 2000, donnera une image beaucoup plus claire du nombre d'enfants qui souffrent d'abus physique, sexuel ou affectif et de négligence. Elle fournira aussi une information précieuse sur ce qui arrive à ces enfants après qu'ils entrent en contact avec les autorités de protection de l'enfance. ●

Les filles font le plus souvent appel à Jeunesse, J'écoute

La ligne Jeunesse, J'écoute (1-800-668-6868) fonctionne 24 h sur 24, tous les jours de l'année et offre dans l'anonymat du counselling confidentiel, des informations et services d'aiguillage aux enfants et aux adolescents.

Chaque jour, Jeunesse, J'écoute répond à entre 800 et 1 000 appels. En 1998, les conseillers de Jeunesse, J'écoute ont répondu à environ 288 000 appels en provenance de près de 3 000 communautés au Canada, et 76% des personnes qui ont appelé cette année là étaient des filles. Environ 22% des appels venaient de francophones, une augmentation de sept points de pourcentage par rapport à 1997. Jeunesse, J'écoute a aussi un site sur le Web (http://kidshelp.sympatico.ca) qui est de plus en plus utilisé par les jeunes. En 1997, le site du Web a reçu 3 000 visites par jour; à partir de 1998, il était passé à environ 4 400 visites par jour et dans les premiers six mois de 1999, le site avait reçu en moyenne 5 400 visites par jour.

En 1998, environ 35% de ceux qui appelaient avaient de 10 à 14 ans, 54% avaient de 15 à 19 ans, 9% avaient plus de 20 ans et 1% provenaient d'enfants de moins de 10 ans.

Les enfants et les jeunes appellent les conseillers à Jeunesse, J'écoute pour diverses raisons. Les appels pour parler des relations sont les plus courants – représentant plus d'un tiers des appels en 1998 – et en deuxième place (14% des appels) ce sont des appels à propos de comportement abusif et/ou de violence. Ces proportions sont restées stables au cours des trois dernières années.

On estime qu'environ 30% des appels reçus à Jeunesse, J'écoute sont faits par des enfants à risque. Ces enfants vivent des situations de violence chez eux ou dans leur communauté, ils se débattent avec l'abus d'alcool ou la drogue, ou ils essayent de faire face à des questions liées au suicide. Avec un taux de 442 appels pour 100 000 enfants, les jeunes de 14 ans avaient le plus haut taux d'appel concernant l'abus ou la violence. ✸

POURQUOI LES JEUNES APPELLENT JEUNESSE, J'ÉCOUTE, 1998

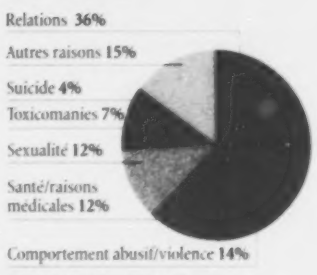

Source : "Being there for kids," Rapport annuel 1998 de Jeunesse J'écoute.

PROBLÈMES DE COMPORTEMENT CHEZ LES ENFANTS DE 4 À 11 ANS, 1996

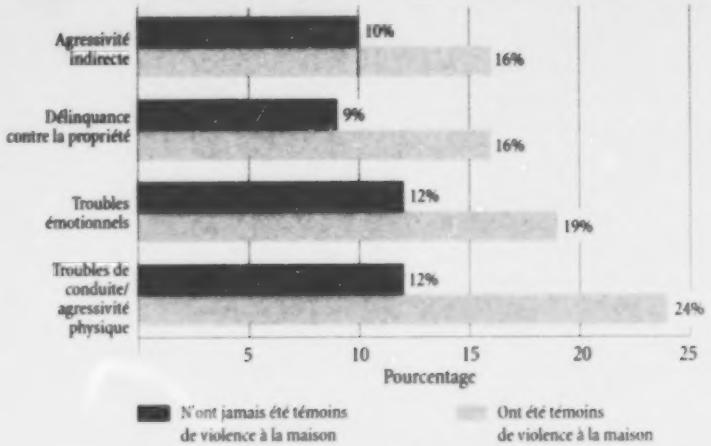

Source : Robin Fitzgerald, Violence familiale au Canada : un profil statistique 1999.

La criminalité juvénile continue à baisser

De 1997 à 1998, le taux d'inculpations criminelles de jeunes a baissé de 4%, pour passer à 4 363 inculpations pour 100 000 jeunes. Les taux juvénils de crimes à la propriété ont baissé depuis 1991, malgré une augmentation des crimes violents commis par des jeunes au début des années 1990 et qui ont commencé à baisser très légèrement seulement après 1995.

Les crimes à la propriété constituent encore la majorité de la criminalité juvénile, représentant 51% de tous les crimes commis par les jeunes, par rapport à 37% dans les cas adultes. Le taux de jeunes inculpés de crimes violents n'est descendu que très peu de 1997 à 1998, restant de 77% plus élevé qu'il y a une décennie. En 1998, il y a eu 56 jeunes inculpés d'homicide, par rapport à 54 inculpés en 1997. Cependant, le taux de jeunes inculpés d'agression sexuelle a baissé pour la cinquième année consécutive, pour atteindre son plus bas niveau depuis 1988. Selon le Centre canadien de la statistique juridique, tant le nombre de jeunes inculpés de crimes que celui de jeunes non officiellement inculpés ont baissé dans les dernières années.

Au cours des derniers dix ans, le taux de jeunes filles inculpées de crimes violents a augmenté deux fois plus vite que le taux de jeunes hommes. Cependant, les jeunes hommes ont encore trois fois plus de probabilité que les jeunes filles d'être inculpés de crimes violents. ✸

TAUX DE CRIMINALITÉ JUVÉNILE AU CANADA, 1987-1998

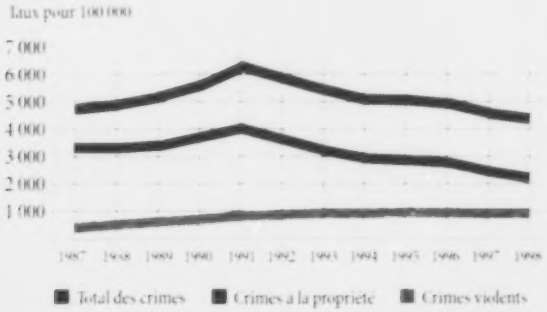

Source : Préparé par le Conseil canadien de développement social d'après des données de Statistique de la criminalité au Canada, 1998, dans Juristat, années sélectionnées.

Les enfants sont-ils en sécurité à la maison?

Alors que les taux de criminalité rapportés sont en baisse au Canada, un grand nombre d'enfants Canadiens sont exposés à la violence familiale, qui n'est souvent pas rapportée. D'avril 1997 à mars 1998, près de 43 000 enfants ont été emmenés par leur mère dans des maisons d'hébergement pour femmes victimes de violence. Un sondage national d'un jour en avril 1998 a révélé que près de 75% des enfants dans les maisons d'hébergement avaient moins de 10 ans. Environ un tiers des mères en maison d'hébergement à cause de violence conjugale ont dit qu'elles protégeaient aussi leurs enfants de la violence.

Selon l'ELNEJ, plus de 300 000 enfants de moins de 12 ans ont été témoins de violence chez eux en 1996. Ce qui était toutefois une baisse de 8% par rapport à 1994. Les enfants qui étaient déclarés avoir été témoins de violence avaient des taux plus élevés de problèmes que les enfants qui n'avaient pas été témoins de violence. Ils avaient plus tendance à montrer un comportement agressif, comme la bagarre, l'intimidation ou les menaces; plus tendance à avoir des sentiments d'anxiété, de dépression et de peur; plus tendance à faire preuve d'agression indirecte, comme inciter leurs camarades contre quelqu'un d'autre; et plus tendance à commettre des actes de délinquance, comme la destruction de propriété, le vandalisme ou le vol.

Une nouvelle étude de Santé Canada sur les cas rapportés d'abus et de négligence envers les enfants, qui sera publiée en 2000, donnera une image beaucoup plus claire du nombre d'enfants qui souffrent d'abus physique, sexuel ou affectif et de négligence. Elle fournira aussi une information précieuse sur ce qui arrive à ces enfants après qu'ils entrent en contact avec les autorités de protection de l'enfance. ✸

Les filles font le plus souvent appel à Jeunesse, J'écoute

La ligne Jeunesse, J'écoute (1-800-668-6868) fonctionne 24 h sur 24, tous les jours de l'année et offre dans l'anonymat du counselling confidentiel, des informations et services d'aiguillage aux enfants et aux adolescents.

Chaque jour, Jeunesse, J'écoute répond à entre 800 et 1 000 appels. En 1998, les conseillers de Jeunesse, J'écoute ont répondu à environ 288 000 appels en provenance de près de 3 000 communautés au Canada, et 76% des personnes qui ont appelé cette année là étaient des filles. Environ 22% des appels venaient de francophones, une augmentation de sept points de pourcentage par rapport à 1997. Jeunesse, J'écoute a aussi un site sur le Web (http://kidshelp.sympatico.ca) qui est de plus en plus utilisé par les jeunes. En 1997, le site du Web a reçu 3 000 visites par jour; à partir de 1998, il était passé à environ 4 400 visites par jour et dans les premiers six mois de 1999, le site avait reçu en moyenne 5 400 visites par jour.

En 1998, environ 35% de ceux qui appelaient avaient de 10 à 14 ans, 54% avaient de 15 à 19 ans, 9% avaient plus de 20 ans et 1% provenaient d'enfants de moins de 10 ans.

Les enfants et les jeunes appellent les conseillers à Jeunesse, J'écoute pour diverses raisons. Les appels pour parler des relations sont les plus courants – représentant plus d'un tiers des appels en 1998 – et en deuxième place (14% des appels) ce sont des appels à propos de comportement abusif et/ou de violence. Ces proportions sont restées stables au cours des trois dernières années.

On estime qu'environ 30% des appels reçus à Jeunesse, J'écoute sont faits par des enfants à risque. Ces enfants vivent des situations de violence chez eux ou dans leur communauté, ils se débattent avec l'abus d'alcool ou la drogue, ou ils essayent de faire face à des questions liées au suicide. Avec un taux de 442 appels pour 100 000 enfants, les jeunes de 14 ans avaient le plus haut taux d'appel concernant l'abus ou la violence. ✱

POURQUOI LES JEUNES APPELLENT JEUNESSE, J'ÉCOUTE, 1998

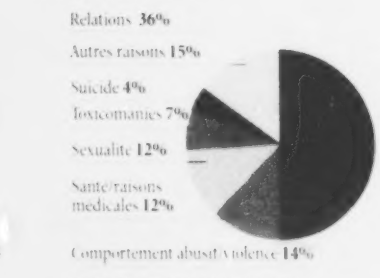

Source : "Being there for kids" Rapport annuel 1998 de Jeunesse J'écoute

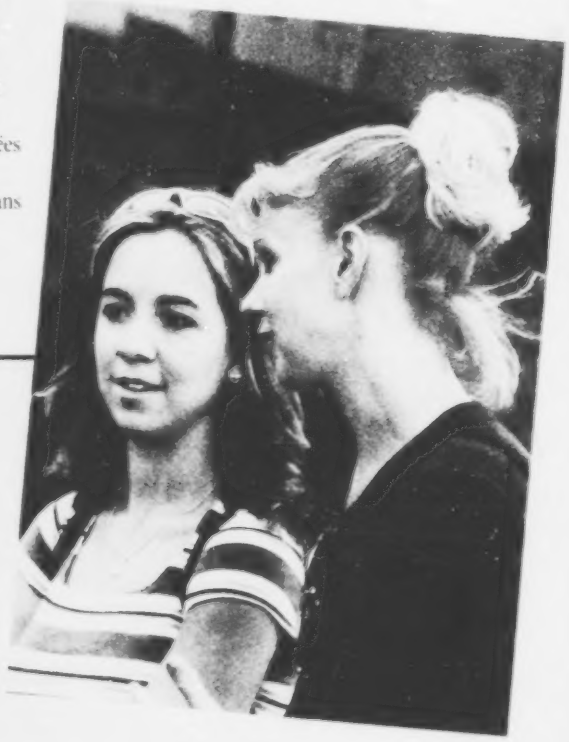

PROBLÈMES DE COMPORTEMENT CHEZ LES ENFANTS DE 4 À 11 ANS, 1996

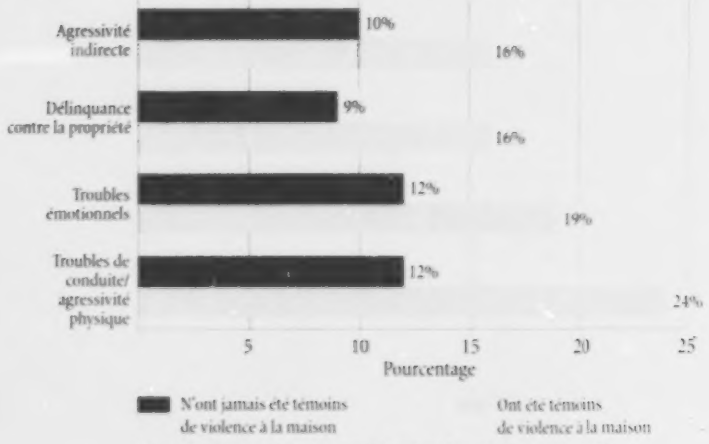

Source : Robin Fitzgerald, Violence familiale au Canada : un profil statistique 1999.

Les actes d'intimidation à l'école provoquent une réaction

Un enfant sur onze âgés de 10 à 13 ans – environ 130 500 enfants – déclare subir des intimidations à l'école au moins quelquefois. En réponse à ces taux élevés d'intimidation en milieu scolaire, les administrateurs développent des réponses innovatrices.

Par exemple, le Peaceable Schools Project conçu par Nancy Burns, travailleuse sociale auprès du Conseil scolaire d'Ottawa-Carleton. Elle pense que si on incorporait des programmes de comportement social dans les programmes scolaires dès la maternelle, cela aurait beaucoup d'influence à former l'attitude des élèves concernant leur éducation et leurs camarades. «Ils ont vraiment envie d'apprendre des nouvelles choses à cet âge» dit-elle. «C'est presque un nouveau langage pour eux».

Grâce à une subvention pour programmes d'aide à l'apprentissage du gouvernement d'Ontario, Burns et une équipe de psychologues ont élaboré un programme de prévention précoce pour les écoles primaires. Le programme a été créé après qu'une recherche a révélé que l'agression verbale et physique était courante dans la plupart des 151 écoles étudiées.

Cependant, avant de mettre en place une initiative anti-intimidation, Burns dit qu'une école doit d'abord créer l'atmosphère appropriée afin d'être efficace. «Nous devons ré-éduquer les enseignants et les parents sur ce que cela signifie de créer une école pacifique» dit-elle. «Ce n'est pas tout le monde qui pense que la prévention est importante».

L'une des premières étapes est que les écoles doivent réagir plus fortement contre le mauvais langage sur les terrains de jeux et dans la classe» dit-elle. Burns remarque une continuité entre l'abus verbal et physique : en corrigeant l'abus verbal dès le début, les élèves apprennent à ne tolérer aucun type d'abus. Et au lieu d'adopter une approche générale, Burns suggère d'abord d'évaluer l'école pour déterminer ses besoins particuliers.

Un exemple est le projet «Manners police» que Burns a supervisé à l'école publique de Regina. Après que les élèves aient eux-mêmes reconnu que les mauvaises manières étaient la principale cause d'intimidation et d'agression, Burns les a aidés à établir une «force de police» secrète, dont les officiers distribuaient des «billets» de bonne conduite. Après quelques semaines, les retenues à l'école étaient tombées à zéro.

La clé du succès, dit Burns, c'était de permettre aux élèves de jouer un rôle constructif pour créer et maintenir leur propre environnement scolaire. Au lieu de suivre les règles des enseignants, ils suivaient celles établies par leurs semblables. «Les enfants ont pris part à leur propre culture» dit-elle. «Tout le monde a besoin de se sentir concerné».

L'évolution continuelle dans la société canadienne pourrait rendre nécessaire pour les écoles d'incorporer des projets de comportement social et de résistance aux mauvaises habitudes dans leurs programmes scolaires à l'avenir. Burns croit que le nombre d'enfants qui apprennent ces compétences soit à la maison soit à l'église est en diminution et l'agression dans la cour d'école devient chose courante dans tout le pays. «Les enfants n'ont plus ce cocon» dit-elle. «Le comportement social qu'ils avaient l'habitude d'apprendre naturellement ne leur est plus enseigné naturellement désormais». ●

LES JEUNES PARLENT DE RELATIONS

...ment vieux jeu et ... pas parler avec ... mère ne ferait ... alors je parle à ... chien.»
(..., 15 ans, Moncton)

«Je parle à mes copines et elles essayent de me remonter. Elles m'emmènent voir un film ou quelque chose comme ça.»
(Susan, 13 ans, Ottawa)

«L'année dernière, j'avais envie de prendre un couteau de ma mère et de me tuer parce qu'il y avait ce garçon qui me frappait et m'embêtait tout le temps.»
(Steve, 11 ans, Moncton)

«On a des amis garçons et filles, mais ce n'est pas des questions de sexe ou des trucs de ce genre.»
(Debbie, 14 ans, Ottawa)

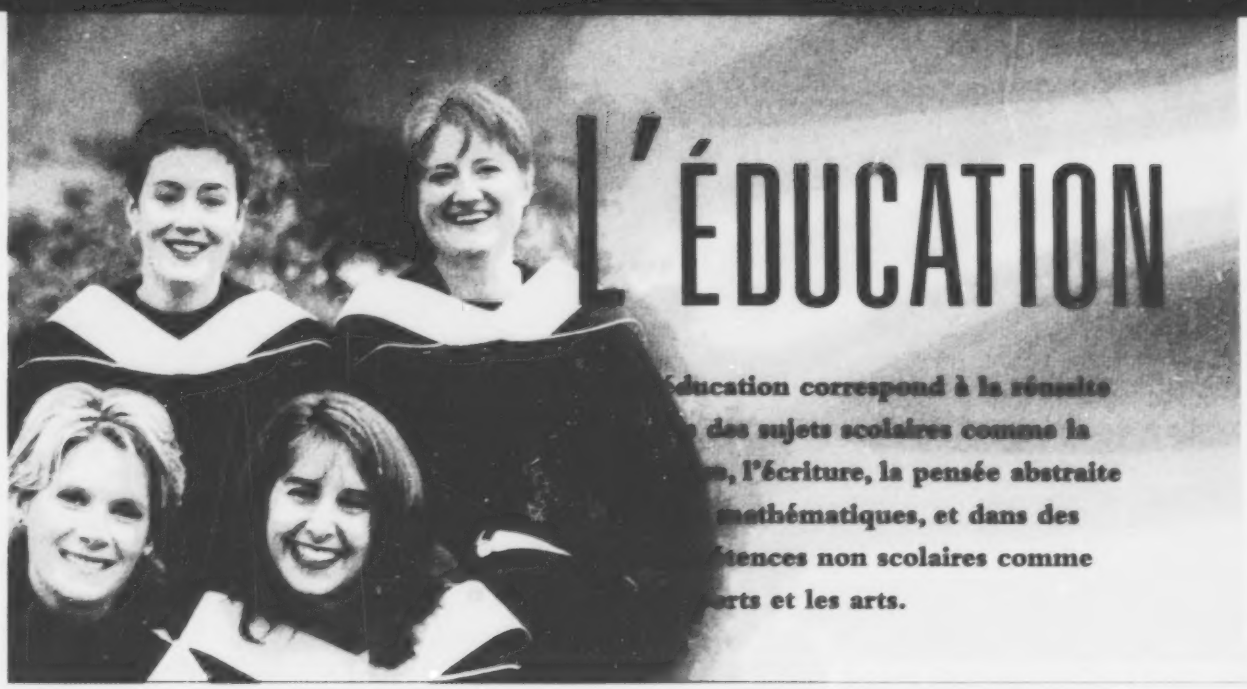

L'ÉDUCATION

ducation correspond à la réussite des sujets scolaires comme la , l'écriture, la pensée abstraite athématiques, et dans des tences non scolaires comme rts et les arts.

Évaluer l'apprentissage des enfants

par Penny Milton

Certaines tendances d'aujourd'hui en éducation soulèvent de graves questions. En réaction à la mondialisation de l'économie et aux préoccupations sur la compétitivité du Canada à l'échelle internationale, on a décrit l'éducation comme le «développement du capital humain» – le moyen par lequel on prépare les jeunes au marché du travail. On met l'accent sur la préparation des élèves aux études postsecondaires. Dans le cas de ceux qui ne réussissent pas bien à l'école, on cherche à les aider à entrer sur le marché du travail. Toutefois, sans instruction suffisante, ce dernier groupe est probablement voué à des emplois peu rémunérés et à des débouchés limités. Nous devons hausser le niveau de rendement dans nos écoles pour que tous les jeunes puissent terminer leurs études avec succès et soient équipés pour poursuivre leurs études, ou suivre une formation ou trouver un travail qui élargisse leurs possibilités économiques.

Davantage de tests externes

Nous cherchons beaucoup aujourd'hui à évaluer si nos élèves apprennent bien. La plupart des provinces administrent à l'échelle du territoire des tests à plusieurs niveaux scolaires. Mais si ces évaluations mesurent le rendement scolaire et la maîtrise des compétences, elles n'en disent pas beaucoup sur le développement social et émotionnel de nos enfants, ni sur leurs aptitudes de travail en équipe, de créativité et leurs qualités de chef de file – facteurs tous essentiels pour la nouvelle économie. Nous devons veiller à ce que l'amélioration du rendement scolaire ne se fasse en réduisant les possibilités de développement des enfants dans d'autres domaines importants.

Moins d'accent sur les compétences non scolaires

Auparavant, beaucoup d'écoles étaient le pivot de leur communauté, avec des fonds publics finançant des services comme la garde d'enfants, la santé et la nutrition. Leur rôle est aujourd'hui plus limité. Les sommes consacrées à l'éducation sont réduites pour tout service autre que le programme scolaire de base, ce qui peut nuire aux enfants et aux familles qui ont besoin d'autres soutiens pour réussir. Les enfants qui réussissent bien les tests uniformisés sont susceptibles de bien s'en tirer dans d'autres domaines, mais ceux qui ne réussissent pas se feront distancer davantage à mesure que seront réduits les soutiens supplémentaires.

Données de recherche insuffisantes

Plus d'élèves que jamais terminent leurs études secondaires, mais cela ne suffit peut-être pas. Au moins un tiers des élèves obtiennent leur diplôme avec un niveau d'alphabétisme insuffisant pour le marché du travail d'aujourd'hui. Des adolescents continuent d'abandonner les études, d'habitude parce qu'ils n'ont pas de bons résultats scolaires, engrenage qui s'enclenche tôt. Il est important d'essayer de retenir ces élèves en difficulté avant qu'ils ne décrochent d'une expérience scolaire qu'ils trouvent aliénante ou sans intérêt.

suite à la page 48

Le Canada n'a pas suffisamment de données de recherche qui mesurent convenablement les résultats d'apprentissage des enfants et les facteurs qui contribuent au succès. Les données recueillies sur les résultats scolaires, comme les résultats des tests uniformisés, ne sont habituellement pas coordonnées entre les provinces, ce qui nous empêche de comparer les résultats entre diverses approches pédagogiques. Cette lacune pourrait être corrigée si les provinces collaboraient plus étroitement pour recueillir des données uniformes sur les contextes et les programmes, de même que sur les notes obtenues.

Les enseignant-e-s subissent davantage de pressions

La réduction de la taille des classes est une autre tendance contemporaine. Cette tendance est attrayante, mais elle n'améliore pas forcément les résultats scolaires si les enseignants ont leur journée de travail alourdie par des tâches administratives supplémentaires, ou s'il y a moins de soutiens pédagogiques pour les élèves ayant des besoins spéciaux, et des occasions insuffisantes d'acquérir de nouvelles méthodes d'enseigner.

Nous connaissons déjà plusieurs moyens efficaces d'améliorer le rendement scolaire d'un enfant. L'engagement des parents dans l'éducation de leur enfant, une attention précoce au développement d'aptitudes de lecture et d'écriture, le respect de différents styles d'apprentissage, l'utilisation efficace des technologies de l'information et des communications ainsi que les efforts d'amélioration dans toute l'école sont tous prometteurs. Ce n'est qu'en nous intéressant à la façon dont les résultats scolaires sont atteints que nous pouvons espérer améliorer notre rendement.

L'accent croissant mis sur l'école comme moyen de préparer les élèves au postsecondaire risque d'accentuer le retard que prennent les élèves sous-performants. Au seuil du nouveau millénaire, notre défi sera de relever nos résultats moyens aux tests en améliorant les résultats de nos élèves sous-performants. La compréhension de la façon dont tous les enfants peuvent optimiser leur potentiel d'apprentissage est la clé de notre bien-être social et économique. ✹

Penny Milton est directrice générale de l'Association canadienne d'éducation.

L'apprentissage est critique dès les premières années

Plusieurs études récentes ont montré que les soins et l'éducation pendant la petite enfance ont un effet positif marquant sur l'apprentissage des enfants.

Les chercheurs qui utilisent les données de l'ELNEJ ont constaté que les enfants de familles à faible revenu qui sont confiés à des services de garde, réglementés ou non, à l'extérieur du foyer ont des aptitudes cognitives supérieures à celles des enfants qui sont gardés à la maison par un membre de la famille ou de ceux sans mode de garde. Les écarts étaient les plus importants pour les enfants de familles avec un revenu de 15 000 $ ou moins.

Selon une étude du US National Institute of Child Health and Human Development, la qualité des services de garde que reçoivent les enfants durant leurs trois premières années est uniformément mais modestement associée au développement de leurs aptitudes cognitives et du langage. Les chercheurs ont constaté que les services de garde de haute qualité – où les enfants ont beaucoup de stimulation du langage et beaucoup d'interaction positive avec le personnel de garde – avaient de meilleures aptitudes linguistiques à 15 mois, 24 mois et 36 mois, ainsi qu'un meilleur développement cognitif à deux ans et une plus grande maturité scolaire à 3 ans.

Dans l'*Étude sur la petite enfance* réalisée en 1999 en Ontario par Mustard et McCain, les auteurs ont constaté que la garde des enfants et d'autres moyens de développement précoce des enfants sont importants pour le développement du cerveau de l'enfant. Ils recommandent que l'apprentissage durant les premières années repose sur la qualité d'interactions propices au développement avec les principaux intervenants, et que les enfants aient l'occasion d'apprendre à résoudre des problèmes par le jeu avec d'autres enfants. Ils recommandent aussi que les parents aient un rôle clé dans les programmes de développement de la petite enfance. ✹

RÉSULTATS AU TEST DE VOCABULAIRE DES ENFANTS D'ÂGE PRÉSCOLAIRE ET MODES DE GARDE SELON LE REVENU FAMILIAL, 1994

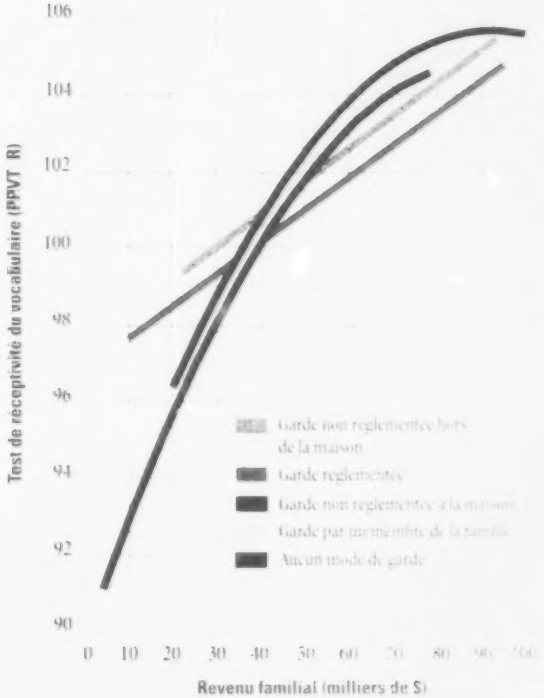

Source : Dafna Kohen et Clyde Hertzman, L'importance des services de garde d'enfants de qualité, d'après un document de travail préparé pour Investir dans nos enfants, 1998.

Le Canada n'a pas suffisamment de données de recherche qui mesurent convenablement les résultats d'apprentissage des enfants et les facteurs qui contribuent au succès. Les données recueillies sur les résultats scolaires, comme les résultats des tests uniformisés, ne sont habituellement pas coordonnées entre les provinces, ce qui nous empêche de comparer les résultats entre diverses approches pédagogiques. Cette lacune pourrait être corrigée si les provinces collaboraient plus étroitement pour recueillir des données uniformes sur les contextes et les programmes, de même que sur les notes obtenues.

Les enseignant-e-s subissent davantage de pressions

La réduction de la taille des classes est une autre tendance contemporaine. Cette tendance est attrayante, mais elle n'améliore pas forcément les résultats scolaires si les enseignants ont leur journée de travail alourdie par des tâches administratives supplémentaires, ou s'il y a moins de soutiens pédagogiques pour les élèves ayant des besoins spéciaux, et des occasions insuffisantes d'acquérir de nouvelles méthodes d'enseigner.

Nous connaissons déjà plusieurs moyens efficaces d'améliorer le rendement scolaire d'un enfant. L'engagement des parents dans l'éducation de leur enfant, une attention précoce au développement d'aptitudes de lecture et d'écriture, le respect de différents styles d'apprentissage, l'utilisation efficace des technologies de l'information et des communications ainsi que les efforts d'amélioration dans toute l'école sont tous prometteurs. Ce n'est qu'en nous intéressant à la façon dont les résultats scolaires sont atteints que nous pouvons espérer améliorer notre rendement.

L'accent croissant mis sur l'école comme moyen de préparer les élèves au postsecondaire risque d'accentuer le retard que prennent les élèves sous-performants. Au seuil du nouveau millénaire, notre défi sera de relever nos résultats moyens aux tests en améliorant les résultats de nos élèves sous-performants. La compréhension de la façon dont tous les enfants peuvent optimiser leur potentiel d'apprentissage est la clé de notre bien-être social et économique. ✹

Penny Milton est directrice générale de l'Association canadienne d'éducation.

L'apprentissage est critique dès les premières années

Plusieurs études récentes ont montré que les soins et l'éducation pendant la petite enfance ont un effet positif marquant sur l'apprentissage des enfants.

Les chercheurs qui utilisent les données de l'ELNEJ ont constaté que les enfants de familles à faible revenu qui sont confiés à des services de garde, réglementés ou non, à l'extérieur du foyer ont des aptitudes cognitives supérieures à celles des enfants qui sont gardés à la maison par un membre de la famille ou de ceux sans mode de garde. Les écarts étaient les plus importants pour les enfants de familles avec un revenu de 15 000 $ ou moins.

Selon une étude du US National Institute of Child Health and Human Development, la qualité des services de garde que reçoivent les enfants durant leurs trois premières années est uniformément mais modestement associée au développement de leurs aptitudes cognitives et du langage. Les chercheurs ont constaté que les services de garde de haute qualité – où les enfants ont beaucoup de stimulation du langage et beaucoup d'interaction positive avec le personnel de garde – avaient de meilleures aptitudes linguistiques à 15 mois, 24 mois et 36 mois, ainsi qu'un meilleur développement cognitif à deux ans et une plus grande maturité scolaire à 3 ans.

Dans l'*Étude sur la petite enfance* réalisée en 1999 en Ontario par Mustard et McCain, les auteurs ont constaté que la garde des enfants et d'autres moyens de développement précoce des enfants sont importants pour le développement du cerveau de l'enfant. Ils recommandent que l'apprentissage durant les premières années repose sur la qualité d'interactions propices au développement avec les principaux intervenants, et que les enfants aient l'occasion d'apprendre à résoudre des problèmes par le jeu avec d'autres enfants. Ils recommandent aussi que les parents aient un rôle clé dans les programmes de développement de la petite enfance. ✹

RÉSULTATS AU TEST DE VOCABULAIRE DES ENFANTS D'ÂGE PRÉSCOLAIRE ET MODES DE GARDE SELON LE REVENU FAMILIAL, 1994

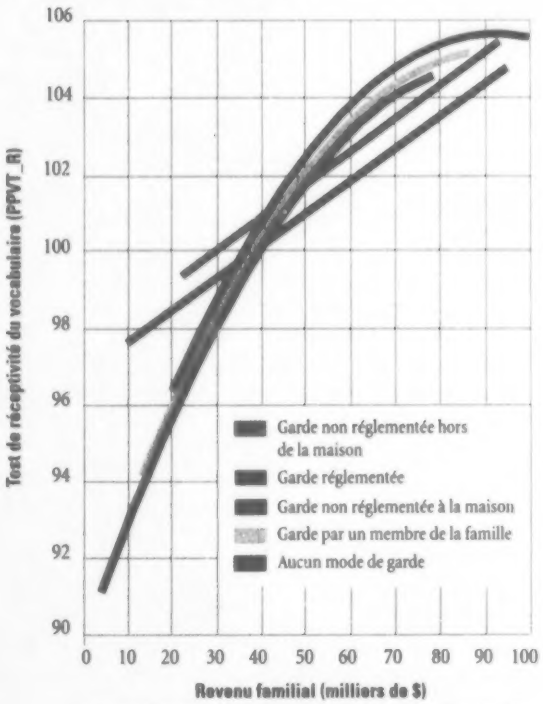

Source : Dafna Kohen et Clyde Hertzman. L'importance des services de garde d'enfants de qualité, *d'après un document de travail présenté à la conférence Investir dans nos enfants, 1998.*

Davantage de parents valorisent le rendement scolaire

La réussite d'apprentissage des enfants est fortement influencée par la valeur qu'accordent leurs parents à l'éducation, par les attentes des parents à l'égard de leurs enfants et par leur participation aux études de leur enfant. Selon l'ELNEJ, les enfants dont les parents montraient peu d'intérêt pour leurs études étaient sept fois plus susceptibles d'avoir redoublé une année que ceux dont les parents croyaient que l'instruction est très importante.

La bonne nouvelle, c'est qu'une proportion croissante de parents accordent beaucoup d'importance aux notes de leur enfant. En 1996, il était très important d'avoir de bonnes notes pour 62 % des parents d'enfants de 8 et de 9 ans – une augmentation par rapport à 56 % en 1994. Les parents de plus de 90 % des enfants de 4 à 11 ans espéraient que leur enfant ferait des études postsecondaires, environ la même proportion qu'en 1994.

Autre nouvelle positive, les parents de plus de 80 % des enfants de 6 à 13 ans disent aider leur enfant à faire ses devoirs au moins une fois par semaine – mais cette proportion diminue à mesure que les enfants grandissent. De plus, 94 % des parents d'enfants de 2 à 5 ans font régulièrement la lecture à leurs enfants, proportion semblable à celle de 1994. Il s'agit d'un autre facteur important pour la réussite d'apprentissage des enfants.

Selon les données, bien que les parents à faible revenu fassent la lecture à leurs jeunes enfants et aident leurs enfants plus âgés à faire leurs devoirs aussi souvent que les parents appartenant à d'autres catégories de revenu, ils ont moins tendance à participer aux activités de l'école fréquentée par leur enfant. Ce peut être l'une des raisons pour lesquelles les enfants de familles à faible revenu ont moins de succès d'apprentissage que les enfants de familles plus aisées.

Selon l'ELNEJ de 1996, les parents de 90 % des enfants de 4 à 13 ans avaient parlé avec l'enseignant de leur enfant, l'avaient rencontré ou avaient correspondu avec lui au cours de l'année scolaire précédente. Les parents de plus de trois quarts de ces enfants avaient visité leur salle classe, et ceux de plus du quart faisaient du bénévolat dans la classe de leur enfant ou lors d'une sortie scolaire. Les parents d'enfants plus jeunes étaient plus susceptibles de participer aux activités de la classe que les parents d'enfants plus âgés. Moins de 5 % n'avaient participé à aucune activité scolaire.

La façon dont les parents se sentent accueillis dans l'école influe sur leur participation à la vie scolaire de leur enfant. En 1996, les parents d'un peu plus de la moitié des enfants de 4 à 11 ans avaient fortement l'impression d'être bien accueillis dans l'école de leur enfant – proportion légèrement inférieure par rapport à 1994. Moins de parents d'enfants plus âgés se sentaient bien accueillis dans les écoles, par rapport aux parents d'enfants plus jeunes. ✹

PARENTS POUR QUI LES BONNES NOTES SONT TRÈS IMPORTANTES, SELON L'ÂGE DE L'ENFANT, 1994 & 1996

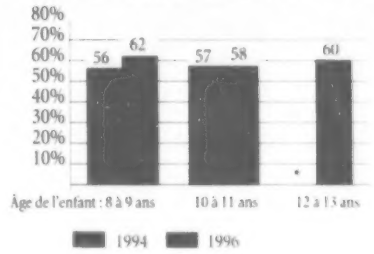

* *Données non disponibles.*
Source : Préparé par le Conseil canadien de développement social d'après des données de l'ELNEJ de 1994 et 1996.

ENFANTS DE 6 À 13 ANS DONT LES PARENTS VÉRIFIENT OU AIDENT AVEC LES DEVOIRS SCOLAIRES, 1996

Âge de l'enfant	6 à 7 ans	8 à 9 ans	10 à 11 ans	12 à 13 ans
Aide des parents :				
Tous les jours	63%	54%	38%	23%
Quelques fois/semaine	17%	22%	33%	28%
Une fois/semaine	8%	11%	13%	15%
Moins d'1 fois/semaine	12%	13%	15%	34%

Source : Préparé par le Conseil canadien de développement social d'après des données de l'ELNEJ de 1994 et 1996.

PARTICIPATION DES PARENTS À L'ÉCOLE, SELON LE REVENU FAMILIAL, 1996

Proportion d'enfants de 4 à 13 ans dont les parents sont très actifs

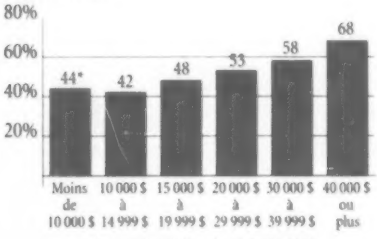

* *Estimations moins fiables en raison de la petite taille de l'échantillon.*

PARENTS ACTIFS DANS L'ÉCOLE DE LEUR ENFANT, SELON L'ÂGE DE L'ENFANT, 1996

Pendant l'année scolaire, avez-vous :

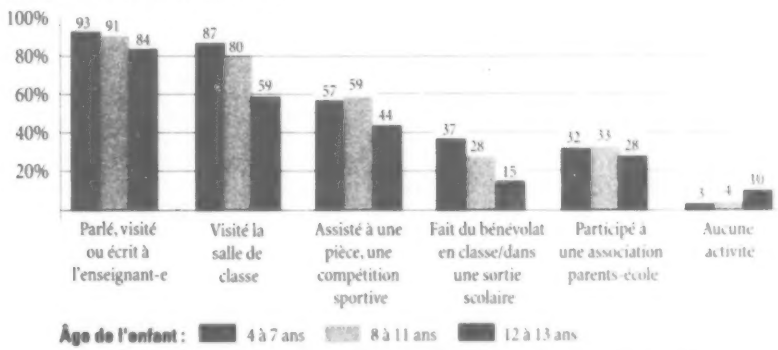

Source : Préparé par le Conseil canadien de développement social d'après des données de l'ELNEJ de 1994 et 1996.

Les capacités de lecture et d'écriture des adolescents correspondent aux prévisions

Le niveau de lecture et d'écriture des jeunes Canadiens de 13 et 16 ans correspond en général aux attentes des experts mais, selon les résultats des tests de 1998 du Conseil des ministres de l'Éducation, moins de jeunes de 13 ans ont des capacités correspondant aux niveaux les plus élevés.

Les capacités de lecture des jeunes de 13 ans n'ont pas beaucoup changé en 1998, par rapport à 1994. Plus de 40 % d'entre eux ont un niveau 3 de lecture ou plus et peuvent interpréter, évaluer et extraire le sens de textes complexes et de certains textes subtils. En capacités d'écriture, les proportions de jeunes de 13 ans à chaque niveau (de 1 à 4) étaient plus grandes en 1998 qu'en 1994.

Chez les jeunes de 16 ans en 1998, les capacités de lecture aux niveaux supérieurs étaient semblables aux résultats de 1994; 72 % pouvaient interpréter, évaluer et extraire le sens de textes complexes et dégager le sens général de textes subtils. Les capacités d'écriture ont connu une certaine amélioration au sein de ce groupe, 85 % ayant au moins une maîtrise générale des éléments d'écriture en 1998, par rapport à 72 % en 1994.

Les jeunes filles ont continué de mieux se classer que les jeunes hommes aux tests de lecture et d'écriture en 1998. Par exemple, près de 22 % de plus de jeunes filles que de jeunes hommes de 16 ans ont obtenu le niveau 3 ou plus en lecture, et 11 % de plus ont obtenu le niveau 3 en écriture. Chez les jeunes de 13 ans, 23 % de plus de filles que de garçons ont obtenu au moins le niveau 3 en lecture, et près de 20 % de plus ont obtenu le niveau 3 en écriture. ●

CAPACITÉS DE LECTURE DES ÉLÈVES DE 13 ET 16 ANS, 1998

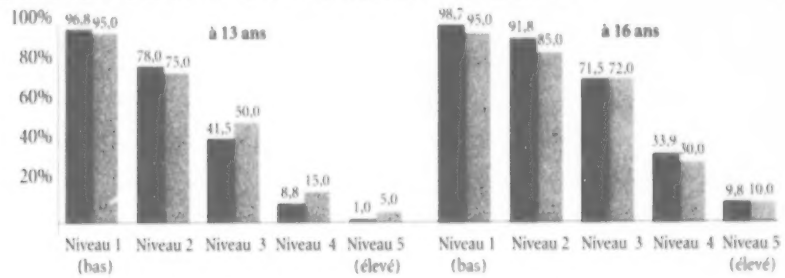

CAPACITÉS D'ÉCRITURE DES ÉLÈVES DE 13 ET 16 ANS, 1998

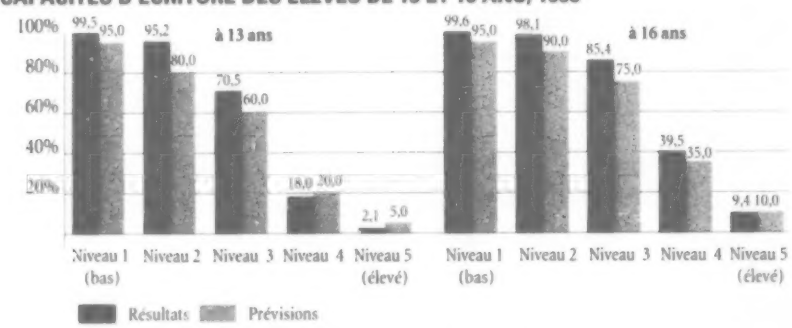

Note : les résultats de rendement à chaque niveau sont cumulatifs. Par exemple, tous les élèves qui atteignent le niveau 3 ont aussi atteint les niveaux 1 et 2 et sont donc inclus dans ces catégories.

Source : Conseil des Ministres de l'éducation Canada. Programme d'indicateurs du rendement scolaire 1998 : Rapport sur l'évaluation en lecture et écriture. *1999.*

LES ENFANTS PARLENT DE LEURS DEVOIRS

...ent
...ne
...mme
...onct...
...mint...
...garde...
...ent...
Mon...
...pas...
...d'or...mais
...mè...

(Nich..., Ottawa)

«À l'école, nous avons un programme qui s'appelle le «club des devoirs». Si des élèves ont besoin d'aide pour faire leurs devoirs, ils peuvent rester après l'école, et des profs les aident.»
(Paul, 14 ans, Ottawa)

«Mon père peut passer deux heures à chercher une seule réponse, alors que ça ne me prend qu'une heure.»
(Barry, 16 ans, Moncton)

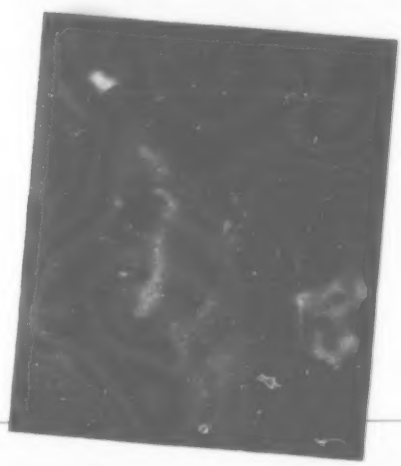

Les enfants passent plus de temps à regarder la télévision et à jouer à des jeux électroniques qu'à lire

De 1994 à 1996, la proportion d'enfants de 4 et 5 ans jouant à des jeux vidéos a augmenté, mais est demeurée stable chez les enfants de 6 à 9 ans. Les garçons canadiens avaient plus tendance que les filles à jouer à des jeux électroniques et des jeux vidéos. La télévision est demeurée un passe-temps quotidien populaire pour 86 % des enfants de 4 et 5 ans, mais chez les enfants de 6 à 9 ans, la proportion est passée de 81 % à 76 %. Par ailleurs, seulement 60 % des enfants de 7 à 9 ans en 1996 lisaient tous les jours à la maison, une augmentation par rapport à 1994. ●

JEUX ÉLECTRONIQUES/VIDÉOS, SELON L'ÂGE ET LE SEXE, 1994 ET 1996

Proportion d'enfants y jouant quelques fois par semaine ou presque tous les jours

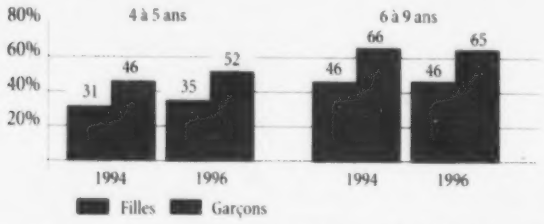

Source : Préparé par le Conseil canadien de développement social d'après des données de l'ELNEJ de 1994 et 1996.

PROPORTION D'ENFANTS EN 1996 QUI :

	Tranche d'âge	
	4 à 5 ans	6 à 9 ans
Regardaient la télévision tous les jours	86%	76%
Regardaient la télévision quelques fois par semaine	7%	9%
Au moins quelques fois par semaine	93%	85%
Jouaient à des jeux électroniques ou vidéos au moins quelques fois par semaine	43%	56%
Lisaient ou se faisaient faire la lecture tous les jours ou au moins quelques fois par semaine	92%	81%*

** Enfants de 7 à 9 ans.*

Source : Préparé par le Conseil canadien de développement social d'après des données de l'ELNEJ de 1996.

Les enfants de familles à faible revenu ont du retard

Selon les données de l'ELNEJ de 1996, il y a eu peu de changement depuis 1994 dans les trois aspects suivants de l'apprentissage pour les élèves du primaire dans les familles à faible revenu :

- **Les retards de développement du vocabulaire sont beaucoup plus fréquents chez les enfants de familles à faible revenu que chez ceux de familles à revenu élevé. Seulement 9 % des enfants de familles au revenu le plus élevé avaient un retard de développement du vocabulaire, par rapport à 29 % des enfants de familles au revenu le plus bas.**
- **La proportion d'enfants ayant de faibles résultats en mathématiques – c.-à-d., se situant dans le dernier tiers – diminue de façon constante à mesure que le revenu familial passe de 20 000 $ à 80 000 $.**
- **Deux fois plus d'enfants de familles au revenu familial le plus bas reçoivent des cours spécialisés que ceux de familles au revenu le plus élevé.** ●

RÉSULTATS D'APPRENTISSAGE SELON L'ÂGE ET LE REVENU FAMILIAL, 1996

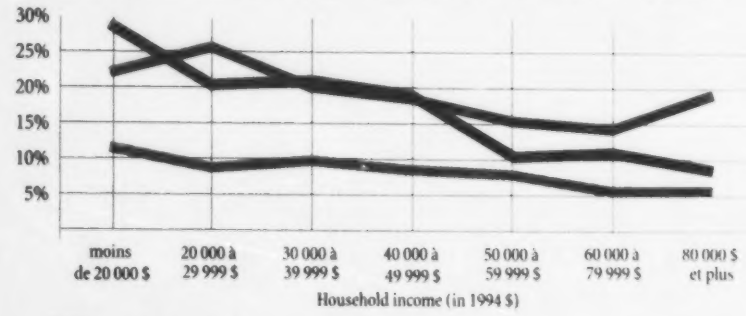

Note : toutes les données correspondent à des familles biparentales.

** Enfant de 4 à 5 ans avec un résultat inférieur à 85 sur l'échelle du PPVT.*

*** Enfant de 6 à 11 ans ayant de 0 à 5 en test de mathématiques.*

**** Enfant de 4 à 11 ans.*

Source : Préparé par le Conseil canadien de développement social d'après des données de l'ELNEJ de 1996.

Les enfants passent plus de temps à regarder la télévision et à jouer à des jeux électroniques qu'à lire

De 1994 à 1996, la proportion d'enfants de 4 et 5 ans jouant à des jeux vidéos a augmenté, mais est demeurée stable chez les enfants de 6 à 9 ans. Les garçons canadiens avaient plus tendance que les filles à jouer à des jeux électroniques et des jeux vidéos. La télévision est demeurée un passe-temps quotidien populaire pour 86 % des enfants de 4 et 5 ans, mais chez les enfants de 6 à 9 ans, la proportion est passée de 81 % à 76 %. Par ailleurs, seulement 60 % des enfants de 7 à 9 ans en 1996 lisaient tous les jours à la maison, une augmentation par rapport à 1994. ✹

JEUX ÉLECTRONIQUES/VIDÉOS, SELON L'ÂGE ET LE SEXE, 1994 ET 1996

Proportion d'enfants y jouant quelques fois par semaine ou presque tous les jours

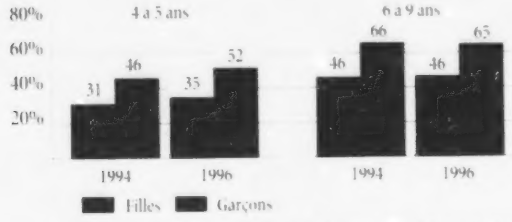

Source : Préparé par le Conseil canadien de développement social d'après des données de l'ELNEJ de 1994 et 1996.

PROPORTION D'ENFANTS EN 1996 QUI :

	Tranche d'âge	
	4 à 5 ans	6 à 9 ans
Regardaient la télévision tous les jours	86%	76%
Regardaient la télévision quelques fois par semaine	7%	9%
Au moins quelques fois par semaine	93%	85%
Jouaient à des jeux électroniques ou vidéos au moins quelques fois par semaine	43%	56%
Lisaient ou se faisaient faire la lecture tous les jours ou au moins quelques fois par semaine	92%	81%*

** Enfants de 7 à 9 ans.*
Source : Préparé par le Conseil canadien de développement social d'après des données de l'ELNEJ de 1996.

Les enfants de familles à faible revenu ont du retard

Selon les données de l'ELNEJ de 1996, il y a eu peu de changement depuis 1994 dans les trois aspects suivants de l'apprentissage pour les élèves du primaire dans les familles à faible revenu :

- **Les retards de développement du vocabulaire sont beaucoup plus fréquents chez les enfants de familles à faible revenu que chez ceux de familles à revenu élevé. Seulement 9 % des enfants de familles au revenu le plus élevé avaient un retard de développement du vocabulaire, par rapport à 29 % des enfants de familles au revenu le plus bas.**
- **La proportion d'enfants ayant de faibles résultats en mathématiques – c.-à-d., se situant dans le dernier tiers – diminue de façon constante à mesure que le revenu familial passe de 30 000 $ à 80 000 $.**
- **Deux fois plus d'enfants de familles au revenu familial le plus bas reçoivent des cours spécialisés que ceux de familles au revenu le plus élevé. ✹**

RÉSULTATS D'APPRENTISSAGE SELON L'ÂGE ET LE REVENU FAMILIAL, 1996

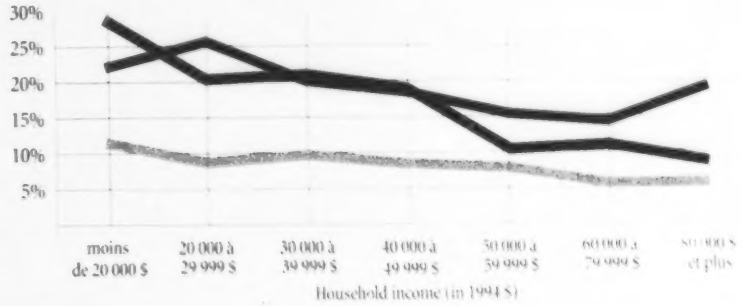

Note : toutes les données correspondent à des familles biparentales.
** Enfant de 4 à 5 ans avec un résultat inférieur à 85 sur l'échelle du PPVT.*
*** Enfant de 6 à 11 ans ayant de 0 à 5 en test de mathématiques.*
**** Enfant de 4 à 11 ans.*
Source : Préparé par le Conseil canadien de développement social d'après des données de l'ELNEJ de 1996.

LE PROFIL DE LA MAIN
POUR LES JEUNES

Son profil de la main d'
les jeunes
et à l'
des je
rému

Les occasions d'emploi se sont amenuisées pour les jeunes dans les années 1990 par Richard Marquardt

Dans les années 1990, les jeunes ont fait face à des défis décourageants en essayant d'entrer sur le marché du travail. Dans la première partie de la décennie, une rude récession économique a fait grimper le taux de chômage chez les jeunes à 17%, par rapport à 9,5% pour les adultes de 30 à 64 ans. Même après la reprise économique plus tard dans la décennie quand le taux de chômage des adultes est tombé en-dessous de 7%, le taux de chômage des jeunes n'est descendu qu'à 15%.

Du côté positif, le nombre de jeunes qui restent à l'école et finissent une éducation postsecondaire est à la hausse. Cela leur donnera beaucoup plus de chances d'obtenir de bons emplois lorsqu'ils entreront dans la main d'oeuvre sur un marché du travail qui demande de plus en plus des travailleurs qualifiés.

Mais ces bonnes nouvelles sont modérées par le fait que les étudiants ont plus de mal que jamais à trouver un emploi à temps partiel ou temporaire. Dans le *Progrès* de l'année dernière, on indiquait que le pourcentage de jeunes de 16 ans qui n'avaient jamais eu un emploi rémunéré avait escaladé de 26% en 1989 à 60% en 1996. Moins de la moitié de tous les jeunes de 15 à 19 ans avaient un emploi d'été en 1997, une baisse par rapport à deux tiers en 1989.

TAUX DE CHÔMAGE, PAR TRANCHES D'ÂGE, ANNÉES SÉLECTIONNÉES

	1981	1989	1993	1998
de 15 à 24 ans	13,1%	11,2%	17,7%	15,2%
de 15 à 19 ans	16,2%	13,0%	20,0%	20,0%
de 20 à 24 ans	11,0%	10,0%	16,2%	12,3%
de 25 à 29 ans	7,9%	8,4%	12,6%	8,6%
de 30 à 64 ans	5,1%	6,3%	9,5%	6,9%
Tous âges (15-64 ans)	7,6%	7,5%	11,2%	8,3%

Source : Statistique Canada, Revue chronologique de la population active, *1999.*

INSCRIPTION À PLEIN TEMPS AU SECONDAIRE ET POSTSECONDAIRE, PAR ÂGE, ANNÉES SÉLECTIONNÉES

	1980/81	1987/88	1995/96
15 ans	96,6%	98,0%	98,8%
16 ans	89,7%	92,0%	95,1%
17 ans	69,8%	73,3%	82,0%
18 ans	40,3%	56,0%	58,9%
19 ans	27,5%	42,0%	47,2%
20-24 ans	12,9%	19,0%	25,9%

Source : Statistique Canada, Éducation au Canada, *années sélectionnées.*

Quand il y a moins d'emplois, cela revient à des revenus plus bas pour les jeunes à une époque où les niveaux de revenu familial sont restés stagnants et où les frais d'éducation postsecondaire sont à la hausse. Les jeunes de familles à bas revenu sont les plus durement touchés.

Des revenus plus bas pour les jeunes qui travaillent

Même les jeunes qui ont un emploi perdent du terrain au plan économique par rapport à leurs homologues de la génération passée. Les jeunes hommes dans la vingtaine gagnaient à peu près 20% de moins dans les années 1990 que ceux avec une éducation équivalente dans les années 1960. Bien que les revenus des jeunes femmes n'aient pas baissé, ils n'ont pas non plus augmenté. L'écart de salaire entre les jeunes hommes et les jeunes femmes se rétrécit, mais surtout parce que les revenus des jeunes hommes ont chuté.

En même temps, l'endettement des jeunes qui finissent leur études post-secondaires s'est considérablement accru, à cause d'une augmentation

importante des frais de scolarité dans la plupart des provinces pendant les années 1990. Cette combinaison de revenus plus faibles et d'endettement plus élevé rend plus difficile aux jeunes de s'établir en tant qu'adultes indépendants dans la société.

Il y a eu une hausse énorme des taux de pauvreté chez les jeunes au cours des années 1990. Près des deux tiers des jeunes de moins de 25 ans qui vivaient par eux-mêmes en 1996 avaient des revenus au-dessous du seuil de pauvreté, par rapport à moins de la moitié en 1980. Pour les familles dirigées par des jeunes parents de moins de 25 ans, le taux de pauvreté a augmenté de 20% en 1980 à 42% en 1996.

Bons emplois, mauvais emplois

Plus que jamais, les jeunes qui entrent sur le marché du travail dans les années 1990 font face à deux types d'emplois : ceux dans le secteur des services faiblement rémunérés, et ceux qui offrent de bons salaires mais qui exigent des compétences supérieures et plusieurs années d'éducation postsecondaire. Il y a de bonnes chances d'emploi dans des domaines comme les sciences de la santé, les technologies de l'information et la gestion d'entreprise, mais les perspectives pour les jeunes dans d'autres domaines sont moins assurées.

Même pour les jeunes avec une éducation supérieure, il était difficile de trouver un emploi au stade de débutant. En 1995, plus de 30% de tous les jeunes de moins de 25 ans diplômés de collèges et d'universités travaillaient encore dans des emplois d'étudiants typiques, mal rémunérés, dans des boutiques, restaurants et autres industries de services. Les jeunes qui vont le plus souffrir dans cet environnement économique sont ceux qui n'ont pas terminé le secondaire, car ils devront faire concurrence à d'autres qui ont des qualifications postsecondaires, même pour des emplois dans le secteur des services.

Les emplois «juste quand on a besoin de vous» se multiplient

Dans la poursuite de maximiser les profits et de réduire les dépenses, les industries de services en particulier ont adopté des méthodes d'emploi qui dégradent la qualité du travail des employés. Les jeunes sont spécialement vulnérables à ces méthodes parce qu'ils ont moins de probabilité d'avoir de l'ancienneté et des droits de convention collective. Un nombre croissant de jeunes, travaillant involontairement à temps partiel, font face à des emplois organisés en horaires coupés, par exemple, dans les établissements de restauration rapide où les employés sont appelés seulement pour quelques heures autour de l'heure des repas. Ces emplois n'ont typiquement pas d'avantages sociaux, pas de formation au-delà de l'orientation initiale et aucun moyen d'avancement vers un meilleur emploi. Même dans les secteurs plus qualifiés, la tendance à utiliser du personnel à contrat et temporaire s'est accrue au cours des années 1990. ●

Richard Marquandt est consultant en politique sociale spécialiste des questions du marché du travail et est basé à Ottawa.

QU'EST-CE QU'IL FAUT POUR TROUVER UN BON EMPLOI AUJOURD'HUI?

...ploi ... & ...

..., M...

... un ... and ... compétence.»
(Bob, ... Moncton)

«...ez une maîtrise, ...sidère que vous êtes trop qualifié.»
(Georges, 18 ans, Ottawa)

«Mon prof dit qu'il y a toujours des ouvertures dans mon domaine, mais les entreprises qui offrent du travail intéressant n'ont pas de postes pour nous.»
(Gail, 24 ans, Ottawa)

PARTICIPATION DES JEUNES À LA MAIN D'OEUVRE, 1990-1998

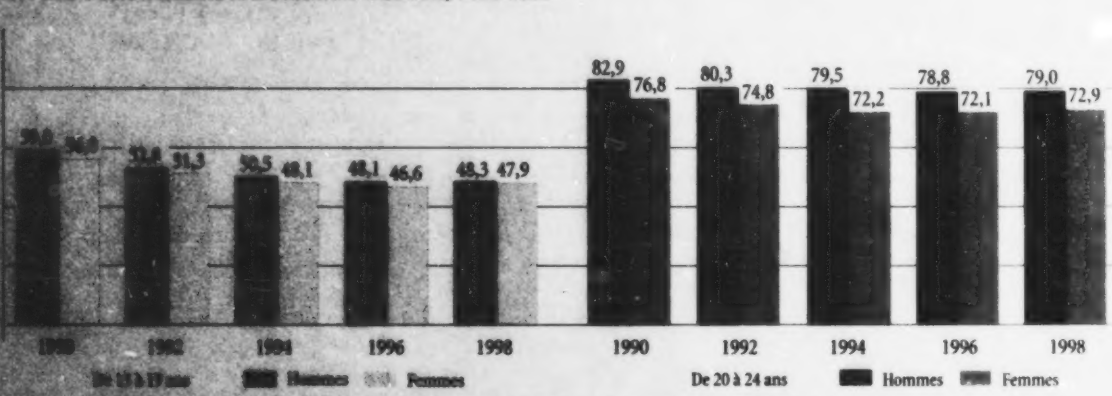

Source : Préparé par le Conseil canadien de développement social d'après des données de Statistique Canada, Revue chronologique de la population active, 1999.

importante des frais de scolarité dans la plupart des provinces pendant les années 1990. Cette combinaison de revenus plus faibles et d'endettement plus élevé rend plus difficile aux jeunes de s'établir en tant qu'adultes indépendants dans la société.

Il y a eu une hausse énorme des taux de pauvreté chez les jeunes au cours des années 1990. Près des deux tiers des jeunes de moins de 25 ans qui vivaient par eux-mêmes en 1996 avaient des revenus au-dessous du seuil de pauvreté, par rapport à moins de la moitié en 1980. Pour les familles dirigées par des jeunes parents de moins de 25 ans, le taux de pauvreté a augmenté de 20% en 1980 à 42% en 1996.

Bons emplois, mauvais emplois

Plus que jamais, les jeunes qui entrent sur le marché du travail dans les années 1990 font face à deux types d'emplois : ceux dans le secteur des services faiblement rémunérés, et ceux qui offrent de bons salaires mais qui exigent des compétences supérieures et plusieurs années d'éducation postsecondaire. Il y a de bonnes chances d'emploi dans des domaines comme les sciences de la santé, les technologies de l'information et la gestion d'entreprise, mais les perspectives pour les jeunes dans d'autres domaines sont moins assurées.

Même pour les jeunes avec une éducation supérieure, il était difficile de trouver un emploi au stade de débutant. En 1995, plus de 30% de tous les jeunes de moins de 25 ans diplômés de collèges et d'universités travaillaient encore dans des emplois d'étudiants typiques, mal rémunérés, dans des boutiques, restaurants et autres industries de services. Les jeunes qui vont le plus souffrir dans cet environnement économique sont ceux qui n'ont pas terminé le secondaire, car ils devront faire concurrence à d'autres qui ont des qualifications postsecondaires, même pour des emplois dans le secteur des services.

Les emplois «juste quand on a besoin de vous» se multiplient

Dans la poursuite de maximiser les profits et de réduire les dépenses, les industries de services en particulier ont adopté des méthodes d'emploi qui dégradent la qualité du travail des employés. Les jeunes sont spécialement vulnérables à ces méthodes parce qu'ils ont moins de probabilité d'avoir de l'ancienneté et des droits de convention collective. Un nombre croissant de jeunes, travaillant involontairement à temps partiel, font face à des emplois organisés en horaires coupés, par exemple, dans les établissements de restauration rapide où les employés sont appelés seulement pour quelques heures autour de l'heure des repas. Ces emplois n'ont typiquement pas d'avantages sociaux, pas de formation au-delà de l'orientation initiale et aucun moyen d'avancement vers un meilleur emploi. Même dans les secteurs plus qualifiés, la tendance à utiliser du personnel à contrat et temporaire s'est accrue au cours des années 1990. ✸

Richard Maguandt est consultant en politique sociale spécialiste des questions du marché du travail et est basé à Ottawa.

QU'EST-CE QU'IL FAUT POUR TROUVER UN BON EMPLOI AUJOURD'HUI?

«[illegible]mploi qu[illegible] de gens [illegible]

[illegible] ans, Mont[illegible]

«C'est formidable d'avoir un contact, mais il faut quand même montrer sa compétence.»
(Bob, 16 ans, Moncton)

«Si vous avez une maîtrise, on considère que vous êtes trop qualifié.»
(Georges, 18 ans, Ottawa)

«Mon prof dit qu'il y a toujours des ouvertures dans mon domaine, mais les entreprises qui offrent du travail intéressant n'ont pas de postes pour nous.»
(Gail, 24 ans, Ottawa)

PARTICIPATION DES JEUNES À LA MAIN D'OEUVRE, 1990-1998

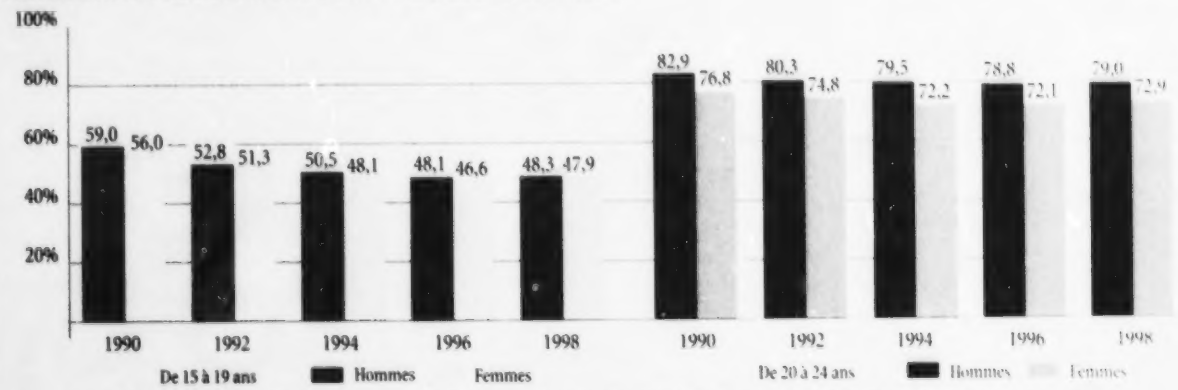

Source : Préparé par le Conseil canadien de développement social d'après des données de Statistique Canada, Revue chronologique de la population active, 1999

L'éducation postsecondaire est-elle rentable sur le marché du travail?

Après avoir investi considérablement de temps et d'argent dans leurs études, les diplômés du postsecondaire espèrent en général de bons bénéfices sous forme d'emploi dans leur domaine avec un salaire décent. Les diplômés universitaires et de collèges ont un taux élevé d'emploi. Les données montrent que 83% des diplômés du postsecondaire qui avaient terminé leurs études en 1995 avaient trouvé un emploi pour 1997, presque tous à plein temps. Leur taux de chômage de 9,2% était semblable à celui de la population générale, et beaucoup plus bas que le taux des autres jeunes sans éducation postsecondaire.

Cependant, les qualifications et aptitudes que les étudiants ont obtenues grâce à leur éducation postsecondaire ne leur ont pas nécessairement garanti un emploi dans leur domaine. En 1997, seulement 41% des Canadiens de 15 à 24 ans qui s'étaient diplômés en 1995 et qui travaillaient à plein temps, avaient un emploi directement relié à leur domaine d'études. Ceux qui travaillaient dans leur domaine cependant, trouvaient que l'éducation était payante : deux ans après avoir quitté les études, ils gagnaient de 8 500 $ à 10 000 $ de plus que les diplômés travaillant dans un domaine non relié.

Dans l'ensemble, l'éducation postsecondaire demeure une voie d'entrée importante au marché du travail pour les jeunes. Le défi est de fournir davantage d'emplois qui mettront à profit les qualifications et aptitudes que les jeunes ont acquises pendant leur éducation postsecondaire – des emplois qui leur permettront de développer leur potentiel. Cela est encore plus important maintenant, étant donné l'endettement croissant qu'encourent les étudiants pour terminer leurs études postsecondaires. ✸

REVENU MOYEN DES DIPLÔMÉS UNIVERSITAIRES OU DE COLLÈGES, DE 25 ANS OU MOINS, 1997

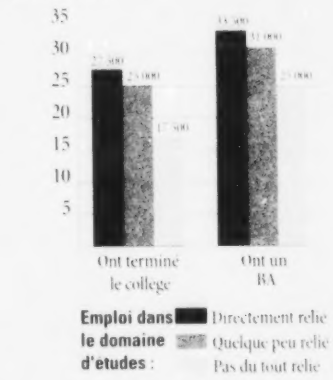

Source : Préparé par le Conseil canadien de développement social d'après l'Enquête nationale auprès des diplômés, 1997, de Statistique Canada.

Davantage de jeunes se tournent vers le travail autonome

Un nombre croissant de jeunes Canadiens se tournent vers le travail autonome comme moyen d'entrer sur le marché du travail, souvent en réponse aux difficultés à trouver un emploi conventionnel. En 1996, près de 80 000 jeunes Canadiens de 15 à 24 ans étaient travailleurs autonomes, une hausse de 14 000 par rapport à 1991.

Il y a différentes façons d'être travailleur autonome pour les jeunes. En 1996, 16 500 jeunes de 15 à 24 ans travaillaient sans rémunération dans l'entreprise familiale. Cette année-là, plus de 47 500 jeunes Canadiens travaillaient à leur compte. En fait, la plupart de l'augmentation du travail autonome de 1991 à 1996 était due à ce type d'emploi autonome. D'autres jeunes ont réussi à faire marcher leur affaire et ont engagé d'autres employés – en 1996, près de 15 000 jeunes Canadiens avaient leur propre entreprise avant d'avoir 25 ans.

Les données du Recensement montrent que davantage de jeunes Canadiens ont recours à l'emploi autonome pour avoir accès au marché du travail. Jusqu'à présent, nous ne pouvons évaluer la qualité des emplois qu'ils créent. Il y a des indications que ce ne sont pas tous des «bons emplois», mais l'expérience que les jeunes acquièrent en tant que travailleurs autonomes pourrait leur permettre de s'assurer une position dans le marché du travail à long terme. ✸

TAUX DE TRAVAIL AUTONOME DES JEUNES DE 15 À 24 ANS, 1981 - 1996

1981	1986	1991	1996
2,6%	2,6%	2,6%	3,3%

Source : Préparé par le Conseil canadien de développement social d'après des données du Recensement de Statistique Canada, dans Le Pays, *1981-1996.*

RÉPARTITION DU TRAVAIL AUTONOME CHEZ LES JEUNES DE 15 À 24 ANS, 1996

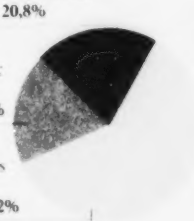

Source : Préparé par le Conseil canadien de développement social d'après des données du Recensement de Statistique Canada, dans Le Pays, *1996.*

L'éducation postsecondaire est-elle rentable sur le marché du travail?

Après avoir investi considérablement de temps et d'argent dans leurs études, les diplômés du postsecondaire espèrent en général de bons bénéfices sous forme d'emploi dans leur domaine avec un salaire décent. Les diplômés universitaires et de collèges ont un taux élevé d'emploi. Les données montrent que 83% des diplômés du postsecondaire qui avaient terminé leurs études en 1995 avaient trouvé un emploi pour 1997, presque tous à plein temps. Leur taux de chômage de 9,2% était semblable à celui de la population générale, et beaucoup plus bas que le taux des autres jeunes sans éducation postsecondaire.

Cependant, les qualifications et aptitudes que les étudiants ont obtenues grâce à leur éducation postsecondaire ne leur ont pas nécessairement garanti un emploi dans leur domaine. En 1997, seulement 41% des Canadiens de 15 à 24 ans qui s'étaient diplômés en 1995 et qui travaillaient à plein temps, avaient un emploi directement relié à leur domaine d'études. Ceux qui travaillaient dans leur domaine cependant, trouvaient que l'éducation était payante : deux ans après avoir quitté les études, ils gagnaient de 8 500 $ à 10 000 $ de plus que les diplômés travaillant dans un domaine non relié.

Dans l'ensemble, l'éducation postsecondaire demeure une voie d'entrée importante au marché du travail pour les jeunes. Le défi est de fournir davantage d'emplois qui mettront à profit les qualifications et aptitudes que les jeunes ont acquises pendant leur éducation postsecondaire – des emplois qui leur permettront de développer leur potentiel. Cela est encore plus important maintenant, étant donné l'endettement croissant qu'encourent les étudiants pour terminer leurs études postsecondaires. ●

REVENU MOYEN DES DIPLÔMÉS UNIVERSITAIRES OU DE COLLÈGES, DE 25 ANS OU MOINS, 1997

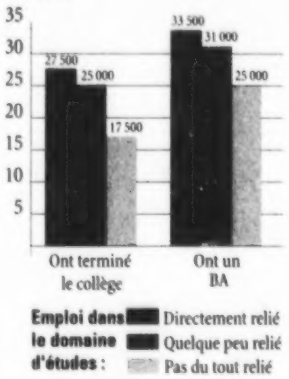

Source : Préparé par le Conseil canadien de développement social d'après l'Enquête nationale auprès des diplômés, 1997, de Statistique Canada.

Davantage de jeunes se tournent vers le travail autonome

Un nombre croissant de jeunes Canadiens se tournent vers le travail autonome comme moyen d'entrer sur le marché du travail, souvent en réponse aux difficultés à trouver un emploi conventionnel. En 1996, près de 80 000 jeunes Canadiens de 15 à 24 ans étaient travailleurs autonomes, une hausse de 14 000 par rapport à 1991.

Il y a différentes façons d'être travailleur autonome pour les jeunes. En 1996, 16 500 jeunes de 15 à 24 ans travaillaient sans rémunération dans l'entreprise familiale. Cette année-là, plus de 47 500 jeunes Canadiens travaillaient à leur compte. En fait, la plupart de l'augmentation du travail autonome de 1991 à 1996 était due à ce type d'emploi autonome. D'autres jeunes ont réussi à faire marcher leur affaire et ont engagé d'autres employés – en 1996, près de 15 000 jeunes Canadiens avaient leur propre entreprise avant d'avoir 25 ans.

Les données du Recensement montrent que davantage de jeunes Canadiens ont recours à l'emploi autonome pour avoir accès au marché du travail. Jusqu'à présent, nous ne pouvons évaluer la qualité des emplois qu'ils créent. Il y a des indications que ce ne sont pas tous des «bons emplois», mais l'expérience que les jeunes acquièrent en tant que travailleurs autonomes pourrait leur permettre de s'assurer une position dans le marché du travail à long terme. ●

TAUX DE TRAVAIL AUTONOME DES JEUNES DE 15 À 24 ANS, 1981 - 1996

1981	1986	1991	1996
2,6%	2,6%	2,6%	3,3%

Source : Préparé par le Conseil canadien de développement social d'après des données du Recensement de Statistique Canada, dans Le Pays, 1981-1996.

RÉPARTITION DU TRAVAIL AUTONOME CHEZ LES JEUNES DE 15 À 24 ANS, 1996

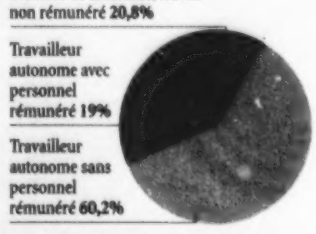

Source : Préparé par le Conseil canadien de développement social d'après des données du Recensement de Statistique Canada, dans Le Pays, 1996.

Le chômage des jeunes est un défi dans tous les pays occidentaux

Le taux de chômage des jeunes au Canada est en gros le même que ceux en Irlande et au Portugal, il est plus bas que les taux en France et en Suède, mais plus élevé que ceux aux États-Unis et en Grande-Bretagne. Selon l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE), le taux de chômage des jeunes est l'un des défis sociaux et politiques les plus graves auquel se confrontent les gouvernements des pays occidentaux à l'aube du millénaire. Malgré une relance de l'économie, la plupart de ces pays – y compris le Canada – font face à un taux de chômage des jeunes à deux chiffres. Jusqu'à présent, il y a eu peu de progrès à traiter de ce problème.

L'OCDE, qui a 29 pays occidentaux membres, rapporte que :

- Les taux de chômage des jeunes ont généralement été plus élevés que ceux des travailleurs plus âgés, parfois de trois à six fois plus élevés.
- Le taux moyen de chômage des jeunes dans les pays de l'OCDE ont baissé de 53% en 1979 à 45% en 1998. Les taux croissants d'inscriptions scolaires ne sont qu'une partie de la raison de cette baisse.
- Les jeunes avec un faible niveau d'éducation et les jeunes de milieux socio-économiques pauvres s'en sortent souvent bien plus mal sur le marché du travail que les autres jeunes mieux éduqués et d'un milieu plus aisé et que les travailleurs plus âgés.
- Il y a un noyau de jeunes qui souffrent de périodes prolongées de chômage et d'emploi mal rémunéré.
- Environ 20% de tous les jeunes au chômage vivent dans un ménage où personne d'autre n'a un emploi.

L'OCDE a trouvé que les programmes destinés aux «jeunes à risque» n'ont en général pas réussi à fournir aucun gain réel pour ce groupe. Mais ces échecs ont procuré quelques éclaircissements sur ce qui ne marche pas et sur des moyens d'améliorer les approches. Voici quelques-unes des suggestions de l'OCDE pour améliorer les programmes d'emploi pour les jeunes :

- Les gouvernements et les employeurs locaux devraient collaborer pour améliorer la qualité des emplois.
- Intégrer l'éducation et l'apprentissage en milieu de travail, au lieu de fournir des programmes de formation à court terme.
- Fournir une instruction de haute qualité.
- Offrir des chances de poursuivre l'éducation et la formation.
- Adapter les services de soutien aux besoins des participants, par exemple, fournir des services de garde d'enfants et de counselling.
- Évaluer les programmes continuellement et se servir des résultats pour améliorer la qualité des programmes offerts. ●

TAUX DE CHÔMAGE DE JEUNES DE MOINS DE 25 ANS, PAYS SÉLECTIONNÉS DE L'OCDE, 1997

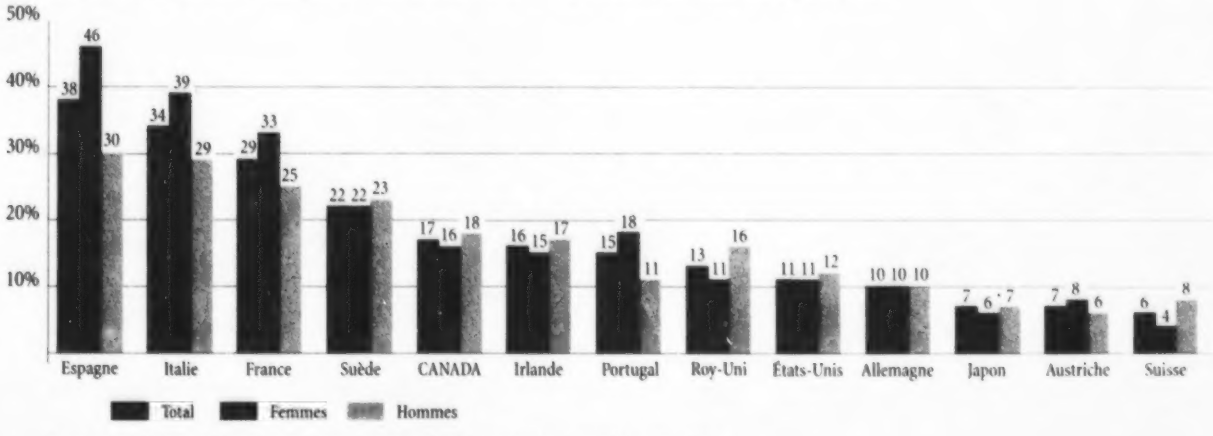

Note : Le taux de chômage des jeunes d'un pays correspond au nombre de jeunes cherchant un emploi en pourcentage du total de jeunes qui travaillent et cherchent un emploi.
Source : OCDE, L'OCDE en chiffres *1999.*

INITIATIVES GOUVERNEMENTALES CONCERNANT LES ENFANTS ET LES JEUNES

La préoccupation persistante du public concernant la pauvreté des enfants, la malnutrition des jeunes [illegible] juvénile et l'épanouissement des enfants, a suscité des réponses du gouvernement fédéral et des provinces. *Le bien-être des enfants au Canada* fait l'historique de certaines initiatives importantes entreprises au cours des [illegible] dernières années.

Le Plan d'action national pour les enfants se concrétise

En 1999, le gouvernement fédéral et les provinces ont continué leurs discussions sur le développement d'un Plan d'action national pour les enfants qui comprendrait des politiques et des programmes coordonnés visant à améliorer les résultats chez les enfants. L'idée avait percé en 1997, après une entente fédérale-provinciale pour fournir un soutien du revenu aux parents pauvres au moyen du Régime national de prestations pour enfants. Sur les conseils de ceux qui plaident en faveur de l'épanouissement des enfants, et qui demandent des actions plus complètes des gouvernements en vue d'améliorer l'éducation, les soins de santé et les services sociaux pour les enfants, les ministres du Fédéral, des provinces et des territoires ont publié un document sur l'*Élaboration d'une vision commune* en mai 1999.

Les objectifs cités dans ce document pour les enfants Canadiens comprennent «une bonne santé physique et affective; le besoin de sécurité et d'être en sûreté; le bon rendement scolaire; l'engagement social et la responsabilité». Ces objectifs doivent s'atteindre en «appuyant le rôle des parents et en consolidant la famille; en améliorant le développement de la petite enfance; en améliorant la sécurité économique des familles; en fournissant des expériences d'apprentissage tôt dans la vie et sur une base continue après; en suscitant un épanouissement sain à l'adolescence; et en créant des communautés sûres, à l'abri de la violence et qui donnent du soutien». Avec la publication de ce document, tous les paliers de gouvernements voulaient établir des priorités pour le Plan d'action national pour les enfants et ont tenu des consultations limitées en juin 1999 pour demander l'avis de certains groupes sélectionnés.

Après une décennie de revenus familiaux à la baisse et de coupures en soutiens publics, il est temps de réinvestir dans les enfants au Canada

En octobre, le Plan d'action national pour les enfants a reçu un soutien significatif en étant très en évidence dans le Discours du Trône. Dans une allocution qui a suivi au Parlement, le Premier Ministre Chrétien en a décrit plusieurs volets, y compris l'allongement des congés de maternité/parentaux, des coupures d'impôts pour les familles avec enfants, des réformes de la Loi sur la famille et de nouveaux fonds au Régime national de prestations pour enfants. Le gouvernement a mis les provinces et les territoires au défi de négocier une entente visant à renforcer le développement de la petite enfance pour décembre de l'an 2000.

Les organismes non-gouvernementaux qui s'intéressent aux enfants, aux jeunes et aux familles (réprésentés par l'Alliance nationale pour les enfants) ont fait appel aux gouvernements pour qu'ils mettent en place à partir de l'an 2000 un plan quinquennal d'action pour les enfants, avec des objectifs précis et des fonds suffisants. Ils ont souligné le besoin d'améliorer la sécurité économique des familles et des enfants, de meilleurs soutiens parentaux et un accès élargi aux services de développement et d'éducation de la petite enfance. L'Alliance déclare que «après une décennie de revenus familiaux à la baisse et de coupures en soutiens publics, il est temps de réinvestir dans les enfants au Canada». ✹

Comparaison des politiques familiales au Canada et ailleurs

Une étude recente des résultats chez les enfants et des politiques sociales dans une sélection de pays occidentaux montre qu'un filet solide et universel de sécurité sociale est à la base des plus grandes réductions de pauvreté infantile et de meilleurs résultats chez les enfants. Shelley Phipps, économiste à l'Université Dalhousie, a étudié les résultats chez les enfants dans le contexte d'indicateurs comme les changements des caractéristiques du travail, l'emploi, le statut familial, la santé et l'éducation, dans cinq pays : le Canada, les États-Unis, le Royaume-Uni, la Norvège et les Pays-Bas.

Les politiques canadiennes et les résultats chez les enfants sont meilleurs qu'aux États-Unis, mais ils sont nettement moins positifs en comparaison de ceux de la Norvège. Phipps a trouvé que les États-Unis ciblent l'assistance sur les très pauvres, la Norvège adopte l'approche la plus universelle et le Canada, le Royaume-Uni et les Pays-Bas ont des approches mixtes à la politique sociale. Elle en conclut que les pays qui ciblent leurs programmes sociaux sur les pauvres ont les pires résultats pour soulager la pauvreté et que les pays qui ont une stratégie universelle ont «des résultats systématiquement supérieurs».

Les politiques norvégiennes sont conçues pour fournir du soutien à tous les enfants. Les transferts d'argent universels sont combinés à des programmes qui facilitent l'entrée dans la main d'oeuvre des parents et il y a un régime de santé universel. Les enfants Norvégiens ont une incidence plus basse d'asthme, ont moins de probabilités d'avoir des accidents, et ont moins tendance à être anxieux ou effrayés que les enfants dans les autres pays.

Au contraire, aux États-Unis – où la stratégie de politique est d'aider les enfants dans le besoin, mais autrement de laisser les familles se débrouiller – les enfants ont systématiquement des résultats plus mauvais que dans les quatre autres pays étudiés. Malgré des dépenses d'ensemble plus élevées en soins de santé, tant le taux de mortalité des nourrissons que l'incidence du faible poids à la naissance sont plus élevés et les enfants Américains ont plus tendance à être agressifs et obèses que les enfants des autres pays.

Selon Phipps, le modèle norvégien s'efforce de fournir un niveau de vie de base pour tous ses citoyens. Même si les conservateurs fiscaux pourraient dire que cela est naïf, puisque cela risque d'être très mauvais pour le rendement économique en général, et que cela pourrait dissuader les parents pauvres de se joindre à la main d'oeuvre, tant les données macroéconomiques que les taux de chômage des pays étudiés montrent exactement le contraire. ✹

La nutrition prénatale reçoit du renfort

Le Programme canadien de nutrition prénatale a été annoncé en juillet 1994. Administré conjointement par le gouvernement fédéral, les provinces, les territoires et les communautés des Premières Nations et Inuit, il aide les communautés à développer ou à améliorer des programmes d'ensemble pour les femmes enceintes considérées à risque afin d'améliorer leurs résultats de grossesse. À partir de 1998, le PCNP avait fourni des services à plus de 20 000 femmes. En 1999, le Fédéral en a augmenté le financement afin de permettre d'atteindre davantage de femmes enceintes à risque.

Chaque année, environ 35 000 nouveaux-nés au Canada sont considérés à risque en raison de la mauvaise santé et piètre nutrition de leur mère. La mauvaise nutrition maternelle peut causer un faible poids à la naissance, qui est lié environ aux deux tiers de tous les décès de nouveaux-nés. Elle crée aussi plus de risques de développer des handicaps graves à vie chez les nourrissons qui survivent. Le PCNP est géré par le biais d'organismes communautaires qui offrent des suppléments alimentaires, des conseils en nutrition, du soutien, de l'éducation, l'apprentissage de compétences, des orientations et des conseils sur le mode de vie pour les femmes enceintes qui sont à risque d'avoir des bébés en mauvaise santé.

Environ 20% des femmes qui participent au PCNP avaient un faible poids avant la grossesse à cause d'une mauvaise nutrition. Près de 80% des programmes financés dans le cadre du PCNP s'adressent à des femmes enceintes dans la pauvreté, à des adolescentes, à des femmes qui abusent d'alcool ou d'autres substances, qui sont victimes de violence ou qui sont isolées.

Trois fois sur cinq, les programmes financés par le PCNP sont la seule source locale de services de nutrition prénatale. S'il y a d'autres services, souvent ils ne sont pas facilement accessibles ni conçus pour les femmes à risque auxquelles s'adresse le PCNP. De nombreux experts considèrent que le PCNP prénatale est un premier pas important pour améliorer les chances de vie des jeunes enfants.

Comparaison des politiques familiales au Canada et ailleurs

Une étude récente des résultats chez les enfants et des politiques sociales dans une sélection de pays occidentaux montre qu'un filet solide et universel de sécurité sociale est à la base des plus grandes réductions de pauvreté infantile et de meilleurs résultats chez les enfants. Shelley Phipps, économiste à l'Université Dalhousie, a étudié les résultats chez les enfants dans le contexte d'indicateurs comme les changements des caractéristiques du travail, l'emploi, le statut familial, la santé et l'éducation, dans cinq pays : le Canada, les États-Unis, le Royaume-Uni, la Norvège et les Pays-Bas.

Les politiques canadiennes et les résultats chez les enfants sont meilleurs qu'aux États-Unis, mais ils sont nettement moins positifs en comparaison de ceux de la Norvège. Phipps a trouvé que les États-Unis ciblent l'assistance sur les très pauvres, la Norvège adopte l'approche la plus universelle et le Canada, le Royaume-Uni et les Pays-Bas ont des approches mixtes à la politique sociale. Elle en conclut que les pays qui ciblent leurs programmes sociaux sur les pauvres ont les pires résultats pour soulager la pauvreté et que les pays qui ont une stratégie universelle ont «des résultats systématiquement supérieurs».

Les politiques norvégiennes sont conçues pour fournir du soutien à tous les enfants. Les transferts d'argent universels sont combinés à des programmes qui facilitent l'entrée dans la main d'oeuvre des parents et il y a un régime de santé universel. Les enfants Norvégiens ont une incidence plus basse d'asthme, ont moins de probabilités d'avoir des accidents, et ont moins tendance à être anxieux ou effrayés que les enfants dans les autres pays.

Au contraire, aux États-Unis – où la stratégie de politique est d'aider les enfants dans le besoin, mais autrement de laisser les familles se débrouiller – les enfants ont systématiquement des résultats plus mauvais que dans les quatre autres pays étudiés. Malgré des dépenses d'ensemble plus élevées en soins de santé, tant le taux de mortalité des nourrissons que l'incidence du faible poids à la naissance sont plus élevés et les enfants Américains ont plus tendance à être agressifs et obèses que les enfants des autres pays.

Selon Phipps, le modèle norvégien s'efforce de fournir un niveau de vie de base pour tous ses citoyens. Même si les conservateurs fiscaux pourraient dire que cela est naïf, puisque cela risque d'être très mauvais pour le rendement économique en général, et que cela pourrait dissuader les parents pauvres de se joindre à la main d'oeuvre, tant les données macroéconomiques que les taux de chômage des pays étudiés montrent exactement le contraire. ✹

La nutrition prénatale reçoit du renfort

Le Programme canadien de nutrition prénatale a été annoncé en juillet 1994. Administré conjointement par le gouvernement fédéral, les provinces, les territoires et les communautés des Premières Nations et Inuit, il aide les communautés à développer ou à améliorer des programmes d'ensemble pour les femmes enceintes considérées à risque afin d'améliorer leurs résultats de grossesse. À partir de 1998, le PCNP avait fourni des services à plus de 20 000 femmes. En 1999, le Fédéral en a augmenté le financement afin de permettre d'atteindre davantage de femmes enceintes à risque.

Chaque année, environ 35 000 nouveaux-nés au Canada sont considérés à risque en raison de la mauvaise santé et piètre nutrition de leur mère. La mauvaise nutrition maternelle peut causer un faible poids à la naissance, qui est lié environ aux deux tiers de tous les décès de nouveaux-nés. Elle crée aussi plus de risques de développer des handicaps graves à vie chez les nourrissons qui survivent. Le PCNP est géré par le biais d'organismes communautaires qui offrent des suppléments alimentaires, des conseils en nutrition, du soutien, de l'éducation, l'apprentissage de compétences, des orientations et des conseils sur le mode de vie pour les femmes enceintes qui sont à risque d'avoir des bébés en mauvaise santé.

Environ 20% des femmes qui participent au PCNP avaient un faible poids avant la grossesse à cause d'une mauvaise nutrition. Près de 80% des programmes financés dans le cadre du PCNP s'adressent à des femmes enceintes dans la pauvreté, à des adolescentes, à des femmes qui abusent d'alcool ou d'autres substances, qui sont victimes de violence ou qui sont isolées.

Trois fois sur cinq, les programmes financés par le PCNP sont la seule source locale de services de nutrition prénatale. S'il y a d'autres services, souvent ils ne sont pas facilement accessibles ni conçus pour les femmes à risque auxquelles s'adresse le PCNP. De nombreux experts considèrent que le PCNP prénatale est un premier pas important pour améliorer les chances de vie des jeunes enfants.

Des mesures de rechange dans le système pénal pour les jeunes

L'année dernière, le *Progrès* avait décrit les changements proposés au système pénal pour les jeunes. La Loi sur le système pénal pour les adolescents, annoncée cette année, va remplacer la Loi sur les jeunes contrevenants. Elle encourage des alternatives au système des tribunaux pour les jeunes qui ont commis des offenses mineures, non violentes. Tandis que des mesures de rechange sont permises sous le système actuel, les changements proposés sont destinés à éclaircir les objectifs de ces mesures et à encourager leur utilisation. Actuellement, les jeunes qui entrent en conflit avec la Loi ont plus de probabilités d'aller au tribunal que de participer à des mesures de rechange : en 1997-98 sur 10 000 jeunes au Canada, 134 participaient à des mesures de rechange, tandis que 400 cas étaient amenés devant un tribunal juvénil.

Les mesures de rechange permettent aux jeunes d'éviter d'avoir un casier judiciaire tout en les rendant responsables de leurs actes. Pour prendre part à une mesure de rechange, un jeune doit reconnaître sa responsabilité pour le délit commis, et une fois dans un programme, les jeunes doivent remplir une ou plusieurs mesures pendant une période de temps déterminée. Des mesures de rechange courantes sont de faire ou d'écrire des excuses personnelles aux victimes, de produire des textes ou des affiches sur la prévention du crime, de faire une restitution financière ou d'offrir des services personnels aux victimes, de participer à des programmes éducatifs, ou d'accomplir des services communautaires.

Les programmes et les critères d'admissibilité varient d'une province à l'autre, et les mesures de rechange sont plus utilisées dans certaines provinces que dans d'autres. L'Alberta a la participation la plus élevée et l'Ontario la plus basse.

Les jeunes sont d'habitude orientés vers des mesures de rechange pour des crimes à la propriété, la majorité (57%) étant des vols de moins de 5 000 $. En proportion, les filles ont plus tendance que les garçons à participer aux mesures de rechange plutôt que d'être inculpées ou amenées devant un tribunal juvénil. La plupart des jeunes participant à ces programmes (89%) remplissent avec succès toutes les mesures qu'ils ont acceptées dans le contrat. On leur demande en général d'accomplir des services communautaires (22%) ou de faire des excuses (18%). ✸

PARTICIPATION AUX MESURES DE RECHANGE ET AUX TRIBUNAUX JUVÉNILES, PAR PROVINCE*, 1997-98

Taux pour 10 000 jeunes

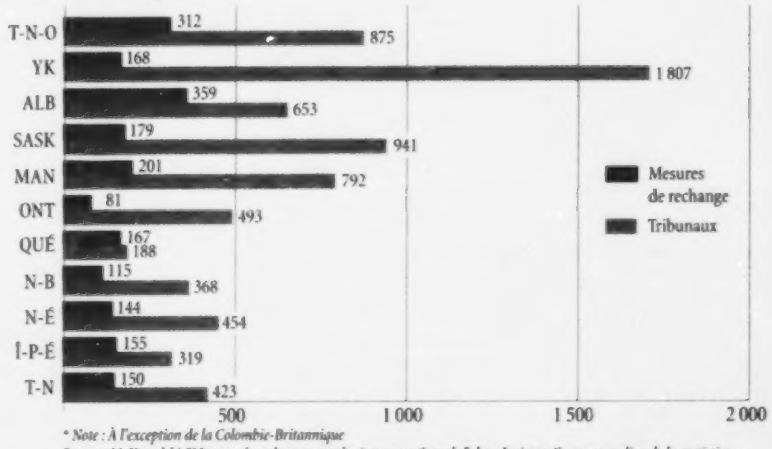

* *Note : À l'exception de la Colombie-Britannique*

Source : M. Kowalski, "Mesures de rechange pour les jeunes au Canada," dans Juristat, *Centre canadien de la statistique juridique, Vol. 19, No. 8, 1999.*

Les services de garde autochtones augmentent en Saskatchewan

Les communautés des Premières Nations en Saskatchewan ont développé 39 nouvelles installations de services garde d'enfants de 1996 à 1999, à l'aide d'une initiative financée par le gouvernement fédéral, conçue pour rendre les services de garde d'enfants de moins de six ans aussi accessibles aux communautés des Premières Nations et Inuit que pour la population en général.

En 1995, il n'y avait que 11 installations de services de garde pour les 71 communautés des Premières Nations de la province. Un sondage auprès des communautés par la Federation of Saskatchewan Indian Nations a révélé un besoin de 4 880 places en 1996, passant à 5 436 places à partir de 1998. En 1999, des services avaient été mis en place pour près de 900 enfants. Les nouveaux programmes de garde sont administrés par les Premières Nations et sont adaptés à la culture, à la langue et aux besoins des communautés.

Les nouveaux services de garde ont été développés par un groupe de travail régional, comprenant un conseiller technique pour chacun des neuf Conseils tribaux et un représentant des Premières Nations indépendantes. Le groupe a étudié des options de services de garde, a suggéré des approches pour des permis et une législation appropriée et a développé des stratégies pour aider les communautés.

Les Conseils tribaux donnent des permis et contrôlent leurs propres centres ou délèguent cette responsabilité à la Commission de santé et de développement social de la FSIN. Étant donné le manque de personnel qualifié pour les programmes, le Saskatchewan Indian Institute of Technologies a développé un nouveau programme certifié d'orientation. La formation est offerte dans quatre endroits et comprend des options de formation dans la communauté – combinant l'éducation à distance aux cours traditionnels.

Les services de garde sont nouveaux pour la plupart des Premières Nations en Saskatchewan. Avec cette initiative, il y a maintenant 864 enfants en service de garde dans un environnement sécuritaire et positif. ●

La politique familiale au Québec

Depuis l'annonce de sa politique familiale en 1997, le gouvernement du Québec a effectué des changements importants aux prestations fiscales et du revenu des familles avec enfants, a mis en place un système de garde à 5 $ par jour pour les enfants d'âge préscolaire et a augmenté l'aide au logement pour les salariés à revenu faible et modéré. Un plan pour augmenter les prestations de congés parentaux est toujours en attente de négociations avec le gouvernement fédéral, qui propose maintenant d'étendre ces prestations à tous les Canadiens.

Selon Ruth Rose, économiste à l'Université du Québec à Montréal, ces changements en politique familiale ont quelque peu amélioré le revenu disponible des familles à revenu faible et modéré, ont pénalisé les familles à l'assistance sociale et ont beaucoup bénéficié aux familles à revenu moyen et élevé, qui utilisent les services de garde agréés. Ils ont aussi suivi les changements démographiques au Québec, où le taux de naissance est à son plus bas et où la plupart des parents travaillent en dehors du domicile. Les allocations de naissance et pour les jeunes enfants, qui étaient destinées à encourager les grandes familles, ont été abolies.

Rose approuve les changements de la politique familiale dans la mesure où ils soutiennent les mères qui travaillent et augmentent les investissements du gouvernement dans la famille «dans une province qui déjà donne plus que n'importe quelle autre province». Elle proclame aussi les changements comme «une percée majeure pour créer un régime de garde d'enfants accessible universellement», même «s'il continue d'y avoir des problèmes auxquels il faut s'attendre face à une expansion trop rapide des services de garde et où la qualité des services risque d'être en danger».

Rose est très critique des conséquences de la politique du Québec sur les mères à l'assistance sociale : leur revenu a baissé en résultat des changements, et les mères à l'assistance doivent maintenant payer une partie de leurs médicaments prescrits, bien qu'ils soient gratuits pour les enfants. Elle remarque aussi que les règles des services de garde font qu'une mère qui utilise le programme et qui gagne 20 000 $ n'a qu'un peu plus de revenu disponible qu'une mère qui touche 15 000 $. ●

Les services de garde autochtones augmentent en Saskatchewan

Les communautés des Premières Nations en Saskatchewan ont développé 39 nouvelles installations de services garde d'enfants de 1996 à 1999, à l'aide d'une initiative financée par le gouvernement fédéral, conçue pour rendre les services de garde d'enfants de moins de six ans aussi accessibles aux communautés des Premières Nations et Inuit que pour la population en général.

En 1995, il n'y avait que 11 installations de services de garde pour les 71 communautés des Premières Nations de la province. Un sondage auprès des communautés par la Federation of Saskatchewan Indian Nations a révélé un besoin de 4 880 places en 1996, passant à 5 436 places à partir de 1998. En 1999, des services avaient été mis en place pour près de 900 enfants. Les nouveaux programmes de garde sont administrés par les Premières Nations et sont adaptés à la culture, à la langue et aux besoins des communautés.

Les nouveaux services de garde ont été développés par un groupe de travail régional, comprenant un conseiller technique pour chacun des neuf Conseils tribaux et un représentant des Premières Nations indépendantes. Le groupe a étudié des options de services de garde, a suggéré des approches pour des permis et une législation appropriée et a développé des stratégies pour aider les communautés.

Les Conseils tribaux donnent des permis et contrôlent leurs propres centres ou délèguent cette responsabilité à la Commission de santé et de développement social de la FSIN. Étant donné le manque de personnel qualifié pour les programmes, le Saskatchewan Indian Institute of Technologies a développé un nouveau programme certifié d'orientation. La formation est offerte dans quatre endroits et comprend des options de formation dans la communauté – combinant l'éducation à distance aux cours traditionnels.

Les services de garde sont nouveaux pour la plupart des Premières Nations en Saskatchewan. Avec cette initiative, il y a maintenant 864 enfants en service de garde dans un environnement sécuritaire et positif. ●

La politique familiale au Québec

Depuis l'annonce de sa politique familiale en 1997, le gouvernement du Québec a effectué des changements importants aux prestations fiscales et du revenu des familles avec enfants, a mis en place un système de garde à 5 $ par jour pour les enfants d'âge préscolaire et a augmenté l'aide au logement pour les salariés à revenu faible et modéré. Un plan pour augmenter les prestations de congés parentaux est toujours en attente de négociations avec le gouvernement fédéral, qui propose maintenant d'étendre ces prestations à tous les Canadiens.

Selon Ruth Rose, économiste à l'Université du Québec à Montréal, ces changements en politique familiale ont quelque peu amélioré le revenu disponible des familles à revenu faible et modéré, ont pénalisé les familles à l'assistance sociale et ont beaucoup bénéficié aux familles à revenu moyen et élevé, qui utilisent les services de garde agréés. Ils ont aussi suivi les changements démographiques au Québec, où le taux de naissance est à son plus bas et où la plupart des parents travaillent en dehors du domicile. Les allocations de naissance et pour les jeunes enfants, qui étaient destinées à encourager les grandes familles, ont été abolies.

Rose approuve les changements de la politique familiale dans la mesure où ils soutiennent les mères qui travaillent et augmentent les investissements du gouvernement dans la famille «dans une province qui déjà donne plus que n'importe quelle autre province». Elle proclame aussi les changements comme «une percée majeure pour créer un régime de garde d'enfants accessible universellement», même «s'il continue d'y avoir des problèmes auxquels il faut s'attendre face à une expansion trop rapide des services de garde et où la qualité des services risque d'être en danger».

Rose est très critique des conséquences de la politique du Québec sur les mères à l'assistance sociale : leur revenu a baissé en résultat des changements, et les mères à l'assistance doivent maintenant payer une partie de leurs médicaments prescrits, bien qu'ils soient gratuits pour les enfants. Elle remarque aussi que les règles des services de garde font qu'une mère qui utilise le programme et qui gagne 20 000 $ n'a qu'un peu plus de revenu disponible qu'une mère qui touche 15 000 $. ●

Notes techniques

Le Progrès des enfants au Canada s'appuie sur une importante base de données sur les enfants, les jeunes et les familles au Canada. Le rapport est préparé à partir d'**indicateurs environnementaux**, représentant les facteurs qui influencent l'épanouissement de l'enfant, et d'**indicateurs de progrès**, qui sont des mesures générales de la situation de nos enfants et de nos jeunes.

On a développé un modèle en trois catégories pour classifier la mine d'information accumulée par le CCDS sur les indicateurs environnementaux et de progrès sélectionnés. La première catégorie comprend des **indicateurs simples**. Ils représentent des données qui sont évaluées dans le temps par rapport à un point de départ pour indiquer dans quel sens s'effectue le changement. Les indicateurs simples sont ensuite classés en **indicateurs intermédiaires**, la seconde catégorie. Ceux-ci représentent des déterminants clés, ou des résultats sur le bien-être es enfants. Les indicateurs intermédiaires sont à leur tour classés dans une troisième catégorie d'**indicateurs composés** qui évaluent à la fois l'environnement du développement de l'enfant et le progrès des enfants dans des périodes de développement spécifiques.

En raison de l'espace limité, *Le Progrès des enfants au Canada* ne présente qu'une portion minime de la recherche entreprise. Ci-dessous se trouve la liste des indicateurs intermédiaires et composés qui ont été utilisés. On peut contacter le CCDS pour de plus amples renseignements. ●

INDICATEURS ENVIRONNEMENTAUX

La vie familiale

- la structure familiale
- le travail et la famille
- la dynamique familiale
- la santé des parents
- l'éducation des parents

La sécurité économique

- niveau de revenu
- source de revenu
- distribution du revenu
- stabilité du revenu
- dépenses familiales

La sécurité physique

- dangers environnementaux
- blessures et accidents
- criminalité et violence

Les ressources communautaires

- éducation
- logement
- soins de santé
- soutien aux enfants et à la famille
- loisirs et culture

La vitalité civique

- appartenance
- participation
- attentes

INDICATEURS DE PROGRÈS

L'état de santé

- santé physique
- santé socio-psychologique
- risques physiques et sociaux

L'engagement social

- relations familiales
- relations avec jeunes du même âge
- relations avec la communauté

L'éducation

- expériences et réussite scolaires
- développement de compétences non-scolaires

Profil de la main d'oeuvre pour les jeunes

- activités dans la main d'oeuvre
- salaires et revenu

Mise à jour annuelle : indicateurs sélectionnés

Le Progrès des enfants au Canada s'appuie sur une vaste base de données sur les enfants, les jeunes et les familles. Notre objectif est de faire un suivi annuel de ces indicateurs afin de surveiller l'environnement dans lequel les enfants vivent et grandissent et d'examiner leur situation de bien-être. Les tableaux suivants présentent une mise à jour des indicateurs qui sont disponibles annuellement. Ces données portent sur les changements survenus de 1994 – notre année de référence – à 1997, sauf indication contraire.

La vie familiale

ENFANTS ET FAMILLES	TENDANCE	REMARQUES
Taux de natalité	en baisse	
Enfants élevés en famille biparentale	en baisse	
Enfants élevés en famille monoparentale	en hausse	
Taille de la famille		
famille moyenne	pareil	
famille biparentale moyenne	pareil	
famille monoparentale moyenne	pareil	
Jeunes (15 à 19 ans) vivant avec leur famille (%)	pareil	1994 à 1998
Jeunes adultes (20 à 24 ans) vivant avec leur famille (%)	en baisse	1994 à 1998

Sources: Statistique Canada. *Enquête sur les finances des consommateurs, 1998; Statistiques démographiques annuelles*, 1998.

TRAVAIL ET FAMILLE	TENDANCE	REMARQUES
Enfants en famille biparentale selon l'activité des parents dans la main d'oeuvre (%)		
les deux à temps plein	en baisse	
1 à temps plein, 1 à temps partiel	en hausse	
1 à temps plein, 1 pas dans la main d'oeuvre	en baisse	
aucun dans la main d'oeuvre	en baisse	
Enfants en famille monoparentale selon l'activité du parent dans la main d'oeuvre (%)		
à temps plein	en hausse	
à temps partiel	en hausse	
pas dans la main d'oeuvre	en baisse	

Source: Statistique Canada. *Enquête sur les finances des consommateurs*, 1998.

La sécurité économique

DÉPENSES FAMILIALES	TENDANCE	REMARQUES
Coût estimé pour élever un enfant (jusqu'à 18 ans, au Manitoba)	en baisse	données de 1999

Source : Manitoba Agriculture. "The Cost of Raising a Child 1999," *Family Finance.*

STABILITÉ DU REVENU	TENDANCE	REMARQUES
Taux de chômage national	en baisse	données de 1998
Familles avec enfants qui passent par une longue période de chômage (%)	en baisse	
Canadiens inquiets de perdre leur emploi	en baisse	données de 1999

Sources : Statistique Canada. *Enquête sur population active*, 1998; et *Enquête sur les finances des consommateurs*, 1998. Sondages d'opinion publique Angus Reid. *«Canadian Job Anxiety Drops to Lowest Point»*, 30 août 1999.

RÉPARTITION ET NIVEAU DE REVENU	TENDANCE	REMARQUES
Nombre d'enfants pauvres	en hausse	1994 à 1997
Taux de pauvreté infantile (%)	en hausse	
dans les familles biparentales	en hausse	
dans les familles monoparentales	en baisse	
Écart de pauvreté des familles avec enfants	en baisse	1994 à 1997
Indicateur de la pauvreté humaine	meilleur classement	1997 à 1998
Revenu familial moyen après impôts ($)		
dans les familles biparentales	en hausse	
dans les familles monoparentales	en hausse	

Sources : Statistique Canada. *Enquête sur les finances des consommateurs,* 1998; ONU, *Rapport de développement humain,* 1999.

SOURCES DE REVENU	TENDANCE	REMARQUES
Enfants dans des familles qui dépendent principalement de transferts (%)	en baisse	
Enfants dans des familles qui dépendent principalement de rémunérations (%)	en hausse	

Source : Statistique Canada. *Enquête sur les finances des consommateurs,* 1998.

La sécurité physique

CRIMINALITÉ ET VIOLENCE	TENDANCE	REMARQUES *(Sur des données de 1998)*
Taux de criminalité	en baisse	en baisse pour la 7e année de suite (n'inclut pas les traffics)
Taux de criminalité violente	en baisse	en baisse pour la 6e année de suite
Taux d'homicides	en baisse	

Sources : Sylvain Tremblay, Centre canadien de la statistique juridique. Statistique de la criminalité au Canada, 1998, dans *Juristat* Vol. 19, No 9.

BLESSURES	TENDANCE	REMARQUES
Taux de décès liés à des blessures chez les enfants	en baisse	Sur des données de 1996
Logements avec des besoins de réparations importantes – ménages avec enfants (%)	non disponible	Pas de nouvelles données
Décès causés par une arme à feu (naissance à 24 ans)	en hausse	

Sources : SCHIRPT d'après les tableaux de données sur la mortalité de Statistique Canada.

DANGERS DE L'ENVIRONNEMENT	TENDANCE							REMARQUES
Promesse de réduire les gaz produisant l'effet de serre (notes attribuées)	Année : 93	94	95	96	97	98	99	Malgré des milliers de pages de rapports, les participants doutent que cela finira par un plan de mise application.
	D	C+	D+	D-	F	Inc.	Inc	
Engagement à réviser et réformer les politiques relatives aux pesticides (notes attribuées)	F	C	D	C-	F	F	D	Le ministre fédéral de la Santé a promis des amendements à la Loi sur les produits antiparasitaires.

Inc. indique une note incomplète.
Source: Sierra Club of Canada. *Seventh Annual Rio Report Card,* 1999. <www.sierraclub.ca>

LES RESSOURCES COMMUNAUTAIRES

GARDERIES ET PROTECTION DE L'ENFANCE	TENDANCE	REMARQUES
Places en garderies agréées	Dans les 5 dernières années, le nombre a baissé ou est resté le même dans la plupart des provinces.	Pas de données nationales complètes recueillies sur les services de garde d'enfants au Canada.
Coût moyen de services de garde ($ par mois)	Non disponible	Pas de nouvelles données
Dépenses gouvernementales pour les services de garde	En baisse ou pareil dans la plupart des provinces dans les années 1990, à cause du retrait de soutien financier fédéral aux services de garde.	
Enfants pris en charge par les Services de protection de l'enfance	en hausse dans 6 provinces en baisse dans 2 provinces	Le Québec et Terre-Neuve n'ont pas fourni de données. Les territoires ne sont pas inclus. Données pour 1997/98.

Source : Martha Friendly, communications écrites; et Enquête du CCDS auprès des agences de protection de l'enfance au Canada, septembre-octobre 1999.

LOGEMENT	TENDANCE	REMARQUES
Enfants (naissance à 17 ans) par type de famille et situation de logement (%)		
Familles monoparentales		
propriétaires avec/sans hypothèque	en baisse	Statistique Canada a amalgamé «avec» et «sans» hypothèque dans l'Enquête sur les finances des consommateurs de 1998.
en location	en hausse	
autre	***	
Familles biparentales		
propriétaires avec/sans hypothèque	en baisse	Statistique Canada a amalgamé «avec» et «sans» hypothèque dans l'Enquête sur les finances des consommateurs de 1998.
en location	en hausse	
autre	***	

*** Taille de l'échantillon trop petite pour être publiée.

Sources : Statistique Canada. *Enquête sur les finances des consommateurs*, 1998.

ÉDUCATION	TENDANCE	REMARQUES
Inscriptions en programmes pré-élémentaires	en hausse	
Inscriptions au cours élémentaire/secondaire	en hausse	
Proportion de la population (de 18 à 24 ans) avec un niveau collégial ou universitaire	en baisse	
Inscriptions au postsecondaire à temps plein	en hausse	
Dépenses totales en éducation en % du PIB	en baisse	Sur des données de 1996
Proportion d'étudiants qui ont recours aux prêts	en hausse	
Tarif moyen des cours	en hausse	

Sources : Statistique Canada. *L'éducation au Canada*, 1998; *Frais de scolarité à l'université*, dans *Le Quotidien*, 25 août 1999; *Finances universitaires* dans *Le Quotidien*, 13 septembre 1999; OCDE. *L'OCDE en chiffres*, 1999.

RESSOURCES DE SANTÉ	TENDANCE	REMARQUES
Dépenses gouvernementales dans les services de santé (en % du PIB)	en baisse	Prévisions des données de 1997

Source : Canadian Institute for Health Information; <www.cihi.ca>

LA VITALITÉ CIVIQUE

PRIORITÉS

Canadiens qui pensent que ces questions sont importantes (%)	Juillet 94	Juillet 95	Juillet 96	Juillet 97	Juin 98	Mai/Juin 99*
Services de santé/assurance-maladie	3	12	13	15	36	38
Chômage/emplois	33	34	44	49	30	25
Éducation	2	3	6	8	17	20
Impôts/réforme fiscale/TPS	3	5	4	6	7	14
Économie (en général)	21	22	26	17	20	13
Déficit/ dette/ dépenses	18	28	23	17	15	12
Pauvreté/ la faim/les sans-abri	1	8	6	7	7	10
Unité nationale/Québec/ Constitution	17	22	39	40	28	9
Environnement	3	4	5	7	5	6
Criminalité/justice	5	12	6	8	4	3

** La question posée dans cette enquête était formulée différemment.*
Source : Sondage d'opinion Angus Reid. *The Public Agenda,* 11 Juillet 1998 et Enquête sur mai-juin, 17 juin 1999.

PARTICIPATION	TENDANCE	REMARQUES
Participation électorale	La participation aux élections fédérales a baissé depuis 1989. La participation aux élections provinciales n'a vu de hausse qu'en Saskatchewan et au Yukon.	
Nombre de dons charitables	en hausse	Le don charitable médian est resté stable à 170 $ par an. Sur des données de 1998.
Dons recueillis par Centraide ($)	en hausse	Sur des données de 1998.

Sources : Élections Canada, site Web; Statistique Canada. Dons de charité, 1998, dans *Le Quotidien,* 25 novembre 1999; Centraide Canada, *Résultats de la campagne de 1998.*

L'ÉTAT DE SANTÉ

SANTÉ PHYSIQUE, SOCIALE ET PSYCHOLOGIQUE ET RISQUES SOCIAUX	TENDANCE					REMARQUES
Groupes d'âge :	naiss. à 4 ans	5 à 9 ans	10 à 14 ans	15 à 19 ans	20 à 24 ans	
Taux de mortalité infantile (<1)	en baisse					
Taux de mortalité	pareil (1 à 4 ans)	pareil	pareil	pareil	pareil	
Taux de décès par blessure (par 100 000 habitants)		en baisse	en baisse	en baisse	en baisse	Sur des données de 1996.
Taux de grossesses				non disponible	non disponible	Pas de nouvelles données.
Taux d'accouchements				en baisse	en baisse	
Nombre de naissances en vie				en baisse	en baisse	
Nombre d'avortements				non disponible	non disponible	Pas de nouvelles données.
Incidence des maladies transmises sexuellement :						
Chlamydie						
femmes				en baisse	en baisse	
hommes				en baisse	en baisse	
Infections de gonocoques						
femmes				en baisse	en baisse	
hommes				en baisse	en baisse	
Syphilis						
femmes				en baisse	en baisse	
hommes				en baisse	en baisse	

Remarque : Pas de nouvelles données sur les vaccinations.

Sources: Statistique Canada, *Statistiques démographiques annuelles, 1998;* Santé Canada, Laboratoire de lutte contre la maladie. <cythera.ic.gc.ca/spansweb/ndis/index_e.html>; SCHIRPT d'après les tables de mortalité de Statistique Canada.

L'ENGAGEMENT SOCIAL

RELATIONS AVEC LA COMMUNAUTÉ	TENDANCE	REMARQUES *(Sur des données de 1998)*
Jeunes de 12 à 17 ans :		
Taux de criminalité	en baisse	Correspond au taux d'inculpations.
Taux de criminalité violente (par 100 000)	en baisse	
- Hausse/baisse du taux de criminalité juvénile violente depuis 1994	en baisse de moins de 1,5%	
Taux d'homicides juvéniles (par 100 000 habitants)	en hausse	

Sources : Sylvain Tremblay, Statistique de la criminalité au Canada, 1998 dans *Juristat,* Vol. 9 N° 9, Centre canadien de la statistique juridique.

RELATIONS AVEC LA FAMILLE	TENDANCE		REMARQUES *(Sur des données de 1998)*
Groupes d'âge :	6 à 11 ans	12-17 ans	
Enfants disparus/en fugue	non disponible	non disponible	Les données ne sont pas publiées par groupe d'âge.

Source : GRC. *Registre des enfants disparus,* 1998.

L'ÉDUCATION

SCOLARITÉ : DEGRÉS DE RÉUSSITE	TENDANCE		REMARQUES *(Sur des données de 1998)*
Groupes d'âge :	15 à 19 ans	20 à 24 ans	
Inscriptions scolaires (%)	pareil	en hausse	
Finissant le secondaire (%)	en hausse	en hausse	
Niveau de scolarité (%)			
moins de 8 années		pareil	
de 9 à 10 années		en baisse	
de 11 à 13 années, sans diplôme		pareil	
de 11 à 13 années, avec diplôme		en hausse	
postsecondaire partiel		en baisse	
postsecondaire avec certificat ou diplôme		en hausse	
diplôme universitaire		en hausse	

Source : Statistique Canada. *Enquête sur les finances des consommateurs*, 1998.

LE PROFIL DE LA MAIN D'OEUVRE POUR LES JEUNES

REVENU	TENDANCE		REMARQUES
Groupes d'âge :	15 à 19 ans	20 à 24 ans	
Rémunérations moyennes :	en baisse	en hausse	
hommes	en baisse	en hausse	
femmes	en baisse	en baisse	
Revenus moyens :	en baisse	en hausse	
hommes	en baisse	en hausse	
femmes	en baisse	en baisse	

Source : Statistique Canada. *Enquête sur les finances des consommateurs*, 1998.

ACTIVITÉ DE LA MAIN D'OEUVRE	TENDANCE		REMARQUES
Groupes d'âge :	15 à 19 ans	20 à 24 ans	
Taux de participation à la main d'oeuvre	en baisse	en hausse	Données de 1998
femmes	en baisse	en hausse	Données de 1998
hommes	en baisse	en baisse	Données de 1998
Pourcentage d'adolescents/de jeunes adultes avec un emploi (%)			
étudiants	en baisse	en hausse	
non étudiants	en baisse	en hausse	
Employés à temps partiel (%)	en hausse	en hausse	
Taux de chômage (%)	en hausse	en baisse	
Jeunes ni aux études ni dans la main d'oeuvre (%)	en hausse	en baisse	

Source : Statistique Canada. *Mise à jour de la population active*, 1998; et *Enquête sur les finances des consommateurs*, 1998.

Sources de données primaires

ENQUÊTE LONGITUDINALE NATIONALE SUR LES ENFANTS ET LES JEUNES (ELNEJ)

L'Enquête longitudinale nationale sur les enfants et les jeunes qui a été élaborée par Statistique Canada et Développement des ressources humaines Canada, recueille des renseignements sur plus de 20 000 enfants (de la naissance à 13 ans). Commencée en 1994, l'ELNEJ sera répétée tous les deux ans pour suivre ces enfants jusqu'à l'âge adulte. Dans le premier cycle de l'enquête, on a posé des questions à la personne qui s'occupe principalement de l'enfant, aux enseignants ainsi qu'aux enfants de 10 et 11 ans. Dans le second cycle de l'enquête en 1996, les enfants de 12 et 13 ans ont aussi été inclus. L'ELNEJ porte sur un large éventail de caractéristiques familiales, du ménage et communautaires qui influent sur le développement de l'enfant.

ENQUÊTE NATIONALE SUR LA SANTÉ DE LA POPULATION (ENSP)

Cette enquête de Statistique Canada vise à recueillir des renseignements sur la santé de la population tant sur une base transversale que longitudinale. Le volet transversal comprend tous les membres du ménage de l'enquête (58 000 personnes); pour le volet longitudinal on choisit au hasard un répondant par ménage, âgé de 12 ans ou plus (18 000 personnes). On contactera ces répondants tous les deux ans à partir de 1994.

ENQUÊTE SUR LES FINANCES DES CONSOMMATEURS (EFC)

C'est une enquête transversale annuelle de Statistique Canada, fournissant des informations actualisées sur les sources et la répartition du revenu pour les familles et les particuliers. Les données proviennent d'environ 38 000 ménages au Canada, excepté les personnes résidant dans le Yukon, les Territoires du Nord-Ouest, les réserves Indiennes, les terres de la Couronne ou les personnes en institutions.

RECENSEMENT DE 1996

Le Recensement de 1996, de Statistique Canada, fournit une couverture nationale de la population Canadienne, y compris des variables sur des données démographiques, sociales, culturelles, de la main d'oeuvre et du revenu ainsi que des détails sur le logement, les ménages et les familles. En général, les données sont présentées pour le Canada, les provinces, les territoires et les Régions métropolitaines du recensement. Certains tableaux donnent des comparaisons avec des données des recensements antérieurs.

ENQUÊTE SUR LA DYNAMIQUE DU TRAVAIL ET DU REVENU

Commencée en 1993, l'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu est une enquête longitudinale en cours qui interroge chaque membre de l'échantillon sur une période de six ans. La nature longitudinale de cette étude ainsi que les innombrables données permettent d'analyser des questions liées au marché du travail et au revenu, y compris le faible revenu et les changements au revenu au fil des ans.

ENQUÊTE NATIONALE AUPRÈS DES DIPLÔMÉS (END)

Cette enquête de Statistique Canada, qui est parrainée par Développement des Ressources Humaines Canada, fournit des données sur l'intégration au marché du travail des diplômés de fraîche date. L'information porte sur tous les emplois occupés depuis l'obtention du diplôme (nombre, caractéristiques et durée), sur la durée de la recherche d'emploi, sur le lien entre l'éducation ou la formation et les emplois occupés, sur la poursuite d'études ou de formation depuis l'obtention du diplôme. Les enquêtes ont été menées en 1978, 1984, 1988, 1992 et 1997 auprès d'étudiants ayant obtenu leur diplôme deux ans plus tôt. Les données utilisées dans ce rapport sont tirées des enquêtes de 1992 et 1997.

Sources primaires et secondaires sélectionnées par section

Les données primaires pour le *Progrès des enfants au Canada 1999/2000* ont été compilées par les chercheurs du Conseil canadien de développement social d'après l'information fournie dans les enquêtes de Statistique Canada. Les sources secondaires sélectionnées sont énumérées sous chaque section où elles ont été utilisées. Les sources pour les graphiques sont indiquées sur chaque graphique. Pour plus de détails sur les données utilisées dans le *Progrès des enfants au Canada 1999/2000 : à l'aube du millénaire,* veuillez contacter le CCDS.

PORTRAIT DES ENFANTS ET DES JEUNES

Données calculées par le CCDS d'après l'Enquête longitudinale nationale sur les enfants et les jeunes de 1994 et de 1996 et les données du Recensement de Statistique Canada, dans *Le Pays,* 1991 et 1996.

- Institut canadien de la santé infantile. *La santé des enfants du Canada : un profil statistique, 2e édition,* 1994.
- Statistique Canada. *Rencensement du Canada,* 1976.
- Statistique Canada. *Le Quotidien,* 2 décembre 1997.
- Statistique Canada. *Statistiques démographiques annuelles,* 1998.
- Statistique Canada. *Le Quotidien,* 16 juin 1999.

LA VIE FAMILIALE

Données calculées par le CCDS d'après l'Enquête longitudinale nationale sur les enfants et les jeunes de 1994 et de 1996 et les microdonnées de l'Enquête sur les finances des consommateurs de Statistique Canada.

- Arnold, Tom. "Parents lack basic knowledge of child-rearing, survey finds," article dans le *National Post,* 31 mars 1999.
- Boyd, Monica et Norris, Doug. «Continuer de vivre chez ses parents», dans *Tendances sociales canadiennes,* printemps 1999.
- Duxbury, L., Higgins, C., and Johnson, K. "An examination of the implications and costs of work-life conflict in Canada." Ottawa : Santé Canada, juin 1999.
- Gadd, Jane. "Poll uncovers parental shortcomings," article dans *The Globe and Mail,* 31 mars 1999.
- Fondation Investir dans l'enfance. *Sondage auprès des parents – Sondage national des parents qui ont des enfants de moins de 6 ans,* 1999.
- Statistique Canada. «Les jeunes adultes vivant chez leurs parents», 1996, dans *Le Quotidien,* 11 mars 1999.

LA SÉCURITÉ ÉCONOMIQUE

Données calculées par le CCDS d'après l'Enquête sur les dépenses des consommateurs, 1998, de Statistique Canada et les données du Recensement de 1991 et de 1996.

- Angus Reid Group/Globe & Mail. Sondage d'opinion nationale, 6 septembre 1999.
- Congrès du travail du Canada. *Bulletin sur l'Assurance-chômage,* Vol. 1, No. 1, juin 1998.
- Interfaith Social Assistance Reform Coalition. "Poverty is …" in *Our Neighbours' Voices.* Our Schools/Our Selves Series. Toronto: James Lorimer & Company Ltd., 1998.
- Marshall, Katherine. «L'emploi après la naissance d'un enfant», dans *L'emploi et le revenu en perspective,* automne 1999.
- Statistique Canada. *Les habitudes de dépenses au Canada, 1997,* 1999.
- Statistique Canada. «Dépenses des ménages, 1997», dans *Le Quotidien,* 11 février 1999.
- Statistique Canada. «L'assurance-emploi comme mesure de soutien aux familles ayant un nouveau-né», dans *Le Quotidien,* 25 octobre 1999.

LA SÉCURITÉ PHYSIQUE

Données calculées par le CCDS d'après l'Enquête nationale sur la santé de la population, 1994 et 1996, de Statistique Canada et l'Enquête longitudinale nationale sur les enfants et les jeunes de 1996.

- Boase, P. et Tasca, L. *Rapport provisoire de 1998 sur l'évaluation du système de délivrance graduelle des permis de conduire.* Toronto : Ministère des Transports, Direction des politiques sur la sécurité, juillet 1998.
- Calleja, Frank. "Mould closes another school," article dans *The Toronto Star,* 17 mai 1999.
- "Canadians at risk from chemicals, pesticides," article dans *The Globe and Mail,* 26 mai 1999.
- Commission de coopération environnementale. *À l'heure des comptes : les rejets et les transferts de polluants en Amérique du Nord, 1996.* Montréal : CCE, 1999.
- Davies, Katherine. *Pesticides and Your Child: An Overview of Exposures and Risks.* Ottawa: Campaign for Pesticide Reduction, 1998.
- Environmental Working Group. *How 'Bout Them Apples?* www.ewg.or/pub/
- Evenson, Brad. "Breaking the mould," article dans le *National Post,* 11 septembre 1999.
- Santé Canada. *Blessures.* Ottawa : Bureau de la santé génésique et de la santé de l'enfant, Laboratoire de lutte contre la maladie, juillet 1999.
- Santé Canada. *Rapport statistique sur la santé de la population canadienne.* Ottawa : Santé Canada, 1999.
- Levy, Harold and van Rijn, Nicolaas. "Mould in school called tip of iceberg," article dans *The Toronto Star,* 17 mai 1999.
- Matas, Robert. "Child prostitution booming in B.C., report finds," article dans *The Globe and Mail,* 21 juin 1999.
- Mayhew, D; Simpson, H. and des Groseilliers, M. *Impact of the graduated driver licensing program in Nova Scotia.* Halifax: Traffic Injury Research Foundation, septembre 1999.
- Bureau du vérificateur général du Canada et du commissaire à l'environnement et au développement durable. *Gestion des substances toxiques par le gouvernement.* Ottawa :1999.
- Ottawa-Carleton, Santé publique. «Les moisissures». <www.rmoc.on.ca/healthsante/physicians/mould.htm>
- Roberts, Siobhan. "School boards scour mould-infested portables," article dans le *National Post,* 11 septembre 1999.
- Transports Canada. *Sécurité routière et règlements sur les véhicules à moteur,* base de données TRAID.
- Aide à l'enfance-Canada. *Out From the Shadows and Into the Light: A project to address the sexual exploitation of boys and girls in Canada.* Burnaby, C-B : janvier 1999.
- Aide à l'enfance-Canada. *Out From the Shadows and Into the Light: International summit of sexually exploited youth,* Final Report. Burnaby, C-B : mai 1998.
- Sierra Club of Canada. *7th Annual Rio Report Card.* Ottawa : Sierra Club of Canada, 1999.
- Simard, Robert; Bouchard, Joanne; Gendreau, Michelle and Lemire, Anne-Marie. *Évaluation préliminaire du programme d'accès graduel à la conduite pour les nouveaux conducteurs au Québec.* Montréal : Société de l'assurance automobile du Québec, Service des études et des stratégies en sécurité routière, 1999.
- Tremblay, Sylvain. *Statistique de la criminalité au Canada, 1998.* Ottawa : Centre canadien de la statistique juridique, 1999.
- Van den Hazel, Peter. Présentation à la première conférence internationale sur la santé des enfants et l'environnement, Amsterdam, août 1998.

LES RESSOURCES COMMUNAUTAIRES

Données calculées par le CCDS d'après l'Enquête longitudinale nationale sur les enfants et les jeunes, 1994 et 1996 et les données du Recensement de Statistique Canada, 1991, dans *Le Pays* et du Recensement de 1996.

- Aboriginal Youth Council, Association nationale des centres de l'amitié. Centres polyvalents pour les jeunes Autochtones en milieu urbain, *Résultats préliminaires de la consultation,* 1998.
- Alberta Family and Social Services. *Annual Report 1997-98.*
- Alberta Family and Social Services. *1999-2002 Business Plan.*
- Angus Reid Group/Globe and Mail. "Canadians' Assessment and Views of the Education System," sondage du 22 juin 1999. <www.angusreid.com>
- British Columbia Ministry for Children and Families, *Annual Report,* 1996/97 and 1997/98.
- Société canadienne d'hypothèques et de logement. *Évolution des conditions de travail et des besoins impérieux de logement des locataires en 1996.* Le point en recherche et développement, Série socio-économique, numéro 39, juillet 1998.
- Association canadienne des banques alimentaires. *Bilan faim 1998 : rapport sur l'aide alimentaire d'urgence au Canada,* 1998.
- Conseil canadien de développement social. Enquête auprès des ministères de protection de l'enfance au Canada, septembre/octobre 1999.
- CCDD. Enquête auprès des services pour les enfants, les jeunes et les familles d'immigrants, 1999.
- Institut canadien d'information sur la santé. «Information nationale, professionnels de la santé» sur <www.cihi.ca>
- Childcare Resource and Research Unit. *Summary Statistics: Canadian Early Childhood Care and Education in the 1990s.* Toronto: Centre for Urban and Community Studies, University of Toronto, 1999.
- Children's Aid Society of Toronto. *Annual Report 1998-1999.* Toronto: CAS of Toronto, 1999.

- City of Calgary Community and Social Development Department, Social Research Unit. "Count of Homeless Persons in Downtown Calgary," 21 mai 1998 sur <www.gov.calgary.ab.ca/81/research/hless98.htm>
- Doherty, G.; Lero, D.; Goelman, H.; Tougas, J. and LaGrange, A. *You Bet I Care: Working Conditions, Wage and Benefits,* 1999.
- Edmonton Task Force on Homelessness. *Homelessness in Edmonton: A Call to Action.* Mai 1999.
- Environics Research Group. *Child Care Issues and the Child Care Workforce: A Survey of Canadian Public Opinion, Summary of Results.* Prepared for the Child Care Sector Study Steering Committee, 1998.
- Groupe de travail fédéral-provincial d'information sur les Services à l'enfance et à la famille. *Rapport statistique des services à l'enfance et à la famille 1994-95 à 1996-97,* février 1998.
- Fédération canadienne des municipalités. *Énoncé des choix possibles en vue de l'adoption d'une politique nationale en matière d'habitation : Appel à l'action,* juin 1999.
- Fournier, L. and Chevalier, S. «Dénombrement de la clientèle itinérante dans les centres d'hébergement, les soupes populaires et les centres de jour des villes de Montréal et de Québec 1996-97», dans *Santé Québec,* novembre 1998.
- Santé Canada. Fiches d'information «Dépenses nationales de santé en 1975-1996». Ottawa : Ministère des Travaux publics et Services gouvernementaux, juin 1997.
- Manitoba Family Services. *Annual Report 1997-1998.*
- Michalski, J.H. *Values and Preferences for the "Best Policy Mix" for Canadian Children.* Ottawa : Réseaux canadiens de recherche en politique publique, 1999.
- Services de santé et communautaires du Nouveau-Brunswick. *Rapport annuel 1997-1998.*
- Nova Scotia Department of Community Services. "Nova Scotia Counts," Outcome Measures sur *<http://www.gov.nov.ca/coms/outcome.htm>*
- Municipalité régionale d'Ottawa-Carleton, Policy, Planning and Performance Management Services Branch. *Homelessness in Ottawa-Carleton.* Avril 1999.
- Report of the Mayor's Action Task Force on Homelessness. *Taking Responsibility for Homelessness. An Action Plan for Toronto.* Janvier 1999.
- Saskatchewan Social Services. *Annual Report 1997-98.*
- Silver, S. and Wilson, S. *What Ontario Parents Value... Towards the Development of a Parent Social Confidence Index: Summary of Findings.* Toronto: Family Service Association of Toronto & Ryerson Polytechnic University, May 1999.
- Statistique Canada. *Le Quotidien,* 9 juin 1998.
- Statistique Canada. «Inscriptions à l'université, 1997-1998», dans *Le Quotidien,* 14 octobre 1998.
- Statistique Canada. «Inscriptions à l'université, automne 1998», dans *Le Quotidien,* 10 novembre 1998.
- Statistique Canada. *Statistiques démographiques annuelles,* 1998.
- Statistique Canada. «Dépenses et recettes des conseils scolaires, 1996», dans *Le Quotidien,* 22 avril 1999.
- Statistique Canada. «Inscriptions à plein temps aux programmes d'études postsecondaires offerts par les collèges communautaires et les établissements analogues, 1998-1999», dans *Le Quotidien,* 30 juin et 29 septembre 1999.
- Statistique Canada. «Frais de scolarité à l'université», dans *Le Quotidien,* 25 août 1999.
- Statistique Canada. «Finances des universités», dans *Le Quotidien,* 13 septembre 1999.
- Statistique Canada. «Inscriptions à l'université, 1998-1999», dans *Le Quotidien,* 29 septembre 1999.
- Statistique Canada. *L'éducation au Canada, 1998.* Ottawa : Statistique Canada, 1999.
- Wilson, Beth. *Bilan faim 1999 : Une soif grandissante de changement. Rapport annuel sur l'aide alimentaire d'urgence au Canada.* Toronto : Association canadienne des banques alimentaires, septembre 1999.

LA VITALITÉ CIVIQUE

Données calculées par le CCDS d'après l'Enquête nationale sur la santé de la population, 1994 et 1996, de Statistique Canada.

- Élections Canada. <www.elections.ca>
- Networking Youth Nationally. <www.nyn.on.ca>
- Statistique Canada. «Utilisation d'Internet par les ménages», dans *Le Quotidien,* 15 juillet 1999.
- Statistique Canada. «Dons de charité, 1998», dans *Le Quotidien,* 25 novembre 1999.

L'ÉTAT DE SANTÉ

Données calculées par le CCDS d'après l'Enquête longitudinale nationale sur les enfants et les jeunes de 1994 et 1996.

- Comité canadien pour l'allaitement. Prise de position sur l'allaitement, <www.geocities.com/HotS|rings/Falls/1136/sommaire.html>
- Societé canadienne du cancer; Association pour les droits des non-fumeurs; Médecins pour un Canada sans fumée; et Coalition québécoise sur le contrôle du tabac. *Une recension des dommages : les baisses de taxes sur les produits du tabac et la santé publique dans les années 1990,* 1999.
- Institut canadien de la santé infantile, *La santé des enfants du Canada : un profil statistique, 2e édition,* 1994.
- Conseil des ministres de l'Éducation au Canada. *Écoles, santé publique, sexualité et VIH : un rapport de situation,* 1999.
- Santé Canada. Rapport national sur l'immunisation au Canada, 1997. «Les progrès réalisés par rapport aux objectifs nationaux généraux et spécifiques : 1997, une année de référence», dans *Journal de la société canadienne de pédiatrie,* Vol. 3, supplément B, mars/avril, 1998.
- Santé Canada. Rapport national sur l'immunisation au Canada, 1997. «La couverture vaccinale», dans *Journal de la société canadienne de pédiatrie,* Vol. 3, supplément B, mars/avril, 1998.
- Santé Canada. *Le point sur l'allaitement maternel au Canada,* 1999.
- Santé Canada. *Pour un avenir en santé : deuxième rapport sur la santé de la population canadienne,* 1999.
- Santé Canada. «Le tabagisme au Canada», dans *Faits saillants de l'Enquête nationale sur la santé de la population,* 1999.
- Santé Canada. «Le tabagisme au Canada durant les 16 dernières années», dans *La publication mensuelle de promotion de la santé en direct,* janvier 1999.

- Santé Canada. *Rapport statistique sur la santé de la population canadienne,* 1999.
- King, AJC; Boyce, WF; et King, MA. *La santé des jeunes : Tendances au Canada. Les comportements de santé des jeunes d'âge scolaire,* 1999.
- Laboratoire de lutte contre la maladie, Santé Canada. *L'asthme infantile dans les secteurs desservis par les unités de santé sentinelles : Résultats de l'Enquête sur la santé pulmonaire des jeunes, 1996-1996,* 1998.
- Laboratoire de lutte contre la maladie, Santé Canada. *À la hauteur : une mise à jour de la surveillance de la santé des jeunes du Canada,* 1999.
- Laboratoire de lutte contre la maladie, Santé Canada. «Le VIH et le SIDA chez les adolescents au Canada», dans *Actualités en épidémiologie sur le VIH/SIDA,* mai1999.
- Laboratoire de lutte contre la maladie, Santé Canada. *Le VIH et le SIDA au Canada. Rapport de surveillance en date du 31 décembre 1998.*
- Statistique Canada. «Naissances», dans *Le Quotidien,* années sélectionnées.
- Statistique Canada. *Les principales causes de décès à différents âges, Canada,* années sélectionnées.
- Statistique Canada. «Naissances, 1997», dans *Le Quotidien,* 16 juin, 1999.

L'ENGAGEMENT SOCIAL

Données calculées par le CCDS d'après l'Enquête longitudinale nationale sur les enfants et les jeunes de 1994 et 1996.

- Angus Reid Group Inc. "The Values of Youth," sondage d'opinion, 18 novembre 1999.
- Burns, Nancy. "Strengthening Resiliency: A school-based mental health service delivery model," Présentation à la International School of Social Work Conference, Chicago, Ill., avril 1999.
- Centre canadien de la statistique juridique. «Statistique de la criminalité au Canada», dans *Juristat,* années sélectionnées.
- Fitzgerald, Robin. *Violence familiale au Canada : un profil statistique, 1999.*
- Jeunesse, J'écoute. "Being there for kids," *Rapport annuel 1998.*
- King, AJC; Boyce, WF; et King, MA. *La santé des jeunes : Tendances au Canada. Les comportements de santé des jeunes d'âge scolaire,* 1999.
- Statistique Canada. «Transition vers l'adolescence, 1996/97», dans *Le Quotidien,* 6 juillet 1999.
- Trainor, Cathy. «Les refuges pour femmes violentées au Canada», dans *Juristat,* Vol. 19, No. 6, 1999.

L'ÉDUCATION

Données calculées par le CCDS d'après l'Enquête longitudinale nationale sur les enfants et les jeunes de 1994 et 1996 et les données du Recensement de 1996, de Statistique Canada, dans *Le Pays;* et tabulations sur mesure.

- Conseil des ministres de l'Éducation au Canada. Programme d'indicateurs du rendement scolaire : Rapport sur l'évaluation en lecture et écriture, 1998. Toronto : CMEC, 1999.
- McCain, Margaret and Mustard, J. Fraser. *Reversing the Real Brain Drain. Early Years Study, Final Report.* Toronto: Ontario Children's Secretariat, 1999.
- Kohen, Dafna et Hertzman, Clyde. «L'importance des services de garde d'enfants de qualité». document présenté à la conférence nationale Investir dans nos enfants, 1998.
- National Institute of Child Health and Human Development. NICHD Study of Early Child Care, 1999. <www.nichd.nih.gov>
- Norris, C. «Les parents et l'école : la participation et les attentes des parents en ce qui a trait à l'éducation de leurs enfants», dans *Revue trimestrielle de l'éducation,* Vol. 5, No. 4, 1999.
- Ross, David P. et Roberts, Paul. *Le bien-être de l'enfant et le revenu familial : un nouveau regard au débat sur la pauvreté.* Ottawa : Conseil canadien de développement social, 1999.

LE PROFIL DE LA MAIN D'OEUVRE POUR LES JEUNES

Données calculées par le CCDS d'après les données du Recensement, de Statistique Canada, dans Le Pays, 1981-1996 et de l'Enquête nationale auprès des diplômés, 1997.

- Beaudry, Paul and Green, David. *Cohort Patterns in Canadian Earnings: Assessing the Role of Skill Premia in Inequality Trends.* Document de travail No. 96 pour l'Institut canadien de recherches avancées, 1997.
- OCDE. «Préparer les jeunes au 21e siècle : les leçons à tirer des deux dernières décennies», *Communiqué de presse de l'OCDE,* février 1999.
- OCDE. «Comment aider les jeunes à prendre un meilleur départ», dans *Perspectives de l'emploi de l'OCDE,* juin 1999.
- OCDE. *L'OCDE en chiffres,* 1999.
- Statistique Canada. *Répartition du revenu au Canada selon la taille du revenu,* 1997.
- Statistique Canada. *Revue chronologique de la population active,* 1999.
- Statistique Canada. *L'éducation au Canada,* années sélectionnées.

INITIATIVES GOUVERNEMENTALES CONCERNANT LES ENFANTS ET LES JEUNES

- Justice Canada. Fiches documentaires : Loi sur le système pénal pour les adolescents. Ottawa : Ministère de la Justice, 1999.
- Santé Canada. *Le PCNP au service des collectivités canadiennes.* Ottawa : Santé Canada, mars 1998.
- Kowalski, Melanie. «Mesures de rechange pour les jeunes au Canada», dans *Juristat,* Ottawa : Centre canadien de la statistique juridique, Vol. 19, No. 8, 1999.
- Mackillop, Barry. «Mesures de rechange au Canada», Ottawa : Centre canadien de la statistique juridique, février 1999.
- Peel, Beverly. «Services de garde des Premières Nations en Saskatchewan, 1995-1999», dans *Interaction.* Ottawa : Fédération canadienne des services de garde à l'enfance, été 1999.
- Phipps, Shelley. *An International Comparison of Policies and Outcomes for Young Children.* Ottawa : Réseaux canadiens de recherche en politiques publiques, Study No. F05, 1999.
- Rose, Ruth. «Politique familiale du Québec : du bon et du mauvais», dans *Perception.* Ottawa : CCDS, Vol. 23, No. 1, juin 1999.
- Scott, Katherine. «Allons de l'avant avec le Programme d'action national pour les enfants», dans *Perception.* Ottawa : CCDS, Vol. 23, N°. 2, septembre 1999.
- Stevenson, Kathryn; Tufts, Jennifer; Hendrick, Dianne et Kowalski, Melanie. *Un profil de la justice pour les jeunes au Canada.* Ottawa : Centre canadien de la statistique juridique, 1998.

A

abandon, d'enfant 28
abus, *voir* violence familiale
accidents automobiles 22
adolescents
  amitiés 42
  capacités de lecture et écriture 50
  comportement et valeurs 43
  décrochage scolaire 47
  fumer des cigarettes 40
  image de soi 40
  relations avec parents of 13
adultes jeunes vivant chez leurs parents 15
agences de protection de l'enfance 28, 29
alcool
  boire avec des amis 43
  intoxication 30
  Jeunesse, J'écoute 45
  nutrition prénatale 57
  voir aussi drogues; fumer
allaitement maternel 38
Alliance nationale des jeunes 34
apprentissage
  compétences en lecture et en écriture 50
  évaluation 47
  familles à faible revenu 48, 51
  influence des services de garde précoces 48
  la télévision et les jeux électroniques 51
  voir éducation; postsecondaire; secondaire; université
amitiés en début d'adolescence 42, 46
armes à feu 23
assurance-emploi 19
Autochtone,
  jeunes en milieu urbain 30
  pourcentage d'enfants dans la pauvreté 16
  proportion d'enfants et de jeunes 9
  services de garde 25, 59
  taux de mortalité infantile 37

B

banques alimentaires 31
bénévolat 33, 34

C

chômage des jeunes 55
communications, relier les jeunes 34
comportement, problèmes du 23, 45
consultations médicales d'enfants 32
criminalité
  alternatives 30
  juvénile 44
  système pénal 58
  taux 22, 23

D

décès et blessures
  accidents de la route 22
  taux et causes 22, 36
  taux de mortalité infantile 37
  voir santé
dépression
  des jeunes 40
  des parents 12, 14
discipline
  à l'école 23, 46
  méthodes parentales 13
dons de charité 33, 34
drogue
  abus de 30
  criminalité 23
  voir toxicomanies

E

école
  agression 46
  compétences 47, 50
  moisissures 21
  problèmes pour les sans-abri 30
  rendement 48, 49, 50
  retard, faible revenu 51
  sens de sécurité 23
  voir apprentissage; intimidation; secondaire; taxage
éducation
  dépenses publiques 26, 27
  enseignants et discipline 23, 46
  et familles à faible revenu 49, 51
  évaluer l'apprentissage 47, 48, 50
  influence de services de garde précoces 48
  niveau des parents 10
  nombre d'étudiants 27
  participation parentale 49, 51
  politiques 56
  problèmes à l'école pour les sans-abri 30
  voir postsecondaire, secondaire, université

F

faible revenu,
  activités récréatives 32
  chômage des jeunes 52
  éducation 51
  logement 31
  soins dentaires 32
  tendances du revenu 16
  voir revenu familial
famille
  âge des mères 10
  monoparentale 16, 18, 28
  relations et dysfonctions 12
  stress lié au travail et à la famille 14
  taille de 10
  travail en entreprise familiale 54
  voir faible revenu; revenu familial; violence;
fumer
  chez les adolescents 38, 40
  effets de la fumée à la maison 20, 38
  voir toxicomanies

G

garde d'enfants, services de
  autochtones 59
  érosion des services 25
  influence sur l'apprentissage 48
  modèle québécois 25, 59
  pourcentage et âge des enfants gardés 26
  tendances et dépenses 25
  et le travail 55

I

immigrants, enfants et jeunes 9
  besoins 29
immunisation 39
intimidation, *voir* taxage
  liens avec la violence familiale 44
  taux 23
  réaction au 46
Inuit, *voir* Autochtone

J

Jeunesse, J'écoute 45
jeux électroniques 51

L

langues
  obstacles pour l'accès aux services 29
  autres que le français ou l'anglais 9
logement, sans-abri 30, 31
Loi sur le système pénal pour les adolescents 58

M

mentale, santé
  des parents 28
  liée aux familles dysfonctionnelles 12
  suicide 45
  adolescents 40
Métis, *voir* Autochtone
mesures de rechange (aux tribunaux) 58
méthodes parentales 13
monoparentale 16, 18, 28
mortalité infantile, taux 37

N
négligence des enfants 15, 28
nutrition
allaitement 38
banques alimentaires 31
les sans-abri 30
prénatale 57

P
parents
connaissances parentales 15
dépression 12
maladies mentales et psychologiques 28
niveau d'éducation 10
participation à l'éducation des enfants 48, 49
structure familiale 10
voir monoparentale, prestations parentales
pauvreté
définition, écart, taux 16, 17, 18
intensité 18
jeunes Autochtones en milieu urbain 30
nutrition prénatale 57
politiques canadiennes sur 57
protection de l'enfance 28, 29
pourcentage d'enfants dans 16
taux chez les jeunes 53
permis de conduire des jeunes 22
politiques sociales et résultats chez les enfants 57
pollution 24
postsecondaire, éducation
coût et endettement personnel 19, 26, 53
et l'emploi 53, 54, 55
nombre croissant de jeunes 27, 52
voir éducation, université
Premières Nations, *voir* Autochtone
prestations parentales, 19
prostitution 24
protection de l'enfance, agences 28, 29

R
récréatives, activités
coûts 16, 19
importance et tendances 32
télévision, jeux électroniques et lecture 51
retard scolaire 48, 51
revenu familial
et dépression 12
taux de pauvreté des familles avec des jeunes parents 53
tendances des salaires 16, 17
voir faible revenu; famille

S
sans-abri, besoin de logement 30, 31
santé
accidents et blessures 22
asthme 38
consultations médicales 32
coûts des soins 16, 19
immunisation 39
importance de l'amitié 42
maladies 36, 38, 39, 41
moisissures dans les écoles 21
nutrition prénatale 57
politiques de la 56
et pollution de l'environnement 20, 21, 24
santé sexuelle 41
taux de mortalité infantile 37
VIH/SIDA 41
voir soins dentaires; santé mentale; toxicomanies
sécurité 23, 44, 46, 56
secondaire, éducation
capacités de lecture et écriture 50
décrochage des adolescents 47
sexualité 41
et l'emploi 55
sexe
commerce, prostitution 24
santé sexuelle 41
soins dentaires 32
stress familial et travail 14, 19
suicide 45

T
taxage, *voir* intimidation
liens avec la violence familiale 44
taux 23
réaction au 46
télévision et jeux électroniques 51
toxicomanies
alcool, intoxication 30
alternatives 30
boire avec des amis 43
criminalité 23
fumer 20, 38, 40
Jeunesse, J'écoute 45
nutrition prénatale 57
travail
chômage des jeunes 55
évaluation des compétences scolaires 47
taux d'emploi 52, 53, 55
travail autonome 54

U
université
augmentation des frais 26
inscriptions 27, 52
et l'emploi 53, 54, 55

V
violence
à l'école 23, 46
politiques à l'abri de la violence 56
et prostitution 24
violence familiale
enfants exposés à 15, 28, 44
Jeunesse, J'écoute 45
et nutrition prénatale 57
protection de l'enfance 28, 29, 30

Équipe du projet

Louise Hanvey, directrice de projet/rédactrice
David P. Ross, directeur général du CCDS
Ellen Adelberg, rédactrice en chef
Paul Roberts, cadre de recherche
Spyridoula Tsoukalas, cadre de recherche
Holly Nason, assistante de recherche
Nancy Colborne Perkins, coordinatrice de production
Delaney Turner, adjoint de rédaction et de recherche
Arlette Sinquin, traduction et révision

Consultants

Ligue canadienne pour la protection de l'enfance
Nathan Gilbert, Fondation Laidlaw
Robert Glossop, Institut Vanier de la famille
Mary Johnston, Division de l'enfance et de la jeunesse, Santé Canada
Sylvie Michaud, Division des enquêtes spéciales, Statistique Canada
Dan Offord, Centre d'études des enfants à risque, McMaster University
Michel Vallée, Centre national de prévention du crime
Dawn Walker, Institut canadien de la santé infantile
Allen Zeesman, Études sur la sécurité du revenu et le développement social, Développement des ressources humaines Canada

Participants à la table ronde sur le millénaire

Robert Armstrong, BC Children's Hospital
Graham Chance, Institut canadien de la santé infantile
Linda Duxbury, School of Business, Université Carleton
Martha Friendly, Childcare Resource and Research Unit, Université de Toronto
Nathan Gilbert, Fondation Laidlaw
Robert Glossop, Institut Vanier de la famille
Barbara Hall, Stratégie nationale sur la sécurité communautaire et la prévention du crime, Justice Canada
David Hay, Information Partnership
Wayne Helgason, Conseil de planification sociale de Winnipeg
Mary Johnston, Division de l'enfance et de la jeunesse, Santé Canada
Martha Kirby, Réseau national des jeunes pris en charge
Donna Lero, Department of Family Relations and Applied Nutrition, Guelph University
Richard Marquardt, consultant en politique sociale
Fred Mathews, Central Toronto Youth Services
Lynn McIntyre, Faculté des professions de la santé, Dalhousie University
Elizabeth McKenna, Département de planification sociale, Ville de Halifax
Penny Milton, Canadian Education Association
Ian Reid, Faculty of Kinesiology, Université du Nouveau-Brunswick
Bruce Rivers, Children's Aid Society of Metropolitan Toronto

Photographies :

Nous remercions pour leur contribution photographique : Rebecca Albert-Semanyk, Diane Aubin, Charles Birchall, Susan Carter, Nathalie Coutou, Jim Davidson, Richard Dent, EPIC Cape Breton, Gail et Doug Fawcett, Angela Gibson-Kierstead, Rachel Green, Henry Gzik, Jean Lock Kunz, Franck de la Mata, les familles Porter et Quast/Buckland, Katherine Scott, Susan Scruton, Jacquie Seifert, Arlette Sinquin, Delaney Turner, Debbie Vanderburgh.

Le Conseil canadien de développement social (CCDS) est l'un des porte-parole les plus respectés plaidant en faveur d'une meilleure sécurité sociale et économique pour tous au Canada. Organisme national indépendant à but non lucratif, le principal produit du CCDS est l'information et son activité essentielle est la recherche, centrée sur des domaines comme le bien-être des enfants, la sécurité du revenu, l'emploi, la pauvreté, les pensions et les politiques sociales du gouvernement.

Le Conseil s'adresse aux citoyens concernés, aux syndicats, aux entreprises, au gouvernement et aux agences de service social. En tant qu'autorité reconnue en matière de sécurité sociale et économique, le CCDS est souvent cité par les média, les universitaires et les stratégistes de politiques publiques dans tout le pays.

Le CCDS remercie avec gratitude l'appui financier de la **Fondation Laidlaw**, du ministère de **Santé Canada** et du **Centre national de la prévention du crime** pour la production du *Progrès des enfants au Canada 1999/2000*.

Il est possible de commander d'autres exemplaires (français ou anglais) du *Progrès des enfants au Canada : à l'aube du millénaire* pour 10 $ plus 3,50 $ de frais d'envoi. Nous offrons un escompte de 15% sur les achats en gros à partir de 25 exemplaires ou plus. Les membres du CCDS ont également droit à un escompte.

OFFRE SPÉCIALE : Vous pouvez vous procurer les quatre numéros du *Progrès des enfants au Canada* (1996, 1997, 1998 & 1999/2000) pour seulement 28 $, plus frais d'envoi et de manutention.

Également disponible : ***Les jeunes immigrants au Canada*** – un rapport complémentaire au ***Progrès 1999/2000*** – pour 10 $ plus frais d'envoi et de manutention.

Veuillez contacter :
Conseil canadien de développement social
Service des publications
441, MacLaren, 4e étage
Ottawa (ON) K2P 2H3
Tél. : (613) 236-8977; Fax : (613) 236-2750
Courriel : publications@ccsd.ca
Internet : www.ccsd.ca

Modes de paiement : toutes les commandes doivent être réglées d'avance par chèque, virement ou numéro de carte VISA ou MasterCard (en inscrivant la date d'expiration). Les organismes peuvent passer une commande sans payer d'avance, en indiquant un numéro valide de bon de commande.

Les publications sont aussi disponibles chez Renout : Tél. (613) 745-2665 ; Fax : (613) 745-7660.